

43995  
2-1

43995  
2  
1

# LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

Deuxième Partie

---

*R. M. Lemaire*

## LA FORMATION DU STYLE GOTHIQUE BRABANÇON

TOME PREMIER



ANVERS  
DE NEDERLANDSCHE BOEKHANDEL  
1949

LES ORIGINES DU STYLE  
GOTHIQUE EN BRABANT

PAR

R. M. LAUREN

LA FORMATION  
DU STYLE GOTHIQUE  
EN BRABANT

TOME PREMIER



PARIS  
LE BUREAU DE LA LIBRAIRIE



LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

*Deuxième Partie: La Formation du Style Gothique Brabançon*

*Tome Premier*



# LES ORIGINES DU STYLE GOTHIQUE EN BRABANT

*Deuxième Partie*

LA FORMATION DU STYLE GOTHIQUE  
BRABANÇON

*par R. M. Lemaire*

Docteur en Archéologie et Histoire de l' Art



ANVERS  
DE NEDERLANDSCHE BOEKHANDEL  
1949



43995  
2-1

43995

2  
1

# LA FORMATION DU STYLE GOTHIQUE BRABANÇON

*Tome Premier*

LES ÉGLISES DE L'ANCIEN QUARTIER  
DE LOUVAIN

*par R. M. Lemaire*

Docteur en Archéologie et Histoire de l' Art



A 40947

ANVERS  
DE NEDERLANDSCHE BOEKHANDEL  
1949





## INTRODUCTION

LE style gothique a eu une existence particulièrement longue. Il s'étend depuis le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup>, et dans certaines régions, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Répandu, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle dans toute l'Europe occidentale, il s'y est ramifié en de nombreuses écoles régionales. En Belgique, notamment, il présente quelques variétés dignes de susciter l'intérêt.

Dès son apparition à Tournai, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la technique gothique adopte les caractéristiques du style roman local, et donna jour, ainsi, à la première en date des écoles belges. Celle-ci se répandit rapidement dans toute la vallée de l'Escaut et sur le territoire de la Flandre. Mais la mise en œuvre du chœur de la cathédrale, en 1243, arrêta son évolution et ramena l'architecture scaldisienne dans une voie plus classique. La seconde école de l'Escaut se figea dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, et disparut dans le courant du XV<sup>e</sup>.

Celle qui allait succéder dans les Flandres belge et française trouve son origine dans un monument d'un type nouveau, créé sous l'emprise de circonstances locales fortuites. C'est au chœur de l'église Sainte Walburge d'Audenarde ( $\pm$  1240), un des plus anciens monuments scaldisiens, que la „Hallenkerk" westflamande doit son existence. Ce type d'église simple et spacieuse, dotée par l'école de l'Escaut, de certaines caractéristiques qui lui sont propres, fut adopté sur tout le territoire de l'ancien comté vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et rayonna même jusqu'en Zélande, pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Dans la vallée de la Meuse, un groupe régional, comprenant peu d'églises mais toutes importantes, naquit au XIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence conjointe de la Normandie et de la Bourgogne. Son existence fut éphémère, il disparut pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'expansion de l'école brabançonne.

Celle-ci surgit dans le duché, vers 1340. Elle allie à une conception gothique classique des caractéristiques nettement personnelles. Servie par une pierre excellente et entretenue par plusieurs générations d'architectes de grand talent, elle connut une longue vie et un rayonnement considérable. Au XV<sup>e</sup> siècle, un groupe sortit de son sein, celui des églises de Campine. Au même moment elle influença la constitution d'un autre groupe, celui du Limbourg septentrional qui, pour le reste, se rattache davantage à l'école du Bas-Rhin.

Enfin, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'architecture gothique donna naissance, chez nous, à une dernière école, dotée de nombreux monuments mais d'une architecture assez pauvre, celle du Hainaut ou, plus exactement, de la vallée de la Sambre.

Les caractéristiques et l'évolution de la plupart de ces écoles et groupes sont généralement connues de façon satisfaisante. Par contre leur origine reste souvent obscure. C'est particulièrement le cas pour l'école brabançonne qui est, de loin, la plus importante de toutes. Comment cette école s'est-elle formée? A quelles sources a-t-elle puisé ses traits essentiels? Comment l'architecture gothique a-t-elle pénétré et évolué dans l'ancien duché de Brabant avant d'y donner le jour à une formule nouvelle? Quelles sont les étapes qui jalonnent le chemin parcouru depuis les monuments romans frus-



tes, simples, robustes et tout empreints encore de tradition carolingienne, jusqu'au moment où apparurent, réunis pour la première fois, vers 1340 dans le chœur de la cathédrale de Malines, la plupart des caractéristiques que l'on s'accorde à reconnaître au style gothique brabançon? Telles sont les questions qui seront abordées dans cet ouvrage.

Ces problèmes ont été soulevés en 1943-1944 à l'Académie royale flamande de Belgique. Il s'en suivit une série de publications qui eurent le grand mérite de clarifier certaines questions intéressantes<sup>1</sup>. Elles attirèrent l'attention sur le rôle joué dans la création et le rayonnement du style par un architecte picard, Jean d'Osy. Elles confirmèrent l'opinion émise plusieurs années auparavant, par le professeur Leurs sur l'importance du chantier cathédral malinois dans l'élaboration du style gothique brabançon<sup>2</sup>. On y insista également sur l'origine autochtone de plusieurs de ses caractéristiques<sup>3</sup>.

Cependant une enquête approfondie s'imposait encore, car les études citées n'éclaircissent que certains points des origines immédiates de l'école brabançonne. Le problème de l'introduction du style gothique en Brabant et de son évolution ultérieure jusqu'à la formation de l'école restait à résoudre. Cette étude fut entreprise naguère par Mr le chanoine Lemaire que en publia les premiers résultats dans un ouvrage sur „*Les origines du style gothique en Brabant*”. Le projet de l'auteur était assez vaste. Il comprenait deux grandes parties. La première serait une étude préparatoire et traiterait du *status quo ante* c'est-à-dire de l'architecture romane dans la province de Brabant. Un premier tome parut en 1906<sup>4</sup>. Le professeur S. Leurs, chargé de la continuation du travail, publia, en 1922, un second volume dans lequel il étendait l'enquête sur l'architecture romane, à toutes les régions comprises dans l'ancien duché de Brabant. La première partie du projet se trouvait ainsi terminée. Il convenait ensuite d'aborder la seconde dont la matière: le passage du style roman au style gothique et la formation des caractéristiques propres à ce dernier en Brabant, justifiait le titre général de l'ouvrage. Mr le chanoine Lemaire nous la confia, voici dix ans. Nous présentons aujourd'hui le résultat de nos recherches.

Nous avons suivi l'évolution de l'architecture brabançonne depuis la première apparition du style gothique dans la région jusqu'au moment de la naissance de l'école, soit vers 1340. Notre travail s'arrête à cette date.

L'ancien duché de Brabant en forme le cadre géographique. Nos prédécesseurs ont justifié ce cadre; nous ne croyons pas devoir revenir sur ce point. Il convient de

---

1. S. LEURS, *Een en ander betreffende de ontwikkeling van de kerkelijke gothiek in de Nederlanden*, dans *Gentsche bijdragen tot de kunstgeschiedenis*, t. IX, 1943, pp. 137—168; R. LEMAIRE, D. ROGGEN, S. LEURS, *Bij het ontstaan der brabantse hooggothiek*, dans *Verhandelingen van de koninklijke vlaamsche academie voor wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België, klasse der schoone kunsten*, t. VI, 1944, fasc. 3; D. ROGGEN, J. WITHOF, *Grondleggers en grootmeesters der brabantse gothiek*, dans *Gentsche bijdragen tot de kunstgeschiedenis*, t. X, 1944, pp. 83—209; R. MAERE, *De lakenhalle te Leuven en de brabantse hooggothiek*, dans *Verhandelingen van de koninklijke vlaamsche academie voor wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België, klasse der schoone kunsten*, t. VI, 1944, fasc. 1, R. LEMAIRE, *De O.-L.-V.-kerk van Antwerpen in het kader van de brabantse gothiek*, dans *Miscellanea historica Alberti De Meyer*, Louvain 1946, t. II, pp. 667—695.

2. S. LEURS, *Geschiedenis van de vlaamsche kunst*, Anvers 1936, t. I, p. 288.

3. R. MAERE, *op. cit.*

4. Édité chez Vromant à Bruxelles.



rappeler cependant qu'il n'a pas été tenu compte des enclaves relevant du Brabant, situées dans les principautés voisines, et que l'on a considéré comme territoire brabançon des possessions étrangères comprises dans le duché.

Pour assurer l'unité de l'ouvrage nous avons suivi la méthode adoptée dans les volumes précédents et nous avons repris les principales subdivisions qui régissent leur économie. En conséquence, notre livre compte deux parties bien distinctes. La première constitue l'inventaire des monuments ou parties de monuments datant de l'époque dont les limites ont été fixées plus haut; elle comprend deux volumes. C'est une édition de „sources" d'autant plus indispensable que la plupart des monuments qui y sont étudiés n'ont guère retenu l'attention des archéologues. Notre inventaire se subdivise en deux groupes: monuments religieux et monuments civils. Les monographies de chaque section sont rangées autour des villes importantes, elles-mêmes groupées d'après les quartiers qui formaient autrefois le duché. Les éléments disparates rassemblés dans la première partie sont ordonnés dans la seconde en une synthèse de l'évolution du style gothique en Brabant, depuis ses débuts jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle environ. C'est la matière d'un troisième volume.

Une prospection systématique du territoire brabançon nous a permis d'identifier près de cent trente témoins monumentaux datant des XIII<sup>e</sup> et début XIV<sup>e</sup> siècles. D'autre part le dépouillement de nombreux documents iconographiques et d'archives nous a fourni des indications souvent précieuses concernant des édifices aujourd'hui transformés ou détruits.

Les monuments ont été étudiés spécialement en vue de la synthèse, c'est-à-dire que nous avons accusé, dans leur descriptions, les caractéristiques, par lesquelles ils jouent un rôle dans l'évolution du style. Ceci nous a amené à suivre une méthode de description différente de celle que préconise Lefèbvre-Pontalis, adoptée généralement<sup>1</sup>. D'après celle-ci, la description de l'intérieur de l'édifice est nettement séparée de celle de l'extérieur. Il nous a semblé qu'une telle méthode, excellente pour la rédaction de guides, offrait le sérieux désavantage de décomposer le monument d'une façon arbitraire. Elle jette une lumière fautive sur le fait essentiel qu'est en architecture la technique de la construction. La compréhension des formes extérieures d'un monument, surtout gothique, est impossible sans la connaissance de la disposition intérieure. Nous avons insisté spécialement sur le côté technique et structural. Cet élément est en effet de la plus haute importance lorsqu'on examine le passage du style roman au style gothique, c'est-à-dire, en partie tout au moins, la transition d'une technique à une autre. Il nous a donc paru préférable de suivre la marche naturelle des travaux de construction pour la description de l'élévation des édifices. En conséquence, les monuments ont été décrits de bas en haut et non de haut en bas, comme on le fait généralement. On a commencé par les fondations, les murs et les supports pour finir par les voûtes et les charpentes. Les églises ont été décrites de l'ouest vers l'est, sauf lorsque la description suivant la marche chronologique des travaux permettait d'atteindre plus de clarté. Les mesures citées sont prises dans œuvre, celle des nefs centrales et des travées d'axe en axe des supports.

L'état actuel des monuments ne nous intéresse que pour autant qu'il correspond à l'état primitif, ou à un état secondaire datant de l'époque étudiée. Aussi avons nous

---

1. *Comment doit-on rédiger la monographie d'une église*, dans *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906, pp. 453—482.



essayé de reconstituer cet ou ces états chaque fois qu'il en existait la possibilité. En général ces reconstitutions sont basées uniquement sur des données fournies par l'édifice lui-même. Dans certains cas, il a été fait appel cependant au témoignage de monuments étroitement apparentés ou voisins.

La chronologie de chaque monument, ou partie de monument, repose autant que possible, sur des renseignements fournis par les sources écrites. Mais la rareté de ces sources nous a obligé de faire appel dans de très nombreux cas à la seule méthode archéologique. La datation par cette méthode offre de grandes difficultés lorsqu'on l'applique aux témoins d'un époque pendant laquelle l'évolution des formes architecturales et décoratives est loin d'être régulière et synchronique pour toutes les régions du duché, ou même dans chacune d'elles. Aussi avons-nous essayé de fixer l'époque de construction ou de transformation des monuments en nous appuyant sur des témoins se trouvant dans le voisinage immédiat et datés de façon plus ou moins précise.

Nous avons conçu le projet de publier simultanément les trois volumes que compte notre étude. La situation difficile que connaît actuellement l'industrie du livre nous a empêché de le faire. Cette circonstance nous a amené à donner en tête du premier volume, traitant des „*Monuments religieux de l'ancien quartier de Louvain*”, un bref résumé de la synthèse contenue dans le tome troisième<sup>1</sup>. Puisse-t-il compenser un peu le retard subi par la publication de ce tome qui constitue en fait la partie principale de notre travail.

Ce nous est un devoir particulièrement agréable d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à la préparation de cet ouvrage. Il nous faut citer avant tout nos maîtres: M. le Chanoine Lemaire qui voulut bien nous confier l'achèvement d'un travail dont il avait posé les fondements et qui nous assista de ses conseils et nous guida dans nos recherches; M. le Professeur Leurs, qui suivit nos travaux de près et mit à notre disposition son extraordinaire érudition; Mgr. R. Maere et M. le professeur J. Lavalleye qui eurent la bonté et la patience d'examiner notre manuscrit et contribuèrent largement, par leurs critiques constructives, à lui donner sa forme actuelle. Notre reconnaissance va aussi à MM. les Curés des paroisses, dont les églises ont été étudiées dans cet ouvrage et qui nous ont toujours reçu aimablement. Il nous faut souligner aussi l'aide efficace que nous avons trouvée auprès des services des Archives centrales et iconographiques d'art national, et spécialement auprès de leur directeur, M. le professeur P. Coremans, qui fit exécuter la plupart des photographies illustrant notre livre. Nous voulons remercier aussi M. A. Pelckmans, directeur du „*Nederlandsche Boekhandel*”, qui accepta de publier ce livre, malgré les difficultés actuelles. Nous gardons en outre un souvenir reconnaissant de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, nous ont aidé dans nos travaux.

Louvain, le 7 décembre 1948.

---

1. On trouvera dans ce volume la justification des faits et opinions résumés dans ces „*Préliminaires*”. Les tables y ont également été reportées.



## PRÉLIMINAIRES

LA position géographique de l'ancien duché de Brabant jette une lumière révélatrice sur son évolution historique et artistique pendant le moyen âge. Les deux grandes puissances de l'époque, la France et le Saint-Empire l'encadraient. La politique habile de ses ducs lui avait acquis, dès le XIIe siècle, une assez grande indépendance vis-à-vis de ses voisins. Mais il leur restait uni cependant par des liens que l'on ne peut négliger. Au point de vue politique, le duc reconnaissait l'empereur comme suzerain. D'autre part, dans le domaine ecclésiastique, une partie du duché dépendait de l'évêque de Cambrai, placé lui-même sous l'obédience de l'archevêque de Reims, l'autre relevait de l'évêque de Liège, et, par son intermédiaire, de l'archevêque de Cologne. La vie économique présentait également un aspect double. Elle était, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, axée principalement sur le commerce avec la vallée du Rhin; ce facteur économique détermina longtemps d'ailleurs la politique des ducs. Mais vers 1250 l'essor de l'industrie drapière vaudra au Brabant des débouchés importants sur les grands marchés de l'Ouest. Au point de vue linguistique, la situation n'était pas moins complexe. Dans une partie du duché on parlait un dialecte roman, le wallon. Une langue germanique, le thiois, était d'usage dans l'autre. La frontière qui séparait les deux parlers avait au moyen âge comme aujourd'hui, un tracé irrégulier qui se dirigeait de l'ouest vers l'est. A l'époque romane et au XIIIe siècle, ce dualisme, ou plutôt cette double orientation du Brabant, s'observe également dans le domaine des arts. On le remarque surtout dans l'architecture, le mieux connu des arts plastiques de cette époque.

Avant d'esquisser l'évolution de l'architecture brabançonne depuis la fin de l'époque romane jusqu'à la formation de l'école gothique, il convient de rappeler brièvement les divers aspects de l'architecture romane du duché. Le Brabant n'a pas eu d'école romane propre; les études de MM. Lemaire et Leurs l'ont démontré. Durant les Xe, XIe et XIIe siècle l'art de bâtir y était tributaire des écoles de la Meuse et du Nord de la France. Les influences de ces deux régions s'y compénétraient, mais la prépondérance du groupe mosan était manifeste. Les limites de leur rayonnement n'étaient pas rigides et ne correspondaient à aucune frontière, ni politique, ni religieuse, ni linguistique.

La partie orientale du duché relèvait de l'école mosane. Les monuments qu'on y construisit depuis la fin du Xe siècle jusqu'au milieu du XIIe se caractérisaient par la simplicité de la structure comme par la sobriété du décor: deux traits propres à l'architecture carolingienne, qui ont disparu ailleurs depuis longtemps. Les églises de ce groupe sont, pour la plupart, de type basilical à piliers carrés et à plafond plat. Les grandes églises sont bicéphales et leurs nefs, coincées entre les deux chœurs opposés, sont parfois précédées d'un double transept réduit et accostés d'un ou de plusieurs clochers. Les églises de type moyen et petit, sont des réductions assez fidèles des grandes; cependant, elles n'ont qu'un seul clocher situé toujours à l'ouest. Celui-ci participe du caractère fermé des chœurs occidentaux. L'aspect fermé est d'ailleurs un des caractères spécifiques des églises mosanes. L'espace intérieur de ces monuments est d'une composi-



tion simple et harmonieuse, il s'étend entre les deux pôles que constituent les chœurs opposés ou le chœur et le rez-de-chaussée ouvert de la tour. Aucune recherche de perspective intérieure; la porte d'entrée que l'on trouve percée dans la façade ou dans son voisinage immédiat dans d'autres écoles, est reportée ici dans un des murs latéraux de la nef. Elle est généralement étroite et privée de tout ornement superflu. Le décor architectural, quasi inexistant dans la plupart des monuments de moindre importance, se limite dans les édifices de premier ordre à l'emploi de grandes arcades aveugles, remplacées généralement au XII<sup>e</sup> siècle par des bandes lombardes reliées par des frises d'arcatures. A part une meilleure taille des pierres, l'architecture des églises mosanes, y compris celles du Brabant, n'évolua guère; on la retrouve presque pareille vers l'an 1000 à Saint-Servais à Maastricht, à Saint-Denis à Liège, à Sainte Gertrude à Nivelles ou à Saint-Pierre à Berthem, et vers 1200 à Saint-Barthélemy à Liège, à Saint-Paul à Vossem, ou plus tard encore, vers 1220, à l'abbatiale de Parc.

Le Brabant occidental connaît, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, un type d'église différent de celui qui vient d'être décrit. Le clocher y surmonte la croisée ou l'avant-chœur, comme dans la Flandre voisine. Les anciennes églises Saint-Jean-du-Marais à Bruxelles, et Saint-Pierre à Uccle, Saint-Martin à Saventhem, Sainte-Catherine à Humelgem, et Notre-Dame à Broechem en sont des exemples caractéristiques. Ce groupe constitue en fait une position avancée, vers l'est, d'un type d'église du nord de la France. Il est enclavé dans la partie la plus occidentale de l'aire de dispersion de l'architecture mosane dont les dernières traces d'influence atteignent la vallée de la Dendre et la rive droite du Bas-Escaut. Ses origines en Brabant sont encore incertaines. L'épicentre du groupe se trouve à Bruxelles; c'est de là que le type rayonne dans la région environnante. Prises à part, la conception et la construction des diverses parties de ces églises sont à peu près identiques à celles du groupe mosan, ce qui établit entre elles une parenté, plus apparente que réelle cependant. En effet, la conception monumentale qui se trouve à l'origine de ces deux types est totalement différente. L'une est même à l'opposé de l'autre. La nef et le transept ne s'étendent plus ici entre deux pôles jouant un rôle essentiellement limitatif, mais rayonnent excentriquement autour d'un centre, le clocher, toujours carré, dressé au dessus de la croisée dans les grandes églises et au dessus de l'avant-chœur dans les petites. Des portes percées dans l'axe des façades de la nef et des croisillons donnent à ces églises un aspect ouvert, inconnu dans les églises mosanes. Comme ces dernières, et peut-être sous leur influence, ou en raison de conceptions esthétiques identiques, la décoration architecturale est pauvre et l'ornement sculpté pratiquement inexistant. Le professeur Leurs a montré que l'école mosane avait imprimé son sceau sur l'architecture de ce groupe. Même les monuments les plus importants, comme l'ancienne abbatiale d'Affligem, n'échappèrent pas à cette influence.

Bien que tributaires de conceptions architecturales différentes, ces deux types d'églises subirent une évolution parallèle. Celle-ci semble s'être faite sans apport étranger notable jusque bien avant dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. A partir de ce moment — s'agirait-il d'une conséquence du resserrement des liens économiques unissant le Brabant à la région rhénane? — l'architecture de la vallée du Rhin, particulièrement brillante alors, exerça un attrait de plus en plus grand sur les maîtres-d'œuvre brabançons. Des réalisations comme les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles et de Saint-Germain à Tirlemont, des églises comme celles de Sainte-Adèle à Orp-le-Grand, de Saint-Gilles à Cumptich, de Saint-Pierre à Avesnes, de Saint-Pierre à Saint-Trond ou de Saint-Nicolas-en-Glain, montrent la voie qu'aurait sans doute suivie l'architec-



ture romane de la vallée de la Meuse, si son évolution normale n'avait été d'abord entravée, puis interrompue, par l'importation de l'art gothique, qui offrait en plus d'une technique nouvelle, des formules plus parfaites, plus logiques et plus puissantes.

Avant d'examiner de plus près les divers aspects de l'architecture gothique brabançonne antérieure à 1340, une question préliminaire doit être posée: pourquoi le nouveau style apparut-il tardivement dans le Brabant? Des régions voisines, comme la Picardie, le Laonnois, l'Artois, le Tournaisis, n'avaient-elles pas contribuées pour des parts plus ou moins grande à la formation du nouveau style? Nous avons déjà attiré l'attention sur les liens qui unissaient la vie commerciale du Brabant à celle de la vallée du Rhin. Or, en Rhénanie, le style gothique fit son apparition au moment même où l'on observe ses premières manifestations en Brabant. Certes, ici et là, les circonstances différaient, mais le fait mérite d'être signalé. On peut se demander si ces rapports économiques, avec leur orientation assez exclusive vers l'est, n'ont pas contribué à faire ignorer aux brabançons les nouveaux principes de construction. Il est incontestable que les influences artistiques se diffusaient, entre autre, grâce aux pèlerins, mais souvent aussi l'artiste emboîtait le pas au marchand. D'autre part, une raison plausible de ce retard semble avoir été l'absence de commande. Aucun siège d'évêché n'était fixé en Brabant. Les chapitres de chanoines, souvent richement dotés, possédaient pour la plupart des collégiales romanes de construction relativement récente. Il en était de même pour les abbayes bénédictines. Seuls les cisterciens et les prémontrés se trouvaient devant la nécessité de doter d'une église durable leurs nouvelles fondations qui dataient presque toutes de la première moitié du XIIe siècle. Projets qui ne furent réalisés qu'un demi-siècle plus tard vu le manque de ressources suffisantes pour ériger de grandes constructions. Cette constatation est d'intérêt primordial, car au moment de la mise en chantier des abbayes cisterciennes, le nouveau style fait son apparition dans le duché.

Lorsque, à la fin du XIIIe siècle, l'architecture nouvelle se manifesta pour la première fois dans les Pays-Bas méridionaux, elle était non seulement constituée parfaitement, mais elle avait déjà revêtu, dans son pays d'origine, des formes très diversifiées. On en observera les reflets dans les monuments construits en Brabant durant le XIIIe et le début du XIVe siècle. En effet, le Brabant fut, alors, une sorte de creuset vers lequel affluaient les influences architecturales gothiques les plus variées. Le manque total d'unité est certes le trait le plus frappant de l'architecture brabançonne à cette époque. On peut en affirmer qu'elle était un microcosme de l'art de bâtir du XIIIe siècle en Europe occidentale. Le même phénomène se remarque sur tout le territoire des Pays-Bas méridionaux, mais aucune province ne reçut autant d'influences diverses que le Brabant. A plus d'une reprise, on put croire qu'un style régional allait se former autour de l'un ou de l'autre chantier important. Tous ces essais restèrent vains cependant. Il fallut attendre la construction du chœur de la cathédrale de Malines, vers 1340, pour voir se constituer enfin une école typiquement brabançonne, qui allait s'imposer non seulement dans tout le duché, mais aussi dans les régions limitrophes, et rayonner jusqu'en des pays lointains, comme l'Espagne et l'Autriche. Cette école deviendra, au XVe siècle, une des plus puissantes et des plus originales de son temps, grâce à ses grandes qualités architectoniques et surtout à l'esprit classique des grandes cathédrales françaises qui survit dans les meilleures de ses œuvres, alors qu'on l'abandonne partout ailleurs à ce moment.

La première source d'importation du style gothique fut la Bourgogne. Ce fut aussi la plus durable, car on en note des vestiges jusqu'au début du XVe siècle. Les moines



cisterciens en furent les propagateurs. Déjà, vers 1180, ils s'étaient inspirés de l'abbatiale de Pontigny, pour construire celle d'Orval, la doyenne des églises gothiques de Belgique. Ils furent les premiers à importer le style nouveau dans la plupart des provinces des anciens Pays-Bas, et c'est aux environs de 1200, qu'ils l'appliquèrent pour la première fois, en Brabant, à l'abbatiale de Villers-la-Ville. Mais alors que l'architecture de leurs premières réalisations à l'étranger n'est généralement qu'une reproduction assez fidèle de quelque abbatale cistercienne de Bourgogne, l'église de Villers révèle des influences plus complexes. La nef rappelle celle de l'abbatiale de Longpont, en Ile-de-France, commencée également vers 1200. La colonne et le faux-triforium de Villers sont originaire de cette région. Ce fait n'est pas sans importance, car c'est par Villers que la colonne semble avoir été introduite dans l'architecture du Brabant, elle en deviendra un des éléments essentiels. Outre la colonne, Villers donna encore au duché un autre élément caractéristique: la grande verrière percée dans les façades du transept. Celle-ci revêt dans l'architecture brabançonne, qui ignore la rosace, une forme typique: elle occupe toute la surface de la façade et au niveau de son seuil, situé très bas, règne une coursière intérieure. L'abbatiale de Villers fut incontestablement un centre de rayonnement important. La plupart des abbayes cisterciennes et norbertines construites en Belgique pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en sont inspirées. En Brabant, celle de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (vers 1340) en est un exemple tardif. De plus, on retrouve l'empreinte de la grande abbatale brabançonne dans quelques monuments plus modestes, comme les églises paroissiales de La Hulpe et de Saint-Médard à Jodoigne. A leur tour, ces édifices influencèrent leur voisinage immédiat. C'est ainsi que Villers transmet par l'intermédiaire de Saint-Médard à Jodoigne certains éléments, comme le culot ou la corniche à modillons sur arc surbaissé, à la chapelle de Herbais et au chœur de Tourinnes-la-Grosse.

Plus bourguignonne encore que l'abbatiale de Villers est la nef de l'église Notre-Dame à Diest, commencée en 1213. Elle est un rappel de Pontigny, toutefois ici encore les colonnes remplacent les piles.

Le rôle de la Bourgogne s'est estompé dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle pour disparaître au début du XIV<sup>e</sup> dans le croisillon méridional de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles. Il s'agit ici d'une influence venue directement de chantiers cathédraux. L'élevation de ce croisillon prouve qu'on y prévoyait, vers 1300, une nef avec triforium à claire-voie surmonté d'un passage intérieur, au niveau des fenêtres hautes. C'est de ce projet que Van der Weyden s'inspira peut-être pour composer l'église qui sert de cadre à son célèbre tableau des „Sept Sacrements”. Il existe un écho du projet de Sainte-Gudule au chœur de l'église Notre-Dame de Hal, entrepris vers 1400.

De Bourgogne encore peut provenir l'idée première du plan que Pierre de Savoie traça, en 1321, pour le chœur de la collégiale Saint-Sulpice à Diest. Ce plan, caractérisé par une carole de trois chapelles séparées par des massifs triangulaires évidés, n'est peut-être autre chose qu'une édition perfectionnée de celui de la collégiale de Saint-Père-sous-Vézelay.

Tandis que la Bourgogne avait trouvé dans les cisterciens des exporteurs fidèles de plusieurs éléments caractéristiques de son architecture, la Champagne répandait au loin les particularités de son art de bâtir grâce à une génération d'architectes grands voyageurs. Les sources d'archives ne livrent guère de renseignements sur l'histoire des églises brabançonnaises antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle. Aussi ne faut-il pas s'étonner de n'y trouver aucune indication concernant de tels maîtres. Mais les monuments eux-mêmes prouvent sinon leur présence dans le duché, tout au moins leur influence pré-



pondérante sur maint chantier important. Les liens religieux et commerciaux qui unissaient, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le Brabant à la Champagne expliquent ces rapports artistiques.

L'influence champenoise la plus ancienne s'observe au chœur de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, commencé en 1226. L'architecte semble y avoir combiné le plan terrier de Notre-Dame de Valenciennes, avec son déambulatoire greffé de trois chapelles séparées par une travée libre, et une élévation apparentée à celle du chœur de Cambrai, inspiré lui-même de Reims. Il adopta ainsi nombre de caractéristiques champenoises, à savoir: la galerie de circulation intérieure devant les fenêtres basses, les doubles colonnes, les socles et tailloirs arrondis, les supports à culots sculptés. Comme à Villers et peut-être sous son influence, les piliers composés, d'usage fréquent dans les grands édifices de Champagne, furent remplacés par des colonnes. C'est également à Villers qu'il semble falloir rechercher l'origine de la grande verrière précédée d'une galerie de circulation qui éclaire le transept méridional.

A la même époque et non loin de la collégiale bruxelloise, on dotait l'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle d'un chœur nouveau. Des liens étroits de parenté unissent ces deux sanctuaires. A Notre-Dame les mêmes particularités s'observent qu'au déambulatoire de Sainte-Gudule. Les supports des voûtes et la sculpture de la corniche y dénotent de plus une influence directe de la Champagne méridionale: la paroisse de la Chapelle était le quartier drapier de la ville de Bruxelles et ses marchands entretenaient des rapports de plus en plus suivis avec le sud de la Champagne où se tenaient des foires importantes. L'identité de la modénature et de la sculpture décorative de ces deux chœurs bruxellois rend encore plus apparents leurs liens de parenté. Certains attribuent les deux monuments au même architecte; on peut y voir en tous cas l'œuvre d'une seule équipe.

C'est par le truchement de ces deux chantiers que le style gothique fut connu dans la région de Bruxelles. Ils sont à l'origine d'un groupe d'édifices dans lequel on peut observer un premier essai d'adaptation du style nouveau aux nécessités brabançonnnes. Le style des deux modèles subit une évolution rapide qui le conduisit vers une plus grande simplicité. La coursière champenoise disparut, mais l'abside semi-décagonale, les larges travées, les proportions trapues, les supports à culots sculptés ou à console, le type de voûte à six branches de l'abside, subsistèrent. Certains de ces éléments ne disparurent dans la région qu'avec le style gothique lui-même. Aucun monument grandiose ne fut créé par ce style, mais bien des églises villageoises dont pratiquement seuls les chœurs furent construits à l'époque. Les plus importantes parmi elles sont encore des églises de type campagnard à grande échelle. On peut suivre l'évolution de ce groupe qui aboutit vers 1330—1350 à l'érection de la collégiale de Vilvorde par Adam Geerijts et des chœurs des abbayes de La Cambre et de Forest, en passant par des monuments tels que les chœurs des églises paroissiales de Laken, Huldenberg, Winxele, Forest ou Saint-Jean-du-Marais à Bruxelles. Dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, cette architecture locale perdit de sa vigueur, elle fut absorbée par le véritable style gothique brabançon à l'élaboration duquel elle ne participa que faiblement.

Chose curieuse, l'architecture des grandes cathédrales gothiques de l'Ile-de-France fut révélée aux maîtres d'œuvres brabançons, non pas directement, mais surtout par l'intermédiaire de la Rhénanie. On ignore les causes de ce détour paradoxal, vu la situation géographique des deux régions. Certes la politique et l'économie brabançonnnes du XIII<sup>e</sup> siècle, principalement axées sur le commerce avec la vallée du Rhin, n'y auront pas été étrangères. Pas plus que les liens religieux qui, par l'intermédiaire des



princes-évêques de Liège, plaçaient une grande partie du Brabant sous l'obédience de l'archevêque de Cologne. Mais il semble téméraire de vouloir justifier cette anomalie par ces seuls facteurs.

Certes il est des exemples d'influence française directe, mais ils sont rares et relativement peu importants. Ainsi, à la cathédrale Saint-Rombaut à Malines, plusieurs indices permettraient de supposer que le chœur projeté vers 1225—1230, lors de la construction du mur oriental du transept, devait imiter l'élévation des chœurs des cathédrales de Bourges et du Mans. Mais ce projet, audacieux pour une simple église collégiale, fut rapidement abandonné et les rares parties construites, modifiées. A Sainte-Gudule, à Bruxelles, le triforium et le clair-étage, élevés pendant le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, présentent aussi des formes d'origine française, mais allourdies et provincialisées; Mgr. Maere y retrouve avec raison une influence indirecte de la cathédrale d'Amiens reçue sans doute par l'intermédiaire des cathédrales de Cambrai ou de Tournai.

Mais la grosse influence française s'exerça par le détour de la Rhénanie. On a reconnu depuis longtemps que la cathédrale de Laon servit de modèle pour la collégiale de Limbourg-sur-Lahn. Limbourg inspira à son tour le chœur de la collégiale de Léau en Brabant. Ce monument, commencé vers 1235 est quasi une copie fidèle de la grande église rhénane. Non seulement le plan, si caractéristique, des deux édifices est identique, à quelque détails près, mais leurs élévations se ressemblent trop que pour provenir de deux adaptations indépendantes du même modèle primitif. On retrouve à Léau, en plus de l'élévation intérieure à quatre étages, la galerie rhénane au sommet des murs de la tribune. Il faut remarquer une fois encore, que les piliers du modèle sont remplacés par des colonnes.

Cologne joua un rôle particulièrement important. Elle était devenue, depuis la mise en œuvre de sa nouvelle cathédrale en 1248, le grand centre d'où l'art français rayonna dans tout l'Empire germanique. C'est de la capitale rhénane que fut importé le monument gothique d'esprit le plus français érigé dans le duché de Brabant au cours du XIII<sup>e</sup> siècle: l'église conventuelle des Dominicains à Louvain. On a cru longtemps que cet édifice, commencé peu après 1256, avait été construit sous l'influence directe de l'architecture parisienne du milieu du siècle, par des dominicains français. Il est admis aujourd'hui que ces frères-prêcheurs venaient de Cologne et plusieurs détails tendent à prouver que leur église conventuelle s'inspire de celle que saint Albert-le-Grand fit construire sur les bords du Rhin, peu après 1250, lorsqu'il était prieur. L'église Notre-Dame-aux-Dominicains ne joua pas dans l'évolution de l'architecture du Brabant le rôle que sa nouveauté et ses qualités multiples pouvait laisser prévoir. Sous son influence, le chœur de Duysbourg, apparenté pour le reste au groupe bruxellois, fut conçu selon des proportions élancées marquées par une construction très légère. Le projet primitif de la nef de Saint-Jacques à Louvain fut modifié en cours de construction de façon à imiter l'élévation de l'église Notre-Dame. On remarque de plus que l'église dominicaine influença le répertoire des formes architecturales dans les édifices en construction dans le voisinage de Louvain pendant le dernier tiers du siècle.

C'est à la cathédrale de Cologne, que le maître inconnu de Saint-Rombaut à Malines semble avoir emprunté le plan développé du chevet avec déambulatoire et sept chapelles rayonnantes. Cologne doit son plan à Amiens, mais elle s'en distingue par de curieuses anomalies dans la structure du tracé. Or celles-ci se retrouvent à Malines et furent transmises par son intermédiaire à la plupart des grandes collégiales brabançonnaises qui ont adopté le même type de chevet.



L'école gothique régionale de l'Escaut exerça également son attrait sur les architectes du duché. Son style très particulier se répandit au loin grâce au calcaire noir de Tournai qui était manufacturé selon le répertoire des formes locales, puis exporté par voie d'eau. Le Brabant accueillit largement cette pierre pendant les second et troisième quarts du XIIIe siècle. On le destinait surtout aux parties vives des monuments: les supports et les arcs. Les maîtres d'œuvre brabançons semblent avoir témoigné, dans leurs premières créations gothiques, d'une méfiance injustifiée dans la résistance de la pierre indigène, le grès lédien, aux charges énormes que la technique gothique n'hésitait pas à concentrer en quelques points. C'est pour cette raison sans doute qu'ils firent venir de loin un matériau qui avait déjà fait ses preuves. Le calcaire tournaisien était importé jusqu'au cœur du duché par l'Escaut, le Rupel, la Dyle et la Senne, et c'est surtout dans les villes et villages riverains de ces voies d'eau qu'on le rencontre. L'influence du style gothique scaldisien sur les tailleurs de pierre du Brabant se limita généralement à la contrefaçon de quelques formes décoratives comme les chapiteaux à crochets massifs et simples ainsi que certaines moulures. On connaît des exemples où l'imitation fut poussée plus loin. C'est ainsi qu'on observe des fenêtres jumelées, d'inspiration scaldisienne, à la chapelle du Saint-Esprit à Malines. L'architecture civile de cette école contribua, pour une certaine part, à la création de quelques particularités d'un des groupes de monuments les plus définis du XIIIe siècle dans le duché, celui du Brabant occidental ou de la vallée de la Dendre. Le domaine de l'école scaldisienne traversait d'ailleurs en un point la frontière occidentale du duché. Anvers, située près de l'embouchure du fleuve qui forme l'épine dorsale de ce domaine, en était, alors, un des postes avancés. Le monument principal de la ville, la collégiale Saint-Jean, devenue depuis 1559 cathédrale Notre-Dame, fut enrichie, dès avant 1270, d'un nouveau chœur dont l'aspect est connu par un sceau. Son chevet flanqué de deux tourelles avait un aspect typiquement scaldisien.

La mise en œuvre du chœur de la cathédrale de Tournai par Walter de Marvis, en 1243, arrêta brusquement l'évolution de cette école locale. On sait que sous l'influence de ce nouveau chantier, l'architecture de la vallée de l'Escaut fut ramenée rapidement dans la voie classique des grandes cathédrales françaises. L'art de bâtir y connut un renouveau de vigueur qui dura jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Par après, les formes, vidées de leur substance, se sont figées et ont perduré, immuables, jusqu'au XVe siècle. Ce changement d'orientation a eu un retentissement en Brabant; la nef de l'église de pèlerinage de Lombeek-Notre-Dame en témoigne. Elle est proche parente de l'église Notre-Dame de Courtrai, une des meilleures créations de la seconde école gothique de l'Escaut. La nef de la cathédrale de Malines, commencée vers 1260, en est un autre exemple; mais ici, les piliers durent céder une fois de plus la place aux colonnes.

A côté de ces diverses influences toutes normales parce que provenant d'écoles puissantes ou limitrophes, il convient, pour avoir un tableau complet, où toutes les nuances apparaissent, de dire un mot de divers apports accidentels, généralement restés sans lendemain.

C'est ainsi que les dominicains, désirant avant tout de vastes églises désencombrées, ont construit à Anvers, vers 1240, puis à Gand vingt ans plus tard, des édifices dans lesquels une formule proprement languedocienne fut adoptée. Les rares vues extérieures de l'église conventuelle d'Anvers qui sont conservées, toutes rudimentaires qu'elles sont, montrent qu'il s'agissait d'une vaste salle surmontée d'un berceau de bois, bordée par deux collatéraux étroits ou par des chapelles couvertes par de petites voûtes transversales. Il est possible que les voûtes en berceau percées de lunettes qui re-



couvrent les bas côtés de certaines églises du XVe et XVIe siècle de la Campine anversoise trouvent leur origine dans le mode de couverture de cette église conventuelle.

De Westphalie parvinrent, à deux reprises, des conceptions qui lui sont propres. Les chanoines prémontrés de Postel ont reconstruit vers 1250 leur église selon une formule westphalo-rhénane: travées mixtes, alternance des supports, voûtes domicales à liernes et clef pendante, ornementation architecturale abondante des murs goutterots. Ce monument ressemble étonnamment à la cathédrale d'Osnabrück. Cependant certains de ses détails révèlent des formes propres à la région de Bonn-Andernach, d'où est d'ailleurs originaire le tuffeau de l'Éiffel qui fut utilisé pour l'abbatiale campinoise. Située dans cette région isolée privée de toute agglomération importante, dépourvue de pierre naturelle, l'église de Postel ne servit pas de modèle. Le second exemple d'influence westphalienne date des années 1300—1310. Il s'agit de l'église Sainte-Genève d'Oplinter, lieu de pèlerinage important. Son vaisseau à trois nefs d'égale hauteur est identique en plan, élévation, proportions, et même par certains détails à ceux de monuments contemporains de la Westphalie occidentale. Elle est l'œuvre d'un architecte connu depuis peu: Francon de Linter ou d'Oplinter. La composition et les détails de ce monument indiquent qu'il a fréquenté les chantiers de Westphalie ainsi que ceux du pays de Liège. On doit probablement au même architecte d'autres édifices d'un style moins tranché et plus international. Ce sont le chœur des églises de Sainte-Catherine au Béguinage de Diest et de Saint-Germain à Tirlemont. Peut-être fut-il également l'auteur des chapelles greffées au début du XIVe siècle sur le bas côté nord de l'abbatiale de Villers-en-Brabant.

Tous ces chantiers dans lesquels on pratiquait avec plus ou moins d'habileté la technique nouvelle, constituèrent, dans le duché, des centres d'où rayonnait l'art gothique. On peut s'imaginer l'étonnement que durent provoquer dans les milieux du métier, fidèles à une tradition archaïsante, la construction d'édifices gothiques aussi parfaits que l'abbatiale de Villers ou l'église des dominicains à Louvain. Sous l'influence de ces chantiers l'architecture du duché s'engagea dans une voie nouvelle. Mais, malgré le nombre de monuments gothiques construits en Brabant, l'adoption du style ne progressa que petit à petit. Cette évolution dura près d'un siècle. Si, dans les villes, on se montra accueillant pour les principes révolutionnaires et les formes nouvelles, il est évident que dans les campagnes la tradition constitua un frein à tout changement. L'école romane de la Meuse avait pris d'ailleurs depuis le milieu du XIIe siècle un nouvel élan à la suite de l'emprise de plus en plus forte qu'avait sur elle la brillante école de Rhénanie. On tendait depuis lors, tant dans la vallée mosane que sur les bords du Rhin, vers une composition de masses plus fouillée, une liberté plus grande dans le tracé des formes et une décoration plus abondante qu'auparavant. En Brabant, cette tendance nouvelle s'observe très tôt, vers 1150, dans des édifices comme l'avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles et le chœur de Kumptich. L'influence de l'architecture romane rhénane, enrichie dès 1200 environ d'emprunts faits à la technique gothique, continua à s'exercer en s'accroissant même jusqu'au milieu du XIIIe siècle. On en vint à créer sur les bords de la Meuse un édifice dont la fantaisie baroque dépasse de loin ce que l'on peut voir en Rhénanie: l'abbatiale de Ruremonde. En Brabant, l'influence de l'école romane du Rhin se constate entre autres à l'avant-corps de Saint-Germain de Tirlemont construit pendant le premier tiers du XIIIe siècle. La masse de l'avant-corps est celle d'un westbau mosan de la seconde moitié du XIIe siècle, mais elle a été ornée par des galeries, des tourelles saillantes et un décor abondant. Le chœur et le transept de l'église de Herent, de l'époque de transition, ont également de fortes atta-



ches avec la Rhénanie. Il en est de même pour les clochers de Saint-Jacques à Louvain, de Baardegem et de Berlaar; on y relève la présence d'une grande rose en façade, de baies ornées, de bandes lombardes et de frises d'arcatures. Mais peu à peu l'emploi d'éléments gothiques dans des monuments qui par ailleurs sont d'une conception purement romane se généralisa davantage: les piliers devinrent colonnes, les arcs furent brisés, les plafonds s'incurvèrent en un berceau lambrissé. Les plans terriers restèrent fidèles cependant à leurs formes antérieures et les lignes générales de l'élévation, les proportions de l'espace intérieur et de la masse créée au dehors demeurèrent ce qu'elles étaient auparavant. Après cette métamorphose, l'église de village compte toujours une ou trois nefs, un clocher central ou occidental, et un chœur généralement rectangulaire et moins élevé que le vaisseau dont un transept avec chapelles ou sans le sépare. L'élévation comprend une rangée d'arcades portées par des colonnes surmontées de petites fenêtres. Un plafond plat ou plus souvent un berceau lambrissé forme la couverture. La voûte d'ogives a remplacé la voûte d'arêtes au rez-de-chaussée des clochers. Les régions qui connaissaient autrefois la tour centrale ou le clocher de façade fermé continuent à s'en tenir à la solution locale. Nombreux sont les monuments qui témoignent de cette évolution. L'église de La Hulpe (1210—1240) est une des plus anciennes dans la série: elle a de grosses piles rondes et des arcs brisés. A Corroy-le-Château, à Molembeek, à Vlesembeek, à Grimde et ailleurs, les piliers restent carrés mais les arcs ont une brisure. Les clochers de Nossegem, de Kerkom, de Heffen, de Nederokkerzeel et d'autres sont romans, mais les arcs de leurs ouïes revêtent la forme nouvelle. On observe la voûte d'ogive dans les clochers de Grimde, de Binkom, de Hautem-Sainte-Marguerite, de Tourinne-la-Grosse, à l'avant-corps de Saint-Germain à Tirlemont et ailleurs.

Mais l'absorption du style gothique et son évolution ultérieure ne furent pas pareilles dans tout le duché. Aussi des groupes locaux se sont-ils constitués peu à peu, tantôt sous l'influence occasionnelle d'un monument voisin, tantôt sous l'action d'une grande carrière, tantôt à la suite de la politique de construction d'une abbaye importante. On connaît déjà un cas de formation de style local: celui de la région bruxelloise, né sous l'influence conjointe des chantiers de Sainte-Gudule et de Notre-Dame-de-la-Chapelle à Bruxelles, et qui s'est développé pendant les deux quarts médians du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un exemple plus typique encore est celui des églises bâties pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle dans la vallée de la Dendre. Cette région qui comprend la partie occidentale du duché et une partie de l'ancienne Flandre impériale est exceptionnellement pauvre en monuments romans. Mais, à partir de 1250 environ, on y fut pris d'une véritable fièvre de construction. La plupart des églises de cette contrée dépendaient des abbayes de Ninove et d'Affligem. Les documents écrits ne nous renseignent pas sur la part directe prise par ces abbayes dans l'élaboration des projets d'églises à construire. Les monuments eux-mêmes permettent cependant de se faire une idée de leur influence, spécialement de celle d'Affligem. A peu près tous les matériaux employés pour la construction des édifices de ce groupe proviennent des carrières exploitées par les moines bénédictins d'Affligem et qui se trouvaient dans le voisinage immédiat du monastère. De plus, on sait que l'abbaye elle-même était en pleine reconstruction à cette époque et que les édifices bâtis alors étaient marqués du style local. Les églises gothiques de la vallée de la Dendre sont de type basilical, elles ont des proportions assez élancées, leurs nefs comptent toujours trois travées dont l'entrecolonnement varie d'après la longueur désirée. Le chœur est de plan rectangulaire. Le support est uniquement la colonne, le berceau lambrissé est adopté comme mode de couverture. Le



clocher se trouve tantôt à l'est, sur la croisée ou l'avant-chœur, tantôt à l'ouest et, dans ce cas, il est généralement englobé par les bas côtés. Au début du XIVe siècle, l'emploi du clocher de façade supplante celui de la tour centrale qui passe de mode. L'absence presque générale de porte de façade dans ces clochers dénote une influence de la vallée mosane. Notons de plus quelques particularités décoratives comme le chapiteau trapu à crochets et la corniche sur modillons d'un type spécial. Les églises de Baardegem, d'Itterbeek et d'Hekelgem en sont de bons exemples, de plus il en subsiste de nombreux fragments disséminés dans une aire qui comprend presque toute la partie du duché située à l'ouest de Bruxelles. L'origine de ce style régional pose un problème presque insoluble. On ne sait presque rien du fond roman sur lequel le style nouveau est venu se greffer. De plus on est assez mal renseigné sur les monuments construits dans les centres créateurs présumés du style, les abbayes de Ninove et d'Affligem. Les origines des influences étrangères qui contribuèrent à la formation des caractéristiques régionales restent donc obscures. On observe toutefois, dans les édifices les plus anciens (chœurs de Lombeek-Notre-Dame et de Meerbeek, bâtiments claustraux d'Affligem) quelques éléments d'origine scaldisienne, transmis sans doute par l'intermédiaire de monuments comme l'hôtel de ville d'Alost, édifié vers 1230.

Un autre groupe naît d'une des œuvres les plus originales de l'architecture gothique du début du XIVe siècle en Brabant: l'église du béguinage de Louvain commencée en 1305. Ce monument, bien proportionné, est long de dix travées, haut de 25 m. et couvert par un énorme berceau lambrissé qu'une voûte inopportune dérobe à nos yeux aujourd'hui. La nef, bordée par de sveltes colonnes reliées par des arcs aigus, est éclairée par deux rangées de petites fenêtres et par deux grandes verrières qui perforent le chevet et la façade. Cette église est fille de celle du béguinage de Tirlemont, issue elle-même de l'église du béguinage de Liège, dédiée à Saint-Christophe. Elle est le résultat parfait de la lente transformation de l'église romane brabançonne en édifice gothique, par la substitution d'éléments gothiques aux éléments romans. Ce monument donnait au problème de l'église de format moyen une solution simple, logique et traditionnelle, d'une construction peu coûteuse et facile. La formule créée au béguinage de Louvain connut le succès. On l'imita à Louvain même dans la plupart des églises construites pendant la première moitié du XIVe siècle, en ordre principal à Saint-Jacques (premier stade), à Sainte-Gertrude, à Notre-Dame-aux-Dominicains (nef) et à l'ancienne église conventuelle des Récollets. Et au moment où ce type semble abandonné dans sa ville d'origine, il fut adopté dans la vallée voisine du Demer où il connut encore une longue vie et tout une évolution, pendant les XIVe et XVe siècles.

On peut encore distinguer des particularités locales dans d'autres parties du duché. Dans la région de Tirlemont, les œuvres de Francon d'Oplinter semblent avoir eu une certaine répercussion. On y taille pendant longtemps des moulures à sa manière et la plupart des absides y ont le pan central plus large que les autres, ce qu'on observe pour la première fois dans les églises bâties par cet architecte. L'emploi d'un matériau très caractéristique, le quartzite rose d'Overlaar, augmente encore l'aspect régional de cette architecture.

Entre Malines et Anvers se fixa pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, un type de clocher particulier, légèrement saillant sur les bas côtés qui le flanquent et desservi par un escalier tournant épargné dans l'épaisseur du mur de façade (Borsbeek, Oelegem, Walem).

En Campine enfin, certains clochers datant de la fin du XIIIe siècle et construits en brique, ont leur escalier encastré dans une sorte de cage faisant saillie sur un des



murs latéraux (Turnhout, Vieux-Turnhout). Cette solution fut adoptée dans la région et même exportée, jusqu'au moment où l'on entreprit au XVe siècle les tours magnifiques qui s'élèvent encore dans de nombreux villages de l'ancien Brabant septentrional.

A l'aube du XIVe siècle, le style gothique brabançon était encore loin d'être constitué. Pendant le premier tiers de ce siècle, les grandes divergences de style dues à des influences d'origine très diverses vont s'altérer rapidement, non par la suppression totale de celles-ci — on se rappellera l'apport bourguignon dans le transept méridional de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, construit vers 1300, et celui de la Westphalie dans la nef et le chœur de l'église d'Oplinter vers 1310 — mais à cause de l'uniformisation que l'on observe dès le début du XIVe siècle dans le répertoire des formes architecturales en usage en Europe occidentale. L'architecture suit d'ailleurs en cela une tendance affectant tous les arts plastiques. Des maîtres comme Francon d'Oplinter, Pierre de Savoie et Jacques Picart contribuèrent certainement à cette évolution de l'architecture dans le duché.

Quelques unes des caractéristiques composant l'individualité du style gothique brabançon sont cependant fixées. Et parmi elles, il faut citer en premier lieu le type et les proportions des églises. Dans les campagnes, les maîtres d'œuvres sont restés fidèles à l'élévation basilicale des églises romanes et à leurs proportions trapues. L'élévation pseudo-basilicale qui connut tant de succès aux XVe et XVIe siècles, ne fut pas étrangère aux architectes du XIIIe, mais son usage reste exceptionnel. Les églises urbaines, d'une architecture généralement plus progressiste, suivent les lignes et les proportions qui régissent les grandes cathédrales françaises du début du XIIIe siècle. Le rapport entre la hauteur et la largeur y varie de  $2\frac{1}{4}$  à  $2\frac{3}{4}$ . Ces proportions sont acquises dès le début du XIIIe siècle, on les trouve à Villers en 1205, à Sainte-Gudule à Bruxelles en 1226, à Saint-Léonard à Léau vers 1235, et ailleurs. Elles se maintiendront en Brabant jusqu'à la fin de l'époque gothique. D'autres traits ont également fait leur apparition, certains sont même nettement accusés. C'est surtout le cas pour la colonne qui est quasi le seul type de support employé. Elle fut couronnée dès le début du XIVe siècle, d'un chapiteau typiquement brabançon, orné de deux rangées de bouquets feuillagés, attachés à la corbeille par des rubans. Parmi eux, il convient de citer également les rangées de pignons coiffant à raison d'une par travée, les murs des collatéraux du chœur ou de la nef de la plupart des églises brabançonnes urbaines et rurales. On les voit apparaître simultanément vers 1300—1310 à l'église Sainte-Geneviève d'Oplinter et aux chapelles construites en annexe au bas côté nord de l'abbatiale de Villers. On les observe à nouveau, une vingtaine d'années plus tard au chœur de la collégiale d'Aerschot, toutefois, ici, ils se rapprochent davantage de la formule similaire française: ce sont plutôt des gables que des pignons. Ils réapparaissent, vers 1335, dans le bas côté nord de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles et au chœur de la cathédrale Saint-Rombaut à Malines sous la forme de pignons véritables. Le style gothique brabançon les a adopté définitivement depuis lors. On sait déjà que l'on doit à l'abbatiale de Villers les grandes verrières qui éclairent le transept des grandes églises brabançonnes. La riche décoration extérieure des édifices, surtout civils, et notamment les rangées de statues groupées sous des dais est une des caractéristiques les plus frappantes du gothique brabançon. Un des créateurs du style, l'architecte picard Jean d'Osy, l'applique vers 1350, avec une modération toute française, aux portails de l'église Notre-Dame-au-Lac à Tirlemont, tandis que ses disciples lui donnent un rôle décoratif prépondérant, tout en l'ordonnant de façon à accuser la structure des façades. Ce genre de



décor apparaît dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle aux Halles de Louvain, construites par les maîtres locaux Jan Stevens, Art Hore et Goert Raes à partir de 1317.

A part ces divers éléments caractéristiques, on ne peut guère en citer d'autres qui soient arrivés au stade d'une formule brabançonne bien constituée. Le triforium à linteau horizontal garni d'une résille ajourée aux formes parfois touffues, intimement liée au remplage des fenêtres hautes et muni d'une balustrade, le décor géométrique tapisant les hauts murs aux côtés des fenêtres et les écoinçons situés au-dessus des grandes arcades n'apparaissent nulle part encore. Par contre les supports des voûtes prolongeant, sans l'interruption d'un chapiteau, la mouluration des nervures se prépare dès le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle dans la nef de Saint-Rombaut à Malines et un peu plus tard au chœur de la petite église d'Humelgem. Ils existent, et dans une forme et une exécution tout à fait parfaites dans les travées du cloître de l'abbaye de Villers, bâties sous l'abbatiat de Robert de Bloquery, entre 1283 et 1302. Il est intéressant de rapprocher l'exemple de Villers du plus ancien connu en France, celui du chœur de l'abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre, commencé par l'abbé Jean de Joceval en 1277. A Villers cependant, le tracé des moulures et l'exécution de l'appareillage est bien meilleur qu'à Auxerre.

Toutes ces caractéristiques qui, ensemble, donnent aux monuments gothiques brabançons des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles leur aspect particulier, apparaissent, groupées pour la première fois, au chœur de la collégiale Saint-Rombaut à Malines, commencé dès avant l'incendie de cette église en 1342, probablement vers 1335—1340. Ce chœur est un des monuments clefs de l'histoire de l'architecture brabançonne, on sait qu'il constitue le point d'aboutissement de cette étude. Commencé par un architecte dont l'histoire n'a pas conservé le nom, il fut continué et probablement achevé par Jean d'Osy. Celui-ci construisait au même moment, vers 1350 l'église Notre-Dame-au-Lac à Tirlemont, où les caractéristiques brabançonnes se manifestent avec autant de netteté qu'à Malines. C'est surtout à Tirlemont que fut formée la première génération de talentueux architectes brabançons qui, dans leurs œuvres nombreuses et souvent remarquables, exploitèrent à fond les éléments groupés par leurs maîtres à Malines et à Tirlemont. Leurs créations s'imposent par leurs qualités esthétiques et architectoniques. La grâce et la légèreté du style flamboyant s'y allient d'une façon parfaite à la claire logique constructive, aux proportions harmonieuses et à la simplicité des formes des grandes cathédrales françaises de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Grâce aux frères Jacques et Henri de Gobertange, à Sulpice van Vorst, à Mathieu de Layens, à la dynastie des Keldermans, l'école d'architecture gothique brabançonne peut être considérée comme une des plus puissantes, des plus originales et des plus parfaites de son temps.



## LA COLLEGIALE SAINT-JACQUES A LOUVAIN

LES archives de la collégiale Saint-Jacques à Louvain ne contiennent rien de bien précis au sujet des constructions antérieures au milieu du XVe siècle<sup>1</sup>. Un incendie, peu important d'ailleurs, est signalé le 2 janvier 1350<sup>2</sup>. On travaille à la nef centrale de 1465 à 1535 environ, date à laquelle on achève de la voûter<sup>3</sup>. En 1467, la fabrique d'église fait appel à Mathieu de Layens, architecte de la ville, pour diriger les travaux du transept, qu'un clocheton viendra couronner en 1485<sup>4</sup>.

La collégiale comprend actuellement une tour en style de transition, une nef gothique construite pendant les XIVe et XVe siècles, deux collatéraux du XIVe siècle qui se prolongent sur les flancs du clocher, un transept saillant datant du XVe siècle et un chœur du XVIIIe (fig. 1). Cette notice se borne aux parties construites pendant les XIIIe et XIVe siècles, c'est-à-dire au clocher et à une partie de la nef et de ses bas côtés.

La tour, comme la nef, est construite en grès lédien régulier et bien taillé. Son plan est carré et mesure intérieurement 7,10 m. de côté; les murs ont une épaisseur moyenne de 1,10 m. Le rez-de-chaussée communique avec la nef par une grande arcade en tiers-point, tandis que deux ouvertures en plein cintre la relient à ses collatéraux. Une grande porte existe dans la façade, mais elle est bouchée depuis longtemps. Les collatéraux actuels ne sont pas primitifs, ils appartiennent à la campagne de reconstruction de l'église au XIVe siècle. Les fondations des bas côtés originaux, moins larges que les présents, ont été retrouvées en partie au cours de fouilles qui ont aussi mis à jour les fondations d'une tourelle d'escalier greffée en saillie sur l'angle sud-ouest de la tour. L'existence de cette tourelle était déjà connue grâce à des arrachements sur la paroi méridionale du clocher<sup>5</sup>.

La tour compte trois étages (fig. 2). Le rez-de-chaussée est couvert par une lourde voûte d'ogives dont les nervures reposent sur des colonnettes monolithes en calcaire bleu de Tournai, enterrées aujourd'hui de plus de 1,20 m. Ces supports, fixés aux murs par des anneaux, sont couronnés par des chapiteaux à feuilles nervées et crochets à feuillages stylisés (fig. 3). Les tailloirs ont une mouluration délicate formée

1. R. CAZIER, *L'église Saint-Jacques à Louvain*, mémoire manuscrit déposé à la Bibliothèque de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université de Louvain, est la seule monographie scientifique consacrée au monument; voir aussi R. MAERE, *De Sint-Jacobskerk te Leuven*, dans *Tourisme*, 1929, p. 248-249.

2. E. VAN EVEN, *Louvain dans le Passé et dans le Présent*, Louvain 1895, p. 358.

3. R. CAZIER, *op. cit.*, p. 90.

4. *Ibidem*, p. 91-104.

5. Ces fouilles eurent lieu en 1943, sous la direction de M. le chanoine R. Lemaire, avec l'aide financière du Commissariat Général pour la Reconstruction du Pays.



par deux tores séparés d'un cavet par deux bandes très fines. Les nervures sont épaisses, elles présentent un profil formé par une large bande rehaussée d'un tore en amande (fig. 4). La riche décoration des deux sommiers du côté est, est une caractéristique intéressante de cette voûte. Elle est unique en Brabant à un exemple près: à l'avant-corps de la collégiale Saint-Germain à Tirlemont<sup>1</sup>. Les trois ou quatre assises inférieures sont ornées de crochets et de feuillages évidés et stylisés avec élégance. Au sud, les rinceaux encadrent une tête humaine enveloppée d'un voile dont les extrémités lui sortent de la bouche. Les nervures convergent vers une clef sans décor. Les formerets sont moulurés en quart-de-rond. Les voûtains, légère-

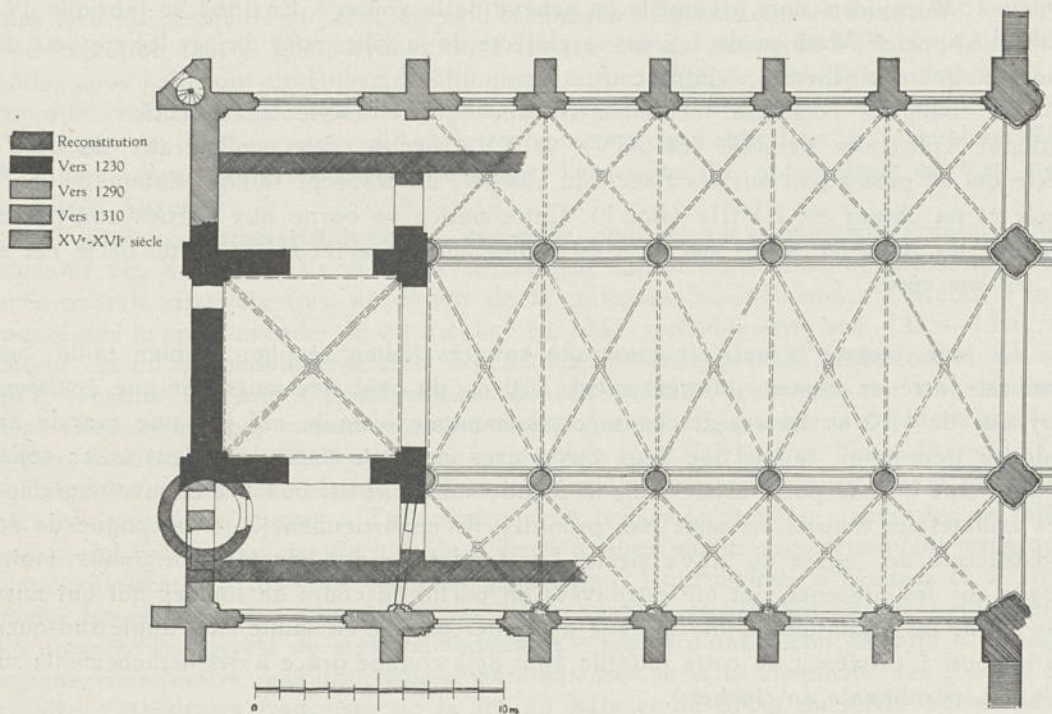


Fig. 1. Louvain, Eglise Saint-Jacques, plan terrier

ment dômicaux, sont construits en grès blanc, mêlé à du grès ferrugineux de couleur brune.

Le rez-de-chaussée était abondamment éclairé autrefois. La lumière y pénétrait par deux fenêtres en plein cintre percées dans l'axe des murs latéraux au-dessus des toitures en appentis des bas côtés; ces baies sont condamnées depuis la reconstruction des nefs latérales au XIVe siècle. Toutefois, la source principale de lumière était une grande rose pratiquée dans la façade, au-dessus de la porte; elle est partiellement murée aujourd'hui. Son embrasure est profilée en deux tores saillants, en retrait l'un sur

1. Voir pp. 139-140



l'autre. Quelques éléments du remplage original ont été retrouvés au cours des sondages récents; il se composait de dalles en feuillure, percées de trois couronnes concentriques d'oculi de diamètres différents placés en quinconce. Chaque ouverture était pourvue d'une battée (fig. 5).

La porte condamnée, percée sous la rosace, est presque aussi large que celle-ci. Son arc surbaissé compte trois voussures toriques, coupées par des anneaux et portées par des colonnettes adossées aux pieds-droits de la porte. Ces colonnettes ont des chapiteaux à crochets feuillagés, des anneaux, et des bases à socle carré. Le tympan maçonné porte sur un linteau arqué, en pierre d'appareil.

Deux arcatures se rejoignant sur une console godronnée ornent la paroi, à droite de la porte. Le même motif, qui se rencontre également à la porte de l'Hôpital de Louvain, existait primitivement à gauche de l'entrée. Ces arcatures constituent le seul ornement de la façade, au rez-de-chaussée, avec les contreforts, larges mais peu saillants, qui en flanquent les angles.

Les bas côtés du clocher ont été reconstruits pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Les collatéraux primitifs étaient couverts par un plafond abrité sous une toiture en appentis. Les corbeaux qui portaient les lambourdes supérieures et inférieures de la charpente subsistent encore dans les murs de la tour. Aux extrémités des parois latérales extérieures vers l'est, se voient les restes de gros pieds-droits surmontés d'arrachements. Ce sont les vestiges de deux arcades qui ouvraient les bas côtés de la tour sur ceux de la nef romane, et contrebutaient la grande arcade du rez-de-chaussée dont la

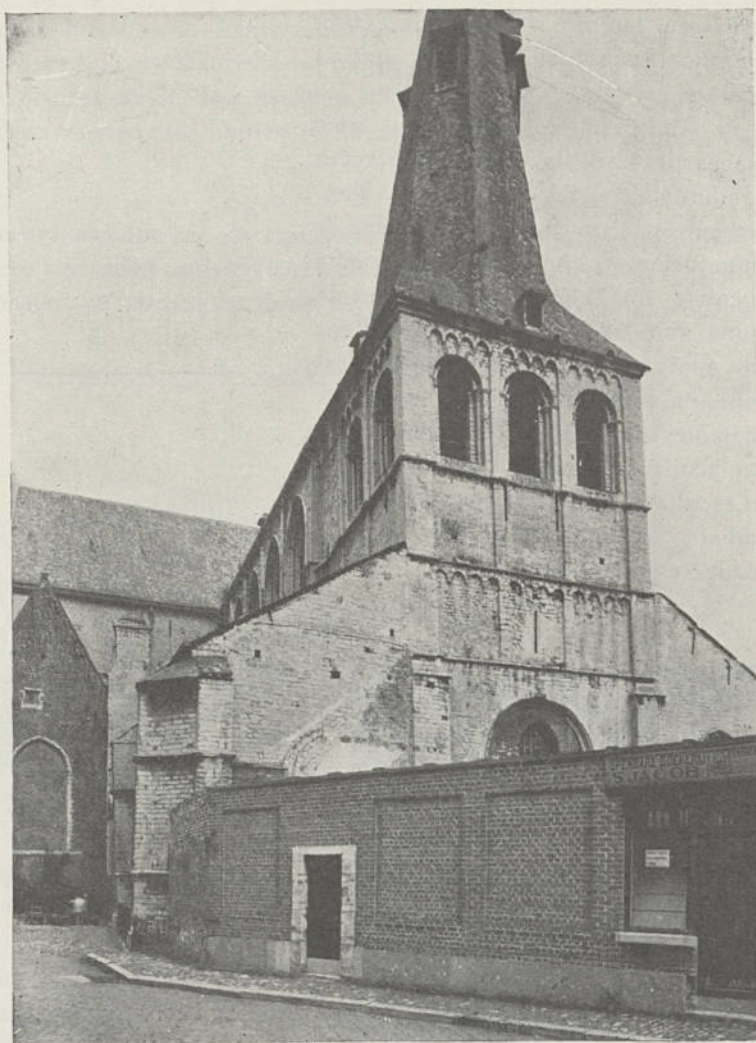


Fig. 2. Louvain, Eglise Saint-Jacques, clocher vu du nord-ouest



poussée latérale est grande, étant donnée la hauteur du mur qui la monte.

Au premier étage, les trois faces libres de la tour sont percées d'une meurtrière, contournée à l'extérieur par un tore aplati. Dans le mur oriental, contre lequel s'appuie l'église, une porte s'ouvrant sur le jubé nous renseigne sur la hauteur du plafond de la nef romane; c'est elle, en effet, qui donnait accès aux combles de celle-ci. Le premier étage seul était desservi par la tourelle d'escalier, les traces d'arrachements, sur la paroi sud de la tour, s'arrêtent à sa hauteur.



Fig. 3. Louvain, Eglise Saint-Jacques, tas-de-charge sous la voûte du clocher

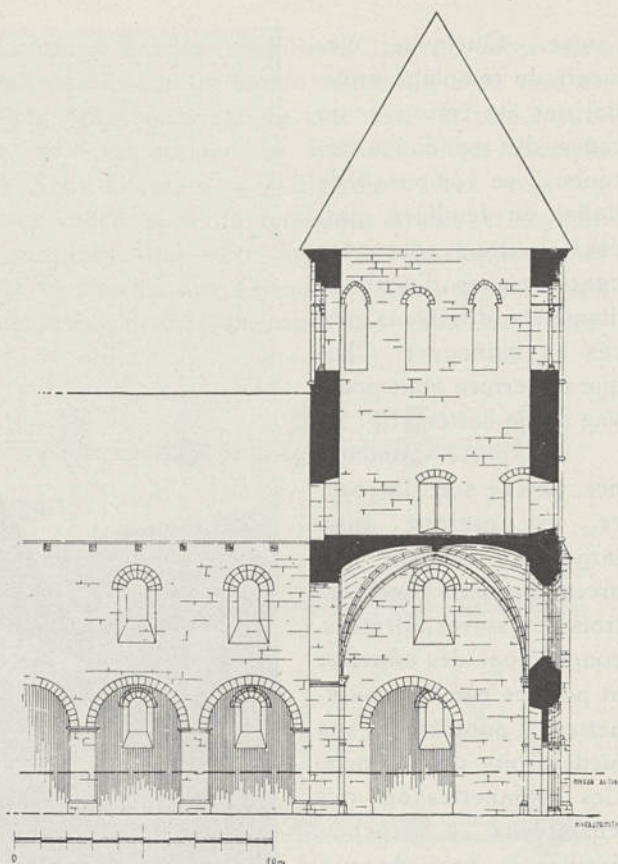


Fig. 2bis. Louvain, Eglise Saint-Jacques, coupe sur la tour et la nef, reconstitution

A l'extérieur, cet étage est coupé horizontalement en deux parties égales par un gros cordon toorique. Ses faces sont divisées en trois panneaux par des bandes lombardes. Celles qui renforcent les angles sont plus larges que les autres et, à l'ouest, elles surgissent des contreforts, qui consolident les angles de la façade. A l'étage inférieur, les bandes sont reliées par des arcatures appareillées, portées sur des consoles ornées de feuilles, de crochets, ou de grappes de fruits (fig. 6). Les bandes lombardes du second étage se prolongent au-delà du cordon qui le délimite, jusqu'au sommet du clocher. Elles donnent naissance sous la corniche à une frise d'arcatures pareilles à celles que nous venons de décrire. Ces bandes encadrent les trois ouïes en plein cintre qui perçaient primitivement le dernier étage de



chaque mur. Ces ouïes ont des pieds-droits à ressauts garnis de colonnettes qui portent un tore logé dans la voussure. Les ouïes de la face orientale et les deux ouvertures adjacentes des murs latéraux ont disparu lors de la construction des parties hautes de la nef actuelle, à la fin du XVe siècle.



Fig. 4.  
Nervure de la  
voûte du  
clocher

Une nef romane ou de transition a précédé le vaisseau actuel. Il n'en est rien resté, aussi en est-on réduit à son sujet à des hypothèses basées sur les rares données, que le monument nous fournit

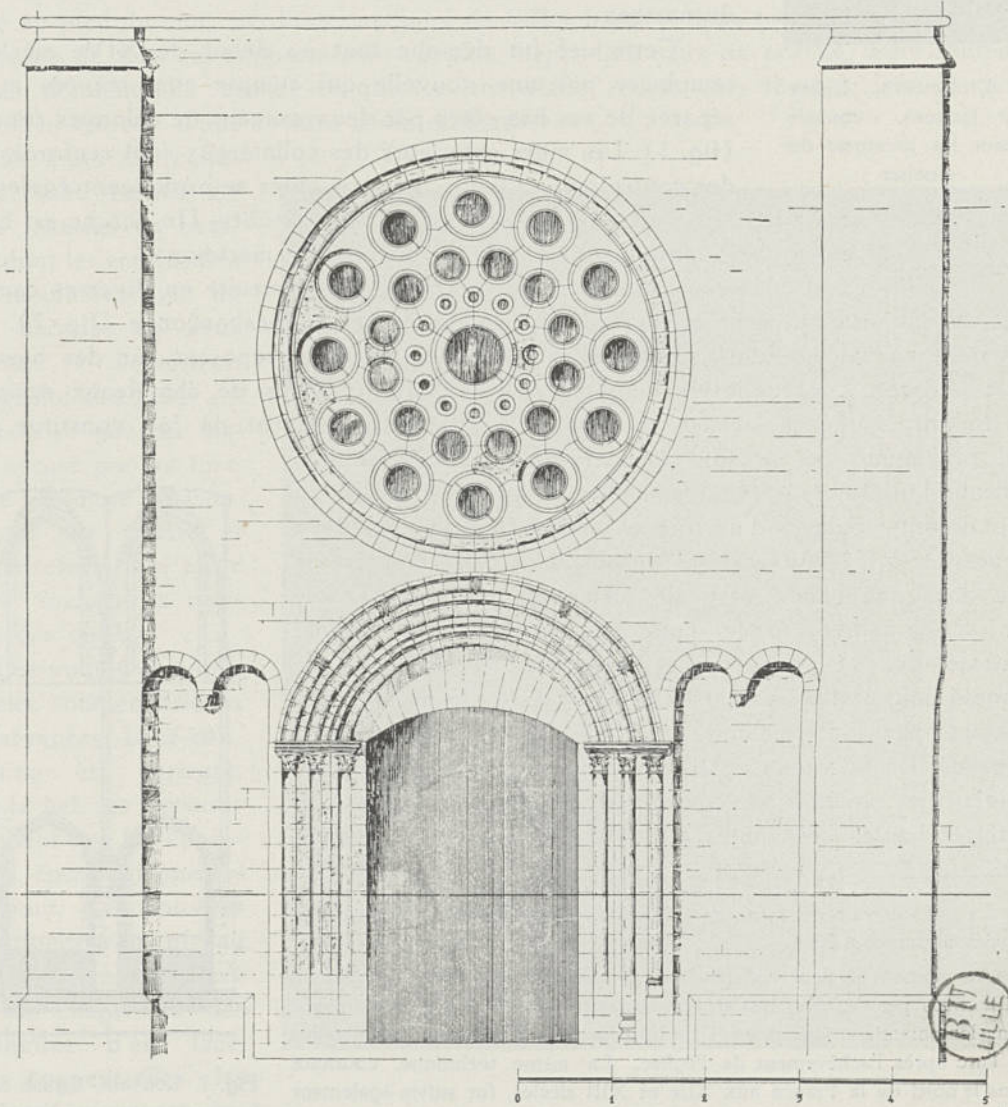


Fig. 5. Louvain, Eglise Saint-Jacques, reconstitution de la face ouest du clocher



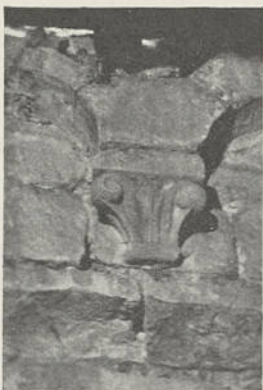


Fig. 6. Louvain, Eglise Saint-Jacques, console portant les arcatures du clocher

encore. La présence de collatéraux sur les flancs de la tour suggère leur existence en bordure de la nef primitive. Celle-ci était couverte par un plafond plat qui règnait à la hauteur du seuil de la porte, reliant l'étage du clocher au jubé. Des vestiges de solin, visibles sur la face orientale de la tour, à l'intérieur de la nef actuelle, fournissent des renseignements précis sur la toiture, dont les versants s'inclinaient à  $45^{\circ}$ . Les bas côtés avaient sans doute une hauteur égale à ceux du clocher, et leur toiture devait prendre appui sous le seuil de fenêtres hautes, pareilles à celles qui percent les murs latéraux du narthex.

Cette nef fut démolie tout au début du XIV<sup>e</sup> siècle et remplacée par une nouvelle qui compte cinq travées et est séparée de ses bas côtés par deux rangées de colonnes rondes<sup>1</sup> (fig. 1). Les murs extérieurs des collatéraux sont renforcés par des contreforts saillants. Les bas côtés se prolongent également sur les flancs de la tour dont les ailes primitives ont été démolies. Un porche est blotti entre les contreforts de l'avant-dernière travée du bas côté méridional.

L'élévation du vaisseau, plusieurs fois remaniée et construite en diverses campagnes, est aujourd'hui celle d'une grande basilique gothique brabançonne (fig. 7). Les colonnes, en calcaire de Tournai, fines mais peu élancées, reposent sur des bases à socle octogonal, partiellement enterré. Elles n'eurent jamais de chapiteaux sculptés. Un tailloir profilé en larmier, soutenu par un léger évasement du fût, constitue leur seul ornement. Les arcades en tiers-point ont un double rouleau; l'inférieur est chanfreiné tandis que les angles du second sont moulurés d'un tore en amande dégagé par deux gorges<sup>2</sup> (fig. 8). Aux assises du sommier, cette moulure se noie dans une bande verticale surmontée par une console semi-octogonale et ornée d'une tête humaine dans la nef centrale (fig. 9), en éperon et décorée de feuillages ou de magots dans les basses nefs. Les consoles de la nef centrale portent, par l'intermédiaire de fines bases à double tore déprimé, les faisceaux de trois colonnettes engagées qui reçoivent les voûtes. Le couronnement des colonnettes, les fenêtres hautes, les voûtes et les arcs-boutants manifestent

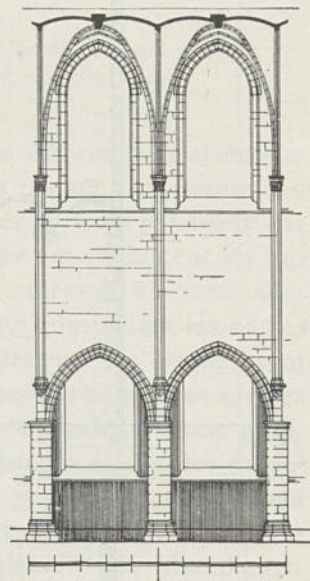


Fig. 7. Louvain, Eglise Saint-Jacques, coupe sur la nef, état actuel

1. La nef centrale est large de 9,20m, les bas-côtés de 5,50m, et les travées mesurent 4,20m.

2. Au moment de leur construction, les arcades du côté nord étaient maintenues par des ancrages en bois encastrés, par une queue d'arronde dans les sommiers. Ces poutres de bois furent sciées au ras de l'intrados de l'arc après l'achèvement de l'église. La même technique, courante dans le nord de la France aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, fut suivie également à la même époque à l'abbatiale de Villers-la-Ville et à N.-D. de Pamele à Audenarde.



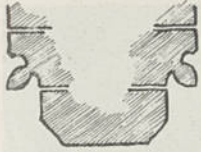


Fig. 8.  
Profil des grandes  
arcades de la  
nef

les caractères de l'architecture gothique tardive. Ils sont de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la nef fut achevée.

Dans les bas côtés, les retombées extérieures des voûtes sont soutenues par cinq colonnettes d'inégale épaisseur, engagées dans les piles qui séparent les fenêtres (fig. 10). La colonnette médiane porte l'arc-doubleau, celles qui la flanquent, les ogives, tandis que les formerets reposent sur les deux dernières qui sont aussi les plus minces. Dans la basse nef septentrionale, les faisceaux de colonnettes retombent, à la hauteur du larmier qui souligne le seuil des fenêtres, sur des consoles ornées d'animaux stylisés. Les colonnettes du bas côté sud s'appuient sur un banc de pierre accolé au pied du mur, par l'intermédiaire de belles bases à deux tores. Aujourd'hui, les chapiteaux de tous ces supports sont ravalés. Cependant ceux du porche, leurs contemporains, donnent une idée de ce que fut leur décor, réduit sans doute à deux rangées de feuilles variées, d'une facture assez réaliste.

Les murs des collatéraux sont percés de larges fenêtres en tiers-point dont les embrasures sont moulurées par un cavet encadré de deux biseaux. À l'extérieur, l'archivolte des baies est circonscrite par un larmier accusé par un tore qui se prolonge horizontalement sur le mur et les contreforts. Un autre larmier souligne la naissance des seuils.

Les voûtes des nefs latérales sont en briques et plafonnées. Leur construction est curieuse. Vers la nef, les nervures retombent sur les consoles en éperon, signalées plus haut. Ces consoles sont situées à un niveau sensiblement plus élevé que les chapiteaux des colonnettes d'en face, aussi coupent-elles les nervures au quart inférieur de leur course.



Fig. 9. Louvain, Eglise Saint-Jacques, console soutenant les supports de la voûte dans la nef centrale



Les doubleaux ont une section plus importante que les ogives et se profilent en deux baguettes très accusées, séparées par des gorges d'un tore à listel. Les deux baguettes manquent aux ogives (fig. 11).

Un étroit berceau brisé en pierre, tendu entre les deux contreforts de l'avant-dernière travée méridionale, recouvre le porche qui s'abrite sous une toiture à pentes raides (fig. 12)<sup>1</sup>. Le gable est orné d'une niche divisée par un remplage à deux formes re dentées, surmontées d'un quadrilobe. Chaque forme contient une figure sculptée devenue méconnaissable. L'arcade extérieure, profondément moulurée par des tores et des cavets, est portée par deux consoles trop détériorées pour être encore identifiables. Le porche encadre une



Fig. 10. Louvain, Eglise Saint-Jacques, vue intérieure du bas côté nord

grande porte en arc brisé contourné par trois voussures toriques, portées par des faisceaux de colonnettes que séparent de larges gorges et qui sont ornées de chapiteaux feuillagés. Le tympan se composait d'un fenestrage ajouré.

La chronologie de l'église Saint-Jacques pose quelques problèmes ardues. Le clocher est évidemment la partie la plus ancienne. Il appartient sans conteste à une campagne antérieure à celles qui virent s'élever la nef actuelle. Outre les différences architecturales, le niveau du sol primitif, à plus d'un mètre en contre-bas de celui du vaisseau, en est à lui seul une preuve. La porte de la tour offre des affinités incontestables

1. Actuellement ce porche est muré.



avec celle de l'hôpital de Louvain (fig. 13 et 14). La disposition générale est la même: une porte cintrée, encadrée par trois rangées de colonnettes, et accostée de deux arcatures portées sur des consoles. La sculpture des deux portes est en outre étonnamment ressemblante; toutefois les moulures se sont ici légèrement affinées. C'est pourquoi il faut croire que le clocher de Saint-Jacques est légèrement postérieur à la porte de l'hôpital, construite dès avant 1222<sup>1</sup>. Trois ans plus tard, en 1225, la tour de l'église Saint-Michel s'écroulait<sup>2</sup>. La représentation que l'on possède de celle qui lui succéda laisse supposer qu'elle fut reconstruite peu après. On ne peut nier sa parenté avec le clocher de Saint-Jacques. De part et d'autre on trouve une large entrée occidentale, surmontée d'une grande baie, ce qui constitue une innovation importante dans l'architecture du Brabant au début du XIIIe siècle. Toutefois, les contreforts angulaires, qui ne s'affirment pas encore à Saint-Jacques, jouent ici le rôle esthétique qui leur revient. La tour de Saint-Michel, construite vers 1230—35, est un chaînon postérieur à celui de Saint-Jacques, dans l'évolution des clochers romans. En conséquence il semble logique de placer la construction de la tour de Saint-Jacques entre celle de la porte de l'hôpital et celle du clocher de Saint-Michel, soit entre 1220—1222 et 1230—35.

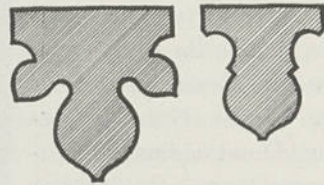


Fig. 11. Profils des arcs doubleaux et des nervures dans les bas côtés

L'histoire de la nef est plus embrouillée. Notons d'abord que les colonnes sont trop légères et trop basses pour leur superstructure. Les palliatifs employés pour permettre la construction des voûtes prouvent qu'elles n'étaient pas destinées à porter tous les éléments dont elles reçoivent la charge aujourd'hui. Leurs tailloirs suffisent pour y placer les sommiers des grandes arcades et les bandes murales qui les flanquent, mais on n'a pu y loger les retombées des voûtes, reprises tant bien que mal par des consoles ajoutées après coup. On peut en conclure que les colonnes furent construites pour une église non voûtée mais recouverte par un plafond ou un berceau de bois comme celles du Béguinage et de Sainte-Gertrude à Louvain<sup>3</sup>. Ce projet originel fut modifié en cours de construction. Les grandes arcades étaient déjà construites, lorsqu'on décida de voûter l'édifice. Pour porter les nervures des voûtes, on incrusta des consoles au sommet des bandes murales dont le rôle original semble avoir été, de soutenir les poutres maîtresses du plafond ou du berceau, prévu primitivement. Dans la haute nef ces consoles furent surmontées de colonnettes construites dans les mêmes assises que les murs goutterots auxquels elles s'accrochent. L'identité des assises des colonnettes et des murs, et l'absence de toutes traces de réfection postérieure, prouvent suffisamment la simultanéité de leur construction.

Les piliers quadrilobés de la croisée, dont les colonnettes angulaires supposent une superstructure voûtée, furent plantés après les changements intervenus dans le projet

1. *Bull. Soc. Hist. de Gand*, 1904, p. 101 et ss.

2. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 372; voir aussi p. 35

3. Voir p. 57 et p. 48



initial. Leurs bases, moins enfouies que celles des colonnes, sont une indication précieuse à ce sujet. Toutefois, la parenté étroite des moulures de ces bases avec celles des colonnes, fait croire que le temps écoulé entre les deux campagnes ne fut pas très long.

La basse œuvre du collatéral nord, jusqu'à l'appui des fenêtres, doit encore appartenir à la première campagne. Il est vrai qu'elle a des contreforts, mais ceci ne prouve pas, dans la région de Louvain, l'intention de voûter. Que l'on se réfère aux contreforts de l'église du Béguinage, ou des premières travées de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains, monuments à peu près contemporains de la nef de Saint-Jacques, et dont aucun ne fut conçu pour recevoir les voûtes dont ils furent dotés par après. En effet, si ce mur avait été construit après la modification du projet primitif, on aurait prévu dès la basse-œuvre les colonnettes destinées à porter les nervures, comme dans le bas côté sud, construit sans doute pendant une campagne légèrement postérieure. Il faut donc attribuer à la seconde campagne de construction de la nef, la partie des murs goutterots comprise entre le sommet des grands arcs et le seuil des fenêtres hautes, la partie supérieure du mur du collatéral nord, le mur du bas côté sud, et peut-être les voûtes qui recouvrent les deux nefs latérales.

Le clair étage de la grande nef, avec ses grandes fenêtres et ses arcs-boutants, date de la fin du XVe et du début du XVIe siècle. L'église inachevée et couverte d'un berceau en bois dont on voit, aujourd'hui encore, dans les hauts murs, les encoches des



Fig. 12. Louvain, Eglise Saint-Jacques, portail sud



poutres, attendit jusqu'en 1465 son achèvement<sup>1</sup>. Mais l'architecte du XVe siècle n'a pas trahi la conception de son prédécesseur immédiat. Celui-ci avait prévu le monument avec tous ses éléments actuels, même les arcs-boutants. On en trouve la preuve dans la terminaison imparfaite des contreforts, restés inachevés là où ces arcs ne furent pas construits.

En conclusion, la chronologie de la nef peut s'établir comme suit: elle fut entamée par les colonnes de la nef et la basse-œuvre du bas côté nord, comme un édifice relativement peu élevé et couvert de plafonds, ou plus probablement de berceaux en bois. En cours de travaux, ou après une courte pause, ce projet fut profondément modifié et l'on en vint à concevoir une église voûtée, plus ample et plus haute, à l'image sans doute de celle que les Dominicains avaient construite dans le voisinage, peu auparavant<sup>2</sup>. Les plans furent transformés en conséquence et les piliers de la croisée, élevés à ce moment, reçurent une forme adaptée à la voûte prévue. Le mur du collatéral nord, commencé en même temps que les colonnes de la nef centrale fut achevé en fonction de la voûte et muni de faisceaux de colonnettes dans sa partie supérieure. Dans la nef basse méridionale qui n'était pas encore commencée avant le changement du projet, les supports de la voûte furent édifiés de fond, en même temps que le mur contre lequel ils s'appuyent.

La reconstruction des ailes romanes de la tour n'était pas prévue dans le plan primitif de la nouvelle nef. Elles coexistèrent peu de temps avec les bas côtés actuels. Les angles primitifs des nefs basses vers l'ouest furent renforcés par des contreforts en équerre, dont il reste des vestiges. Cependant l'identité presque complète des détails architecturaux des collatéraux actuels de la tour, avec ceux des nefs basses fait penser que cette situation fut de courte durée.

On sait déjà que les archives de l'église Saint-Jacques sont avares de dates précises en ce qui concerne les constructions antérieures au XVe siècle. La parenté étroite qui relie différentes parties de la nef à plusieurs monuments datés de Louvain permet cependant de préciser la chronologie. Nombreux sont les détails qui se retrouvent presque pareils dans l'église du Béguinage, mise en chantier en 1305<sup>3</sup>. Notons tout d'abord le plan initial d'une église à larges bas côtés, à colonnes rondes et qui, bien que n'étant pas destinée à recevoir des voûtes, a cependant des contreforts renforçant les murs extérieurs. Les animaux stylisés qui garnissent les consoles de la nef basse septentrionale, sont identiques à ceux qui peuplent les chapiteaux de l'église du Béguinage; ils dénotent une même conception, une même ligne, une même facture, on oserait presque dire une même main (fig. 15). Le porche aussi est fort ressemblant à celui de la même église; la seule différence essentielle est le berceau brisé tendu sous l'auvent, ce qui n'existe pas au Béguinage.

Il faut noter cependant une évolution dans les détails de l'église Saint-Jacques par rapport à celle du Béguinage. Si la sculpture est restée la même, par contre, la modénature a subi quelques changements importants. Les embrasures des grandes

1. R. CAZIER, *op. cit.*, p. 90.

2. Voir pp. 37 et ss.

3. Voir p. 54



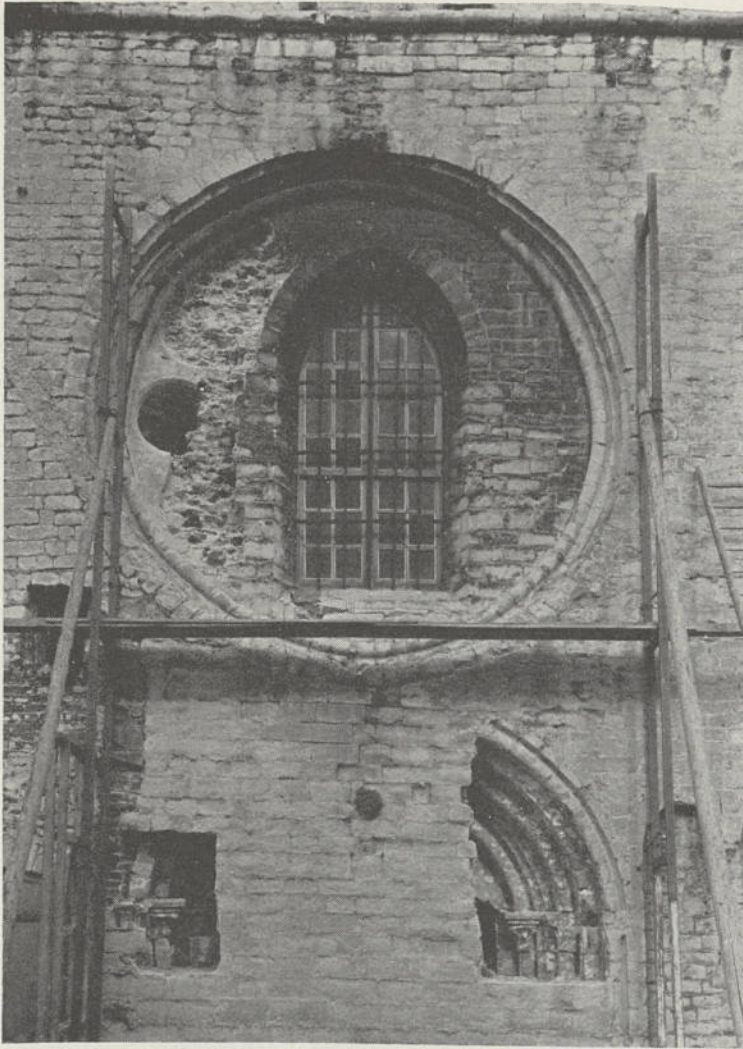


Fig. 13. Louvain, Eglise Saint-Jacques, portail du clocher et restes de la rosace

fenêtres, encadrées de colonnettes au Béguinage, ont à Saint-Jacques un biseau incrusté d'une gorge, profil que l'on remarque aussi au chœur de l'église Sainte-Gertrude à Louvain, construit vers 1310<sup>1</sup>. Les colonnettes du porche, rondes encore au Béguinage, ont ici un listel timide et le tympan plein est remplacé par une résille ajourée.

La seconde campagne de la nef est donc postérieure à la construction de l'église du Béguinage, c'est-à-dire à 1305. Mais d'autre part ses détails les plus évolués, comme par exemple sa modénature, n'ont pas encore subi l'influence du chantier des Halles de Louvain, commencées en 1317<sup>2</sup>. En effet, les moulures des Halles, quoique très semblables à celles de Saint-Jacques, sont pour le plupart déjà plus avancées et donc très

1. Voir p. 53.

2. D'après l'inscription conservée sur la première pierre, encastrée dans le mur vers la rue des Cordes



Fig. 14. Louvain, Hôpital Saint-Pierre, porte donnant sur la rue de Bruxelles



probablement postérieures. D'après ces données il faut situer la seconde campagne de construction de l'église Saint-Jacques entre 1305 et 1317. Ce jugement est confirmé par la parenté des nervures de la voûte qui couvre les bas côtés, avec celles de la nef d'Oplinter construite vers 1300—1310<sup>1</sup>. La première campagne de construction de l'église Saint-Jacques date dès lors d'avant cette date, c'est-à-dire qu'il faut l'attribuer aux toutes premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, ou aux dernières du XIII<sup>e</sup>.

On peut objecter que les documents écrits signalent un incendie du monument en 1350 et qu'il est probable, comme l'affirme Van Even, que la reconstruction de la nef en fut la conséquence. Or si la nef actuelle avait déjà existé à cette époque, on devrait aujourd'hui encore y retrouver les traces de cet événement. L'argument n'est pas de

1. Voir p. 189.



nature à énerver une chronologie basée sur l'évolution des détails architecturaux les plus soumis à un changement rapide, comme les moulures et la sculpture. De plus, on ignore l'étendue de cet incendie dont on ne relève nulle trace sur les murs du clocher, qui est incontestablement antérieur à cette date. Il serait d'ailleurs dangereux de lui donner les proportions d'un grand désastre alors qu'on sait que l'église était de nouveau livrée au culte un an après, en 1352<sup>1</sup>.



Fig. 15. Louvain, Eglise Saint-Jacques, console dans le bas côté nord

2. E. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 385.



## L'ANCIENNE EGLISE SAINT-MICHEL A LOUVAIN

L'ÉGLISE Saint-Michel, qui s'élevait à l'intérieur de l'enceinte primitive de la ville, dans le voisinage immédiat de la porte de Tirlemont, a été démolie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Elle nous est connue grâce à quelques vieux dessins qui se confirment et se complètent l'un l'autre<sup>2</sup>. Le monument comprenait une nef romane<sup>3</sup> et une tour occiden-



Fig. 16. Louvain, Ancienne église Saint-Michel, d'après Van Even

1. E. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 372.

2. Les vues suivantes doivent être retenues: A. WOENSAM, *Civitas Lovaniensis*, gravure sur bois, XVI<sup>e</sup> siècle (Bruxelles, Bibl. Roy., Cabinet des Estampes), VAN DER BAREN, *Lovanium*, planche 79 de J. LIPSE, *Lovanium*, Anvers 1605, *Priorato Theatro del Belgio*, gravure sur cuivre, 1673 (Bruxelles, Bibl. Roy., Cabinet des Estampes), *Vue de l'Église Saint-Michel*, dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Bruxelles Bibl. Roy., Ms. II, 2123, p. 200); *Vue de l'église Saint-Michel*, dans E. VAN EVEN, *op. cit.* p. 372, gravure du XIX<sup>e</sup> siècle, cette vue, dont les détails sont confirmés par les autres, est la meilleure de toutes, sans doute fut-elle copiée d'après un original égaré aujourd'hui.

3. R. LEMAIRE, *Les origines de l'architecture gothique en Brabant*, t. I., Bruxelles 1906, p. 90-91.



tale qui s'écroula en 1225 et fut, semble-t-il, reconstruite peu de temps après<sup>1</sup>. Le clocher comptait trois étages (fig. 16). Le rez-de-chaussée avait une porte occidentale en plein cintre, légèrement désaxée. Celle-ci comprenait au moins trois voussures garnies de tores portés sur des colonnettes et son tympan était décoré d'une croix. A l'étage suivant se voyait une grande fenêtre également cintrée entourée d'un boudin. Le second étage était orné d'une frise d'arcatures. Celui des cloches possédait, semble-t-il, huit ouïes très simples. De vigoureux contreforts, la seule marque visible d'une influence gothique, flanquaient les angles de la construction. Après un léger ressaut, ceux de l'angle sud-ouest s'amortissaient à hauteur des ouïes, par deux fines colonnettes jumelées rejoignant la corniche. Les contreforts septentrionaux, qui contenaient probablement la tourelle d'escalier, s'amortissaient en bâtière. Une flèche en croupe abritait ce monument pittoresque.

---

1. DIVAEUS, *Annales Lovanienses*, Louvain 1757, p. 9; MOLANUS, *Codex Parcensis*, t. I., p. 362: „A° 1225, templum S. Michaelis cecidit in festo beati Gregorii”, cité par A. VAN EVEN, *Louvain Monumental*, Louvain p. 210, n. 3.



# L'ÉGLISE NOTRE-DAME-AUX-DOMINICAINS A LOUVAIN

UN couvent dominicain fut fondé à Louvain en 1228. Les premiers religieux, originaires de Cologne, s'installèrent dans le voisinage du château ducal, situé sur une île formée par la Dyle, dans la partie sud de la cité<sup>1</sup>. La nouvelle fondation, agréée l'année même de son érection par le chapitre général de l'Ordre, reçut l'approbation de l'évêque de Liège en 1233<sup>2</sup>. Pour aider les religieux dans les nombreux travaux qu'ils allaient entreprendre, l'évêque invita les coupables de la rapine commise à Liège en 1231, de participer à l'oeuvre en remettant aux dominicains de Louvain les objets volés dont ils ignoraient la provenance. Le prieur du couvent reçut le droit de lever l'excommunication encourue par les voleurs deux ans auparavant. La chartre qui nous apprend ces faits indique que les religieux allaient construire incessamment une église et un couvent<sup>3</sup>. Cependant il y a lieu de croire qu'ils se contentèrent durant quelque temps de bâtiments provisoires. Vers 1250, le duc Henri III, qui les estimait particulièrement, fit entreprendre la construction d'un nouveau couvent sur l'emplacement de son ancien château, abandonné depuis près de dix ans. Il étendit sa donation aux terres avoisinantes en 1256 et 1258<sup>4</sup>.

C'est bien à l'intervention de Henri III que l'on doit la construction de l'église<sup>5</sup>. Son épitaphe portait l'inscription: *dux Henricus huius nominis tertii huius claustrii fundator ac toti fundi dator*<sup>6</sup>. Une fresque du chœur remontant au XIIIe ou au XIVe siècle, disparue aujourd'hui, représentait d'ailleurs le duc et sa femme comme des

1. E. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 412. Il est certain que les frères vinrent de Cologne et non de Paris comme le croit Van Even, car la maison de Louvain dépendait de la province germanique jusqu'en 1515. Cette précision me fut aimablement communiquée par le R. P. G. Meerseman, O. P., qui prépare en ce moment une étude sur l'histoire des dominicains à Louvain.

2. *Ibidem*, p. 412-414, voir aussi *idem*, *Louvain Monumental*, p. 228.

3. B. DE JONGHE, *Belgium Dominicanum sive historia provinciae germaniae inferioris sacri ordinis FF. Praedicatorum*, Bruxelles 1719, p. 130-131.

4. J. CUVÉLIER, *La formation de la ville de Louvain*, Bruxelles 1935, p. 157. Cette date est confirmée par Molanus qui rapporte que l'église et le couvent ont été construits vers 1256. Cfr. *Joannes Molani Historiae Lovaniensium Libri XIV*, éd. P. F. DE RAM, *Collection des chroniques belges inédites*, t. I., Bruxelles 1861, p. 238, 303.

5. „*Lovanii obiit (Henricus III) et ibi apud patres praedicatorum, in choro ecclesie, quem ipse construxerat honoreifice sepelitur*”. A. THYMO, *Historia Brabantiae diplomatica*, t. II, fol. 63 (Arch. ville de Bruxelles), cité par A. WAUTERS, *Henri III, duc de Brabant*, Bruxelles 1875, p. 5, n. 1.

6. P. F. DE RAM, *Recherches sur les sépultures des ducs de Brabant à Louvain, Mémoires de l'Ac. Roy. de Belgique*, t. XIX, Bruxelles 1845, p. 23.



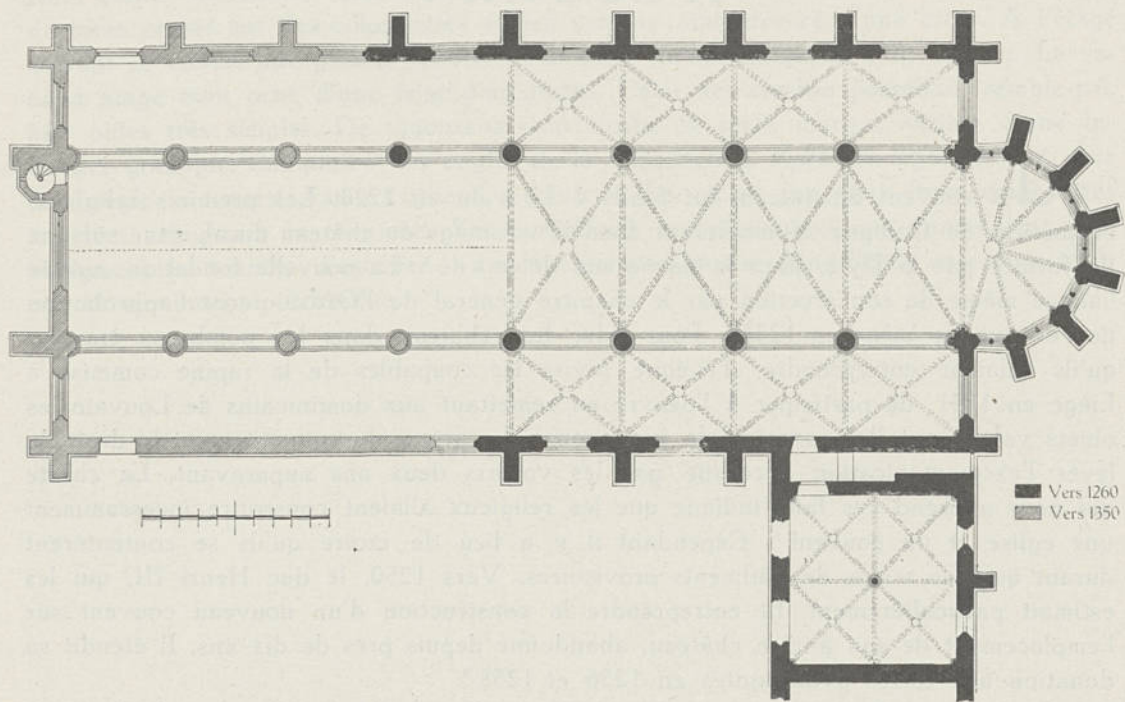


Fig. 17. Louvain, Eglise Notre-Dame, plan terrier

donateurs offrant à la Vierge la maquette de l'église<sup>1</sup>. L'estime de Henri III pour les religieux se manifesta non seulement par le don qu'il leur fit du château de ses ancêtres, par la construction de leur couvent, et par la désignation de leur prieur comme son exécuteur testamentaire, mais aussi par le désir de dormir son dernier sommeil dans le chœur de la nouvelle église. Il y fut inhumé en 1261<sup>2</sup>. L'église fut construite en deux campagnes de construction; la première, commencée vers 1256—1260 et achevée semble-t-il vers 1275—1280, ne comprenait que le chœur et les quatre travées avoisinantes; le reste du monument fut édifié vers 1350. Le couvent et l'église furent transformés, d'après le goût de l'époque en 1762, par Nicolas Corthout à l'initiative du prieur Van de Putte<sup>3</sup>.

Le plan de l'église conventuelle est d'une remarquable simplicité (fig. 17). La nef centrale large de 10 m. et séparée de ses collatéraux par deux rangées de colonnes

1. E. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 228; P. F., DE RAM, *op. cit.*, p. 25.

2. E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et le présent*, p. 413.

3. E. VAN EVEN, *Louvain Monumental*, p. 229.



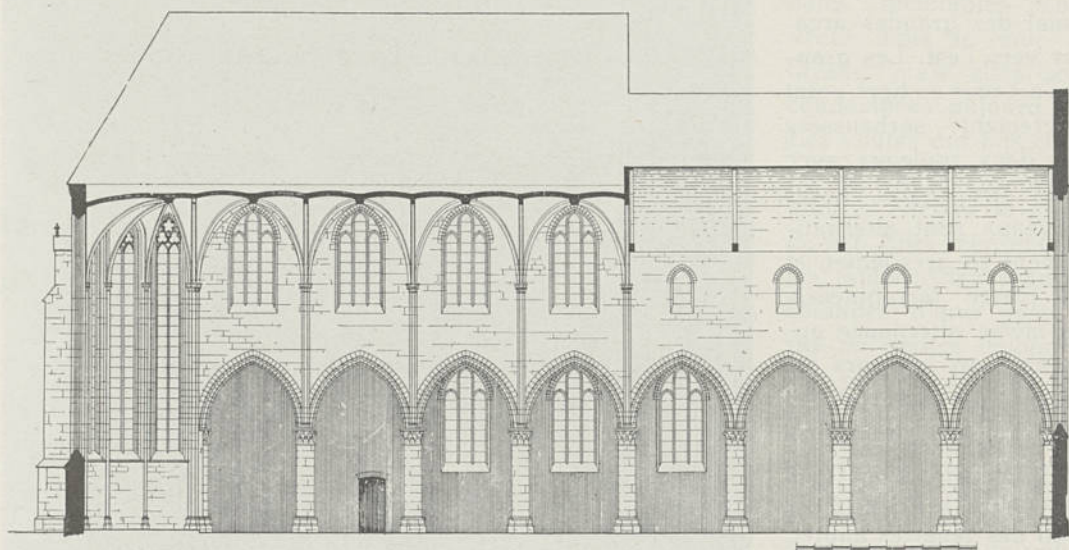


Fig. 18. Louvain, Eglise Notre-Dame, coupe longitudinale, reconstituon

rondes, comprend huit travées, profondes chacune de 6 m. Elle se prolonge par une abside légèrement évasée qui compte sept côtés d'un dodécagone. Les murs des bas côtés sont renforcés par des contreforts saillants, sauf aux quatre premières travées du mur sud contre lesquelles s'adossait le cloître. Une tourelle d'escalier octogonale était accolée à l'un des contreforts de la façade; elle fut démolie en 1798<sup>1</sup>.

L'unité reflétée dans le plan terrier ne se retrouve pas dans l'élévation: le chœur et les quatre travées adjacentes, construits peu après 1250 sont voûtés, tandis que les quatre premières travées, édifiées vers 1350, sont couvertes par des berceaux en bois et présentent une construction moins soignée. Seules les parties du XIII<sup>e</sup> siècle seront étudiées ici.

Les nefs révèlent, outre une connaissance parfaite de la construction gothique, une disposition simple et harmonieuse que l'on perçoit encore à l'heure actuelle, malgré le lourd décor en stuc de 1762 (fig. 18 et 19). Les colonnes de la nef, d'un mètre de diamètre, sont élevées en tambours de pierre de Tournai et reposent sur des socles octogonaux par l'intermédiaire de bases à deux tores déprimés<sup>2</sup>. Leurs chapiteaux, ravalés aujourd'hui, avaient deux rangées de crochets et un tailloir entaillé d'un cavet.

1. E. VAN EVEN, *Louvain Monumental*, p. 229. On en voit encore les arrachements.

2. Ces bases, aujourd'hui enfouies, ont été retrouvées lors de sondages effectués en 1943, avec l'aide du Service des Fouilles de l'Etat. Le pavement actuel repose à 0,40 m environ audessus du niveau primitif.



Un pilastre, renforcé par une colonne engagée, compose le support terminal des grandes arcades vers l'est. Les grandes arcades en tiers-point légèrement surhaussées ont deux rouleaux avec tores aux angles. Leurs claveaux sont alternativement en grès lédien et en pierre ferrugineuse. La même alternance apparaît dans les murs extérieurs du chœur et des nefs basses. Une paroi sans décor sépare le sommet des arcades du seuil des fenêtres hautes. Celles-ci sont grandes et ont une embrasure chanfreinée. Elles sont divisées en trois lancettes par des meneaux étroits aux arêtes entaillées d'un cavet. A l'extérieur, les murs de la nef centrale sont couronnés par une corniche saillante posée sur des encadrements rectangulaires interrompus à chaque travée par des bandes verticales (fig. 20). Les voûtes de

19 m. sous clef, ont des nervures profilées en amande, encadrée par deux moulures en bec d'aigle (fig. 21). Les ogives et les doubleaux reposent sur des faisceaux de trois colonnettes engagées dans le mur goutterot. Des branches feuillagées, sculptées d'après nature, s'enlacent autour des chapiteaux qui terminent les colonnettes, et des bases, ravalées en 1762, donnaient à celles-ci une large assise sur les tailloirs des grandes colonnes (fig. 22). Les clefs sont ornées de beaux feuillages. La poussée des voûtes est contenue par de robustes arcs boutants. Les rempants de ceux-ci étaient ornés d'une crête ajourée de redents terminés par une feuille de lys, dont il reste quelques vestiges du côté nord (fig. 23).

Les nefs latérales sont éclairées par de grandes fenêtres pareilles à celles du clair

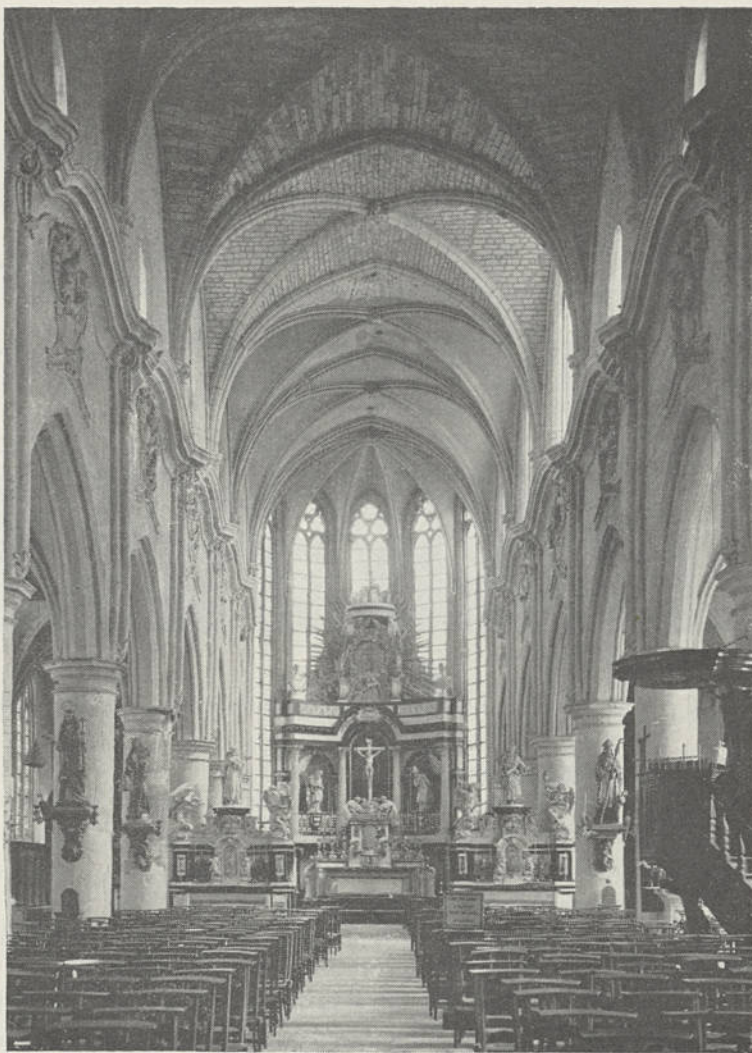


Fig. 19. Louvain, Eglise Notre-Dame, vue intérieure vers l'est



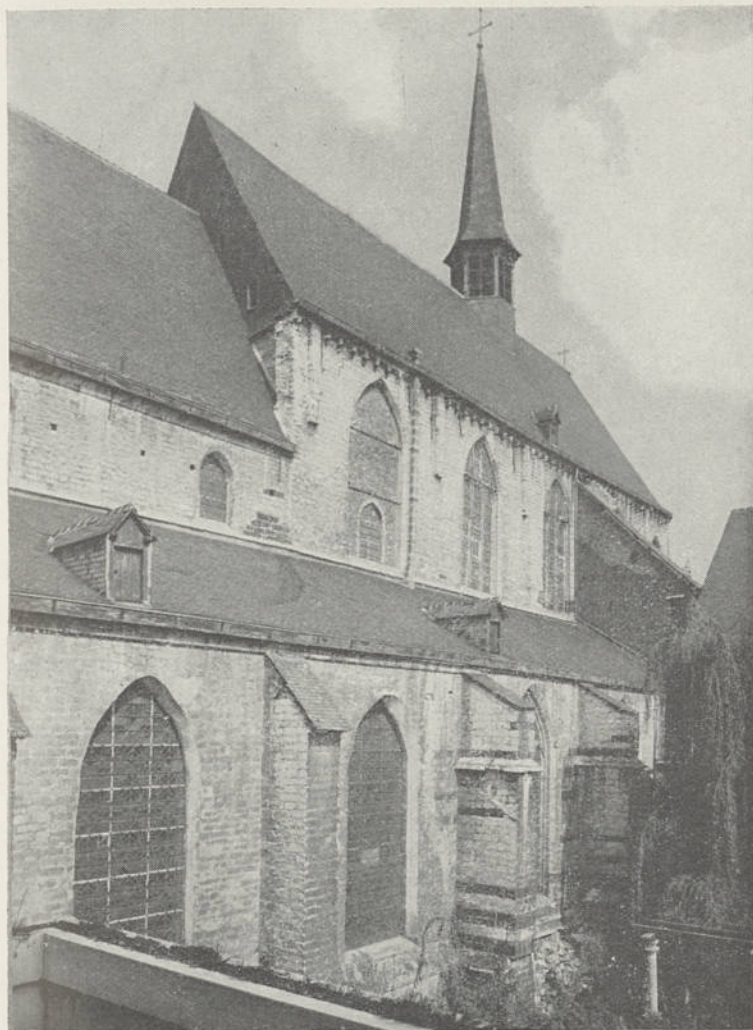


Fig. 20. Louvain, Eglise Notre-Dame, extérieur des nefs, vu du sud

rie des contreforts au niveau de la corniche des collatéraux. Celle-ci est creusée d'un cheneau qui évacue ses eaux à travers les contreforts auxquels s'accrochent des gargouilles. Les gargouilles primitives sont conservées en fort mauvais état; on reconnaît cependant un personnage à la bouche ouverte qui ne manque pas d'élégance et un animal fantastique de facture plus lourde (fig. 24).

Le chœur, aussi élevé que la nef centrale, réalise pleinement l'idéal de l'architecture gothique classique et ne comporte que la voûte, les éléments qui la portent et ceux qui l'équilibrent (fig. 24). Des fenêtres

étage. On en compte une par travée. Des baies semblables s'ouvrent dans le mur de façade, mais elles sont condamnées aujourd'hui. Les voûtes des bas côtés ont des nervures identiques à celles de la grande nef. Elles reposent sur les tailloirs des grandes colonnes d'une part et sur de petites colonnettes, portées par des culots, d'autre part (fig. 25). Les colonnettes ont des chapiteaux grossiers à crochets enroulés. Par contre les clefs de voûte équivalent en finesse celles de la nef centrale et de l'abside. Les contreforts qui renforcent les murs ont, à l'extérieur, un larmier qui se prolonge autour de l'édifice, sous le seuil des fenêtres. Ils se terminent par de solides culées couronnées d'une bâtière et d'un fleuron, qui reçoivent les arcs-boutants de la nef centrale. Un passage existe dans la maçonnerie

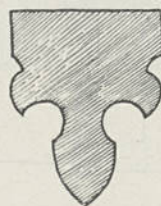


Fig. 21. Profil des nervures



très élancées occupent tout l'espace qui sépare les contreforts. Leur seuil est au même niveau que celui des fenêtres des nefs basses. Leurs remplages, comprennent deux lumières redentées dont le meneau est renforcé à l'intérieur par une fine colonnette à chapiteau avec couronne de feuillages réalistes. Le tympan est orné de deux trilobes surmontés d'une rose à six branches. La voûte a des nervures moulurées comme celles de la nef qui retombent sur de frêles colonnettes couronnées par de

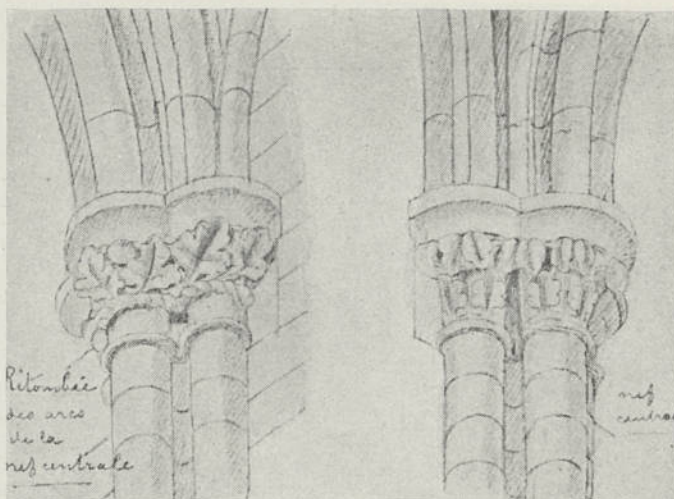


Fig. 22. Louvain, Eglise Notre-Dame, chapiteaux dans la nef centrale

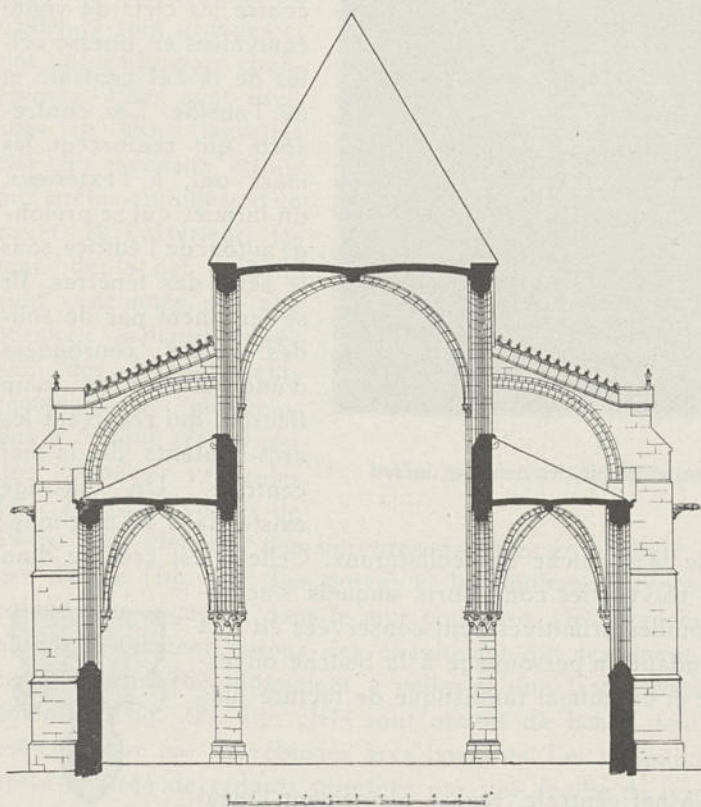


Fig. 23. Louvain, Eglise Notre-Dame, coupe transversale, reconstitution

beaux chapiteaux à feuillages naturels; sa clef est suspendue au-dessus du centre géométrique de l'abside. Le décor de cette clef de voûte offre une magnifique couronne de feuilles de vignes et l'on voit le Christ couronnant la Vierge sur l'un de ses côtés (fig. 26). La qualité de cette sculpture, est assez étonnante pour nos contrées où l'art de tailler la pierre était relativement peu cultivé jusqu'alors. A l'extérieur, les contreforts, très élancés, finissent par deux bâtières posées en escalier; l'une d'elles est couronnée par un fleuron. La corniche de la grande nef se prolonge au sommet des murs du chœur.

La charpente primitive de l'édifice existe encore; ses travées correspondent à celles de la nef (fig. 27). Dans l'axe de chacune d'elles, se dresse une ferme plus solide que les



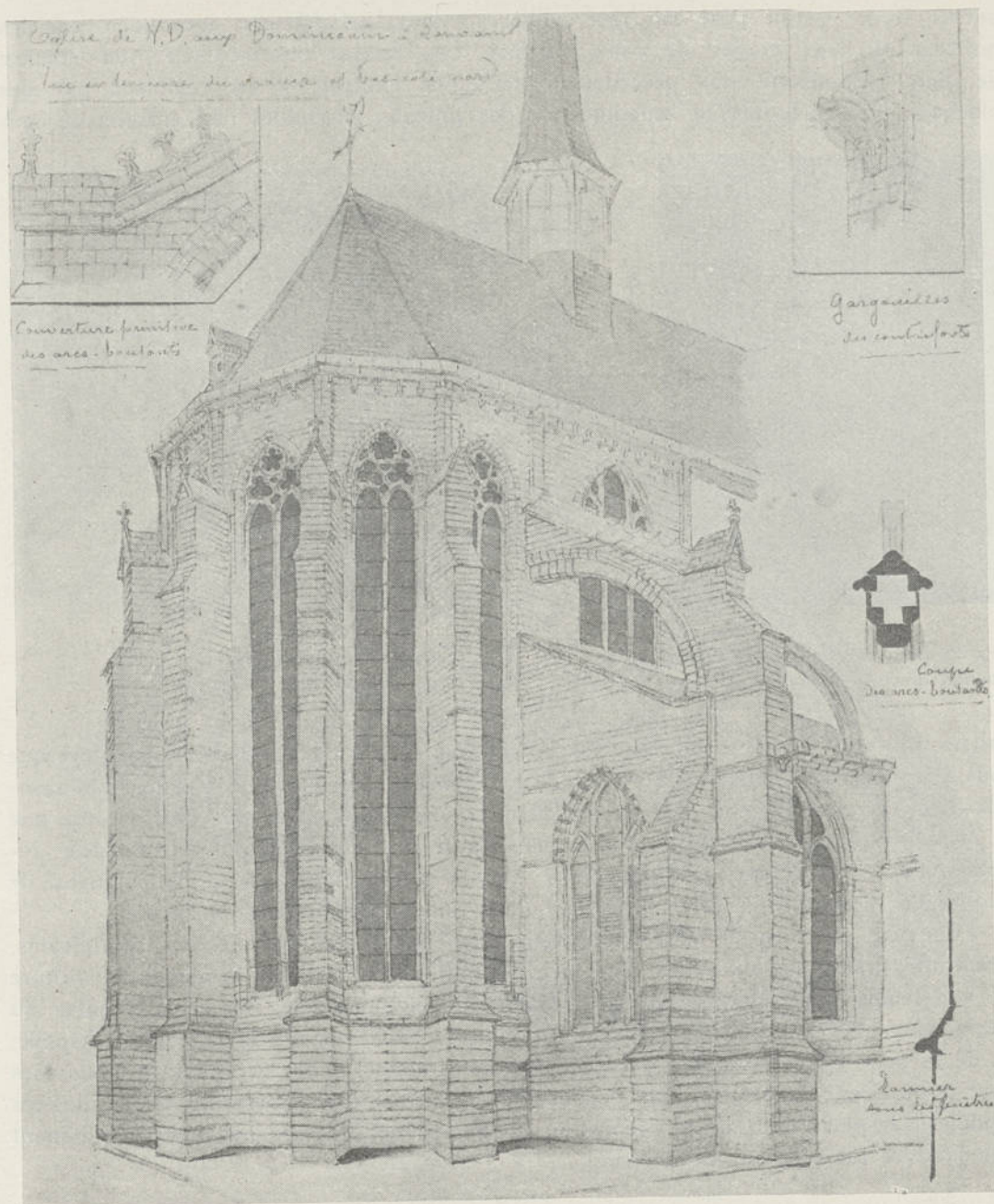


Fig. 24. Louvain, Eglise Notre-Dame, vue extérieure de l'abside



autres, avec entrain posé sur des sablières, deux arbalétriers consolidés par des potelets et deux étages de faux entrains. Les fermes intermédiaires, au nombre de cinq, ressemblent aux précédentes; toutefois, l'entrait y est remplacé par des blochets. Une sous-faitière soutenue par des poteaux assemblés aux entrains et con-

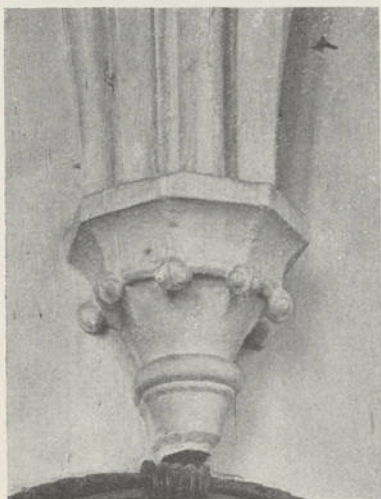


Fig. 25. Louvain, Eglise Notre-Dame.  
Support de voûte dans les nefs basses

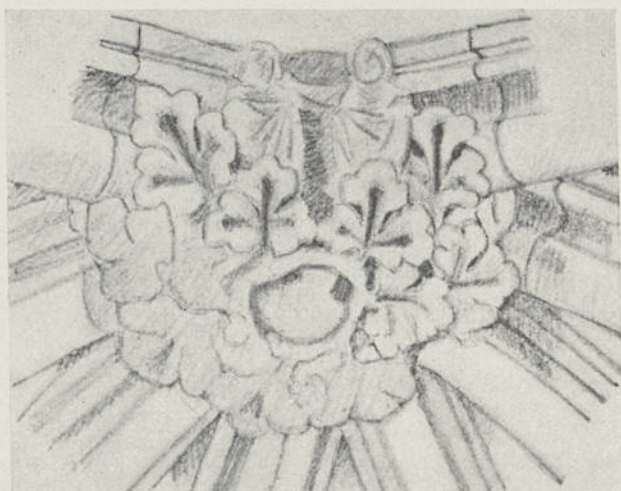


Fig. 26. Louvain, Eglise Notre-Dame,  
Clef de voûte de l'abside

solidés par des aisseliers contrevente la charpente. Parmi les assemblages, presque tous à mi-bois ou à tenon et mortaise, on en remarque quelques-uns en queues d'arondes. Le clocheton qui couronne la deuxième travée est d'une époque plus récente que le reste<sup>1</sup>, mais en remplace un plus ancien. La fresque du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, représentant le duc Henri et la duchesse Aleyde offrant à la Vierge la maquette de l'église, la représente en effet surmontée d'un campanile semblable à l'actuel.

On peut conclure, de cette description, que l'église conventuelle des Dominicains, construite grâce aux libéralités d'un mécène dont la cour reflétait la plus haute culture de son temps, a été inspirée par les réalisations monumentales les plus récentes du siècle. Commencée peu après 1250, à l'époque de l'achèvement de la Sainte-Chapelle, et de la mise en chantier de la cathédrale de Cologne, d'où les religieux bâtisseurs sont originaires, elle reflète, dans son abside, la hardiesse et l'harmonie de ses illustres modèles. De plus l'unité de sa décoration et l'homogénéité de ses maçonneries indiquent que l'œuvre fut achevée rapidement.

1. La construction de la charpente indique le XV<sup>e</sup> siècle.



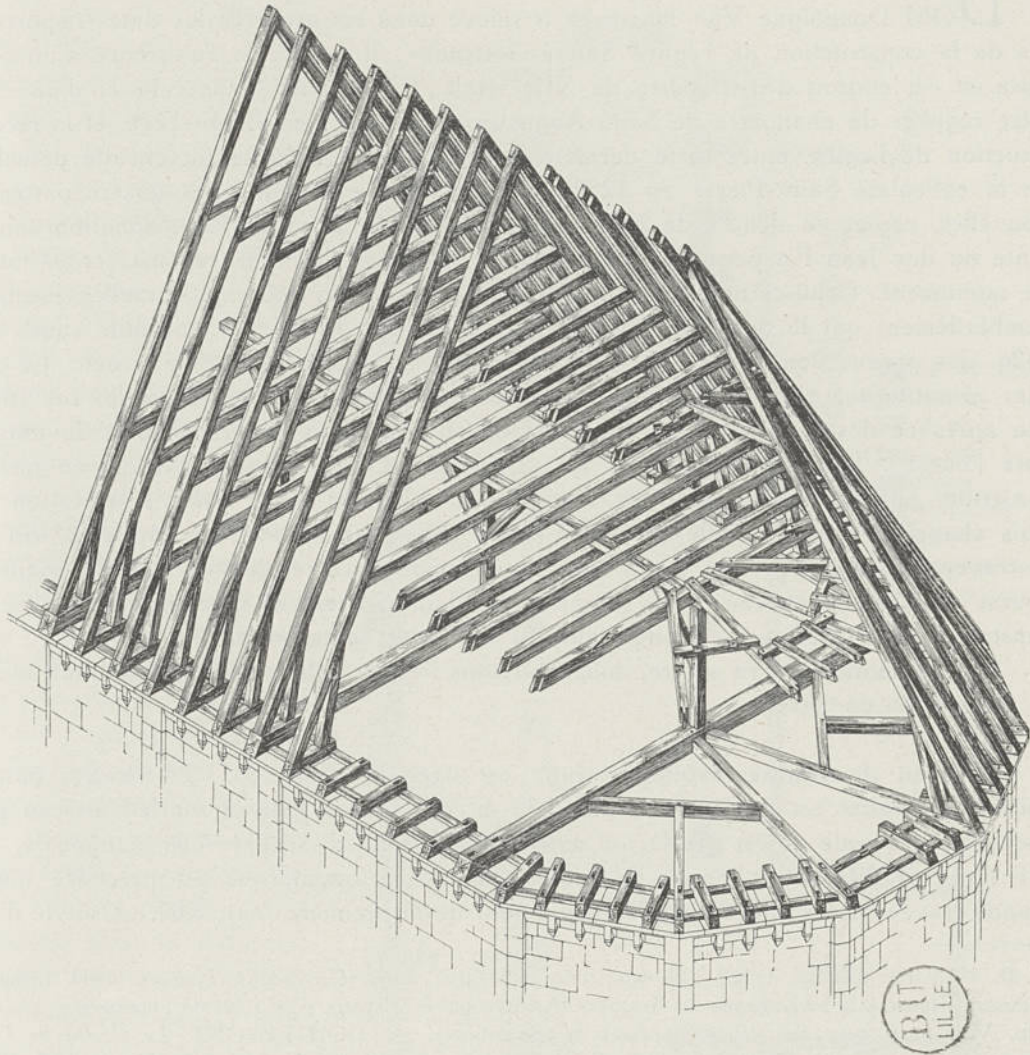


Fig. 27. Louvain, Eglise Notre-Dame, charpente du chœur



## L'ÉGLISE SAINTE-GERTRUDE A LOUVAIN

DOM Dominique Van Humbeek a relevé dans les archives les dates importantes de la construction de l'église Sainte-Gertrude<sup>1</sup>. Il a rappelé l'existence d'un oratoire en cet endroit dès le milieu du XIIe siècle, l'installation dans celui-ci d'un chapitre régulier de chanoines de Saint-Augustin par Henri I en 1204—1206, et la reconstruction de l'église entre cette dernière date et 1228<sup>2</sup>. L'église fut ensuite détachée de la collégiale Saint-Pierre en 1252, et devint le siège d'une des quatre paroisses nouvelles, créées en dehors de la première enceinte de la ville<sup>3</sup>. Une donation importante du duc Jean I a permis de procéder de 1298 à 1310, à la reconstruction totale du monument. Celui-ci nous était parvenu intact dans ses parties essentielles, jusqu'au bombardement qui le détruisit partiellement le 11 mai 1944<sup>4</sup>. Un incendie causa, en 1326, des graves dommages aux colonnes et aux murs méridionaux de la nef<sup>5</sup>. Le clocher primitif, qui occupait la première travée actuelle de la nef centrale, fut édifié peu après ce désastre; toutefois il fut démoli en 1380 pour être reconstruit davantage vers l'ouest<sup>6</sup>. Le nouveau clocher fut couronné en 1453, par une flèche en pierre, construite par l'architecte Jean de Ruysbroeck<sup>7</sup>. Il faut noter aussi l'édification de trois chapelles annexes; celle de Notre-Dame construite en 1471 et située au sud de la travée qui sépare la nef de la tour; la seconde accolée vers la même époque à l'ouest de l'ancien porche; et la chapelle du Saint-Sacrement, attenante au chœur et construite vers 1550 en prolongement du bas côté septentrional<sup>8</sup>.

Dans la notice qui va suivre, nous décrirons l'église telle qu'elle se présentait avant sa destruction en 1944.

Le plan de l'église Sainte-Gertrude est irrégulier (fig. 28). Le clocher bâti à l'ouest de l'église est carré et mesure 8,20 m. de côté, il s'ouvre sur le vaisseau par une grande arcade et est greffé au sud d'une tourelle d'escalier semi-octogonale. La nef, large de 9,80 m. et longue de quatre travées rectangulaires, est précédée d'une grande travée carrée, qui occupe l'emplacement de la première tour. Elle est suivie d'un

1. D. VAN HUMBEEK, O.S.B. *Les deux tours de l'église Sainte-Gertrude à Louvain*, 1944, mémoire manuscrit déposé à la bibliothèque de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université de Louvain. Voir aussi pour les différentes dates de construction: A. DOUTREPONT, *Le cloître de l'ancienne abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 1937, pp.103-133.

2. D. VAN HUMBEEK, *op. cit.*, p. 1-2.

3. *Ibidem*, p. 3.

4. *Ibidem*, p. 4.

5. *Ibidem*, p. 8.

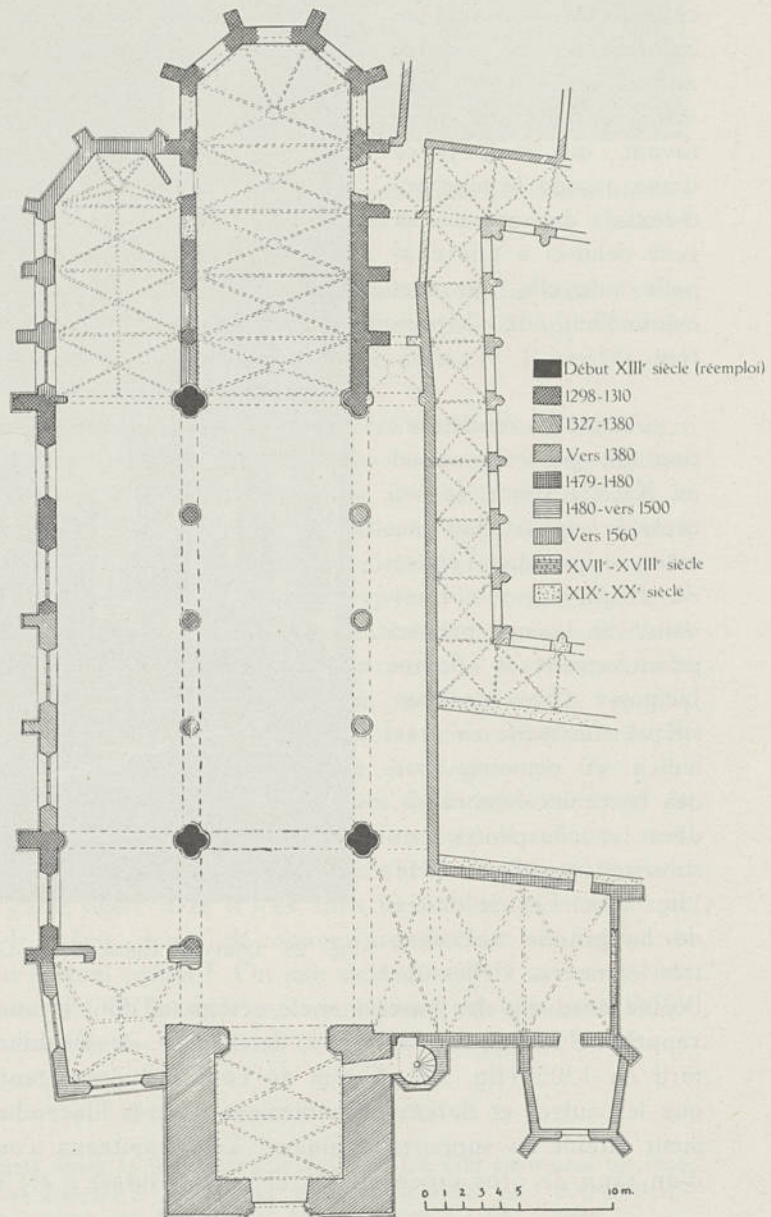
6. *Ibidem*, p. 15 et ss.

7. *Ibidem*, p. 24 et ss.

8. *Ibidem*, p. 9.



long chœur, profond de quatre travées également, et fermé par une abside dont les pans décrivent cinq côtés d'un octogone régulier. Les deux bas côtés de la nef ont une largeur différente; celui au sud mesure 3 m., celui au nord 6,75 m. Cette disposition exceptionnelle a été justifiée parfois par l'existence du cloître au sud du bas côté étroit, cloître qui aurait empêché l'agrandissement de l'édifice de ce côté. Cette explication n'est pas fondée, car on pouvait sans difficulté aucune, lors de la reconstruction totale de l'église en 1298, déplacer davantage vers le nord l'axe de celle-ci, de façon à donner une largeur égale aux deux bas côtés. Il est une autre explication qui semble plus motivée. L'église était tout à la fois conventuelle et paroissiale, et avait donc une double destination. L'ampleur du grand chœur prouve qu'il était réservé aux chanoines qui en outre occupaient peut-être une partie de la nef. Le large bas côté devait dès lors être attribué au service paroissial et il s'ouvrait à cet effet sur un assez grand chœur latéral, probablement fermé par un chevet plat et relié au chœur principal par deux arcades soutenues par une colonne ronde<sup>1</sup>. On pénétrait dans ce collatéral par une entrée particulière en forme de porche, qui



1. La même situation existait dans certaines églises dominicaines; cfr' G. MEERSEMAN, O.P., *L'architecture dominicaine au XIIIe siècle. Législation et pratique dans Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. XVI, 1946, p. 160 et ss.

Fig. 28. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, plan terrier



s'ouvrait dans le mur septentrional et était relié par deux arcades au bas côté et au rez-de-chaussée de la tour primitive. C'est le chœur de ce bas côté, consacré au Saint-Sacrement, qui fut agrandi vers 1550. Environ septante ans auparavant, on avait percé d'une arcade le mur occidental du porche et relié celui-ci à une chapelle nouvelle qui sert aujourd'hui de baptistère.

Avant la construction du plafond actuel au XVIII<sup>e</sup> siècle, la nef centrale appartenait au même type que l'église du Béguinage de Louvain<sup>1</sup> et la nef prévue primitivement à Saint-Jacques<sup>2</sup>. C'est une basilique construite en grès lédien et couverte par des berceaux lambrissés, dont les charpentes ont subsisté jusqu'en 1944 (fig. 29). Les colonnes de la grande nef sont très élancées. Celles de l'épine nord ont des bases à socle octogonal dont la modénature et les griffes d'angles, rappellent les mêmes éléments de l'église du Béguinage, commencée sept ans plus tard en 1305 (fig. 30). Celles du côté sud présentent une modénature plus évoluée que les autres et datent probablement d'après l'incendie de 1326 qui doit avoir gravement atteint les supports originaux. Les chapiteaux s'ornaient, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un rang de gros crochets. Un chapiteau intact a été retrouvé en ouvrant les arcades



Fig. 29. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, intérieur de la nef, vers l'est

—

1. Voir p. 54 et ss.

2. Voir p. 29.



qui séparent les deux chœurs (fig. 31). De grandes arcades, à double rang de claveaux largement chanfreinés, reposent sur les colonnes. Elles portent les murs goutterots construits partiellement en briques et percés à leurs sommets de fenêtres originales de forme rectangulaire avec sommet à trois côtés; chaque baie est divisée en trois lumières redentées (fig. 32). Les murs se terminent par une corniche peu saillante, sur laquelle s'appuie la charpente en forme de berceau brisé dont la construction est identique à celle de l'église du Béguinage<sup>1</sup>, mais est d'une facture moins soignée (fig. 34).

Le bas côté méridional était éclairé autrefois par des fenêtres également rectangulaires divisées en deux lancettes. Le seuil de ces baies s'appuyait sur le solin de la toiture en appentis qui recouvrait l'aile adjacente du cloître. Les baies furent condamnées lors de la surélévation de celui-ci<sup>2</sup>. Il semble que dès le début ce bas côté ait été recouvert par un plafond plat.

On ignore la forme des fenêtres qui éclairaient le bas côté nord. En effet le mur extérieur de celui-ci fut reconstruit partiellement, et toutes ses baies ont été remaniées; ce mur n'avait pas de contreforts sauf à ses extrémités où il fallait contre-buturer la poussée de deux arcades transversales<sup>3</sup>. La première de celles-ci relie le bas côté à l'ancien porche; son tracé est en plein cintre. L'autre sépare le bas côté du chœur latéral et épouse la forme d'un arc-boutant qui reporte sur le mur extérieur et son contrefort, la poussée du grand arc s'ouvrant entre la grande nef et le chœur principal. Cette arcade en quart-de-cercle retombe sur une console sculptée dont la facture rappelle celle de certains culs-de-lampe de l'église du Béguinage. Cette arcade a été partiellement murée lors de la reconstruction du chœur du Saint-Sacrement au XVI<sup>e</sup> siècle. Il subsiste quelques vestiges du demi-berceau qui abritait ce bas côté avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Des traces dans le plafonnage démontrent que le même genre de couverture existait au-dessus du chœur latéral primitif. On sait déjà que deux arcades, condamnées au XVI<sup>e</sup> siècle, mais ouvertes à nouveau sous l'effet du bombardement, reliaient ce dernier au grand chœur.

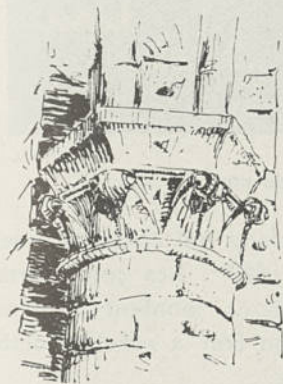


Fig. 31. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, chapiteau du chœur

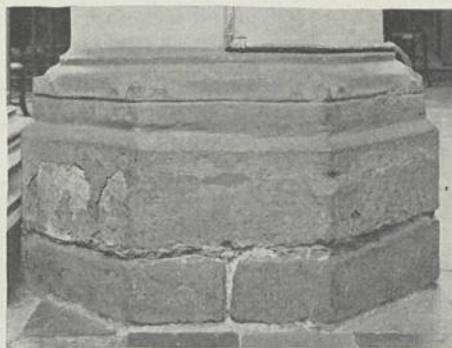


Fig. 30. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, base d'une colonne de la rangée nord, dans la nef

1. Voir p. 57-58

2. Une des baies a été retrouvée intacte après le bombardement en 1944. On voit clairement ces fenêtres rectangulaires sur la vue de l'abbaye dessinée et gravée par VORSTERMANS pour SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles 1659, reproduit dans E. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 398.

3. Les contreforts actuels sont des adjonctions on remarque une franche couture entre leur maçonnerie et celle du mur.



Les murs de celui-ci sont percés de fenêtres élevées, dont l'ébrasement chanfreiné est entaillé d'une gorge (fig. 33). Les archivoltes des baies sont en calcaire de Tournai. Il ne subsiste rien des remplages qui les garnissaient autrefois, et les divisaient, à en juger par les amorces, en deux lumières élancées. Une voûte devait cou-



Fig. 32. Louvain, Eglise Sainte-Geertrude, les nefs, vues du nord

vrir le chœur dès l'origine comme le prouvent les gros contreforts qui renforcent ses murs, mais cette couverture de pierre ne fut exécutée qu'en 1489<sup>1</sup>. Les contreforts, coupés par le larmier qui ceint l'édifice sous le seuil des fenêtres, montent jusqu'au sommet des murs où ils s'arrêtent brusquement. Il semble qu'on leur a prévu à cette hauteur un couronnement qui ne fut sans doute jamais exécuté.

La charpente du chœur rappelait celle de la nef, à cette différence près toutefois, qu'elle n'incorporait pas de voûte en bardeaux.

Au cours de sondages opérés après la destruction de 1944, on retrouva les fondations de la tour qui occupait la travée carrée, existant entre la grande nef et le clocher actuel<sup>2</sup>. Elle mesurait 8,20 m. de côté. Les deux nefs basses se prolongeaient sur ses flancs sur la longueur d'une travée environ. Elle reposait sur des murs pleins

1. D. VAN HUMBEEK, *op. cit.*, p. 9.

2. Voir au sujet de cette tour, *ibidem*, p. 10-23.



dans sa partie dégagée, et des arcades soutenues par des piliers quadrilobés en pierre de Tournai<sup>1</sup> l'ouvraient largement sur la nef et les collatéraux. La travée adjacente du bas côté nord faisait fonction de porche, et une tourelle d'escalier se trouvait logée dans l'angle extérieur de la tour et du bas côté sud. Les fondations et les murs qui en subsistent prouvent que le clocher était construit en briques recouvertes d'un parement extérieur de pierres blanches. L'arcade orientale, aussi élevée que la grande nef, et celle plus basse qui s'ouvrait sur le porche, existent encore. Elles permettent la reconstitution du rez-de-chaussée, probablement couvert par un plafond plat, situé à un niveau plus élevé que celui de la nef centrale. Deux fenêtres l'éclairaient; les arcs de celles-ci ont disparu lorsqu'on arasa la tour au niveau des hauts murs du vaisseau. La



Fig. 33. Profil des embrasures des fenêtres dans le chœur

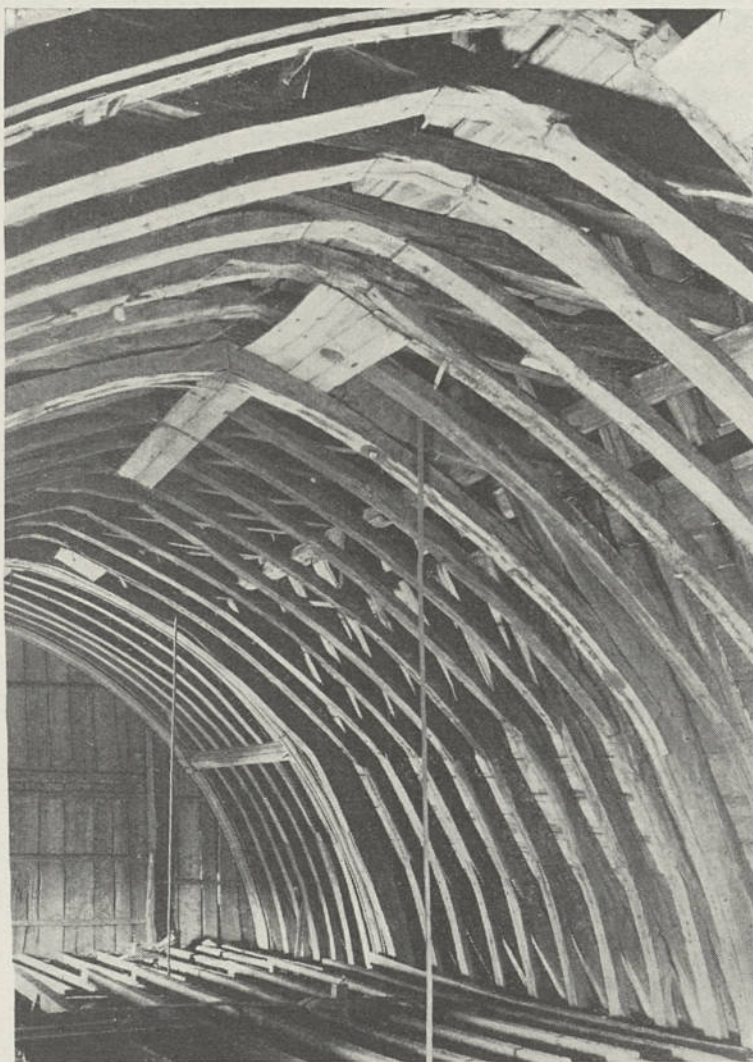


Fig. 34. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, charpente de la nef centrale

1. Ces piliers semblent être un remploi; ils datent peut-être encore de l'église de 1228.



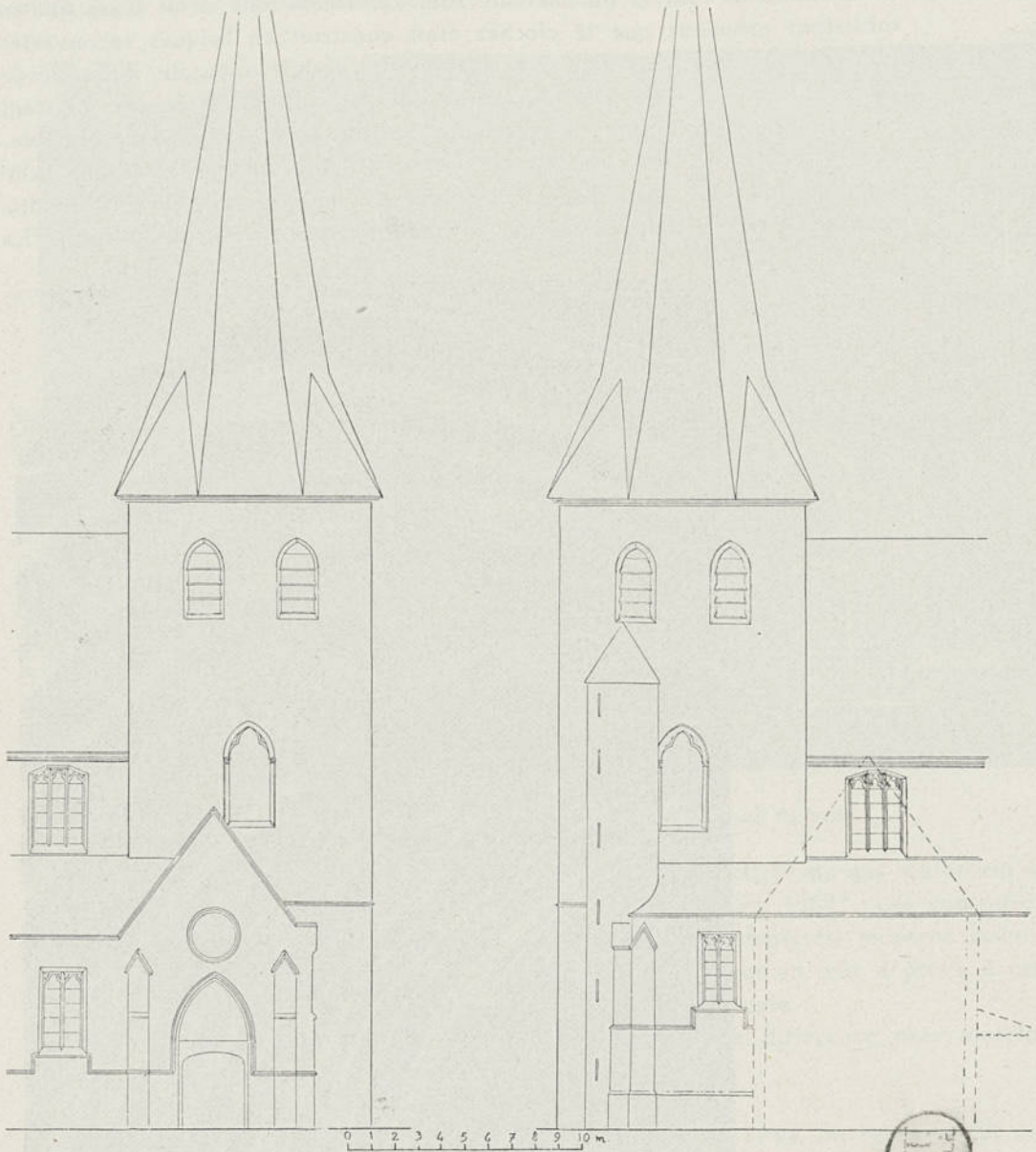


Fig. 35. Louvain, Eglise Sainte-Gertrude, reconstitution du clocher primitif



présence d'un porche, au nord, fait supposer qu'elle n'avait pas d'issue directe sur le dehors. Le nombre et la forme des étages sont inconnus (fig. 35).

Il reste à dire un mot du porche. Il était relié par des arcades à la tour et au bas côté adjacent. La porte qui le desservait était épargnée dans le mur septentrional, dont les extrémités sont renforcées par des contreforts terminés en bâtière. Sa forme était simple; il en reste deux pied-droits reliés par un linteau appareillé. Des traces de plâtrages et d'un solin sur la paroi extérieure du clocher permettent de rétablir le genre de couverture original, qui se composait d'un berceau en bois, sous une toiture dont les versants étaient inclinés à  $60^{\circ}$ .

Les dates de construction de cette église sont parfaitement connues. De l'édifice construit entre 1204—1206 et 1228 il ne reste rien d'important, on ne connaît ni son plan, ni son élévation. L'église actuelle fut commencée par les nefs en 1298, poursuivie vers 1310 par le chœur, dont la structure imite celle de l'abside de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains, et achevée par le clocher primitif élevé après 1326, et reconstruit en 1380.



## L'ÉGLISE DU GRAND BEGUINAGE A LOUVAIN

L'ÉGLISE du grand Béguinage de Louvain est un des rares monuments brabançons du début du XIV<sup>e</sup> siècle, dont une inscription lapidaire nous apprend l'âge exact. Une dalle gravée, encastrée dans le sixième contrefort du bas côté nord indique que la construction de l'église fut entreprise en 1305: "ANNO DNI MCCC V HEC ECCLIESIA INCEPIT". L'étude du monument démontre qu'il ne fut pas construit d'une traite mais en deux campagnes. La seconde se situe, à en juger par les détails architectoniques, à la même époque que la construction des quatre travées occidentales de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains, soit vers 1350<sup>1</sup>. En 1654, les trois nefs, primitivement couvertes de voûtes en bardeaux, furent voûtées d'ogives<sup>2</sup>.

On ne peut imaginer un plan plus simple de grande église: un grand rectangle de 54,50 m. de long, sur 27,70 m. de large, divisé par deux épinés de colonnes en trois nefs dont les largeurs respectives sont 12,70 m. pour la nef centrale et 7,50 m. pour

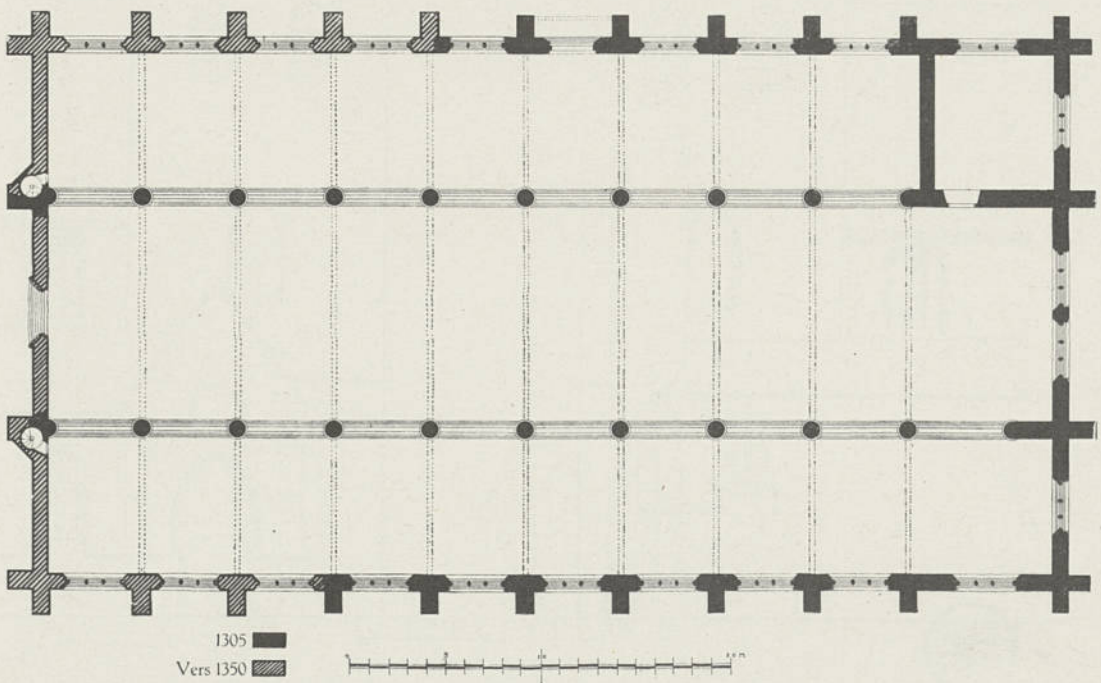


Fig. 36. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, plan terrier, reconstitution

1. Voir p. 38.

2. E. VAN EVEN, *Louvain dans le Passé et le Présent*, p. 453.



chacun des bas côtés (fig. 36). L'église compte dix travées d'une profondeur moyenne de 5 m., à l'exception de la dernière qui est plus longue. La structure intérieure du plan s'exprime au dehors par une série de contreforts. Ceux qui épaulent les sept dernières travées des nefs basses ont une saillie plus forte et une épaisseur moindre que les quatre premiers. Les contreforts qui à l'est et à l'ouest reçoivent la poussée des arcades terminales sont plus robustes que les autres. Ceux de la façade occidentale sont flanqués d'une tourelle d'escalier; l'une du côté sud est contemporaine du gros œuvre, l'autre est une adjonction postérieure<sup>1</sup>. Le chœur formé des deux dernières travées, est surélevé de deux marches; il y en avait deux de plus au début, mais elles disparurent à la suite du surhaussement du sol<sup>2</sup>. Il communiquait par deux arcades avec le chœur latéral sud, dont la profondeur égalait la sienne, avant la transformation de sa dernière travée en sacristie. La chœur au nord ne compte qu'une travée, la seconde étant occupée par la sacristie primitive.

L'élévation de l'église est simple, comme son plan terrier (fig. 37—38). Les colonnes, rondes et élancées, sont posées sur des bases profilées en deux tores déprimés d'épaisseur différente et en retrait l'un sur l'autre; leurs socles octogonaux sont moulurés en talon (fig. 39). Les fûts, haut de 4,50 m. se terminent par des

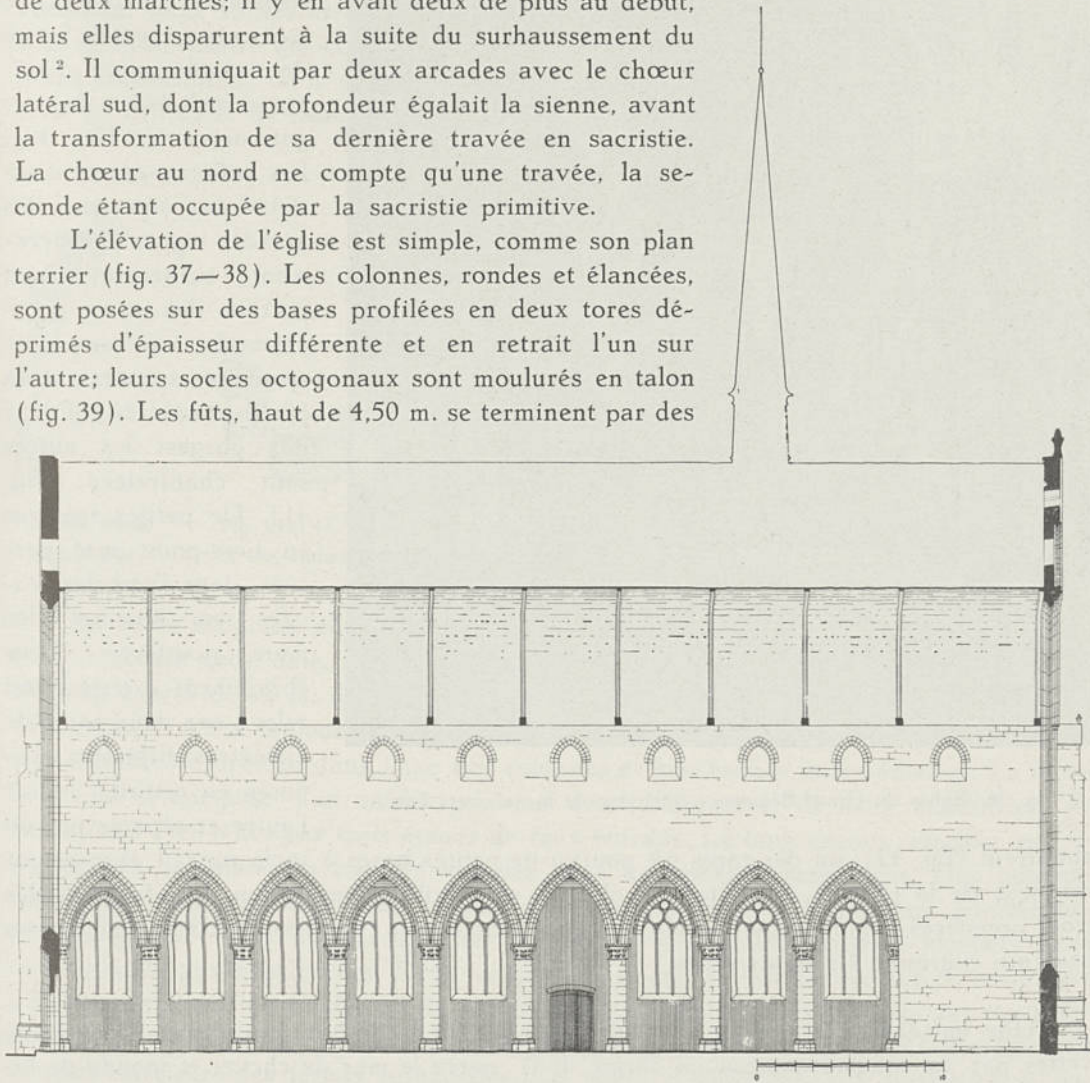


Fig. 37. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, coupe longitudinale, reconstitution

1. On remarque clairement une couture entre les maçonneries des deux parties.
2. Le pavement actuel est surélevé de 0,50 cm environ par rapport au niveau primitif.





Fig. 38. Eglise du Grand Béguinage, intérieur de la nef, vers l'est

chanfrein (fig. 42); un des tores est pourvu de petites bases à socle rond. L'ébrasement intérieur de la plupart des baies est oblique et entaillé d'une gorge. Les fenêtres des trois premières travées ont des ébrasements simplement chanfreinés. Une corniche peu saillante couronne les hauts murs.

Une immense verrière, de 8 m. de large sur 20 m. de haut et divisée en deux lancettes par un robuste meneau en forme de Y, perce le mur de chevet et inonde de lumière la partie orientale de la nef (fig. 43). Les voûtes qui couvrent la grande nef depuis le XVII<sup>e</sup> siècle cachent une partie de son tympan. À l'extérieur les pieds-droits de la baie sont nervés par plusieurs colonnettes couronnées par des chapiteaux à double rang de bouquets feuillés. La partie cintrée de la baie est entourée d'un

chapiteaux à corbeille cylindrique ornée d'un double rang de feuilles variées. En direction des arcades, les tailloirs octogonaux des chapiteaux s'allongent et la rangée supérieure de maigres feuillages est remplacée par un ornement en forme de console ornée d'animaux stylisés ou de magots accroupis (fig. 40). Les tailloirs servent d'assiette aux sommiers des arcades aiguës et légèrement surhaussées qui portent des murs goutterots. Les rouleaux extérieurs des arcades ont un profil torique dégagé par des gorges; les autres sont chanfreinés (fig. 41). De petites fenêtres en tiers-point sont percées, dans l'axe des travées, au sommet des murs goutterots. Leur ébrasement extérieur est relevé par deux tores de diamètres différents, disposés en retrait l'un sur l'autre et séparés par un



larmier dont les extrémités reposent sur de petites têtes sculptées. La résille primitive de la verrière, dont le tympan peut s'inscrire dans un triangle équilatéral, existe toujours. Il est pareil dans les deux baies formées par le gros meneau central et se compose de l'entrecroisement de plusieurs arcs formant trois lumières aiguës dans lesquelles s'inscrivent des arcs en tiers-point redentés, surmontés d'un triangle à redents et d'une rose trilobée. Par-dessus ces trois lumières se trouvent deux quatre-feuilles surmontés d'un trèfle. L'écoinçon formé au sommet de la fenêtre par les deux branches du meneau central est occupé par un trèfle aux extrémités aiguës surmonté par une rose contenant deux trèfles et deux quadrilobes. La façade occidentale est également percée d'un grande fenêtre qui conserve sa résille ancienne, dans laquelle on remarque l'apparition encore timide de la flamme et de l'arc incurvé. Cette verrière se rapproche fort de celle de la façade de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains.



Fig. 39. Profil des bases

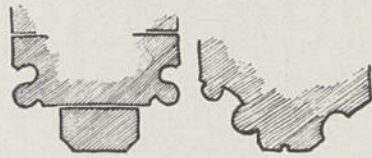


Fig. 40 et 41. Profil des grandes arcades et des embrasures des fenêtres hautes

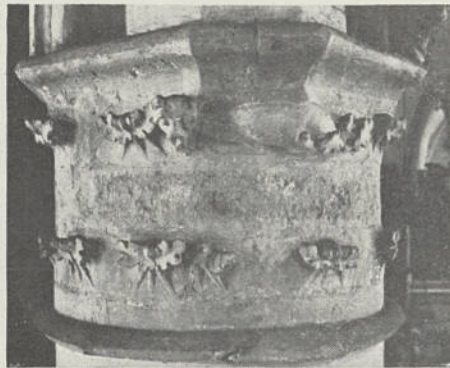


Fig. 42. Louvain, Eglise du Béguinage. chapiteau de la nef centrale

La voûte d'ogives, construite en 1654, brise l'élan qu'avait autrefois le vaisseau central. Avant cette date, un énorme berceau lambrissé le recouvrait, dont le sommet s'élevait à près de 25 m. de hauteur (fig. 44). La charpente à laquelle le lambrissage était attaché existe toujours au-dessus des voûtes actuelles. Elle compte par travée, une ferme maîtresse dressée dans l'axe des colonnes et huit fermes intermédiaires. La ferme maîtresse se compose d'un entrait posé sur deux sablières et de deux arbalétriers inclinés à  $70^\circ$  et reliés par trois étages de faux entrails. Le faux entrait inférieur est déchargé par des aisseliers courbes que des liens horizontaux renforcent. Des potelets, également incurvés, consolident la base de cette construction. Les fermes intermédiaires sont pareilles aux autres; toutefois l'entrait y est remplacé par deux blochets d'une section égale aux arbalétriers. Deux vernes retiennent les différentes fermes entre-elles à la hauteur des liens, tandis que le second étage de faux entrails est raidi par une sous-faîtière, portée par des poteaux équilibrés par des contrefiches et dressés sur les faux entrails inférieurs des fermes principales. En outre la charpente est contreventée par un système de croix de Saint-André assemblées à mi-bois au dos des arbalétriers. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'un clocheton élégant, de forme hexagonale, surmonte la toiture au-dessus de la septième travée. Il pourrait agir, sous l'action des vents, comme un levier puissant, qui, sans les précautions requises, pourrait renverser les fermes au



sommet desquelles il est assemblé. Les trois dernières travées sont abritées sous une charpente d'une construction légèrement différente et pareille à celle des quatre travées occidentales de l'église Notre-Dame à Louvain. L'étage inférieur de chaque ferme maîtresse y est renforcé par un solide chevalet dont les sous-arbalétriers renforcent les chevrons.

Si primitivement la nef centrale de l'église avait un bel élancement, les collatéraux, par contre, étaient, déjà avant leur voûtement, trop larges par rapport à leur hauteur restreinte. On sait que les murs extérieurs, relativement peu épais, sont renforcés par des contreforts qui, après deux légers ressauts, se terminent en glacis sous la corniche (fig. 45). Ils sont coupés, à leur partie

inférieure, par un larmier qui ceint le monument au niveau du seuil des fenêtres. Le soubassement de l'édifice, profilé en talon surmontant un socle chanfreiné, les contourne également. Presque toutes les surfaces de murs comprises entre les contreforts, le larmier et la corniche, sont occupées par de larges baies de fenêtres en arc brisé. Celles des quatre premières travées au nord et des trois premières travées, ont un ébrasement biseauté. Plusieurs d'entre-elles conservent une division en trois lancettes par leurs meneaux primitifs. Les fenêtres des autres travées sont garnies, à l'extérieur, d'une couple de colonnettes, dégagées par des gorges, dont l'une sertie d'une baguette. Les seuils des dernières travées sont surélevés de près de 0,60 m. On ignore la date de cette réfection qu'explique le relèvement rapide du terrain ambiant. La plupart de ces fenêtres ont perdu leurs remplages qui subsistent seulement dans celles de la dernière travée, où des lumières de même hauteur divisent la baie en trois parties égales, tandis

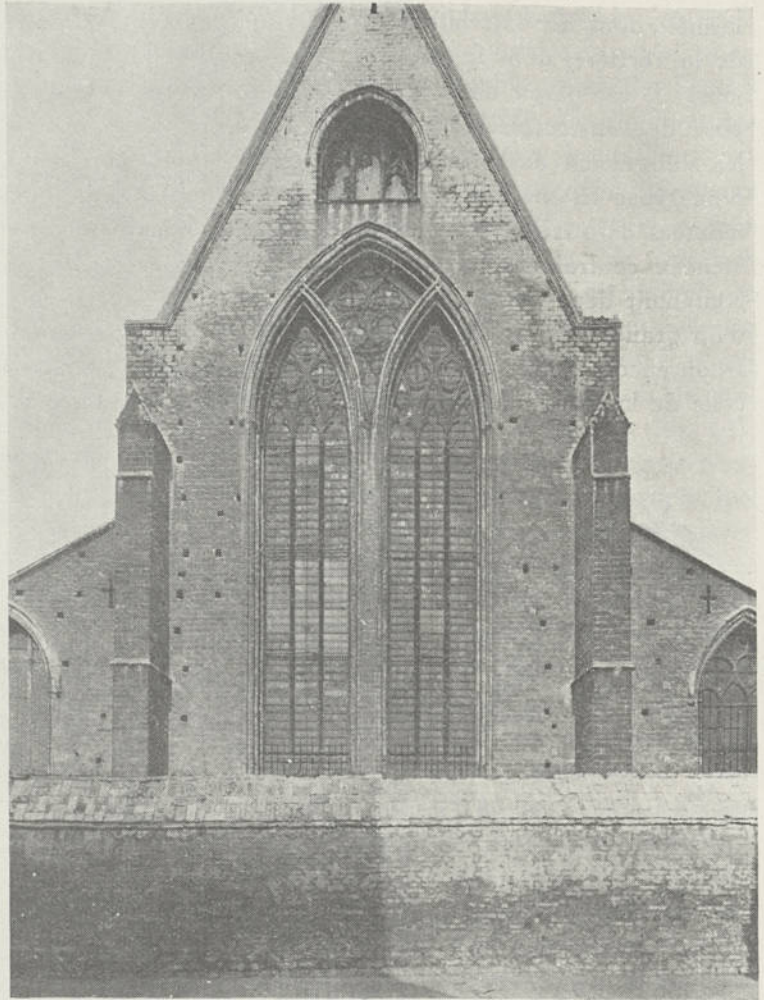


Fig. 43. Louvain, Eglise du Grand-Béguinage, fenêtre du chevet



que le tympan se compose de trois oculi d'inégale grandeur disposés en quinconce (fig. 46). Toutes les fenêtres, sauf celles des premières travées sont entourées d'un larmier qui retombe au sommet des pieds-droits sur de petites têtes sculptées.

Le mur de la sixième travée du collatéral nord est percé par une porte en arc brisé, abritée par un auvent en bâtière<sup>1</sup> dont les pièces maîtresses se posent sur deux consoles taillées dans la même pierre que les inscriptions relatant la fondation du béguinage et la construction de l'église (fig. 47). La porte est entourée de part et d'autre par trois colonnettes couronnées de beaux chapiteaux à deux rangs de feuillages, très semblables à ceux du porche apparenté et quelque peu postérieur de l'église Saint-Jacques<sup>2</sup> (fig. 48). Le tympan uni et maçonné repose sur un linteau appareillé en dos d'âne dont la clef est munie d'une console sculptée en forme d'ange entouré de fleurs de lis. Un larmier mollement profilé contourne l'archivolte et ses extrémités retombent sur deux têtes expressives (fig. 51).

Les nefs basses étaient recouvertes, avant leur voûtement, par des bardeaux en anse de panier, inscrits dans une toiture en appentis. La charpente primitive subsiste, quoique profondément modifiée. Les entrails sont portés par deux sablières posées sur le sommet des murs extérieurs et par une console ornée d'un magot à l'autre extrémité<sup>3</sup>. Ils sont légèrement inclinés, car le sommet des murs extérieurs est à un niveau plus bas que celui des grands arcs. Les différents chevrons s'emboîtent dans une lambourde posée dans des corbeaux de pierre sous le larmier-solin qui prolonge le seuil des fenêtres hautes. Le tracé du berceau est déterminé par les potelets, les chevrons, les faux-

Les nefs basses étaient recouvertes, avant leur voûtement, par des bardeaux en anse de panier, inscrits dans une toiture en appentis. La charpente primitive subsiste, quoique profondément modifiée. Les entrails sont portés par deux sablières posées sur le sommet des murs extérieurs et par une console ornée d'un magot à l'autre extrémité<sup>3</sup>. Ils sont légèrement inclinés, car le sommet des murs extérieurs est à un niveau plus bas que celui des grands arcs. Les différents chevrons s'emboîtent dans une lambourde posée dans des corbeaux de pierre sous le larmier-solin qui prolonge le seuil des fenêtres hautes. Le tracé du berceau est déterminé par les potelets, les chevrons, les faux-

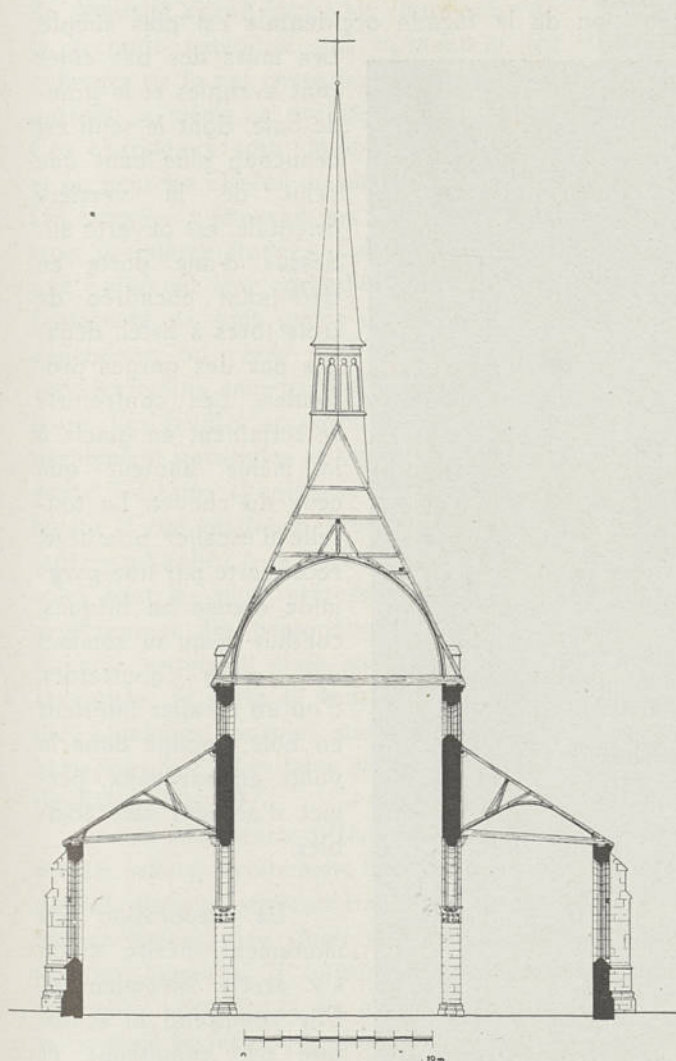


Fig. 44. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, coupe transversale, reconstitution

1. L'auvent a été refait, mais sa forme actuelle ne correspond pas à la disposition primitive.

2. Voir p. 29.

3. Ces consoles sont visibles au-dessus des voûtes actuelles.



entraints et un lien courbe qui relie ces deux dernières pièces. Une verne renforce les chevrons à mi-hauteur.

Le chevet et la façade expriment fidèlement la coupe basilicale du monument. Le chevet du chœur, le plus ancien des deux, est aussi le plus orné. Sa partie centrale est percée de la grande verrière déjà décrite que surmonte une fausse baie en anse de panier très évasée, divisée en trois parties par un remplage dégagé du fond et qui dessine trois lumières redentées formant des niches de hauteur et largeur inégales. Le pignon est recouvert de rampants moulurés, construits en assises obliques et couronnés par un énorme fleuron. Les chevets des bas côtés comptent chacun une baie à trois lumières et sont séparés de celui du chœur par des contreforts qui se terminent en bâtière surmontée d'un fleuron, à la hauteur des corniches du vaisseau central et des nefs basses. La composition de la façade occidentale est plus simple.

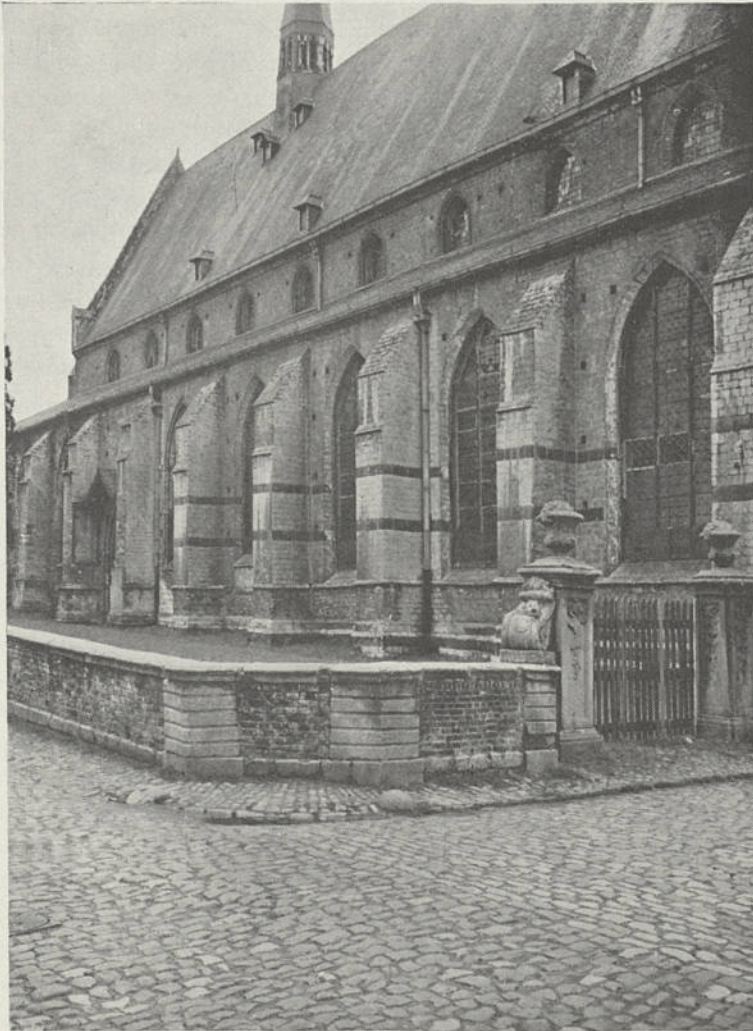


Fig. 45. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, extérieur de la nef, vu du nord

Les murs des bas côtés sont aveugles et la grande baie, dont le seuil est beaucoup plus haut que celui de la verrière orientale, est ouverte au-dessus d'une porte en tiers-point encadrée de trois tores à listel, dégagés par des gorges profondes. Les contreforts se terminent en glacis à la même hauteur que ceux du chevet. La tour de l'escalier primitive, recouverte par une pyramide creuse en briques, conduit jusqu'au sommet des murs goutterots, d'où un escalier intérieur en bois, engagé dans la voûte en bardeaux, permet d'accéder aux combles.

La décoration du monument mérite qu'on s'y arrête spécialement. Elle comprend la sculpture des chapiteaux et des consoles de la porte et des fenêtres. L'édifice



compte deux sortes de chapiteaux. Les premiers sont simples et achèvent les colonnettes du portail nord, des fenêtres des bas côtés et de la grande verrière. Ils ont une corbeille haute, légèrement évasée et délimitée par un tailloir à gorge et un astragale en tore en amande. Ils sont ornés d'un double rang de feuillages variés et stylisés, appliqués directement sur la corbeille, ou y attachés par l'intermédiaire d'une feuille nervée ou de cordons (fig. 48). Une grande diversité règne parmi les chapiteaux de la seconde catégorie qui surmontent les colonnes de la nef centrale. Leur structure, partout la même, a été décrite plus haut. Ces chapiteaux sont de qualité différente et on peut les classer en plusieurs groupes. Un premier comprend les chapiteaux des

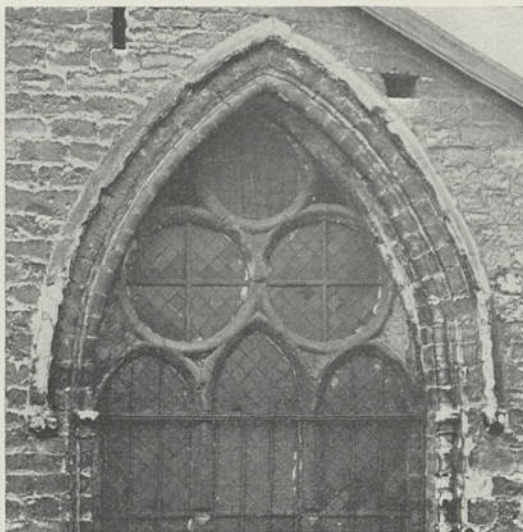


Fig. 46. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, remplage d'une fenêtre du bas côté nord

trois premières travées. Ceux-ci ont des feuilles raides et conventionnelles, appliquées une à une sur leur corbeille. Leurs consoles ornées de magot à tête humaine et à corps fantaisiste ne sont guère meilleures; elles sont inexpressives et inertes (fig. 50). Et cependant, on verra plus loin que tout en étant les plus archaïques, ces chapiteaux sont les moins anciens. Les chapiteaux du second groupe sont d'une qualité bien meilleure. Les feuilles accolées à la corbeille, tantôt isolément, tantôt en bouquet sont généralement naturelles et vivantes, quoiqu'on y remarque parfois quelques traits archaïques. Certains chapiteaux ont encore des crochets enroulés. D'autres par contre relèvent d'une tendance progressiste, par exemple celui dont les beaux bouquets feuillagés sont reliés à la corbeille par trois rubans disposés en éventail (fig. 42). Les consoles sont les plus intéressantes, elles méritent une attention toute spéciale. Les unes représentent des personnages nus et accroupis groupés deux à deux. Leurs corps sont à peine esquissés mais par contre leurs têtes sont des portraits vivants, aux traits accentués. Si certains sont assez grossiers, d'autres par contre sont de première qualité. Quelques consoles sont décorées d'animaux imaginaires aux lignes ondoyantes et harmonieuses; leurs têtes sont animales et stylisées, ou humaines et, dans ce cas, individualisées (fig. 49).

Trois sculpteurs différents semblent être les auteurs de ces chapiteaux. Le premier est un artiste étroitement lié aux traditions du siècle précédent; on lui doit le groupe des chapiteaux conventionnels. Le second, plus réaliste, a une imagination et une main encore peu experte, aussi ses œuvres sont-elles gauches et rudes. Dans l'exécution des visages humains, il a suivi le troisième artiste, un maître auquel on doit tous les beaux portraits et les animaux si gracieux des consoles. Non seulement la qualité mais aussi la technique distinguent les œuvres des deux derniers sculpteurs. Celles du premier sont lissées tandis que des coups de ciseau nets et précis révèlent la technique toute personnelle du second. Les consoles du porche septentrional et celles qui portent





Fig. 47. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, portail du bas côté nord

les larmiers des fenêtres sont peut-être également dûes à son ciseau. Trois d'entre-elles méritent une mention spéciale. L'une représente une béguine au sourire énigmatique, la seconde un enfant qui crie, la troisième enfin, qui soutient un montant de l'auvent, une belle tête de vieillard empreinte de majesté. Il semble qu'on doive au même maître les belles consoles à animaux du bas côté nord de l'église Saint-Jacques <sup>1</sup>.

Il est aisé de dresser la chronologie du monument. Les travaux furent commencés en 1305 par les sept travées orientales de la nef centrale et des bas côtés. La seconde campagne, que des détails architecturaux permettent de considérer comme contemporaine des quatre premières travées de l'église de Notre-Dame-aux-Dominicains, donc des

1. Voir p. 31





Fig. 48. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, chapiteaux du portail

Fig. 49. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, portrait ornant un des chapiteaux de la nef centrale



Fig. 50. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, chapiteau de la nef centrale







Fig. 51. Louvain, Eglise du Grand Béguinage, console ornant le larmier du portail

années 1350, comprend l'achèvement des trois travées restantes. Aux différences qu'accusent les embrasures de fenêtres, les remplages, les contreforts et la charpente de cette seconde partie, il convient d'ajouter la diversité des matériaux; l'œuvre de 1305 est en grès lédien soigneusement taillé, celle de 1350 en briques recouvertes d'un parement de pierres blanches de plus grand format qu'entrecoupent parfois des assises de grès ferrugineux. Une ligature visible sépare d'ailleurs les deux parties. Les chapiteaux des grosses colonnes sont, il est vrai, plus archaïques que ceux des autres travées, mais, en les examinant de près, on remarque qu'ils sont des imitations maladroitement de ceux qui couronnent les colonnes plus anciennes.



# L'ÉGLISE NOTRE-DAME A HERENT

AUCUNE étude historique sérieuse n'a été publiée jusqu'à présent sur l'église de Hérent, qui dépendait du chapitre de Cambrai; on ne connaît que peu de choses sur son passé. Détruites à l'époque des Gueux, les nefs romanes furent reconstruites au début du XVII<sup>e</sup> siècle et, dans l'entre-temps, le chœur et le transept servirent au culte. C'est là la seule donnée historique certaine<sup>1</sup>.

Le chœur et le transept, les seules parties de l'église qui nous intéressent ici, sont construites en assises de grès lédien soigneusement taillées, alternant avec d'autres en grès ferrugineux. Leur plan comporte une croisée carrée sur les côtés de laquelle se greffent deux croisillons rectangulaires et un chœur de même forme. L'angle nord-est contient une élégante tourelle d'escalier ronde qui dessert les combles (fig. 52).

Aux quatre angles de la croisée s'élèvent de gros piliers cruciformes dont les angles rentrants sont munis de colonnettes cylindriques (fig. 53). De beaux chapiteaux les couronnent et se prolongent en frise sur les piliers. A l'est et à l'ouest, les arcades

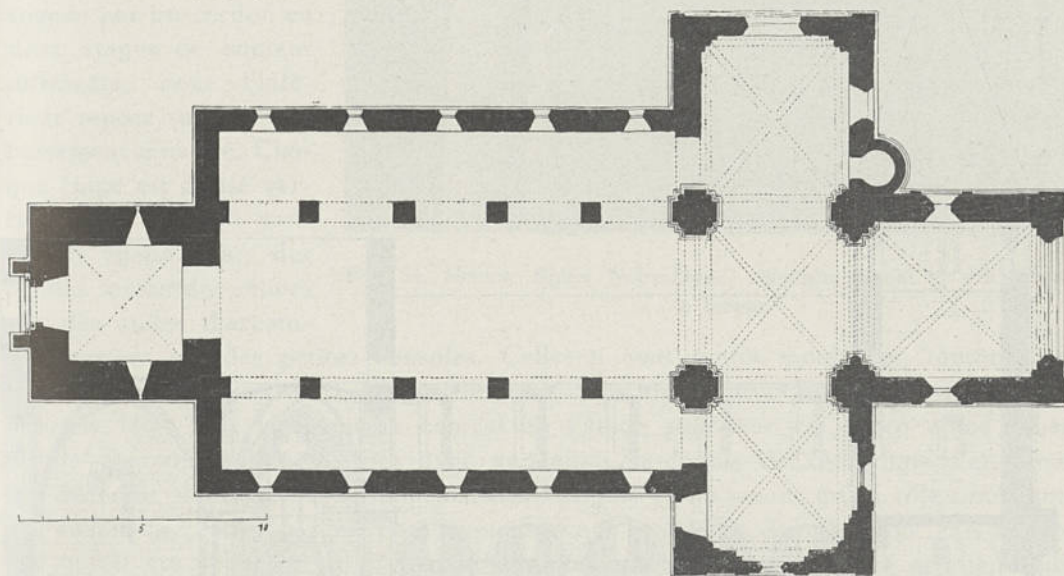


Fig. 52. Hérent, Eglise Notre-Dame, plan terrier

1. R. LEMAIRE, *L'Eglise de Hérent*, dans *Bull. Métiers d'Arts*, t. IV, 1905, p. 221-230 et 285-295; *Idem*, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 231-241; voir aussi *Bull. de la Gilde de St. Thomas et de St. Luc*, t. V, 1881, p. 43-48.



aigues qui délimitent la croisée sont renforcées par un rouleau largement chanfreiné, porté à l'ouest par deux chapiteaux couronnant de petites colonnettes à culots coniques. A l'est, le redan est soutenu par des colonnettes massives, adossées aux piliers. Les chapiteaux ne manquent pas de qualité (fig. 54). Ils sont en pierre ferrugineuse. Leur auteur s'est inspiré de thèmes végétaux habilement stylisés. Des feuilles variées sont accolées aux corbeilles et s'épanouissent en crochets et parfois en de gracieuses petites têtes féminines. Sur un des chapiteaux qui porte le rouleau intérieur de l'arc occidental apparaissent deux colombes affrontées de part et d'autre de l'Arbre de Vie. Les tailloirs, profilés en cavet, sont généralement carrés, certains ont cependant une forme octogonale. Les bases des piliers et des colonnettes ont deux tores de diamètre différent séparés par une gorge assez haute; les angles de leurs socles carrés sont renforcés par des griffes très fouillées. Une voûte d'ogives légèrement dômicalc couvre le carré. Ses ogives annelées sont profilées en tore dégagé par deux cavets; les formerets sont également toriques (fig. 55).

Des deux croisillons, celui du sud est le plus ancien. La lumière y est parcimonieusement distribuée par deux fenêtres en plein cintre, percées respectivement dans les murs sud et est. Elles sont encadrées, à l'intérieur, par une large arcade, à double ressaut. La voûte, pareille à celle de la croisée, est portée comme cette dernière par quatre colonnettes coupées par un anneau mouluré et adossées à des pilastres angulaires. Ses ogives et formerets sont également annelés. La construction de la voûte

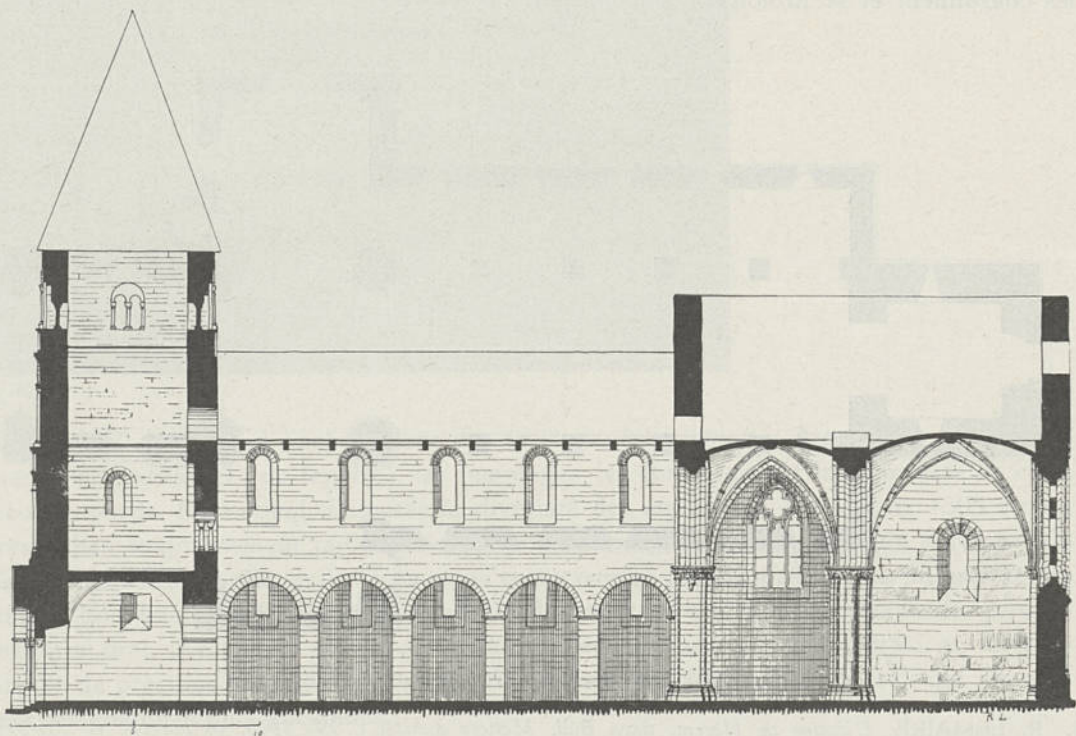


Fig. 53. Herent, Eglise Notre-Dame, coupe longitudinale, reconstitution



est loin d'être parfaite. L'inexpérience du maître d'œuvre se révèle surtout dans la façon peu heureuse de faire retomber les nervures sur les chapiteaux et les pilastres. Au lieu de se pénétrer en tas-de-charge, les différents éléments de la voûte reposent à une certaine distance les uns des autres et sont séparés par des segments de voûtains.

L'élément le plus caractéristique de ce croisillon, est sa décoration extérieure (fig. 56). La façade, avec pignon à 55° percé d'une meurtrière cruciforme, est coupée par un cordon en deux étages de hauteur différente, dont l'inférieur repose sur un socle mouluré. Chaque étage est divisé verticalement en trois panneaux égaux, par des bandes lombardes reliées

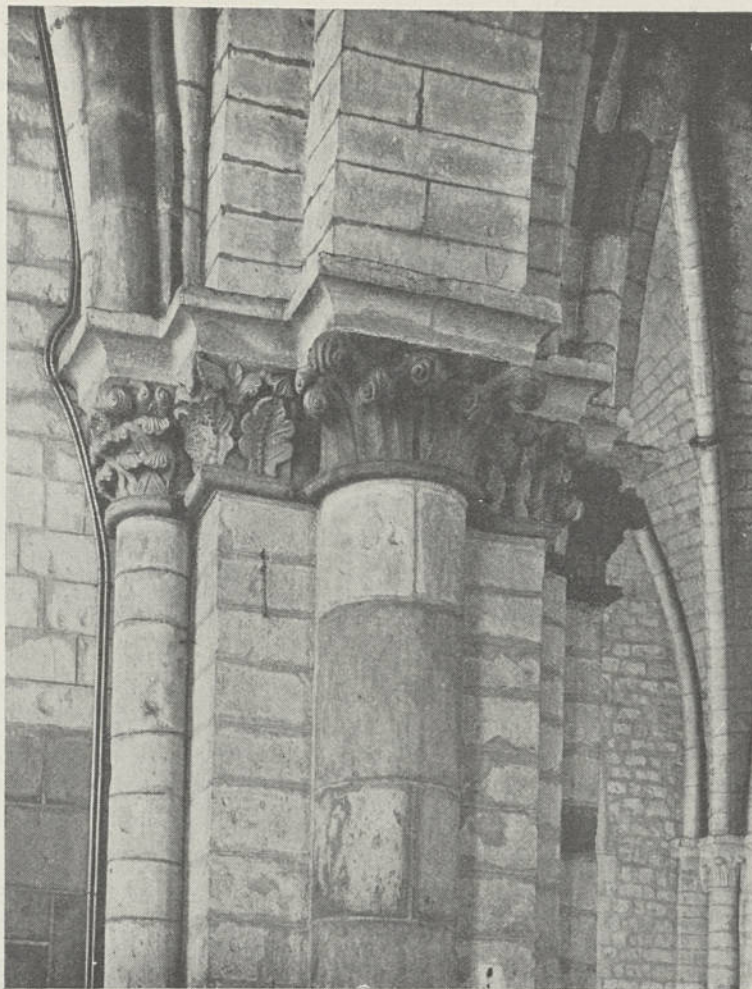


Fig. 54. Herent, Eglise Notre-Dame, chapiteau ornant un des piliers de la croisée

par des suites d'arcatures, portées sur des petites consoles. Celles-ci sont tantôt moulurées, tantôt ornées de têtes humaines ou de feuillages, les uns très archaïques, les autres franchement naturels (fig. 57). Le panneau central de l'étage supérieur est percé d'une fenêtre étroite contournée par un tore avec anneaux. Au-dessus de cette baie s'en trouve une seconde, semblable, mais bouchée dès l'origine et ne jouant qu'un rôle ornemental. En aucun cas cette baie ne peut avoir servi à l'éclairage du croisillon, car, ouverte, elle aurait été aveuglée en partie par la voûte qui est aussi ancienne qu'elle. La décoration des faces latérales répète celle de la façade. Toutefois, à l'étage supérieur, les bandes lombardes ne sont pas reliées par une frise d'arcatures, mais elles se perdent dans la moulure de la corniche. Autrefois, le croisillon communiquait directement avec l'extérieur par une porte en plein cintre ornée de tores et d'anneaux, percée à l'extrémité de la paroi occidentale; cette porte est actuellement murée.



Le croisillon nord diffère sensiblement de celui que l'on vient de décrire. On y remarque des formes plus évoluées. Le progrès effectué se remarque surtout dans l'éclairage beaucoup plus abondant. Ici deux grandes fenêtres en arc brisé et à résilles, percées, l'une dans le chevet, l'autre dans la paroi orientale et un oculus s'ouvrant dans l'autre mur latéral, font du croisillon nord la partie la mieux éclairée du transept. Cependant la voûte est construite aussi gauchement que celle du croisillon méridional, mais sa modénature est plus évoluée. La sculpture de la clef de voûte, représentant un pélican entouré de feuillages, est aussi plus tardive et ressemble à certaines clefs de voûte de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains à Louvain. Les nervures toriques, relevées d'un listel, retombent également sur quatre colonnettes logées dans l'angle d'un pilastre. Les colonnettes ont des chapiteaux à simple rang de crochets feuillagés, et des bases à double tore déprimé, séparé par une gorge profonde, et surmontant un socle, dont l'angle saillant est protégé par une griffe.

La décoration des murs extérieurs diffère aussi de celle du croisillon sud (fig. 58) sauf dans le bas. A l'étage, les angles du mur sont renforcés par des bandes lom-

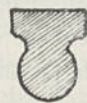


Fig. 55.  
Profil des  
nervures de  
la croisée

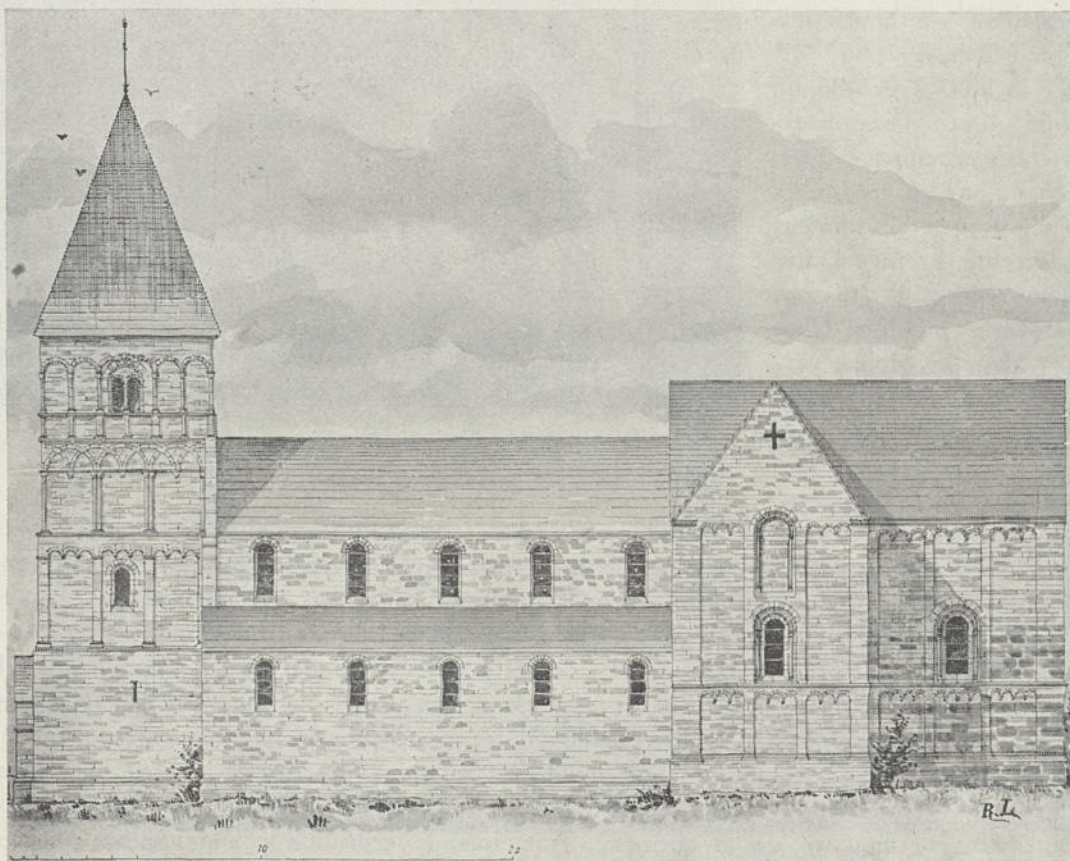


Fig. 56. Herent, Eglise Notre-Dame, vue extérieure sud, reconstitution



bardes qui montent jusqu'à la naissance du pignon où elles donnent naissance à une frise de boutisses évidées en rectangles et portées sur des consoles moulurées. Ce motif ornemental très rare, que l'on adopte vers 1275, au chœur de Notre-Dame-aux-Do-



Fig. 57. Herent, Eglise Notre-Dame, consoles portant les arcatures des croisillons

minicains à Louvain est prolongé sous la corniche des faces latérales et de la tourelle d'escalier<sup>1</sup>.

Le chœur est la partie la plus belle de l'édifice. Il est construit en grès lédien et ferrugineux s'alliant tantôt d'une manière intentionnelle et décorative, comme dans les grands arcs, les nervures, les archivoltés des fenêtres où un claveau de pierre blanche alterne avec un autre de couleur brune, tantôt sans ordre aucun. La composition intérieure de ses murs latéraux ressemble à celle du croisillon méridional. On remarque cependant des différences de détails. Les murs nord et sud n'ont pas de fausses fenêtres mais ils sont ornés par des arcatures sous la corniche. Au chevet, les arcatures de la rangée inférieure adoptent une forme originale: les consoles sculptées ou moulurées ailleurs tracent ici une ligne ondulée qui poursuit la courbe des arcatures, ornées d'un tore aplati sur l'arête. Le transept méridional de l'église Notre-Dame-de-la-Chapelle à Bruxelles est décoré d'arcatures du même type<sup>2</sup>. Le profil des nervures diffère de celui du croisillon sud: il consiste ici en un gros tore flanqué de deux baguettes (fig. 59). Le chevet est occupé par une grande et belle rosace garnie encore d'un remplage original comprenant une rose centrale polylobée, qu'entourent six oculi. Les éléments sont taillés dans des dalles de pierre ferrugineuse, posées en délit et appareillées (fig. 60).

On peut conclure de ce qui précède que le chœur et le transept de l'église de Hérent furent conçus ensemble, mais édifiés en deux campagnes de construction assez proches. La première se termine après l'édification de la croisée, du chœur, du croisil-

1. Voir p. 40

2. Voir t. II.



lon méridional et de la basse-œuvre du croisillon nord<sup>1</sup>; l'achèvement de ce dernier et la tourelle d'escalier y attendant sous l'œuvre de la seconde. Les différences observées dans les voûtes font supposer que chaque partie du monument fut voûtée au moment de sa construction.

Aucun document ne précise les dates de construction des parties de l'église qui viennent d'être examinées. Certains détails de la décoration autorisent cependant des approximations chronologiques; notamment la parenté qui existe entre les arcatures du chœur et celles du croisillon méridional de l'église Notre-Dame-de-la-Chapelle à Bruxelles, construit entre 1210 et 1240 environ<sup>2</sup>. Ces deux monuments, relativement peu distants l'un de l'autre, sont les seuls dans la région qui soient décorés d'arcatures à ligne ondoyante. Ici et là, et nulle part ailleurs dans le duché, sauf à Winksele près de Hérent, on constate la présence de fenêtres aveugles, ornées d'un tore coupé par plusieurs anneaux. On peut admettre en conséquence que les deux monuments sont contemporains ou quasi. On peut cependant préciser encore la date de la première

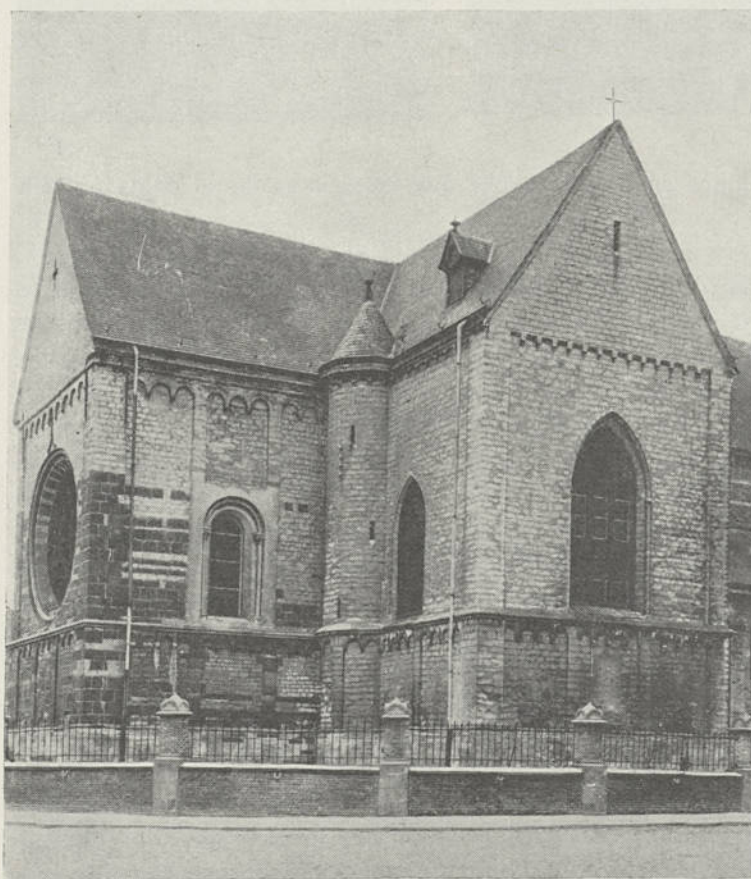


Fig. 58. Hérent, Eglise Notre-Dame, vue extérieure du chœur et du croisillon nord



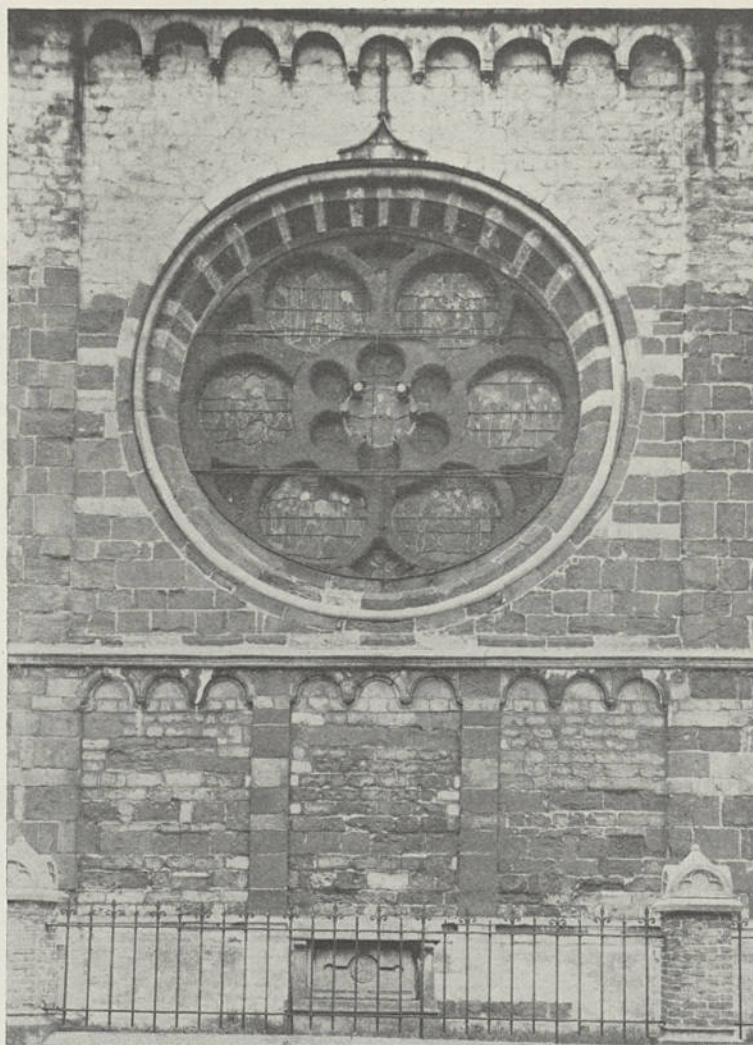
Fig. 59  
Profil des  
nervures du  
chœur

1. Les murs de ces deux parties sont d'ailleurs intimement liés, ce qui n'est pas le cas pour le croisillon nord.

2. Voir t. II.



Fig. 60. Herent, Eglise Notre-Dame, chevet de chœur



campagne. On sait que le chevet est percé d'une rose. Son remplage a une construction et une forme plus évoluées que celle du clocher de l'église Saint-Jacques à Louvain, édifié vers 1230—1235<sup>1</sup>. La date de construction de la croisée, du croisillon sud et du chœur de l'église de Herent peut dès lors être placée entre 1230—1235 et 1240—1250 environ. L'achèvement du croisillon nord est l'œuvre de la seconde campagne. La corniche y est ornée de boutisses évidées en rectangle, portées sur des arcatures moulurées, que l'on voit aussi au chœur de Notre-Dame-aux-Dominicains à Louvain. La proximité des deux monuments et la parenté entre certains autres éléments, comme les remplages de fenêtres, permettent de conclure à l'influence de l'un sur l'autre. Si l'on admet que l'église Notre-Dame devait être achevée ou presque vers 1270—1280<sup>2</sup> et que dans les centres urbains la décoration architecturale avait alors une tendance à évoluer rapidement, on peut supposer que le croisillon nord de l'église de Herent date de peu après 1275.

1. Voir p. 29. 2. Voir p. 38.



# L'ÉGLISE NOTRE-DAME A WINKSELE

L'ÉGLISE de Winksele a fait l'objet d'une bonne monographie écrite par M. le chanoine Lemaire<sup>1</sup>. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle forme un ensemble pittoresque, mais peu homogène. Le gros-œuvre de la tour occidentale et le mur méridional de la nef, sont encore romans. Le chœur et le mur extérieur du collatéral nord retiendront notre attention parce que construits aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, tandis que les hauts murs y attenant et le croisillon septentrional du transept sont en style gothique tardif et datent du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 61).

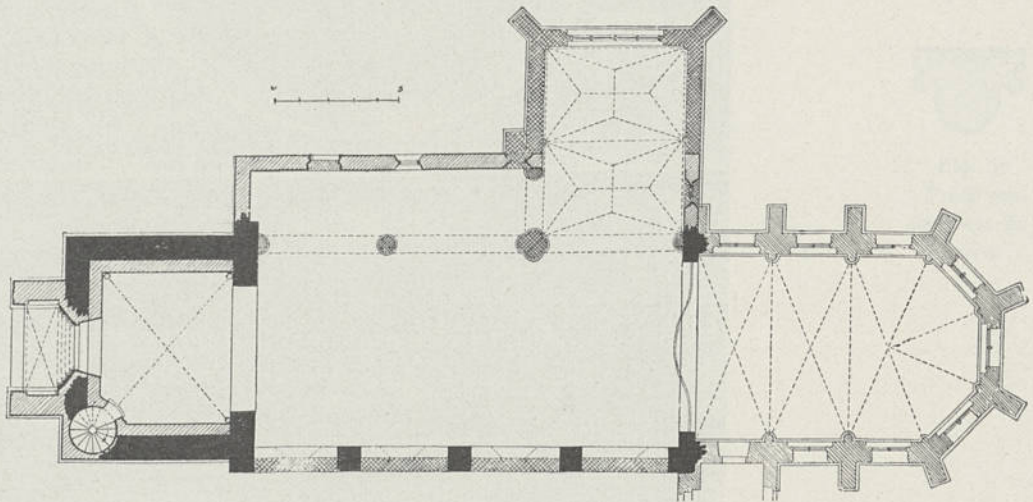


Fig. 61. Winksele, Eglise Notre-Dame, plan terrier

S'inspirant de l'article du chanoine Lemaire, M. Stan Leurs a expliqué comment on avait renforcé de cinquante centimètres les murs de la tour au XIII<sup>e</sup> siècle, pour lui permettre de résister aux poussées d'une lourde voûte d'ogives, légèrement bombée, construite alors<sup>2</sup>. Les grosses nervures de cette voûte retombent par l'intermédiaire de chapiteaux à crochets sur des consoles très simples. Comme l'éclairage du rez-de-chaussée était insuffisant, on perça en même temps deux grandes baies dans les murs latéraux, épais de 1,50 m. Celle du nord est la plus belle. Dans les angles des deux ressauts de son ébrasement, sont logées deux colonnettes annelées. La fenêtre méridionale plus simple, est encadrée par un seul tore qui a comme caractéristique d'avoir des

1. R. LEMAIRE, *L'église de Winksele*, dans *Bull. des Métiers d'Arts*, 1911, p.

2. S. LEURS, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. II, Bruxelles 1911, p. 5-12; voir aussi A. JACOBS, *Dissertation archéologique sur l'église de Winksele*, Louvain, 1872.



anneaux à la place des bases et des chapiteaux comme dans les baies du croisillon méridional de Hérent.

On atteint l'étage du clocher par une tourelle d'escalier construite en même temps que la voûte dans l'angle intérieur sud-ouest et desservie par une porte surmontée d'un tympan bombé en plein cintre.

Un porche voûté est accolé à la façade et date visiblement de la même campagne de construction que la réfection de la tour (fig. 62). C'est le plus beau porche de l'époque de transition en Brabant. Son plan est rectangulaire et il s'ouvre sur l'extérieur par une large arcade, qui retombe sur deux colonnettes logées dans les angles des pilastres qui encadrent l'entrée. La paroi orientale du porche est occupée tout entière par une porte en plein cintre donnant accès au rez-de-chaussée du clocher. Les quatre archivoltes concentriques de cette baie sont en retrait les unes sur les autres (fig. 63).

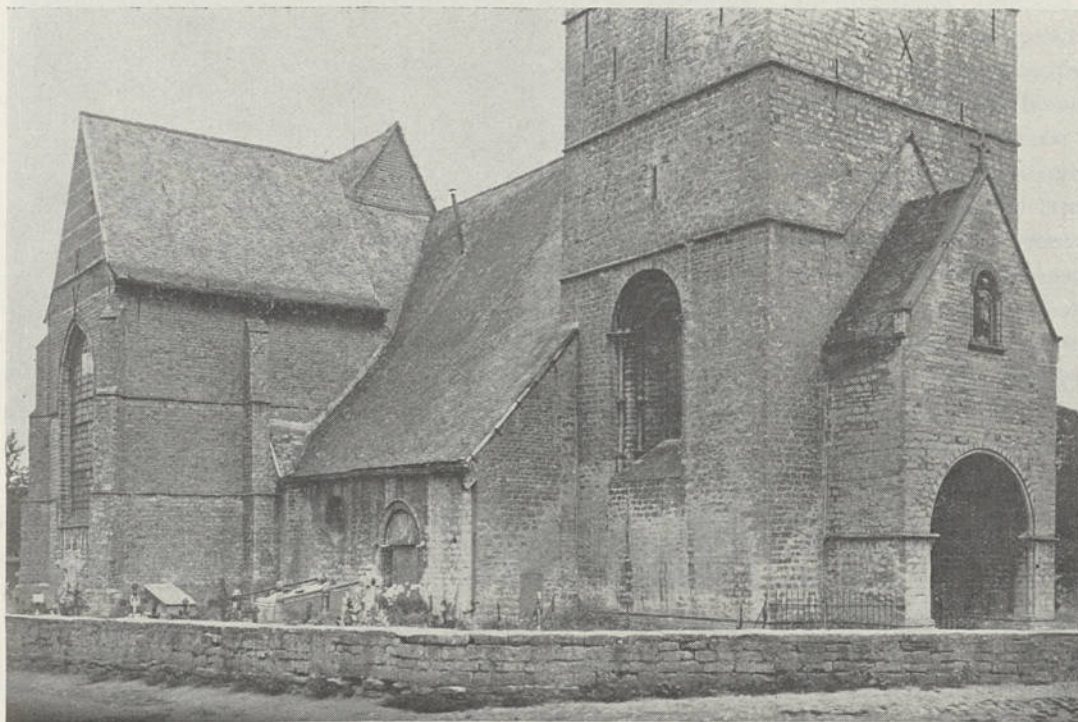


Fig. 62. Winksele, Eglise Notre-Dame, extérieur de l'église vue du nord-ouest

Les angles formés par ces retraits sont garnis de colonnettes qui reçoivent des arcs avec tore épargné entre deux cavets dont certains sont ornés de feuilles ou de pointes de diamant, comme à la porte du chœur de Bertem<sup>1</sup>. La partie cintrée est fermée par un tympan appareillé découpé en trilobe. Des consoles logées dans les angles du porche portent les retombées de la voûte d'ogives légèrement dômical (fig. 65). Les formerets qui n'existent que le long des murs latéraux, viennent mourir sur de petites consoles

1. R. LEMAIRE, *Les origines de l'architecture gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 276.



indépendantes accrochées aux murs à côté des autres. Le porche est couronné par un pignon et possède un étage très bas, éclairé par une meurtrière percée dans une niche dont l'archivolte, ornée de dents de scie, retombe sur deux colonnettes.

La décoration est abondante et de qualité. Tous les chapiteaux du porche ont une rangée de crochets feuillagés et sont d'une belle facture<sup>1</sup>. Il en est de même des consoles qui représentent des têtes dont certaines très expressives. La modénature employée est courante. Les bases suivent un profil gothique classique au XIII<sup>e</sup> siècle et leurs angles sont renforcés par des griffes. Les ogives ont un tore renforcé par une bande rectangulaire, les formets sont toriques. Moins commun est le profil du soubassement: une gorge entre deux filets, dont le supérieur chanfreiné surmonte un quart de rond (fig. 65).

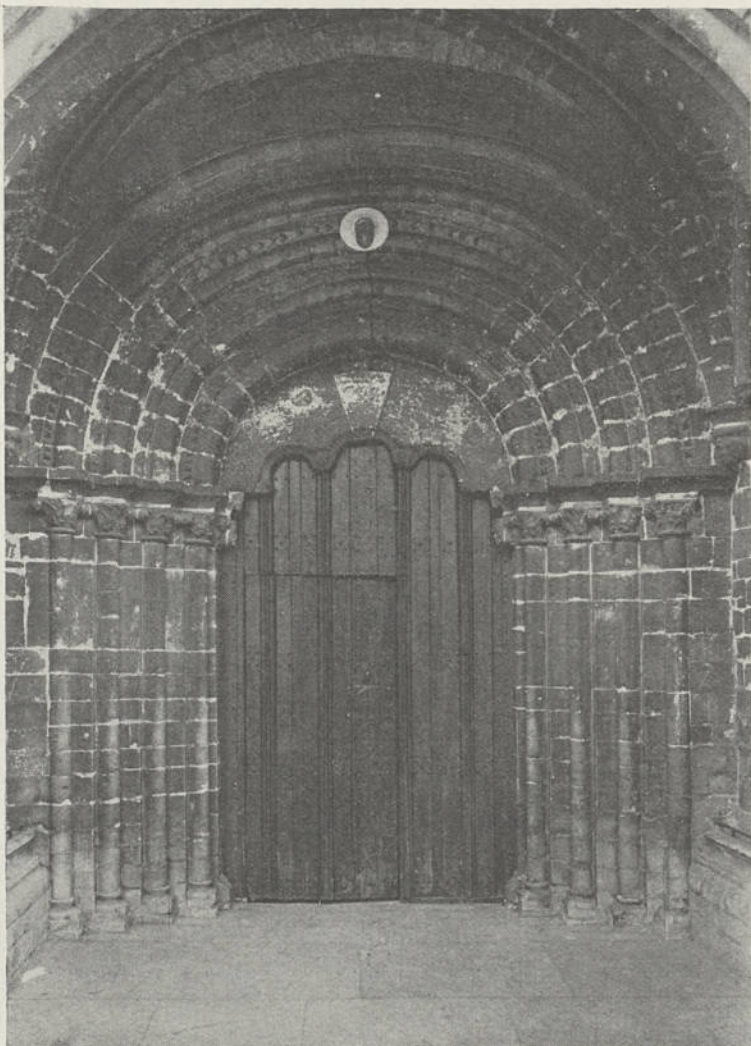


Fig. 63. Winksele, Eglise Notre-Dame. vue intérieure du porche

Le mur extérieur du collatéral nord de la nef est postérieur à la transformation de la tour, si l'on en juge sa décoration. Il était divisé, avant l'adjonction du croisillon nord au XVII<sup>e</sup> siècle, en quatre travées qui correspondaient à celles de la nef romane. Seules les deux travées occidentales et le mur de chevet en sont conservés (fig. 62). Chacune des travées était éclairée par un œil-de-bœuf, garni d'un quadrilobe; un seul subsiste intact dans la seconde travée. On voit la trace d'une baie semblable dans ce qui reste de la paroi orientale de la basse nef en question. La première travée est percée d'une porte en plein cintre dont le tympan aveugle est entouré d'un tore et repose sur

1. Il semble que plus d'un chapiteau a été renouvelé lors d'une restauration dont on ignore la date.



des pilastres que rehaussent des colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets feuillagés. Un larmier profilé en bec d'aigle, dont les extrémités s'enroulent en volutes ornées d'un bluet stylisé, contourne la partie cintrée de la porte.

Le chœur est également de construction plus récente que la nouvelle œuvre de la tour (fig. 66). Sa hauteur hors d'échelle par rapport à l'ancienne nef romane démontre qu'il fut conçu comme première étape d'une réfection totale de l'église selon un projet nouveau. Son plan comporte deux travées



Fig. 64. Profil de la plinthe du porche



Fig. 65. Winkelsele, Eglise Notre-Dame, console portant un arc formeret du porche

rectangulaire de 4 m. de largeur et un chevet à cinq côtés d'un octogone régulier. Sa largeur mesure 7.50 m. En élévation, le quart inférieur des parois de chaque travée, est occupé par un muret peu épais, construit sur un soubassement mouluré et délimité vers le haut par un larmier à l'extérieur et par un cordon profilé en tore en amande à l'intérieur. La hauteur restante des murs est percée par des fenêtres élancées, subdivisées en deux lumières redentées que surmonte une rose quadrilobée. A l'abside, les meneaux sont renforcés par une colonnette avec chapiteaux à crochets. Les ébrasements des fenêtres, simplement chanfreinés aux travées droites, sont rehaussés de colonnettes dans trois des baies de l'abside. Le chœur est couvert de voûtes d'ogives légèrement bombées

(fig. 67). Les voûtains en grès lédien sont portés par des nervures élégamment profilées réunies en tas de charge sur des colonnettes qui viennent mourir, au niveau du cordon, sur des consoles grossières<sup>1</sup> (fig. 68). Les colonnettes de l'abside ont un diamètre plus faible que celles des travées droites parce qu'elles reçoivent une charge moins lourde. A l'extérieur, les contreforts sont coupés par le larmier qui contourne le monument à la base des fenêtres et, après un léger ressaut, ils se terminent en glacis contre une bande murale qui finit brusquement à quelques centimètres sous la corniche. Cette bande semble indiquer que la corniche, actuellement profilée en tore surmonté d'un cavet, avait été prévue pour être portée par une frise d'arcatures ou par des consoles. La seule décoration intéressante est celle des chapiteaux. Ils ont un rang de crochets amortis pour la plupart en têtes humaines ou animales. Les consoles sont couvertes d'un décor floral maladroitement stylisé. Les clefs de voûte sont ornées d'anges tenant des banderolles, comme dans la plupart des édifices gothiques voûtés construits dans la région de Bruxelles pendant le seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Le manque de renseignements précis nous oblige, une fois de plus, à établir l'âge du monument par comparaison. Après la nef et le gros-œuvre de la tour encore romans, le porche et le rez-de-chaussée transformé du clocher sont les parties les plus anciennes.

1. Il n'en subsiste que deux originales au fond de l'abside, les autres sont des imitations en plâtre.  
2. e.a. dans les chœurs de Sainte-Gudule, de Notre-Dame-de-la-Chapelle et de l'ancienne église Saint-Jean à Bruxelles, à ceux de Laken et Huldenberg. Voir t. II.



La porte sous le porche est d'une composition identique à celle de l'Hôpital et de la tour de Saint-Jacques à Louvain. On sait que la première fut construite avant 1222<sup>1</sup> et que la seconde doit être attribuée aux années 1230—1235<sup>2</sup>. Mais certains détails de la porte de l'église de Winksele (chapiteaux, profils de bases et de tailloirs) sont déjà plus évolués, et se rapprochent davantage de la porte de paradis qui dessert le chœur de Bertem. Les portes de la nef de l'abbatiale norbertine de Parc, construite vers 1280, sont plus évoluées encore<sup>3</sup>. On peut situer celle de Winksele, entre les deux dernières dates citées: 1235 et 1280. Cette indication vague peut être précisée davantage. Les fenêtres du clocher, transformées au moment de la construction du porche, sont entourées de tores coupés par des bagues, qui remplacent les bases et les chapiteaux. Cette caractéristique exceptionnelle en Brabant se retrouve vers 1240 aux transepts de Notre-Dame Dame-de-la-Chapelle à Bruxelles<sup>4</sup> et de l'église de Hérent<sup>5</sup>. Il est donc des raisons pour faire remonter à la même époque la transformation du clocher de Winksele et la construction du porche qui lui est accolé.

Quant au chœur, son âge demeure plus incertain car les éléments de comparaison datés, font défaut. C'est une œuvre dans laquelle la construction gothique a atteint son plein développement. Il présente certains traits communs avec celui de Duisbourg qu'une tradition peu ancienne fait remonter à 1263 mais que nous préférons dater d'au moins



Fig. 66. Winksele, Eglise Notre-Dame, extérieur de l'église vu du nord-est

1. Voir p. 29. 2. Ibidem. 3. Voir p. 80. 4. Voir t. II. 5. Voir p. 70.



vingt ans plus tard<sup>1</sup>. Il faut remarquer cependant qu'au chœur de Winksele la modénature n'a pas encore le stade de développement qui se retrouve à Duisbourg, ni aux monuments louvanistes bâtis vers 1300. Par contre, certains éléments se rapprochent de détails de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains. Les profils des tailloirs et des ébrasements extérieurs de certaines fenêtres sont identiques, et les nervures de Winksele semblent être une interprétation alourdie de celles de Notre-Dame. Le rayonnement d'un chantier sur l'autre n'est donc pas exclu. Les ébrasements intérieurs des fenêtres de Winksele sont un peu plus avancés que ceux de Notre-Dame, leur chanfrein est entaillé d'une large gorge, et

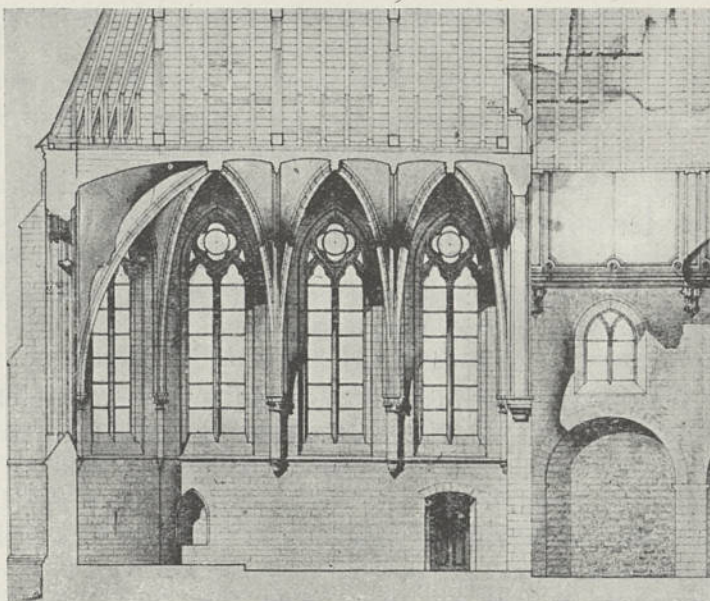


Fig. 67. Winksele, Eglise Notre-Dame, élévation intérieure du chœur

forme ainsi un profil qui deviendra classique dans l'architecture gothique du Brabant à partir de 1300 environ. On peut donc considérer le chœur de Winksele comme certainement postérieur à celui de Notre-Dame que l'on achevait sans doute vers 1275—1280. Le chœur semble avoir subi également l'influence du chantier de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles en ce qui concerne son plan, qui se rencontre pour la première fois dans le duché aux chapelles rayonnantes de ce monument. Ce plan est repris au chœur d'Huldenberg dès avant 1250<sup>2</sup>. La composition des fenêtres et la décoration de leurs ébrasements rappellent également certaines parties de la collégiale bruxelloise construites à la fin du XIIIe siècle ou au début XIVe siècle.

Quant au mur du bas côté nord, il est antérieur au chœur car sa hauteur n'est pas proportionnée à ce dernier. Il a été construit pour une nef de faible hauteur dont les proportions devaient égaler à peu près celles de l'église romane. La décoration de la porte qui le perce indique une époque assez tardive que l'on peut situer pendant le troisième ou au début du dernier quart du XIIIe siècle.

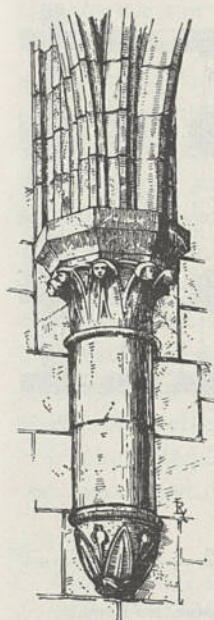


Fig. 68. Cul-de-lampe portant les retombées des voûtes

1. Voir t. II.

2. Voir t. II.



# L'ABBATIALE PREMONTREE DE PARC

IL n'y a pas à revenir sur l'histoire et la description détaillée de l'abbatiale de Parc qui a été publiée par M. le chanoine Lemaire<sup>1</sup>. Seule la travée occidentale des nefs et la façade doivent être prises en considération dans une étude des origines de l'architecture gothique dans la région.

Le plan de la première travée de la nef est semblable à celui des nefs de l'abbatiale norbertine de Postel construites pendant le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Il s'agit d'une travée de type rhénan: à la travée centrale carrée en correspondent deux autres de même forme dans chaque bas côté (fig. 69). La travée centrale est délimitée à l'ouest par le mur de façade, épais de 1 m. 80 à la base, et à l'est par deux gros piliers cruciformes qui portent un grand arc dont le sommet atteint le niveau du plafond primitif de la grande nef (fig. 70). Les hauts murs latéraux, percés chacun de

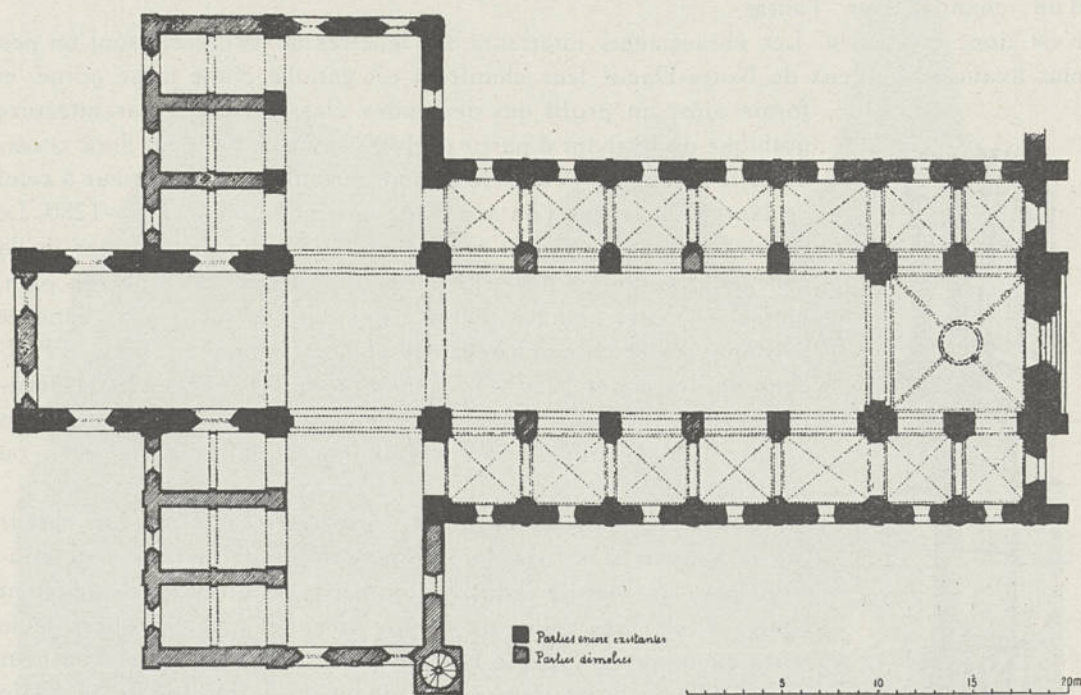


Fig. 69. Héverlé, Abbatiale de Parc, plan terrier, reconstitution, d'après le chanoine R. Lemaire

1. R. LEMAIRE, *Les origines de l'architecture gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 115-131.  
2. Voir t. II.



deux fenêtres en plein cintre semblables à celles des autres travées du vaisseau, mais plus rapprochées, sont édifiés sur deux arcades aiguës à deux rangs de claveaux. Ces arcades reposent sur un pilier intermédiaire, en forme de T et s'ouvrent sur les deux travées de la nef basse. Les rouleaux intérieurs des arcades sont portés par des consoles accrochées aux piliers. A l'extérieur les murs goutterots ont une décoration de bandes lombardes et d'arcatures comme dans les autres travées de la nef, mais avec un élément de moins (fig. 71). Une voûte d'ogives carrée, légèrement bombée couvre la travée dans la nef centrale. Ses arcs formerets retombent sur de frêles colonnettes en délit, engagées dans des pilastres angulaires, qui reçoivent les nervures (fig. 72). Ces colonnettes montent de fond; elles ont des bases à deux tores déprimés, de diamètre différent, séparés par une gorge très évidée et des chapiteaux à corbeilles nues privées de tailloir. La construction de cette voûte a obligé l'architecte à désaxer les fenêtres supérieures. Si celles-ci avaient été percées dans l'axe des arcades latérales, comme il est de règle, il eut été impossible de les inscrire à l'intérieur des arcs formerets, tout en leur conservant leurs dimensions actuelles. De-là découle la légère perturbation dans le rythme régulier de la décoration architectonique extérieure des murs goutterots.

Les travées des bas côtés sont éclairées latéralement par des baies en plein cintre. Des voûtes d'arêtes les recouvrent. Ces voûtes ont des arcs formerets avec profil torique qui retombent sur des colonnettes comme dans la travée centrale<sup>1</sup> (fig. 73). La décoration d'arcatures extérieure est identique à celle des hauts murs.

La façade primitive a été refaite totalement lorsque le prélat de Waerseggere transforma son abbatale en 1730, et fit construire la tour selon les plans du frère convers Antoine Thys<sup>2</sup>. Il en reste toutefois des détails remarquables qui, complétés par quelques anciens dessins, permettent de la reconstituer à peu de choses près, dans son état primitif. C'est ce qu'a fait M. le chanoine Lemaire dans un article consacré à l'étude de l'église et dont il importe de retenir les points suivants<sup>3</sup> (fig. 74). Le schéma de la façade suit la coupe transversale de l'église. La partie centrale est cantonnée par deux gros contreforts qui subsistent encore; une gravure du XVII<sup>e</sup> siècle, indique qu'ils se terminaient en bâtière à la naissance du pignon<sup>4</sup>. Elle est percée d'une porte apparentée à celle de l'Hôpital et de Saint-Jacques à Louvain et du porche de Winksele, mais déjà plus évoluée dans ses détails. Cette porte fut dégagée partiellement en 1945, mais est masquée encore par un lourd portique néo-classique<sup>5</sup>. Elle est en plein cintre, a un énorme linteau semi-circulaire aveugle et est flanquée de part et d'autre de trois colonnettes monolithes en pierre de Tournai couronnées par des chapiteaux à crochets feuillagés, sur lesquels retombent des tores annelés. Les colonnettes sont liées aux pied-droits par des anneaux moulurés et elles reposent sur des bases aux

1. Plusieurs arcs formerets, construits en claveaux très longs, ont disparu à l'heure actuelle.

2. J. E. JANSEN, *L'abbaye de Parc-le-Duc*, Malines 1929, p. 101.

3. R. LEMAIRE, *L'abbatale de Parc*, dans *Bull. des Métiers d'Art*, 1905, p.

4. Reproduite dans *Les origines de l'architecture gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 120.

5. Construit vers 1750 par l'abbé Sloomans, J. E. JANSEN, *op. cit.*, p. XII.



angles renforcés par de belles griffes stylisées. Le linteau est soutenu par deux corbeaux ornés d'une délicate branche feuillagée. Au-dessus de la porte, le mur diminue d'épaisseur; à en croire deux anciens dessins du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, le ressaut de la partie inférieure était amorti par un gable inscrivant le cintre de la porte. Une grande rose, avec résille, remplacée par une baie plus petite en arc brisé en 1535<sup>2</sup>, s'ouvrait au-dessus de la porte; on devine encore derrière le plafonnage intérieur, ses dimensions

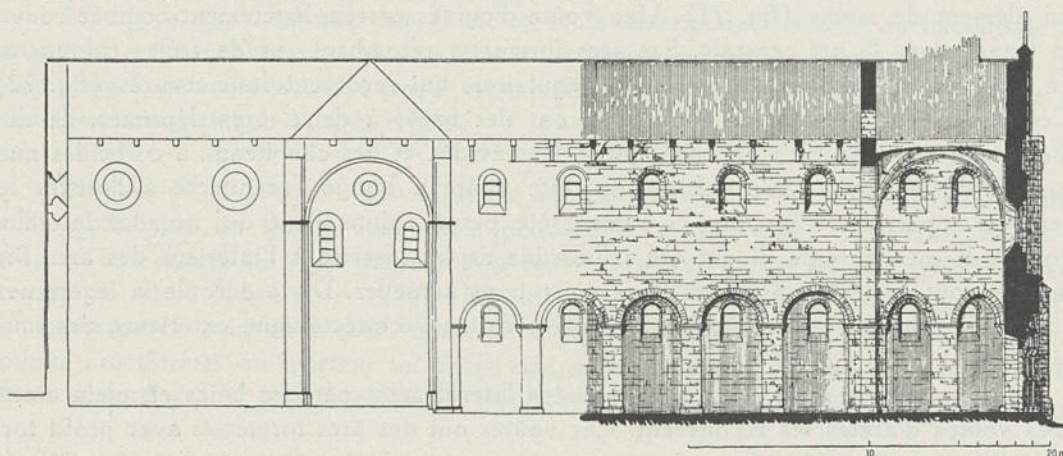
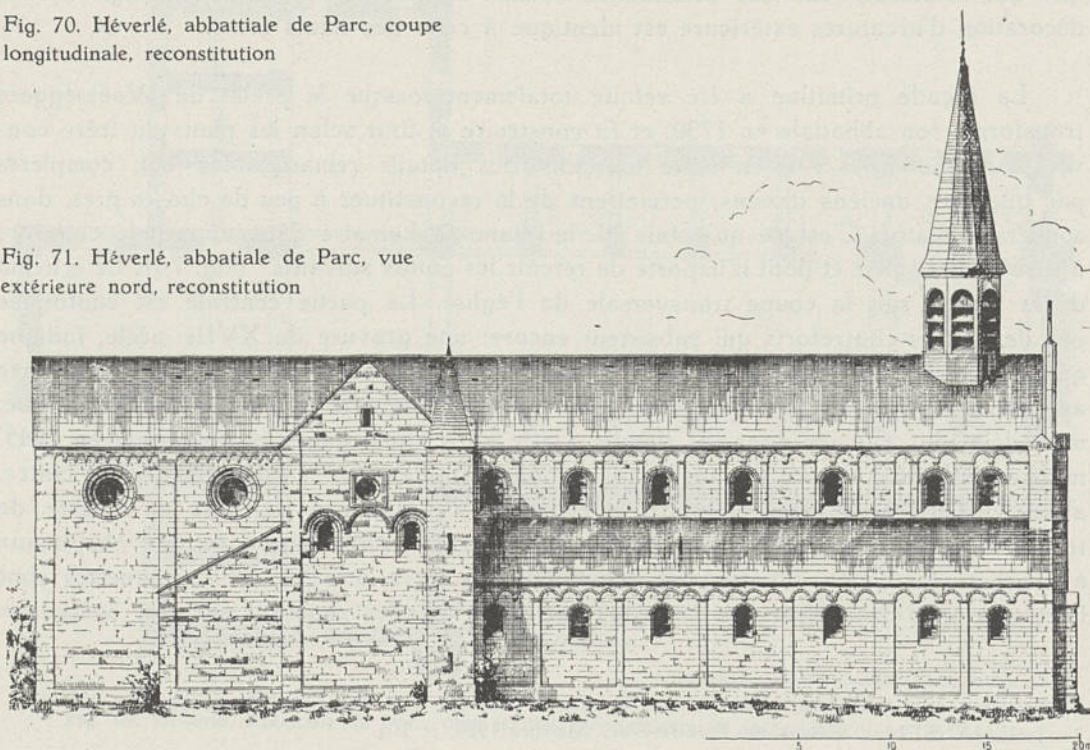


Fig. 70. Héverlé, abbatale de Parc, coupe longitudinale, reconstitution

Fig. 71. Héverlé, abbatale de Parc, vue extérieure nord, reconstitution



1. Reproduite dans R. LEMAIRE, *op. cit.*, t. I, p. 118.

2. J. E. JANSEN, *op. cit.*, p. 200.



exactes. Le pignon détruit aujourd'hui n'offrait pas moins d'intérêt. La saillie de ses rampants était portée sur des arcatures en escalier. A sa base régnait une théorie d'arcades aveugles de hauteur décroissante; des colonnettes, adossées à des petits pilastres, les portaient.



Fig. 72. Héverlé, abbatale de Parc, profil de nervure dans la première travée de la nef

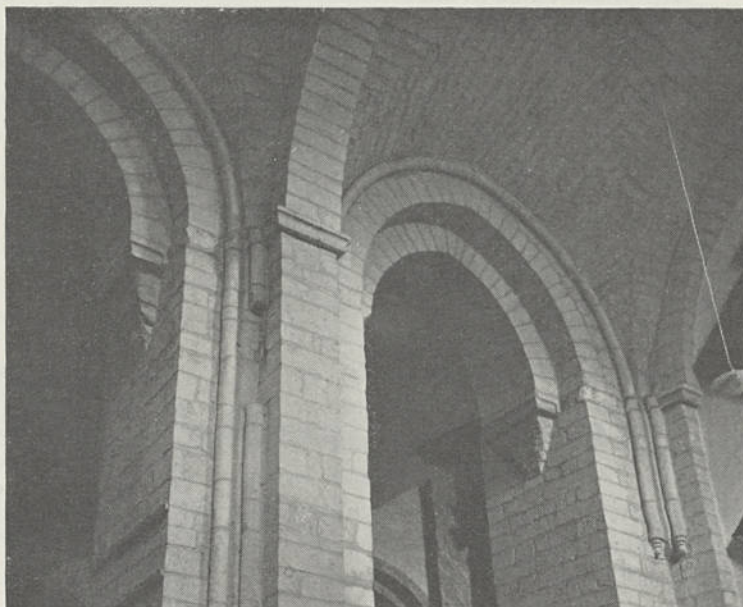


Fig. 73. Héverlé, abbatale de Parc, voûtes du bas côté sud

Les façades des nefs latérales sont mieux conservées, avec leurs belles portes en plein cintre à tympan trilobé et leurs oculi garnis d'un quadrilobe. Les extrémités de leurs murs étaient renforcées par des contreforts.

Il semble qu'un clocher de pierre ait été prévu à l'origine au-dessus de la première travée de la nef centrale. Le plan carré, l'épaisseur des murs et des arcs, l'existence d'un trou de cloche dans la voûte en témoignent<sup>1</sup>. Toutefois, ce projet fut abandonné en cours de travaux — la construction du pignon le prouve — et un campanile en bois remplaça le clocher; sans doute sous l'influence des coutumes cisterciennes, suivies de près par les prémontrés.

L'enlèvement de quelques lambris anciens a permis d'observer avec précision certains détails architectoniques importants pour la reconstitution de l'état primitif des travées romanes de la nef. L'absence de pilastres ou de colonnettes aux piliers originaux conservés, prouve que les nefs basses étaient couvertes, à l'instar du vaisseau central, par des plafonds et non par des voûtes d'arêtes<sup>2</sup>. Il pourrait paraître étrange de vouloir compléter ici les données connues sur un des principaux monuments romans du Brabant. Mais comme il ressortira de l'étude chronologique qui va suivre, ces nefs,

1. Des clochers de pierre existaient entre autre dans les abbayes prémontrées de Saint-Martin de Laon, Steinfeld, etc.

2. R. LEMAIRE, *op. cit.*, t. I, p. 121-123 et 129.



d'un style roman riche mais encore pur, furent construites en même temps que la première travée de l'église. Pour des raisons chronologiques l'étude de ces deux parties ne peut donc être séparée.

Reprenant ce qu'avance Grammaye, les chroniqueurs Masius, Frumentius, de Paepé et Sanderus rapportent que seuls le chœur et le transept de l'abbatiale furent consacrés en 1228 par l'évêque Jacques de Vitry. C'est vers 1280 seulement que la chapelle primitive, qui servait provisoirement de nef, aurait été remplacée par le vaisseau actuel auquel, selon les comptes, on travaillait encore en 1296<sup>1</sup>. M. le chanoine Lemaire propose de considérer ces dernières dates comme se rapportant à la première travée de la nef<sup>2</sup>. En effet, on remarque une nette différence de style entre cette dernière d'une construction déjà partiellement gothique, et les autres encore purement romanes. De plus, la sculpture très évoluée des portes de la façade, et la modénature des nervures sont plus avancées qu'à l'église Notre-Dame-aux-Dominicains dont le chœur et les travées annexes étaient probablement achevés vers 1275—1280<sup>3</sup> (fig. 72). Cependant, il apparaît clairement aujourd'hui que toutes les travées de la nef sont l'œuvre d'une seule campagne de construction. C'est ce que prouve la structure des murs gouterots où l'on ne trouve ni trace de couture, ni changement de matériaux ou de mortier, signes certains de campagnes de construction différentes. Ce que prouvent aussi les profils des consoles soutenant les arcatures sous la corniche qui se ressemblent toutes et dont plusieurs, accrochées aux murs de la partie romane, présentent un profil nettement gothique. L'existence de deux portes identiques à celles des façades latérales, dans le mur sud de la nef, confirme cette manière de voir. Grammaye semble donc bien avoir raison.

Les nefs de l'abbatiale de Parc construites vers 1280, témoignent de la longue survie que connurent dans nos régions les principes faciles, simples et logiques de l'architecture romane. Elles montrent également qu'un architecte au courant des principes de construction romans et gothiques, n'hésitait pas à les employer simultanément dans un même monument.

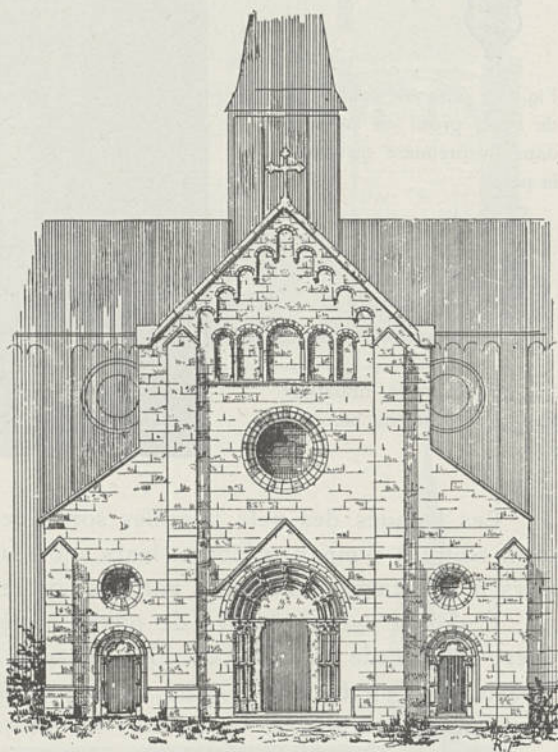


Fig. 74. Héverlé, abbatiale de Parc, reconstitution de la façade d'après le chanoine R. Lemaire

1. *Ibidem*, t. I., p. 117.

2. *Ibidem*.

3. Voir p. 39.



# LA TOUR DE L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE A BIERBEEK

L'ÉGLISE de Bierbeek, construite en grande partie pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, fut achevée au XIII<sup>e</sup> par un clocher occidental.

Le plan de celui-ci appartient au même type que la tour de Saint-Jacques à Louvain. Il comprend une grande travée rectangulaire, un peu plus large que la nef centrale, flanquée de collatéraux étroits prolongeant ceux de la nef. Ces bas côtés

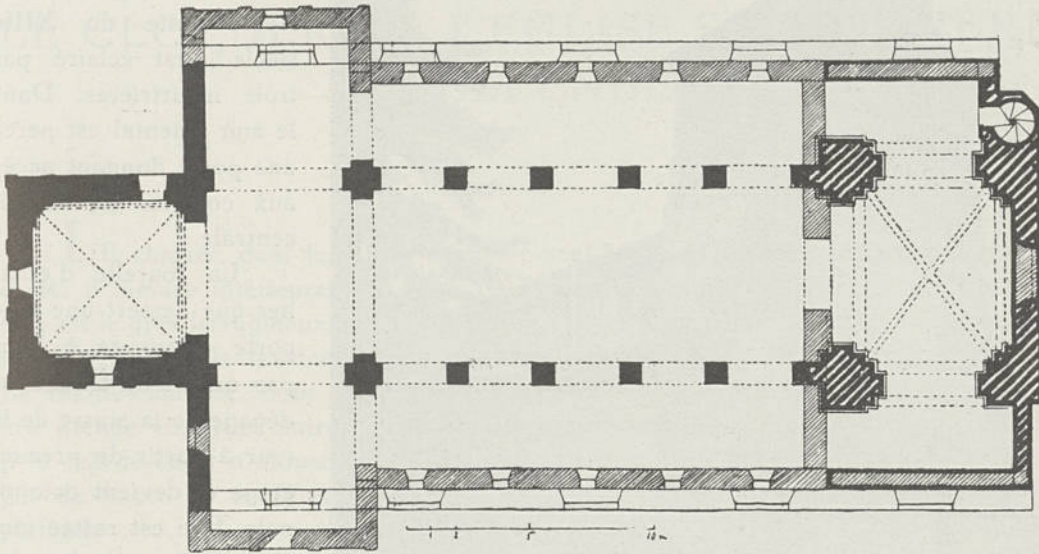


Fig. 74bis. Bierbeek, Eglise Saint-Hilaire, plan terrier

furent reconstruits au XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une tourelle d'escalier dont la base est noyée dans l'épaisseur des murs (fig. 74bis) est construite dans l'angle sud ouest de la partie centrale.

Trois grandes arcades à deux rangs de claveaux et un mur très épais limitent le rez-de-chaussée de la tour. L'arc en tiers-point qui donne sur la nef s'élève jusqu'au plafond de cette dernière. Les deux autres ont une hauteur égale aux grandes arcades du vaisseau et sont en plein cintre. Le mur de façade est actuellement percé d'une porte du XVIII<sup>e</sup> siècle surmontée d'une grande fenêtre de la même époque (fig. 75). Il est vraisemblable qu'à l'état primitif la tour n'avait aucune communication di-

1. R. LEMAIRE, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 143-148.



recte avec l'extérieur et que sa paroi occidentale était percée d'une fenêtre, peut-être de forme ronde comme aux clochers apparentés de Tourinnes-la-Grosse et Saint-Jacques à Louvain. Le rez-de-chaussée est couvert par une voûte dont les ogives portent sur de frustes consoles moulurées. Les nervures sont profilées en tore, flanqué de deux baguettes et la clef est ornée d'une fleur stylisée (fig. 76). Les collatéraux ont un appentis à charpente apparente, qui semble correspondre au mode de couverture initial.

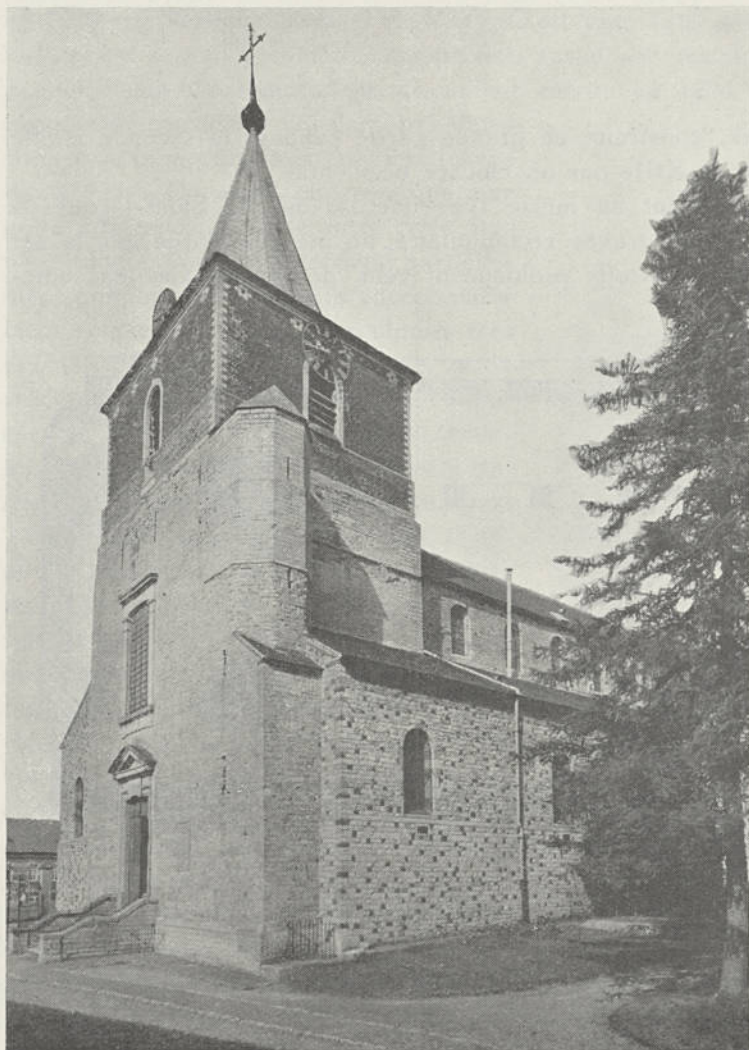


Fig. 75. Bierbeek, Eglise Saint-Hilaire, clocher vu du sud

Le premier étage dont seule la partie inférieure date du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, est éclairé par trois meurtrières. Dans le mur oriental est percé une porte donnant accès aux combles de la nef centrale.

La tourelle d'escalier que dessert une jolie porte intérieure à tympan orné d'un trilobe, se dégage de la masse de la tour à partir du premier étage et devient octogonale. Elle est restée inachevée comme le clocher.

C'est une chose difficile que de suppléer, dans le cas d'un monument simple et commun comme celui-ci, au manque de renseignements historiques précis. La ressemblance du clocher de Bierbeek avec celui de Saint-Jacques à Louvain est étroite et se vérifie, outre ses dispositions générales qui sont les mêmes, dans la similitude des arcs: ouverture en tiers-point entre la nef centrale et le clocher, en plein cintre entre ce dernier et ses collatéraux. La tourelle

1. Le couronnement actuel date du XVIII<sup>e</sup> siècle.





Fig. 76. Profil des nervures dans le clocher

d'escalier, noyée dans la masse de la tour marque toutefois une évolution sensible qui confirme l'impression que cette tour est quelque peu postérieure à celle de Saint-Jacques, c'est-à-dire à 1230—1235<sup>1</sup>. La modénature plus fouillée des nervures de la voûte, probablement contemporaine du gros-œuvre, porte à la même conclusion. Il faut noter cependant que cette modénature ne se ressent pas encore de l'influence exercée par le chantier de l'église des Dominicains à Louvain. Sa construction peut donc être antérieure à 1260 environ<sup>2</sup>.

## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINTE-PIERRE A PELLENBERG

LE clocher, dont le rez-de-chaussée seul offre quelque intérêt est bâti sur plan carré; il mesure intérieurement 2 m. 10 de côté. La pierre employée pour sa construction est le grès ferrugineux et la pierre blanche locale. Les deux matériaux alternent dans les claveaux de la fenêtre et les parements des murs, comme au chœur de Hérent<sup>3</sup>. Le rez-de-chaussée, dont les murs ont un fruit très accusé s'ouvre sur la nef par une arcade en plein cintre, portée sur des pieds-droits surmontés d'une imposte. Un petit œil-de-bœuf à ébrasement chanfreiné est percé au milieu de la façade. Il n'y a pas de traces de voûte et le mode de couverture original était vraisemblablement un plafond.

Il n'y a pas de date de construction connue, mais on peut classer ce clocher comme le précédent, parmi ceux qui, à l'exemple de la tour de Saint-Jacques à Louvain, ont une rose percée dans leur façade, et qui lui sont contemporains ou postérieurs. Il est toutefois dangereux de fixer une date précise si on songe que ce type de clocher était adopté encore, et sans grands changements au XV<sup>e</sup><sup>4</sup> et même au XVI<sup>e</sup> siècles<sup>5</sup>. L'alternance de matériaux, l'arcade en plein cintre, et le manque de soins apportés à la taille des pierres plaident cependant pour une origine assez ancienne qui remonte peut-être encore à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

1. Voir p. 29.

2. Voir p. 38.

3. Voir p. 69.

4. Messelbroek.

5. Langdorp, fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



## LE CHŒUR DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME A AARSCHOT

L'ÉGLISE Notre-Dame à Aarschot est signalée comme siège d'une paroisse dès le XIIe siècle; son patronat appartenait à cette époque aux ducs de Brabant. Henri I la céda en 1212—1213 à l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain et les chanoines de cette institution l'ont desservie depuis lors jusqu'à la Révolution française. Antoine de Croy y érigea un chapitre en 1462<sup>1</sup>. Le chœur est la partie la plus ancienne de l'église qui comprend en outre un transept saillant, une longue nef bordée de bas côtés et une tour occidentale très importante.

Une inscription lapidaire à l'intérieur du chœur nous apprend une des dates de construction de celui-ci et le nom de l'architecte: *M. semel X scribis ter C ter et V semel I bis dum chorus iste pie fundatur honore Mariae saxa basis prima kyliani lux dat in yma Piccart artifice Jacobo P.Q. rogitate*<sup>2</sup>.

Le plan, qui rappelle celui, quelque peu plus ancien du chœur de la collégiale Saint-Germain à Tirlemont<sup>3</sup>, comprend une partie centrale de trois travées barlongues et une abside à cinq côtés d'un décagone (fig. 78). Les deux premières travées s'ouvrent sur des bas côtés, fermés à l'est par un chevet plat. Un portail de remploi est adossé au chevet latéral sud, et une sacristie rectangulaire occupe l'angle extérieur formé par la travée saillante du grand chœur et le bas côté nord. Les dimensions générales sont les suivantes: 11 m. pour la largeur du chœur central, 6 m. 50 pour les bas côtés; chaque travée mesure 6 m. 25.

Le monument est construit en grès ferrugineux, d'une belle couleur brune, débité en assises régulières et soigneusement taillées, alternant dans les colonnes les arcs et les murs goutterots des deux premières travées avec des pierres blanches en grès lédien.

L'élévation des deux travées droites et de ses bas côtés est celle d'un vaisseau gothique pleinement développé (fig. 77). De grandes arcades séparent les trois nefs. Ces arcades portent un mur goutterot percé de fenêtres de grandeur moyenne. Le monument est voûté d'ogives, et les voûtes du chœur central sont contrebutées par des arcs-boutants.

---

1. F. DE RIDDER, *Het archief der kerk van Aarschot*, dans *Hagelandsche Gedenkschriften*, t. VI, 1912, p. 15-16.

2. Voir au sujet de l'église: *Bull. Gilde St. Thomas et St. Luc*, t. V, 1881-1883, p. 256-259.

3. Voir pp. 148 et ss.



Les grandes arcades sont en arc brisé; elles ont deux rangs de claveaux, l'un mouluré en doucine, l'autre chanfreiné (fig. 79). Leurs supports sont de forme variée. La retombée commune des deux arcs se fait sur une colonne ronde, tandis que les retombées extérieures du côté du transept portent sur les piliers orientaux de la croisée, constitués par un noyau circulaire cantonné par quatre colonnettes. Du côté est les arcades reposent sur une grosse colonnette adossée au mur extérieur. Tous ces supports ont une hauteur égale et des bases à deux tores déprimés et socle octogonal dont la saillie est moulurée en talon. Ils ont des chapiteaux à un rang de feuillages et des tailloirs à cavet.

Le mur goutterot est coupé par un cordon en larmier situé sous le seuil des fenêtres hautes. Les baies du clair-étage sont assez grandes et leur ébrasement est mouluré en doucine. Leurs remplages à trois lumières ont été renouvelés à la fin du siècle dernier, on ne sait d'après quels documents car jusqu'avant la restauration du monument, toutes les baies étaient démunies de résilles<sup>1</sup>. La corniche est moulurée par un large cavet surmonté d'un quart de rond. Le cavet est orné de fleurs stylisées et entrecoupé de gargouilles qui évacuent les eaux réunies dans le chéneau, creusé dans l'assise supérieure de la corniche.

Les voûtes semblent avoir été construites pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mais elles étaient prévues dès le début. Leurs ogives, doubleaux et formerets, réunis en tas de charge, retombent sur des consoles à feuillages au niveau du cordon des murs goutterots. Ces voûtes sont maintenues par d'élégants arcs-boutants dont les abouts sont percés d'un quadrilobe. Les contreforts qui les portent sont très élevés. Des diminutions de saillies et des amincissements les divisent en plusieurs étages, dont le dernier est recouvert d'une bâtière et couronné d'un pinacle. Ces contreforts paraissent démesurément hauts, et leur dernier étage s'élève considérablement au-dessus de la naissance des arcs boutants. Cette grande élévation s'explique par la crête, haute de plus d'un mètre, qui devait surmonter les arcs et dont on voit encore les encoches dans la paroi postérieure des contreforts. Cette crête devait constituer un étai supplémentaire contre la poussée des voûtes. Elle explique aussi pourquoi le point de butée des arcs est situé relativement bas, ce qui, à première vue, semble être une erreur commise par leur constructeur.

Les bas côtés du chœur sont d'une architecture plus riche et plus évoluée que la partie centrale (fig. 80). On n'y remarque plus l'alternance des matériaux. Leurs travées sont éclairées par de grandes fenêtres en tiers-point surmontées à l'extérieur par des gables ornés de crochets et de fleurons. L'ébrasement des baies est mouluré en cavet suivi d'une doucine, un profil inconnu encore dans la partie centrale mais qui existe dans l'abside, dont il sera question plus loin. Leur archivolt est contournée par un larmier porté sur de petites consoles sculptées en tête humaine. Les voûtes d'ogives sont plus récentes que le gros-œuvre, elles portent sur des colonnettes assez massives engagées dans les murs. Les bas côtés sont couverts par des appentis dans lesquels s'en-

---

1. Des photographies d'avant la restauration représentent les fenêtres du chœur sans remplages. Cfr. J. J. VAN IJSENDYCK, *La Belgique Monumentale*, La Haye 1915, pl. I.



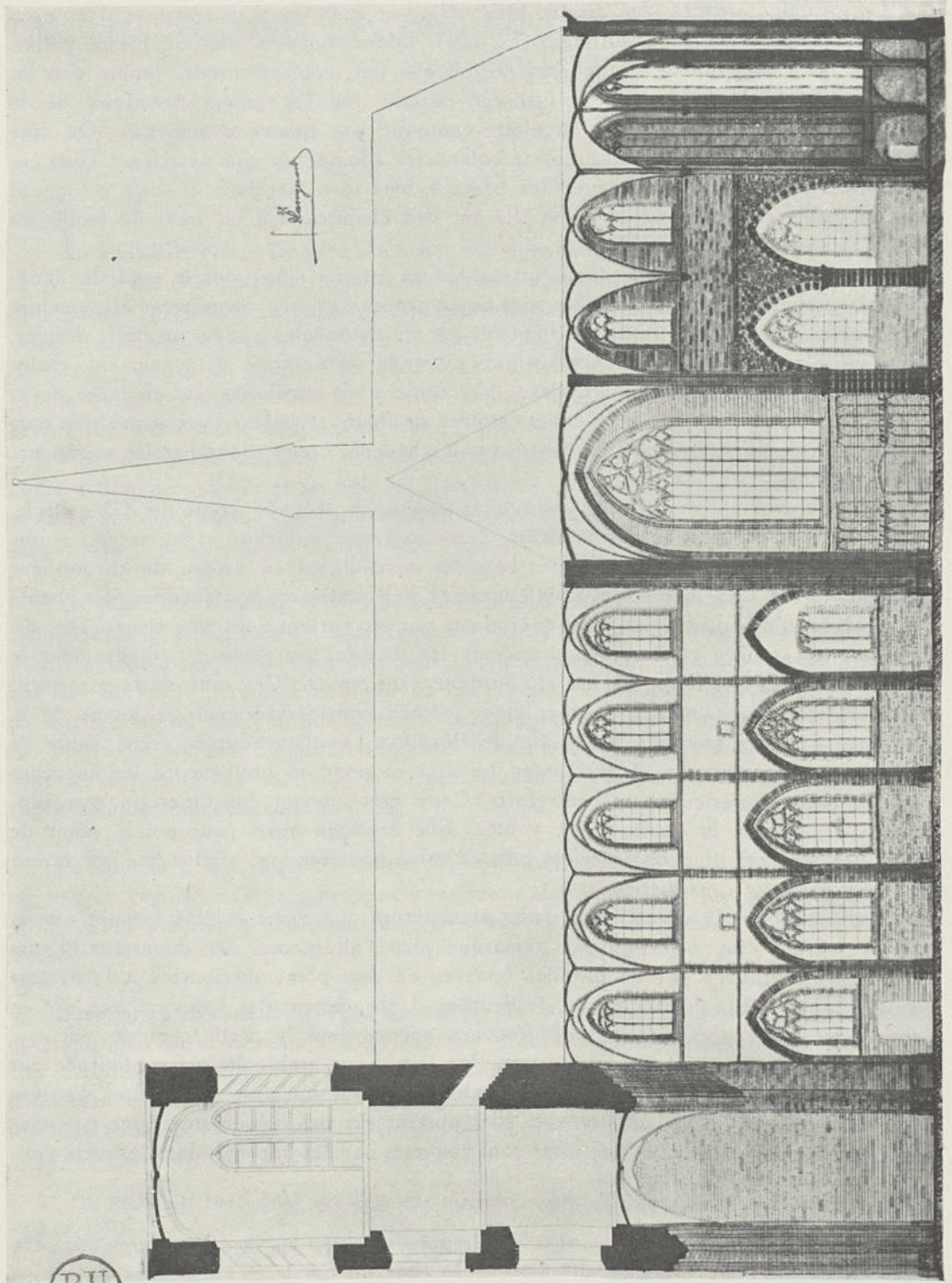


Fig. 77 Aarschot, Eglise Notre-Dame, coupe longitudinale, état actuel



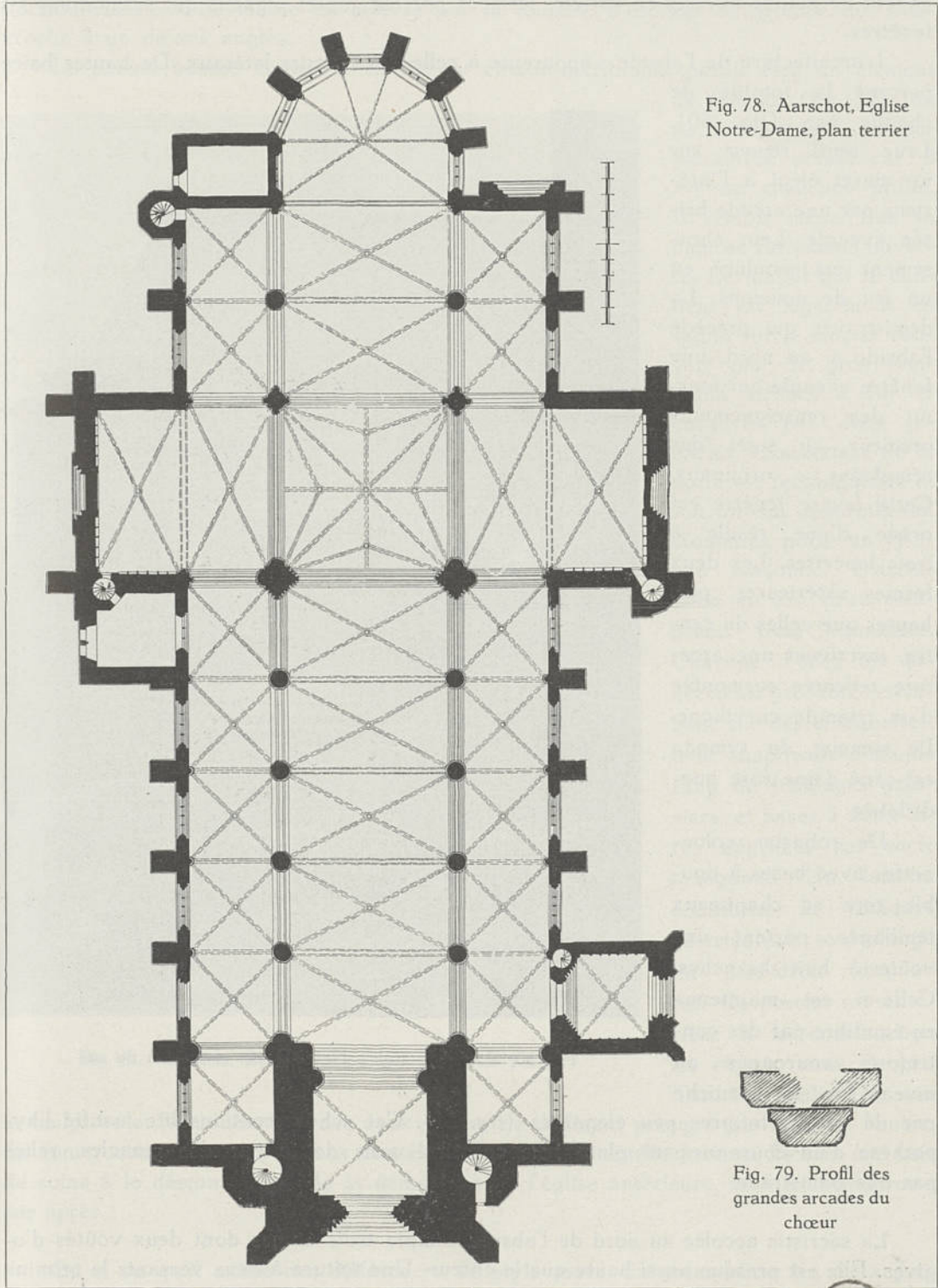


Fig. 78. Aarschot, Eglise  
Notre-Dame, plan terrier



Fig. 79. Profil des  
grandes arcades du  
chœur



gagent de petites toitures en bâtière, fermées par les gables-pignons qui surmontent les fenêtres.

L'architecture de l'abside s'apparente à celle des chœurs latéraux. De hautes baies percent la totalité de chaque pan (fig. 80). Leur seuil repose sur un muret élégi à l'intérieur par une arcade brisée aveugle. Leur ébrasement est mouluré en un jeu de doucines. La demi-travée qui précède l'abside a, au nord, une fenêtre aveugle qui fournit des renseignements précieux au sujet des remplages originaux. Cette fausse fenêtre est ornée d'une résille à trois lancettes. Les deux formes extérieures, plus hautes que celles du centre, inscrivent une arcade redentée surmontée d'un triangle curviligne. Le sommet du tympan est orné d'une rose quadrilobée.

De robustes colonnettes avec bases à double tore et chapiteaux feuillagés, portent une voûte à huit branches. Celle-ci est maintenue en équilibre par des contreforts couronnés au niveau de la corniche par de petites toitures peu élégantes (fig. 81). Cet achèvement insolite justifie l'hypothèse d'un couronnement plus riche constitué sans doute par des pinacles, reliés par une balustrade.

La sacristie accolée au nord de l'abside compte trois étages dont deux voûtés d'ogives. Elle est presque aussi haute que le chœur. Une toiture à deux versants la termine

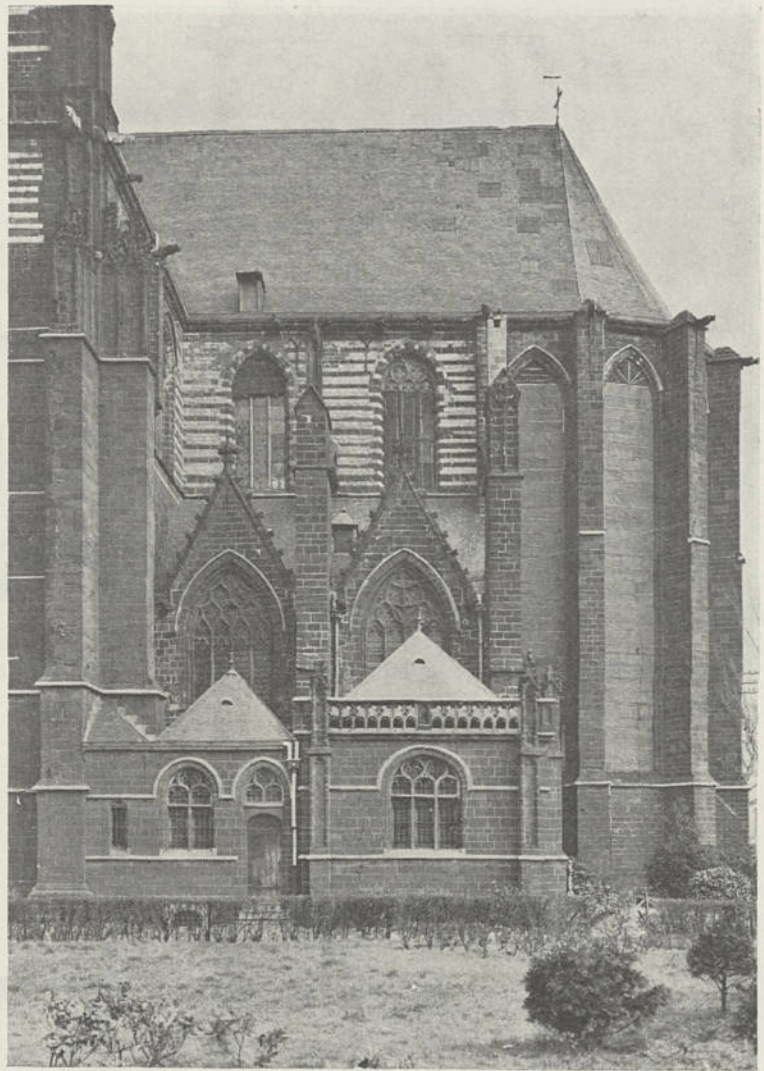


Fig. 80. Aarschot, Eglise Notre-Dame, chœur vu du sud



harmonieusement. Sa masse est relevée par la tourelle d'escalier octogonale qui s'accroche à un de ses angles.

Le portail adossé contre le chevet du chœur méridional paraît être un élément

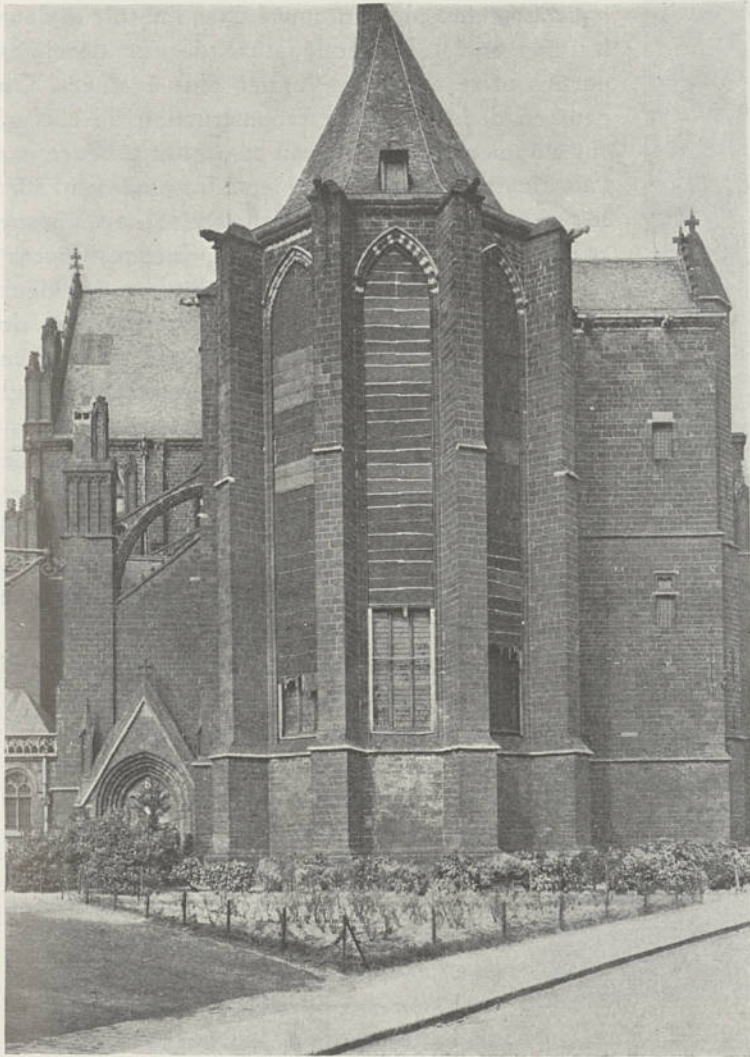


Fig. 81. Aarschot, Eglise Notre-Dame, abside et portail

de remploi (fig. 82); on ne sait justifier son emplacement actuel car il n'y est d'aucune utilité. Il semble même que sa baie ne fut jamais ouverte. Le massif qui le contient est légèrement en saillie sur le mur et couvert par de gros rempants inclinés à  $60^{\circ}$  et encadrés par deux pinacles. L'ouverture de la porte est rectangulaire et son linteau appareillé en crossettes porte un tympan maçonné. L'archivolte en arc brisé comprend trois voussures. Chacune d'elles est ornée d'un gros tore retombant sur des colonnettes, avec chapiteaux à simple rang de feuillages grossiers, et bases à deux tores déprimés sur socle octogonal. Un larmier contourne la voussure extérieure et se prolonge en pied-droit jusqu'au sol. Ce porche est antérieur à la construction du chœur, mais de peu d'années seulement, car la sculpture et la modénature des deux parties ne diffèrent presque pas l'une de l'autre. Sa construction récente fut sans doute la raison pour laquelle Jacques Piccart mit tant de soins à le démonter lors de la démolition de l'église antérieure, et à le reconstruire par après.

On a vu qu'il existe des différences de style assez marquées entre les deux pre-



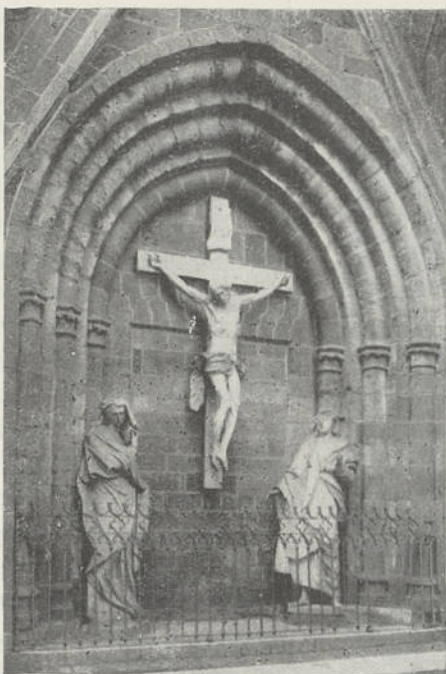


Fig. 82. Aarschot, Eglise Notre-Dame, portail adossé au chœur méridional

et formé sur des chantiers français (des détails comme la forme de ses arcs-boutants montrent qu'il était de son temps), il témoigna ici d'un art plus parfait que celui que pratiquait l'architecte, moins habile, dont il prit la succession.

mières travées du grand chœur d'une part et les chœurs latéraux et l'abside de l'autre. L'alternance soignée des matériaux, exploitée systématiquement dans les travées droites du chœur central, n'est pour ainsi dire plus pratiquée dans l'abside ni dans les bas côtés. La modénature de ces dernières parties offre aussi des formes plus évoluées. On peut en déduire que la reconstruction du chœur, fut entamée par le vaisseau central et achevée par l'abside, dont la première pierre fut posée en 1337; les chapelles latérales appartiennent en grande partie à cette même campagne. Jacques Piccart ne serait pas, selon nous, l'architecte des deux travées du grand chœur, mais uniquement de l'abside et des chœurs latéraux. Il est difficile en effet d'attribuer à un maître-d'œuvre qui sut réaliser une œuvre gothique parfaite, des faiblesses aussi graves que, par exemple, le manque de hauteur des piliers de la croisée. Jacques Piccart serait donc le second architecte de l'œuvre, il n'en reste pas moins qu'il fut le meilleur. Issu, semble-t-il, de Picardie, comme l'indique son



## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT A BETEKOM

LE clocher de l'église de Betekom est édifié sur un plan carré de 3 m. 80 de côté<sup>1</sup>. Ses murs, construits en briques, revêtus d'un parement de belles pierres ferrugineuses en assises très régulières, ont une épaisseur de 1 m. 20.

La tour compte trois étages (fig. 83), y compris le rez-de-chaussée. A l'extérieur ils étaient séparés par un larmier, ravalé par la suite mais dont il subsiste des parties sur la face nord, où une annexe les a protégé contre les intempéries. Le rez-de-chaussée est voûté; les ogives chanfreinées, entaillées d'un cavet, portant des voûtains de briques, reposent sur des consoles encastrées dans les quatre angles. Celles-ci représentent des animaux (un lapin, un porc, etc. . . .) qui ressemblent fort à ceux qui ornent les chapiteaux de l'église du Béguinage à Louvain<sup>2</sup>. La voûte n'a pas d'arcs formerets, mais les extrémités des voûtains se posent sur un léger ressaut des murs, tracé en demi-cercle, tout comme l'arc qui sépare la tour de la nef. Une porte, avec encadrement mouluré, est percée dans la face occidentale. Elle est surmontée d'une fenêtre, vraisemblablement postérieure, qui éclaire le premier étage, ouvert sur la nef par un arc en tiers-point, également percé après coup. L'étage supérieur est aéré par quatre ouïes fort intéressantes. Elles ont une archivolte en arc brisé encadrant une baie en plein cintre, posée en retrait et subdivisée en deux lumières par une colonnette qui porte deux petits arcs cintrés. Le tympan est ajouré en trilobe (fig. 84).

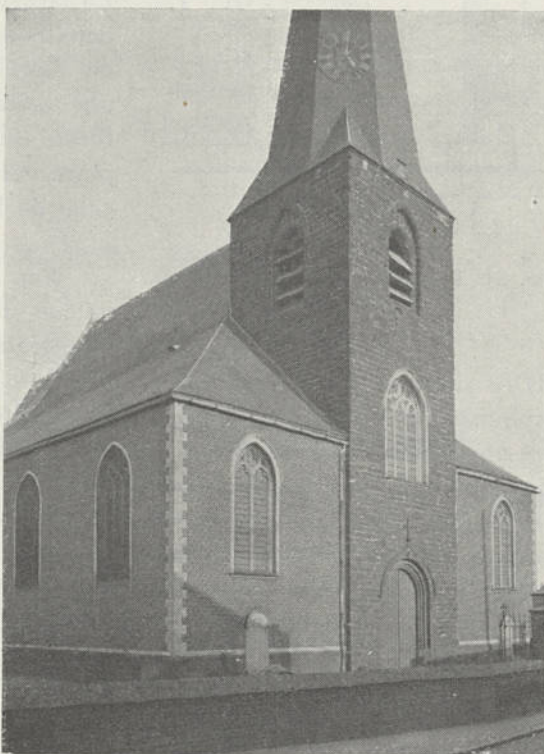


Fig. 83. Betekom, Eglise Saint-Laurent, clocher vu du nord-ouest

1. Le patronat de cette église a été donné en 1243 à l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain par le chevalier Charles II d'Aarschot; cfr. charte publiée dans *Bijdr. tot de Gesch. van het Aloude Hertogd. Brabant*, t. I, 1902, p. 393 et ss.

2. Voir pp. 60-62.



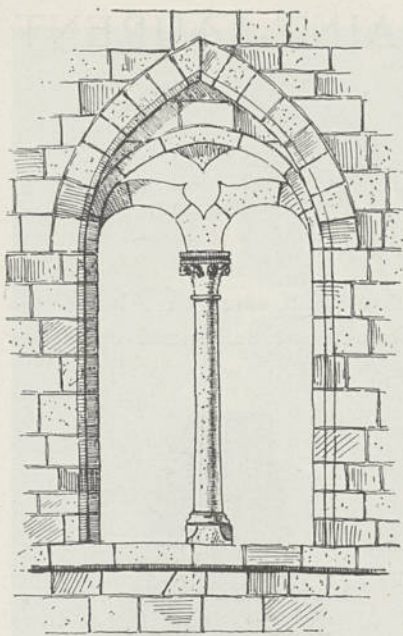


Fig. 84. Betekom, Eglise Saint-Laurent, ouïe du clocher

Les colonnettes ont des chapiteaux aux crochets fortement stylisés et des bases profilées en talon sur socle octogonal. Une flèche aiguë, d'une construction identique à celle de Saint-Jacques à Louvain construite après l'incendie de ce monument en 1351<sup>2</sup>, couronne l'étage.

On ne sait que peu de choses au sujet de l'église dont ce clocher dépendait. Il est probable qu'elle avait une nef unique d'une largeur égale à celle de la nef centrale actuelle, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle. La largeur considérable de celle-ci et le fait que les deux bouts de murs, fermant la nef de part et d'autre du clocher sont contemporains de celui-ci, donne une certaine vraisemblance à cette hypothèse. La forme du chœur primitif est inconnue; il fut remplacé vers 1400 par le sanctuaire actuel, inspiré de celui de la collégiale d'Aarschot.

Les consoles de ce clocher sont un exemple unique d'influence exercée à la campagne par les sculpteurs qui œuvraient à Louvain au début du XIV<sup>e</sup> siècle et auquel on doit, entre autres les chapiteaux de l'église du Béguinage, la sculpture des Halles et les culots du bas côté nord de l'église Saint-Jacques. Le clocher présente aussi la technique du mur en brique de petit format, habillé d'un parement de pierre de taille, qui semble avoir fait son apparition dans la région, au clocher de l'église Saint-Gertrude à Louvain, peu après 1326<sup>2</sup>. Le clocher de Betekom est donc une œuvre tardive, malgré quelques réminiscences romanes dans son arcade en plein cintre et ses ouïes. Il semble dater du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

1. Voir p. 34.

2. Voir p. 52.



# L'EGLISE SAINT-MARTIN A WEZEMAAL

**S**EULS le chœur et le croisillon sud de ce monument, un des plus beaux de la région du Demer, nous intéressent ici. Ils font partie d'une vaste église de village, dominée par une imposante tour occidentale que suivent trois travées, à double bas côté, construites au cours de différentes campagnes, aux <sup>XV</sup>e et <sup>XVI</sup>e siècles. L'église toute entière, sauf la tour, est construite en pierres ferrugineuses.

Le chœur compte deux travées rectangulaires larges de 6 m. 70 et longues d'environ 4 m. 80. Son chevet est à trois pans mais ne s'inscrit dans aucun polygone régulier (fig. 85). De solides contreforts accusent la division en travées.

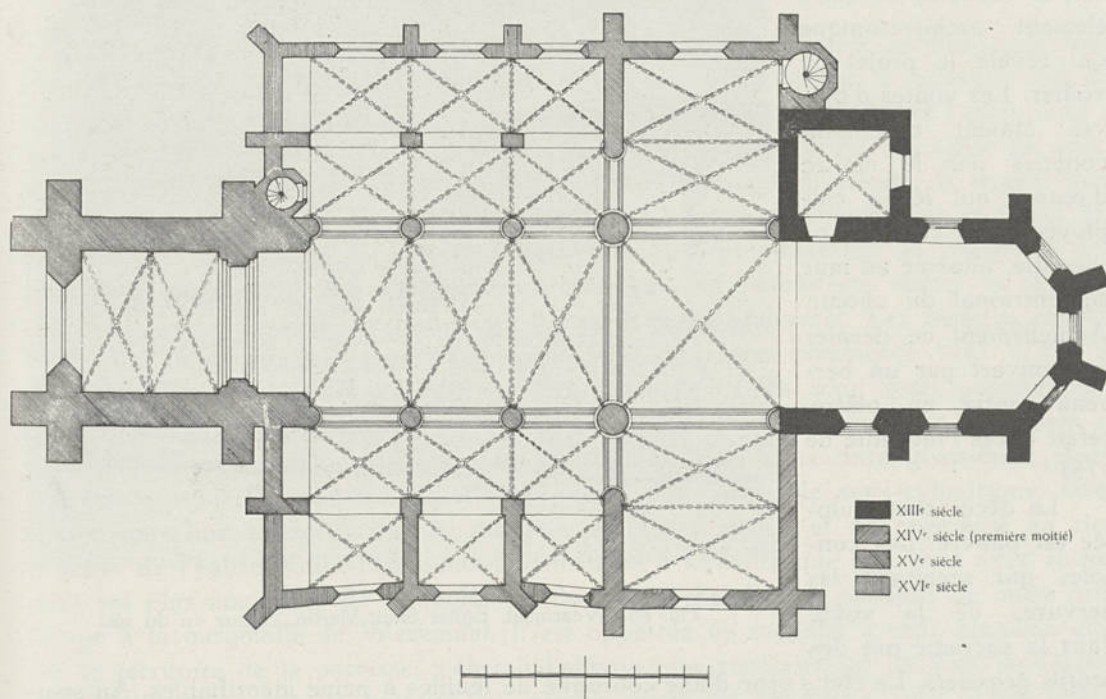


Fig. 85. Wezemaal, Eglise Saint-Martin, plan terrier

Les murs, épais de 1 m. à leur base, s'amincissent de quelques centimètres à hauteur du seuil des fenêtres (fig. 86). Celles-ci sont des lancettes étroites et élancées, elles ont un ébrasement chanfreiné entaillé d'une gorge à l'extérieur. Un larmier, de profil ordinaire, contourne le monument à la base des baies; il accuse non seulement



l'élégissement des murs, mais aussi le premier ressaut des contreforts qui se terminent en glacis sous la corniche. Un second larmier entoure la partie cintrée des fenêtres et se prolonge horizontalement autour du sanctuaire. La corniche peu saillante a, comme la plinthe, un profil en quart de rond (fig. 87).

Quoique des contreforts assez puissants consolident le monument, celui-ci n'est pas voûté à l'intérieur. Aucun élément n'y est d'ailleurs prévu à cet effet, à moins qu'ils n'aient été supprimés plus tard, sans laisser de traces ce qui semble peu probable. Il n'y a, au droit des massifs butants, ni colonnettes, ni consoles, ni autre élément architectural qui révèle le projet de voûter. Les voûtes d'ogives étaient cependant connues par le maître d'œuvre qui les a employées pour couvrir une sacristie, adossée au mur septentrional du chœur. Actuellement ce dernier est couvert par un berceau cintré en plâtre, refait après l'incendie de 1751<sup>1</sup>.

La décoration sculptée est pauvre. Les consoles qui reçoivent les nervures de la voûte dans la sacristie ont des

profils grossiers. La clef s'orne d'une couronne de feuilles à peine identifiables. Au sommet du larmier qui contourne chaque fenêtre se voit une rose, très rude, qui semble interpréter gauchement, le rôle d'un fleuron. Une autre inexpérience se remarque dans l'emploi d'une gargouille; le maître d'œuvre en a placé une, de forme cylindrique, au sommet du contrefort engagé dans le mur oriental de la sacristie. Cette gargouille qui

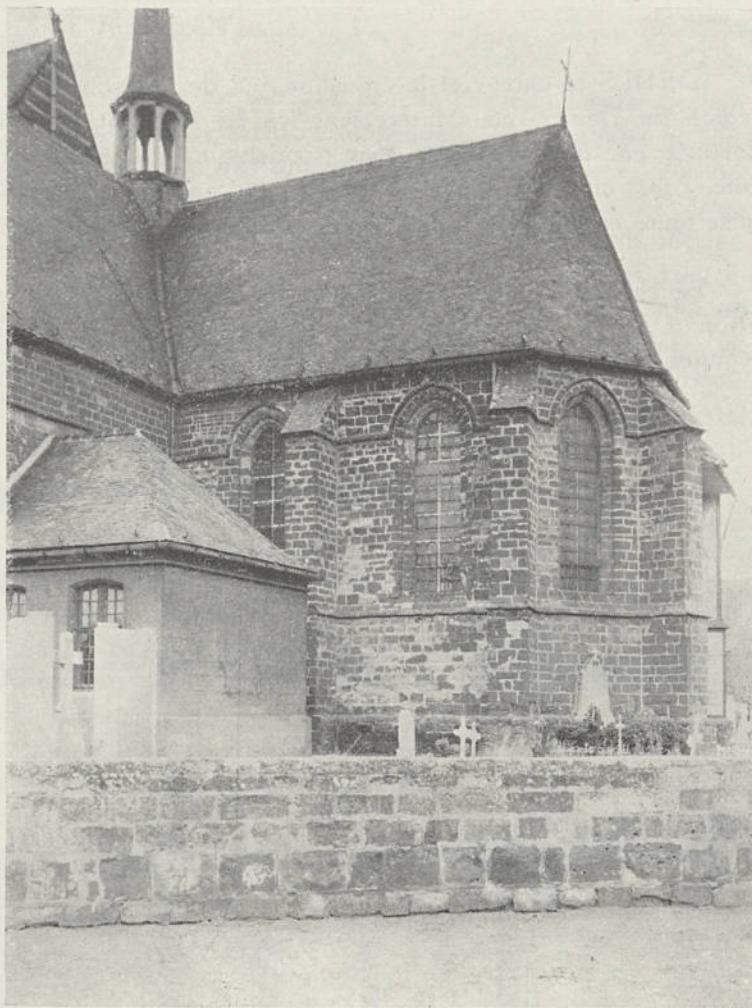


Fig. 86. Wezemaal, Eglise Saint-Martin, chœur vu du sud

1. D'après une date indiquée sur le plafonnage.



semble destinée à l'évacuation des eaux de la toiture de cette annexe, se trouve cependant placée à un mètre environ au dessus de la corniche.

Le croisillon sud est quelque peu postérieur au chœur. De forme rectangulaire, il se divise à l'intérieur en deux travées, couverte chacune par une voûte d'ogives portée sur des consoles sculptées devenues méconnaissables par suite des nombreuses couches de chaux dont elles ont été enduites. Ces voûtes sont contrebutées par deux contreforts, coupés par des larmiers prolongeant ceux du chœur, et qui se terminent par un long glacis, sous la corniche avec moulure en quart de rond. Ces contreforts renforcent uniquement les murs latéraux du croisillon. Une grande baie, autrefois garnie d'une résille, percée dans la façade, éclaire abondamment l'intérieur du transept. Ici, comme dans le chœur, les murs s'amincissent au-dessus du larmier indiquant la naissance de la fenêtre. Le croisillon s'ouvre sur le collatéral adjacent, par un arc profilé dont les moulures se noyent progressivement dans le gros pilier cylindrique qui porte les arcs de la croisée en cet endroit et qui est vraisemblablement, au moins dans sa partie inférieure, contemporain du croisillon décrit ci-dessus.



Fig. 87.  
Profil de la  
corniche du  
chœur

Le manque de sources d'archives et l'absence d'ornementation architecturale rend l'établissement de la chronologie malaisée. Il apparaît d'abord que le croisillon sud fut construit après le chœur. La façon dont ces deux parties sont liées l'un à l'autre tend à le prouver; le mur latéral est du croisillon s'appuie contre la paroi adjacente du sanctuaire. Quant à ce dernier, il est en fait une œuvre assez maladroite. Il semble qu'il fut conçu pour être voûté, mais cette intention initiale aura été abandonnée au cours des travaux. Les contreforts massifs supposent normalement l'intention de construire une voûte. De plus, il serait assez extraordinaire de voir l'architecte voûter la sacristie alors que le chœur n'aurait point été destiné à l'être également. Les fenêtres rappellent celles du chœur de l'église Saint-Médard à Jodoigne, commencé vers 1235<sup>1</sup> et de la chapelle de Herbais, copié sur le précédent<sup>2</sup>. Elles sont aussi pareilles aux fenêtres du chœur de Huldenberg, entrepris avant 1250<sup>3</sup>. La sculpture des roses et des têtes plates qui flanquent les baies est encore rude, mais cette grossièreté pourrait être attribuée aussi à la qualité de la pierre. La gargouille semi-cylindrique, fixée à un contrefort au-dessus de la sacristie, est toute simple et ne ressemble en rien à celles de l'église Notre-Dame-aux-Dominicains à Louvain que l'on tient avec raison pour les plus anciennes de la région. Il faut donc chercher, si possible, un autre prototype à la gargouille de Wezemaal. Il est opportun de rappeler à cette occasion que, sur le territoire de la paroisse, s'élevait l'abbaye des cisterciennes de Parc-les-Dames dont l'abbatiale, détruite aujourd'hui, semble avoir été construite vers 1250—1260<sup>4</sup>.

1. Voir p. 222.

2. Voir pp. 223-224.

3. Voir t. II.

4. *Cartulaire de Parc-les-Dames*, fol. 21, cfr. A. WAUTERS, *Henri III, duc de Brabant*, Bruxelles 1875, p. 107-108.



Elle était franchement gothique, pour autant que les rares débris subsistant permettent d'en juger<sup>1</sup>. N'est-ce point là que le maître d'œuvre de Wezemaal a emprunté la forme de la gargouille dont il a si mal compris la fonction? Dans ce cas, le chœur daterait de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle seulement.

Quant au croisillon sud, le profil de ses nervures, aux larges chanfreins relevés d'un cavet, celui de l'arcade qui la sépare du bas côté et dont les éléments se fondent dans le mur et dans les colonnes qui la portent, indiquent une période postérieure, proche déjà de la construction des Halles de Diest, commencées en 1346<sup>2</sup> et du chœur de Sichem, achevé en 1387<sup>3</sup>.

---

1. Ces témoins sont conservés dans l'enceinte de l'ancienne abbaye, située au nord de la route Louvain-Diest. Il serait opportun de faire des fouilles en cet endroit, pour déterminer le plan de l'ancienne abbatale.

2. D. DU BOIS, *Het oude Diest*, Diest, 1934 p. 66.

3. E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, t. II., Bruxelles 1925, p. 384.



# L'ÉGLISE NOTRE-DAME A DIEST

L'ÉGLISE Notre-Dame à Diest est mentionnée dès 1211 et servait alors de chapelle castrale aux seigneurs de Diest<sup>1</sup>. L'accroissement de la population de la ville au XIII<sup>e</sup> siècle nécessita la création de deux paroisses nouvelles. La *capella de castro* devint le centre d'une paroisse en 1253. Arnould IV, seigneur de la ville, donna à cette occasion les dîmes de l'église à l'abbaye de Tongerlo, qui s'engagea à desservir la nouvelle paroisse. Le *Chronicon Diestiense*<sup>2</sup> dit que la chapelle castrale a été reconstruite sur-le-champ. En 1255 fut consacré l'autel principal, ce qui implique l'achèvement du chœur, tandis que la consécration de l'église entière eut lieu, selon la même source, en février 1288<sup>3</sup>. Le monument eut fort à souffrir des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut saccagé à plus d'une reprise vers 1580, et son clocher, mal entretenu, s'écroula peu après; ce qui en restait fut démoli en 1612, sauf le rez-de-chaussée qui subsiste encore<sup>4</sup>. Les nombreux dégâts provoqués aux différentes parties du sanctuaire par ces désastres, furent réparés au début du XVII<sup>e</sup> siècle au moyen de briques, dont la présence au milieu des pierres ferrugineuses soigneusement taillées des parements anciens est révélatrice<sup>5</sup>.

L'église comprend une tour occidentale, une nef avec bas côtés, un transept et un chœur (fig. 88). La nef centrale, large de 9 m. 30 et longue de 20 m. 50, compte quatre travées rectangulaires, bordées de nefs basses dont la largeur est de moitié moindre. Elle est précédée d'une tour carrée, portée sur quatre gros massifs, dont celui du sud-ouest contient une tourelle d'escalier. Le rez-de-chaussée du clocher communique par deux arcades étroites avec les collatéraux qui se prolongent sur ses côtés. Deux porches flanquaient la première travée de la nef; ils furent démolis au XVI<sup>e</sup>

1. F. S. RAYMAEKERS, *Kerkelijk en Liefdadig Diest*, Louvain 1870, p. 155.

2. *Chronicon Diestiense*, publié par F. S. RAYMAEKERS, dans *Bull. Com. Roy. d'histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. II, 1861, p. 400-401. La charte de séparation est publiée par l'auteur, en annexe à l'étude citée, p. 661-663. Dans une brève critique, qui précède la publication du *Chronicon Diestiense*, l'auteur se prononce sur la valeur historique de cette source littéraire écrite par HENRI VAN GOOIGHEM († 1530) secrétaire pensionnaire de la ville de Diest, et continuée jusqu'en 1551 par JEAN DECOCK et JEAN VERWUEST, ses successeurs. La comparaison du *Chronicon* avec les sources d'archives a permis de constater que Van Gooighem a abondamment puisé dans celles-ci pour établir le texte de sa chronique, qui acquiert de ce fait une valeur fort grande pour l'histoire de Diest et de ses monuments.

3. *Chronicon Diestiense*, p. 402: „Anno XIIc quinquagesimo, in mense martii consecratum fuit summum altari in ecclesia seu capella dive et gloriose virginis Marie in Diest” et p. 414: „Anno XIIc LXXXVIIIc, in principio februarii dedicata est ecclesia sive capella notre Domine in Diest”.

4. F. S. RAYMAEKERS, *Kerkelijk en Liefdadig Diest*, p. 169 et 173.

5. *Ibidem*, p. 170.



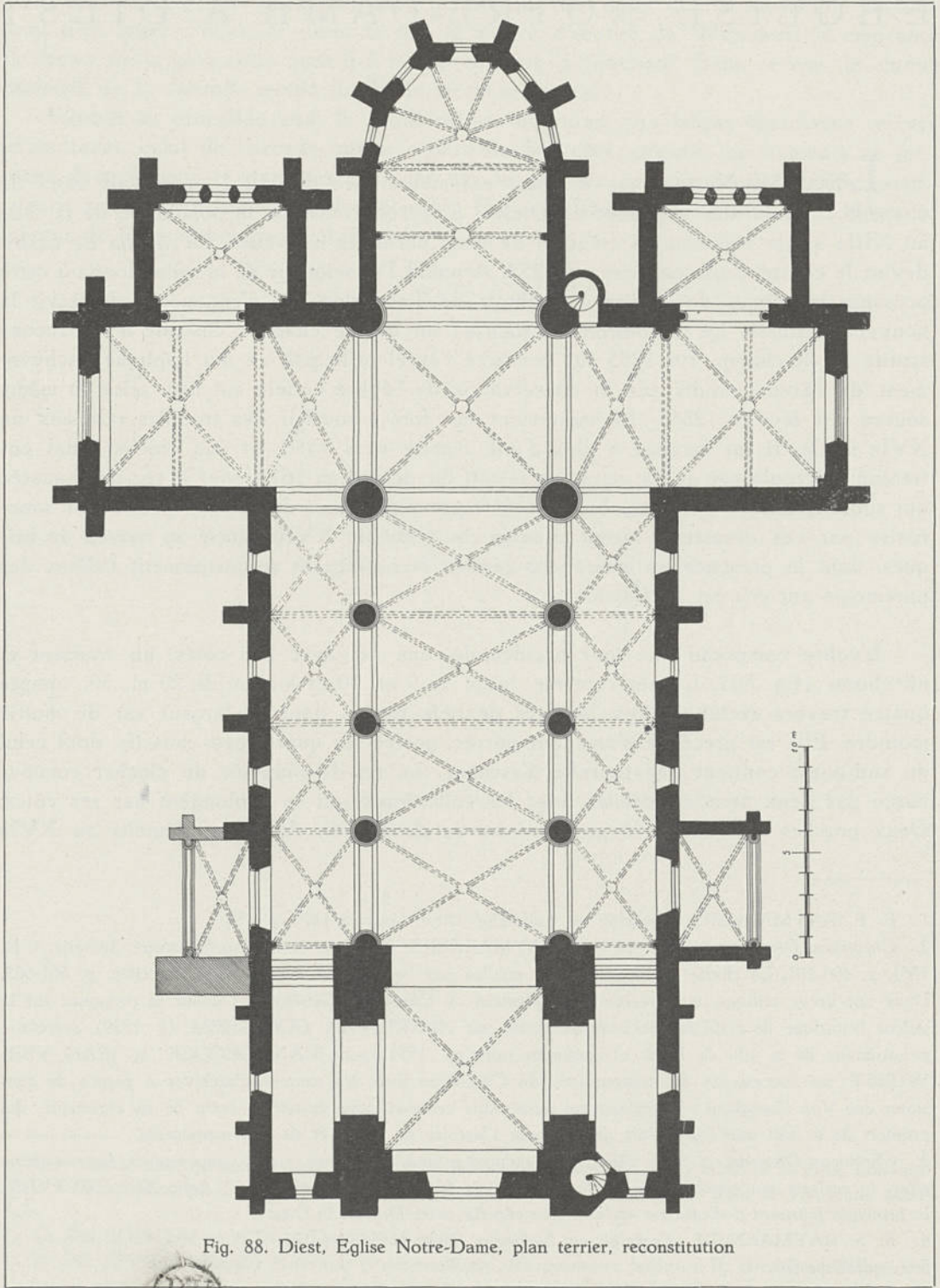


Fig. 88. Diest, Eglise Notre-Dame, plan terrier, reconstitution





siècle, mais il en reste des vestiges importants<sup>1</sup>. Sur la croisée, légèrement trapézoïdale, se greffent deux croisillons et un chœur quelque peu moins large que la nef. Les bras du transept sont très saillants; ils comptent trois travées rectangulaires et communiquaient autrefois avec deux chapelles orientées, presque carrées, qui furent condamnées et modifiées au XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Le chœur se compose d'une travée barlongue mesurant 8 m. sur 6 m. et d'une abside à cinq pans d'un décagone étiré. Des annexes, contemporaines de la modification subie par les chapelles du transept, occupent l'espace séparant ces chapelles des murs latéraux du chœur.

Le clocher repose sur quatre puissants piliers composés reliés à l'est et à l'ouest par un arc aussi élevé que la nef centrale et au nord et au sud par deux arcades en tiers-point à deux rangs de claveaux. L'arcade occidentale est fermée par une mince paroi de pierre percée d'une porte et d'une rose. La porte actuelle de style rococo en remplace une autre de forme gothique dont le restaurateur anonyme du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a conservé le larmier contournant la partie cintrée. Le rez-de-chaussée est voûté d'ogives; la clef de la voûte pend à 15 m. au dessus du sol, comme celles de la nef. Cette voûte, est construite en pierre blanche, taillée à l'intrados seulement. Les deux collatéraux du clocher étaient primitivement couverts de plafonds<sup>3</sup> et éclairés par une baie épargnée au milieu des murs latéraux et deux autres percées dans la façade<sup>4</sup>.

Les annexes du clocher s'ouvrent sur les bas côtés de la nef par des arcades en quart-de-cercle qui constituent des sortes d'arcs-boutants intérieurs reprenant pour la transmettre à des contreforts, la poussée de la grande arcade qui s'ouvre entre le clocher et la nef centrale. A l'extérieur, le mur du collatéral nord est renforcé au droit de l'arc par un énorme massif saillant de 4 m. 50 et épais de 1 m. 80, qui porte un arc-boutant extérieur pesant contre le mur du clocher. Ce renforcement, et le porche nord qui s'appuie contre lui semblent postérieur, de quelques années à la construction de la nef et de la tour. Il y a interruption entre les assises de pierre des deux constructions, et le contrefort fut très probablement édifié pour pallier à un déversement de la tour, construite sur un terrain marécageux. Aucun document qualifié ne nous renseigne sur la forme primitive des étages supérieurs du clocher, écroulés en 1588.

L'élévation des nefs et du chœur se ressent d'une forte influence de l'architecture gothique cistercienne de Bourgogne (fig. 89 et 90). La nef centrale est portée par des colonnes trapues de forme ronde, à base circulaire et abaque de même forme. Il

1. Il est probable qu'ils furent fortement endommagés par l'écroulement de la tour et ne furent pas restaurés par après.

2. L'architecte qui a entrepris ces modifications avait comme mission d'aménager en sacristie l'espace libre s'étendant entre le chœur et les chapelles latérales. Afin de pouvoir disposer d'une surface suffisamment grande, il n'hésita pas à reculer d'un mètre le mur des chapelles, leur donnant ainsi la forme actuelle. Il accola une tourelle d'escalier desservant les combles d'une de ces annexes, au mur nord de la seconde travée du sanctuaire. Les chapelles furent condamnées au XVII<sup>e</sup> siècle.

3. Les voûtes actuelles sont fausses, et il n'y a pas de supports prévus pour les voûtes en pierre.

4. Celles-ci ont été renouvelées d'une façon fantaisiste lors d'une restauration vers 1850.



n'existe, aucune trace de chapiteaux sculptés, et il ne semble pas qu'il en ait jamais existé. De grandes arcades, renforcées par un bandeau de section carrée, relient les supports entre eux, et portent le clair étage qui compte quatre fenêtres étroites et élançées. Ces baies sont très ébrasées vers l'intérieur, un tore les ornaît à l'extérieur mais il a été ravalé à une époque indéterminée. Un cordon chanfreiné règne à mi-hauteur entre le sommet des grandes arcades et le seuil des fenêtres hautes. Les voûtes actuelles sont fausses; elles en remplacent de véritables, construites sans doute pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, comme celles des nefs basses. Réparées après l'écroulement de la tour<sup>1</sup>, elles s'effondrèrent subitement dans la nuit du 2 au 3 juillet 1830<sup>2</sup>. Quoique construites assez longtemps après le gros-œuvre des nefs, ces voûtes étaient prévues dès l'origine. C'est à leur intention que furent élevées les demi-colonnettes qui prennent naissance sur le tailloir des grosses colonnes, et s'élèvent jusque sous le cordon où elles se terminent en chapiteaux à corbeille lisse. Sur ces chapiteaux retombent, outre les doubleaux et les ogives de la voûte, les fines colonnettes couronnées de chapiteaux nus ou à crochets qui soutiennent les arcs formerets en plein cintre; ces formerets sont contemporains des hauts murs. Comment ces voûtes étaient elles

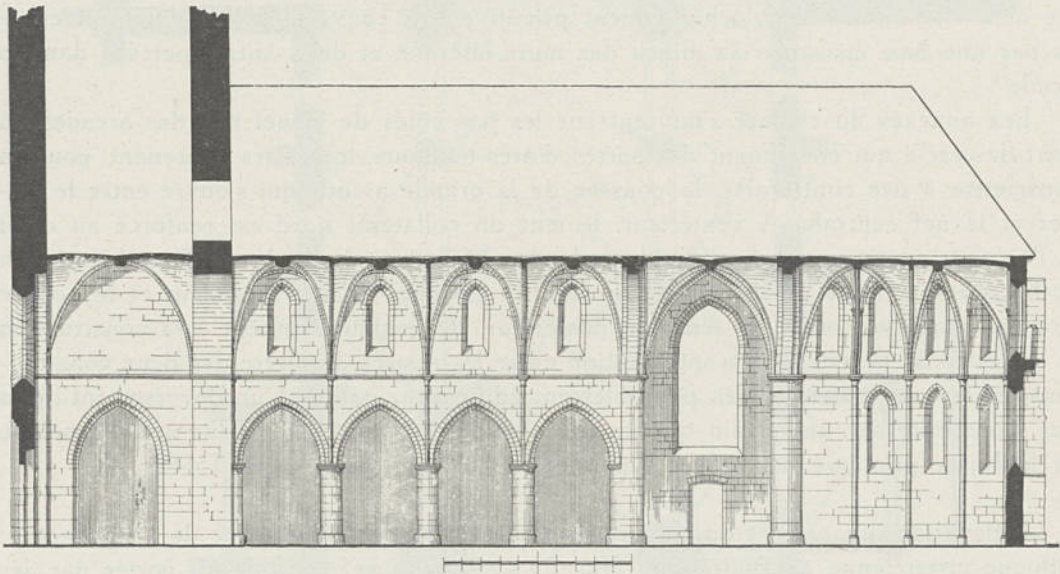


Fig. 89. Diest, Eglise Notre-Dame, coupe longitudinale, reconstitution

contrebutées? Pas les seuls murs goutterots? Vraisemblablement non. Si l'on examine les contreforts encore en place le long des murs extérieurs des nefs basses, on est frappé par leur terminaison brusque. Leur saillie de 1 m. 50 reste identique jusqu'au sommet et ne diminue guère à hauteur du larmier qui coupe les murs à la base des fenêtres. Ces contreforts se terminent sans couronnement aucun, avec les murs des

1. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 170.

2. *Ibidem*, p. 180.



nefs basses. On peut supposer à juste titre qu'ils devaient se prolonger au delà et recevoir des arcs-boutants. L'usage de tels organes de butée n'était pas inconnu de l'architecte qui les employa judicieusement, quoique d'une façon inattendue, dans la construction de la tour. Toutefois, on ne sait pas si les arcs-boutants ont été construits, car il n'en reste aucune amorce ni trace sur la paroi extérieure du clair étage.

Les bas côtés ont une hauteur égale à la moitié de celle de la grande nef. Aucune baie de fenêtre originale ne subsiste dans les murs latéraux, il est probable toutefois que la forme des baies primitives se rapprochait de celles du vaisseau central. Chaque travée est couverte d'une croisée d'ogive reposant sur les colonnes de la nef centrale et des consoles moulurées accrochées aux murs, sauf, dans la première travée où les deux retombées extrêmes reposent sur de fines colonnettes à chapiteaux sans décor. Ces voûtes, construites en briques, datent du XIV<sup>e</sup> siècle, mais elles furent prévues au moment de la construction de l'église.



Fig. 90. Diest, Eglise Notre-Dame, vue intérieure de la nef centrale et du chœur

Leur poussée latérale est contenue par les contreforts déjà signalés.

A la première travée des collatéraux étaient accolés deux porches-travées, l'un au nord, l'autre au sud. Quoique détruits aujourd'hui, il en reste des vestiges intéressants qui permettent leur reconstitution. Ils s'ouvraient sur l'extérieur par une grande arcade à double rang de claveaux chanfreinés, portés de part et d'autre sur une colonnette; cette arcade était probablement surmontée d'un pignon ou d'un gable. Les porches étaient couverts par des voûtes d'ogive, abrités sous une toiture à double versant, et communiquaient avec l'église par une porte en arc brisé avec



tympan<sup>1</sup>. Deux niches cantonnaient la porte nord; l'on y voyait également un banc à la base des murs latéraux.

L'élévation du transept ressemble à celle de la nef centrale; sa hauteur est la même et le cordon qui dans le vaisseau, règne entre les fenêtres supérieures et les grands arcs se prolonge sur les murs.

La croisée, délimitée par quatre gros piliers cylindriques, réunis par des arcs à deux rangs de claveaux, est couverte par une voûte, dont les ogives retombent sur le tailloir des piliers. Chaque croisillon est couvert par trois voûtes oblongues; leurs nervures retombent à l'est sur des faisceaux de trois colonnettes de diamètre différent, dont la médiane est renforcée par un dossier, et à l'ouest sur des culots coniques ou sur un empattement du mur (fig. 91). Les chapiteaux de ces supports n'ont pas d'ornements. Les voûtes actuelles datent du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, et ne répondent pas exactement au plan original. La première travée a une voûte barlongue comme prévu, mais les deux autres devaient recevoir une voûte sexpartite et non des voûtes oblongues ordinaires. On en trouve la preuve non seulement dans la structure des supports, mais aussi dans les arcs formerets des deux dernières voûtes, partiellement cachés par les voûtains actuels, et entre lesquels on réserva la place pour une seule nervure et non pour trois.



Fig. 91. Diest, Eglise Notre-Dame, vue intérieure du croisillon nord

La lumière se répand dans le transept par deux grandes verrières, l'une dans le mur terminal nord, l'autre dans celui du sud. Ces fenêtres sont garnies de remplages nouveaux qui les divisent en cinq lumières. Il ne semble pas qu'il subsistait à l'époque

1. On peut conclure à l'existence d'un tympan du fait que, vers l'extérieur, la porte était en arc brisé, tandis qu'on voit encore à l'intérieur la trace d'un arc à segment de cercle dont le sommet est beaucoup plus bas que celui de l'arc brisé. Ces portes ressemblaient probablement à celles de la nef de l'église du Béguinage de Diest, qui est un peu plus récente.

2. Les clefs de voûte portent les armoiries de Thomas II, sire de Diest, burggrave d'Anvers, seigneur de Zeelhem et Zichem, conseiller du duc de Brabant, créé chevalier à la bataille de Westrozebeke en 1382—Cfr. J. TH. DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. I, p. 382.



de la restauration d'autres vestiges de ces résilles que les amorces réservées dans le seuil des baies<sup>1</sup>. A la lumière des grandes verrières, s'ajoutait, avant leur condamnation, celle de deux baies percées de part et d'autre de la toiture des chapelles, dans les murs orientaux des croisillons. Elles sont identiques à celles de la nef centrale et sont percées à la même hauteur.

A l'extérieur, les angles du transept ont des contreforts à long glacis, deux au nord et un au sud, construits un peu en retrait sur les angles de la façade. Les murs terminaux sont renforcés en outre par un empattement intérieur qui forme une sorte

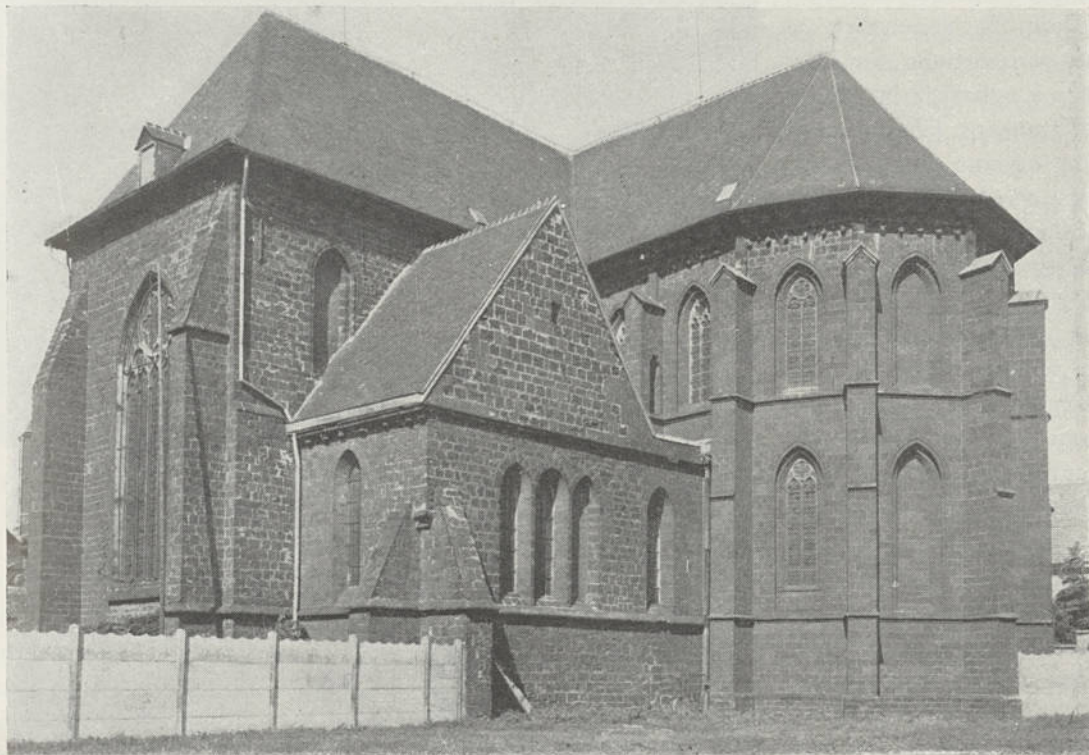


Fig. 92. Diest, Eglise Notre-Dame, vue extérieure, du sud-est

de fausse coursière à la base des grandes fenêtres. On voit la trace d'une porte dans le mur du croisillon nord.

Les croisillons présentent vers l'est une chapelle de plan primitivement carré. Ces chapelles sont éclairées par trois lancettes d'inégale hauteur percées dans le mur de chevet, des arcs brisés renforcés par un bandeau qui retombe sur des colonnettes adossées aux pieds-droits de l'arcade les mettaient en communication avec le transept. Elles ont des voûtes à nervures portées sur des colonnettes. Des contreforts peu élevés renforcent leur angles, ils se terminent par un long glacis naissant au-dessus du larmier qui règne sous le seuil du triplet. Ces petits sanctuaires sont abrités sous une

1. Les résilles originales furent déjà renouvelées en 1625, F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 175.



toiture à deux versants posée sur une corniche à modillons (fig. 92).

On se rappellera le plan du chœur qui comprend deux travées barlongues et une abside semi-décagonale. En élévation, le sanctuaire a des proportions semblables à celles de la nef et du transept. Chaque travée compte deux fenêtres en lancette superposées; à l'extérieur ces baies sont cernées d'un tore dégagé, comme celles du vaisseau. Seule la première travée ne compte qu'un étage de lumière<sup>1</sup>. Les murs sont couronnés par une corniche à gros modillons, soulignée par une frise d'arcatures coupées, de travée en travée, par une fine bande lombarde (fig. 93). Une voûte sexpartite en pierre lédienne dont l'arc de refend a une section plus importante que les autres ogives, couvre les deux travées droites. Le chevet est couvert d'une voûte à six branches, qui

rayonnent autour d'une clef située sur le point d'intersection des deux nervures extrêmes (fig. 94). Montant de fond, des colonnettes reçoivent les retombées des nervures. Leurs chapiteaux, à corbeille lisse, ont des tailloirs reliés par un cordon chanfreiné qui règne à même hauteur que celui de la grande nef. Les ogives ont un large filet séparé de deux cavets par des quarts-de-rond, tandis que l'arc de refend présente un



Fig. 93. Diest, Eglise Notre-Dame, frise d'arcatures au sommet des murs du chœur

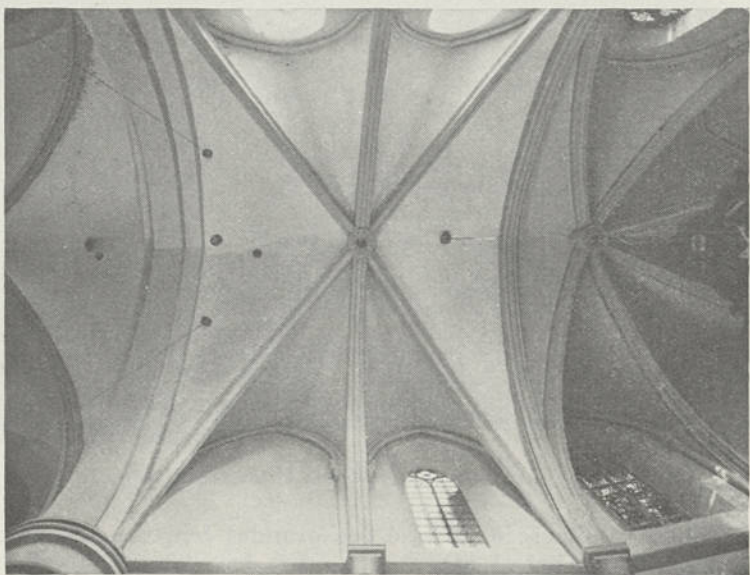


Fig. 94. Diest, Eglise Notre-Dame, voûtes du chœur

1. Actuellement, plusieurs de ces baies sont murées.



bandeau avec tores sur l'arête. Les tailloirs des chapiteaux ont une gorge encadrée de deux tores. Des contreforts saillants consolident à l'extérieur les points de retombée des voûtes; il en manque toutefois pour contenir la poussée exercée par la nervure médiane de la voûte sexpartite. Les contreforts sont couronnés en bâtière à environ deux mètres en dessous du sommet des murs (fig. 92). Un des contreforts au sud, est percé d'un trou d'homme à hauteur du seuil des fenêtres supérieures. Il ne reste

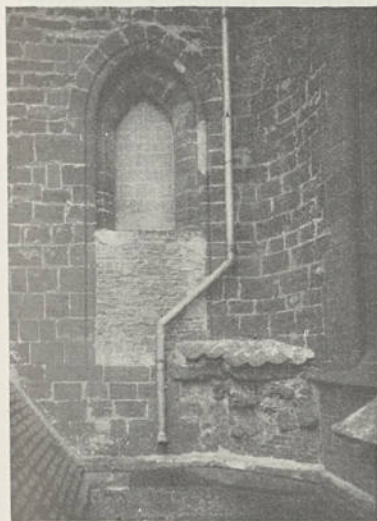


Fig. 95. Diest, Eglise Notre-Dame, fenêtre du transept et amorce de la coursière du chœur

pas de traces d'ouvertures semblables sur les autres contreforts qui ont été restaurés très radicalement par l'architecte Langerock en 1898—1899<sup>1</sup>. Ce passage est un des seuls vestiges d'une coursière extérieure portée sur des arcs en segments de cercle dont une amorce subsiste dans l'angle sud-est de la croisée (fig. 95). Ce chemin de ronde passait devant la rangée des fenêtres supérieures comme au chœur de l'abbatiale de Villers-la-Ville avec laquelle cette église a tant de traits communs<sup>2</sup>.

Les charpentes du chœur et du transept sont conservées. Elle sont à chevrons portant ferme et comptent deux étages de faux entrails. Une ferme sur cinq possède un entrail de section carrée, les autres ont des blochets qui s'assemblent à une fausse sablière dans laquelle s'engagent également les potelets de ces fermes. On remarque quelques queues d'arondes, la plupart des assemblages sont cependant à tenon et mortaise.

On distingue à peine les deux campagnes de construction de l'église qui a été achevée entièrement suivant le plan primitif. Le chœur est la partie la plus ancienne et rien ne s'oppose à le dater des années 1253 et suivantes comme le propose la chronique. Les quelques éléments de sculpture qui le décorent sont encore primitifs et rudes. Il en est de même de la modénature. La construction du transept fut entreprise peu de temps après. La modénature y est plus évoluée que dans le chœur, mais on y prévoyait cependant encore des voûtes sexpartites. Il n'est plus question de voûtes semblables dans la nef centrale par laquelle l'église semble avoir été achevée vers 1288.

Les chanoines prémontrés, originaires de Tongerlo, ont probablement construit cette église qu'ils desservaient. Ils ont pris comme modèle le type des églises cisterciennes de Bourgogne: élévation sobre, chapiteaux à corbeille lisse, culots coniques, etc. . . . Ceci ne doit pas étonner car, dans nos régions, aucun ordre religieux ne fit plus d'emprunts à l'architecture cistercienne que celui de Saint-Norbert.

1. Arch. de la Com. Roy. des Monuments, dossier Diest, église Notre-Dame.

2. Voir t. II.



## L'ANCIENNE COLLEGIALE SAINT-JEAN A DIEST

EN 1253, Arnould III fit réduire l'étendue de la paroisse primitive de Saint-Sulpice de Diest en créant celle de Notre-Dame<sup>1</sup>. Ce morcellement fut continué vers 1264, par la constitution d'une paroisse nouvelle, celle de Saint-Jean<sup>2</sup>. En 1297 Gérard de Diest et sa femme fondaient dans la nouvelle église paroissiale un chapitre de chanoines<sup>3</sup> doté de revenus importants<sup>4</sup>. La construction du chœur dut avoir lieu à cette époque. Les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle eurent des conséquences irrémédiables pour l'église. Ravagée vers 1578—80<sup>5</sup>, elle ne se releva jamais de ses ruines. Seul le chœur, dont les voûtes s'étaient effondrées, fut provisoirement restauré et recouvert d'une toiture qui s'écroula en 1853<sup>6</sup>.

L'église, construite en pierre ferrugineuse, comprenait une tour occidentale, une nef longue de trois travées rectangulaires, large de 9 m. 80 et flanquée de bas côtés d'une largeur moindre de moitié, un transept saillant avec croisillons à deux travées

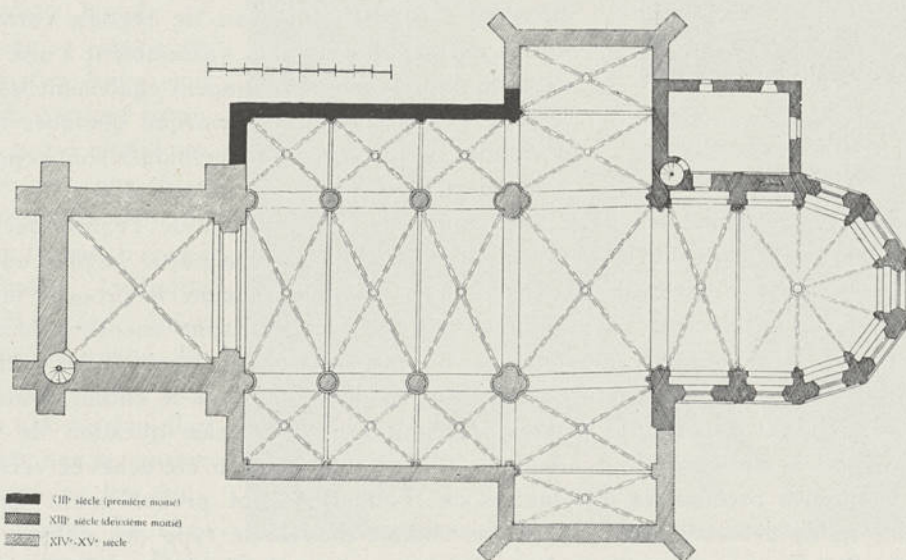


Fig. 96. Diest, collégiale Saint-Jean, plan terrier

1. F. S. RAYMAEKERS, *Kerkelijk en Liefdadig Diest*, Louvain 1870, p. 155.
2. L. J. PHILIPPEN, *Het Begijnhof Ste Catharina ten Velde te Diest*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1904, p. 506-508.
3. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 210-211.
4. *Ibidem*, p. 209-210.
5. *Ibidem*, p. 216.
6. *Ibidem*, p. 218.



oblongues et un chœur dont l'abside est précédée de deux travées barlongues (fig. 96). Une sacristie est accolée au nord du chœur. Seuls les murs du chœur conservent encore leur hauteur primitive. Ceux du transept sont démolis en partie. De la nef, il ne subsiste que le mur latéral du bas côté nord, du moins jusqu'à l'appui des fenêtres. Le rez-de-chaussée du clocher est également conservé. Les bases ou les fondations des colonnes et le mur du bas côté sud ont été mis à jour au cours de fouilles, en 1944<sup>1</sup>. Ces découvertes ont permis de reconstituer le plan de l'église dans sa forme primitive.



Fig. 97. Chapiteau du bas côté nord

La nef et le transept dataient en grande partie de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoignent la structure des supports, le profil de leurs bases, celui de la plinthe du mur méridional et l'embrasure des portes percées dans les croisillons. Maître Henri van Tienen, l'architecte du chœur de la collégiale Saint-Sulpice y travaillait encore en 1396<sup>2</sup>. Cependant certaines parties dénotent une origine plus ancienne. Les murs extérieurs du bas côté nord, greffés à l'intérieur de colonnettes massives et de gros contreforts à l'extérieur, sont construits en pierres d'appareil différent des autres murs. Les colonnettes ont ici des bases à gros tore sur socle carré, tandis que les autres ont un socle octogonal surmonté de tores en cascades. Leurs chapiteaux grossiers ont des corbeilles ornées de losanges (fig. 97); le chapiteau est inconnu ailleurs dans la nef, où les arcs et les nervures pénétraient dans le sommet des supports. Les bases à socle carré, les chapiteaux à décor géométrique et le profil des tailloirs semblent attester que le mur qu'ils ornent est plus ancien que le reste de la nef. Ce mur paraît même antérieur au chœur construit probablement vers 1297, et ne peut appartenir qu'à une église entreprise peu après la création de la paroisse, vers 1264. Cette nef fut-elle achevée rapidement et ruinée vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, au point qu'il fallut la reconstruire presque entièrement? Ou fut-elle entreprise vers 1264 par le bas côté nord, laissée inachevée pendant près de cent ans, et terminée enfin entre 1350 et 1400? Le monument ne permet pas de conclure, et les archives manquent pour nous éclairer sur ce point. Cependant, on peut déduire de la composition du mur subsistant que le plan de la nef construite ou projetée vers 1264 ressemblait au plan de 1350. Le transept était prévu ainsi que le prouve la basse œuvre du croisillon nord, intimement liée à celle du collatéral voisin, et la situation du chœur explicable seulement par la présence d'un transept.

Non seulement le plan terrier, mais aussi l'élévation des deux nefs concordent. Celle de 1350 avait toutes les caractéristiques des églises gothiques de la vallée du Démer: nefs basilicales peu accusées avec éclairage supérieur par des petites fenêtres, supports ronds sans chapiteaux, voûtes sur les trois nefs, moulures simples commandées par la texture grossière du matériau: le grès ferrugineux. On ignore la forme des supports de la nef de 1264, mais l'existence et la hauteur des colonnettes engagées dans le mur nord indique que les bas côtés devaient être voûtés. Une colonnette

1. Ces fouilles ont été financées par le Service des Fouilles de l'Etat.

2. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 113, no. 1 et 193.



avec base identique à celle du bas côté et élevée dans le croisillon nord, à côté de l'arcade qui le reliait au collatéral indique que dès 1264 on prévoyait un transept couvert de voûtes. S'il en était ainsi pour les croisillons, on peut admettre que la nef centrale devait aussi recevoir une couverture de pierre. D'autre part, si l'on déduit de la hauteur totale de la grande nef, élevée ou projetée alors (que l'on connaît grâce au grand arc du chœur) celle des bas côtés (on peut la déduire de la hauteur des colonnettes), on obtient la hauteur des murs goutterots. Ceux-ci étaient peu élevés et leurs baies ne pouvaient être plus grandes que celles de la nef de 1350. On voit donc commencer ici dès le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle une nef basilicale d'un type qui deviendra d'un usage presque exclusif dans la région pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Le plan du chœur est connu: abside à cinq pans précédée de deux travées droites, la seconde ayant une largeur à peu près égale à celle d'un pan du demi-déca-

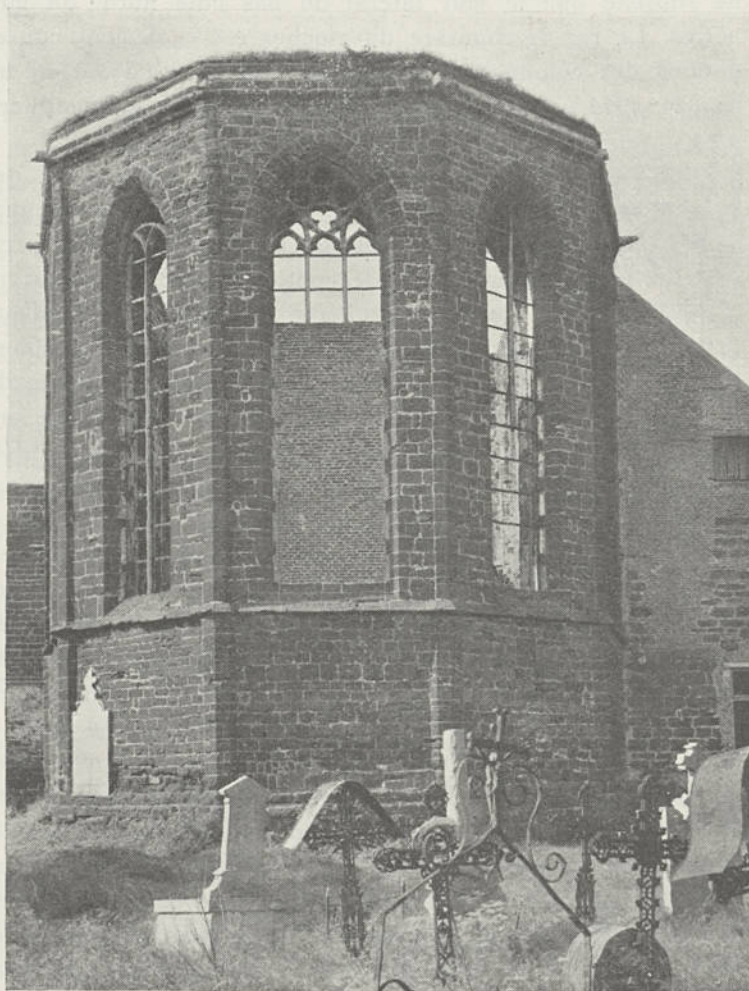


Fig. 98. Diest, Eglise Saint-Jean, vue extérieure du chœur, de l'est

gone. Il présente de plus certaines dispositions très caractéristiques. Des voûtes d'ogive le couvraient et les nervures retombaient sur une colonnette, pour les retombées simples et sur un faisceau de trois colonnettes adossées à un noyau légèrement bombé, pour les retombées multiples. Ces supports s'adossent à des contreforts saillants de 1 m. 50 que les murs extérieurs englobent dans l'espace intérieur du chœur (fig. 96). L'architecte parvint, de cette façon, à gagner, en bordure des travées et des pans de l'abside, des annexes très allongées dans lesquelles il a logé des bancs de pierre. Ces espaces latéraux sont recouverts, suivant l'usage champenois, par des berceaux en arc brisé qui suivent à peu près le tracé des arcs formerets. Les contreforts sont accusés







à l'extérieur par des bandes murales qui naissent sur le soubassement chanfreiné des murs et se terminent sous la corniche (fig. 98). Celle-ci est creusée d'un cheneau. Des gargouilles assuraient l'évacuation des eaux; elles ont été abattues mais leurs queues sont encore engagées dans le gros œuvre de la corniche. La toiture reposait sur un petit bahut dont il reste des traces et on accédait aux combles par une tourelle d'escalier ronde construite dans l'angle nord-est de la croisée. Sauf au nord des deux travées droites, où se trouvait la sacristie, reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle, le mur de chaque travée est percé d'une grande fenêtre avec résille à deux lumières, tantôt surmontée de deux triangles curvilignes redentés portant un quadrilobe<sup>1</sup>, tantôt inscrite dans un demi cercle au-dessus duquel règne un quadrilobe. La fenêtre de chevet est plus



Fig. 100.  
Profil des nervures  
du chœur



Fig. 101. Profil de  
l'arc séparant le  
chœur du transept



Fig. 102. Diest, Eglise Saint-Jean,  
chapiteau du pilier  
S-E de la croisée

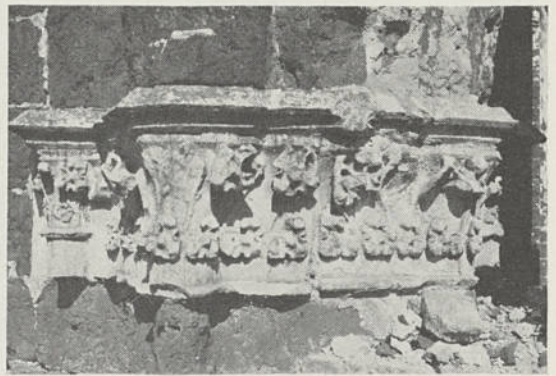


Fig. 103. Diest, Eglise Saint-Jean,  
chapiteau du pilier  
N-E de la croisée

large que les autres; elle aussi garde son remplage primitif dont le tracé ne manque pas d'intérêt (fig. 99). Deux fins meneaux la divisent en trois lumières d'inégale hauteur; les deux ouvertures latérales inscrivent une arcature et le tympan est constitué par un carré curviligne comprenant quatre triangles incurvés avec redents.

Autrefois le chœur communiquait avec la croisée par une grande arcade qui fut murée après la destruction des nefs. L'arc est encore conservé; il a deux rouleaux superposés, l'inférieur entaillé d'un cavet, l'autre chanfreiné (fig. 101). Il porte sur deux piliers ronds flanqués de quatre colonnettes, dont deux soutiennent les redans des grandes arcades. Les autres recueillant les nervures du chœur et du croisillon, sont cantonnées de deux baquettes qui prolongent celles des nervures. Les ogives de la voûte de la croisée reposaient sur le tailloir des piliers.

On ne sait que peu de choses des voûtes; l'abside avait une voûte à six branches, équilibrée par une demi-voûte construite audessus de la seconde travée droite. La partie inférieure des nervures profilées en tore dégagé par deux gorges flanquées de baquettes<sup>2</sup>, était construite en tas de charge, dont certains comptent jusqu'à quinze assises (fig. 100).

1. Les redents ont disparu mais on en voit des traces.

2. Quelques éléments des nervures sont conservés en place sur les piliers qui bordent l'entrée du chœur.



La sculpture des chapiteaux est belle mais uniforme. La plupart ont des crochets à volutes, ceux des colonnettes portant la voûte en ont un rang, et ceux des colonnettes qui reçoivent les arcades de la croisée en ont deux, comme le noyau des piliers auxquels elles s'adossent (fig. 102). Le chapiteau du pilier nord-est, le seul qui soit en pierre blanche, est couvert d'un décor plus fouillé, représentant des feuilles attachées à une branche qui s'incurve autour du chapiteau principal et des autres, plus petits qui s'y accrochent (fig. 103). Les tailloirs en éperon ont une fine moulure comportant un chanfrein et un cavet.

La date de construction du chœur peut être établie avec une certaine précision. Lorsque Gérard de Diest demanda à l'évêque de Liège de pouvoir ériger un chapitre en l'église Saint-Jean en 1297, il lui affirma que le sanctuaire était parfaitement adapté à ce genre d'institution<sup>1</sup>. Or l'existence d'un chapitre nécessite celle d'un chœur vaste tel celui qui vient d'être décrit. Il y a donc tout lieu de croire que le chœur de l'église Saint-Jean était achevé ou tout au moins en cours de construction en 1297. Rien ne s'oppose à cette datation, ni la sculpture des chapiteaux qui ressemble à celle de la nef d'Oplinter, commencée vers 1300—1310<sup>2</sup>, ni le profil des nervures qui ne présente pas encore le listel dont l'emploi devint courant en Brabant dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, les remplages des fenêtres apparentés à ceux de la collégiale d'Aarschot<sup>3</sup> et du chœur du Béguinage de Diest<sup>4</sup> semblent avoir été conçus à une époque plus tardive, vers 1330.

Quant aux parties septentrionales de la nef, elles appartiennent, semble-t-il, à une campagne de construction plus ancienne que l'on peut situer entre la création de la paroisse, vers 1264, et la construction du chœur, vers 1297.

---

1. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 211.

2. Voir p. 189.

3. Voir p. 90.

4. Voir p. 120.



## L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE DU BEGUINAGE A DIEST

L'EXISTENCE de béguines est signalée à Diest dès 1245<sup>1</sup>. En 1247 l'abbé de Saint-Trond les autorise à construire une chapelle; cette autorisation fut renouvelée en 1253 par Arnould IV, seigneur de Diest qui avait, entretemps, racheté à l'abbé de Saint-Trond la terre sur laquelle les béguines s'étaient établies<sup>2</sup>. La chapelle n'était pas encore construite à cette date. Une lettre d'indulgence du Cardinal légat d'Allemagne datée de la même année, dit à son sujet: „*edificare coeperunt*”. Cependant en 1255 la construction de la chapelle n'est pas encore commencée<sup>3</sup>. Ce n'est que dix ans plus tard qu'elle semble avoir été entreprise<sup>4</sup>. Il ne reste rien de cet oratoire qui a été remplacé vers 1318 par celui que nous allons étudier<sup>5</sup>.

L'église du Béguinage de Diest, consacrée à Sainte Catherine, se distingue de la plupart des autres de son espèce par la présence d'un transept (fig. 104). Son plan se compose d'une nef avec bas côtés, larges respectivement de 9 m. et de 4 m. 80, longues de six travées, profondes de 4 m. 90, d'une croisée carrée, flanquée au nord et au sud de croisillons rectangulaires à travée unique et d'un chœur de deux travées droites inégales, la première longue de 6 m. 50, tandis que la seconde a une longueur sensiblement égale à la largeur d'un des cinq pans que forme l'abside semi-décagonale. Le sanctuaire est flanqué au nord d'une petite sacristie qui lui est contemporaine.

Tout l'édifice est construit en belles assises de pierres ferrugineuses; celles du chœur proviennent en partie des carrières de Zeelhem et elles arrivaient par voie d'eau au chantier<sup>6</sup>. A l'intérieur, le grès lédien a été employé pour les colonnes de la nef et de la croisée, pour les parements intérieurs du collatéral sud et pour les grandes arca-

1. L. J. PHILIPPEN, *Het Begijnhof van Ste-Catharina ten Velde te Diest*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude Hertogdom Brabant*, 1904, p. 504.
2. F. S. RAYMAEKERS, *Notice historique sur le béguinage de Ste-Catherine à Diest*, dans *Messenger des Sciences Historiques*, 1862, p. 73-76.
3. L. J. PHILIPPEN, *op. cit.*, p. 509.
4. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 126.
5. Pour la justification de cette date, voir p. 121.
6. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 131, l'auteur publie les comptes de l'église, compte de 1337: „*Item pro lapidibus emptis in Zeelhem, erga investitum de Zeelhem, XIII st. VIII den. gross. antiquos. Item pro portantibus et laborantibus lapidum de nave ad terram. Item pro verhiculo lapidum de Themera ad murum*”. A terre les pierres étaient entassées dans une énorme fosse; compte de 1329: „*Item ad structuram infra murum dicti conventus Beghinarum juxta novam fossam, tam pro lapidibus illius structure quam operariis et etiam pro lapidibus ad opus ecclesie predictae, ad huc jacentibus in curia Beghinarum juxta ecclesiam et similiter in fossa adhuc existentibus, XLIX sol. gross.*”, *ibidem*, p. 128.



des méridionales où des pierres blanches alternent avec d'autres en grès ferrugineux. Les larmiers extérieurs, les rampants des pignons, et les remplages des fenêtres sont également en pierre blanche, sauf dans le chœur où la pierre de Linsmeau a servi pour l'exécution des colonnettes logées dans les angles de l'abside et les résilles des fenêtres<sup>1</sup>.

Les nefs sont pseudo-basilicales. Les hauts murs du vaisseau central sont portés sur de hautes et fines colonnes ornées de chapiteaux moulurés, par l'intermédiaire de

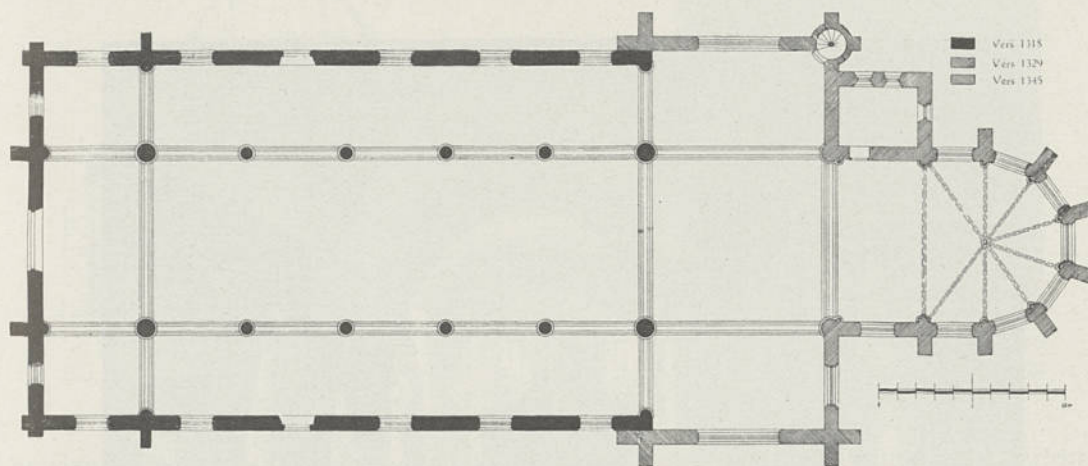


Fig. 104. Diest, Eglise du Béguinage, plan terrier, reconstitution

grands arcs brisés à double rouleau chanfreiné. Les murs goutterots atteignent 13 m. de hauteur au-dessus du pavement primitif<sup>2</sup>; à l'extérieur ils émergent de 0.30 m. à peine des toitures en appentis des bas côtés. À l'heure actuelle, la nef principale est couverte par un plafond en anse de panier, dont le bas est délimité par une corniche classique très saillante, en stuc (fig. 105). Ce plafond est un des rares vestiges de la décoration rococo dont les nefs et le transept furent dotés pendant le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La charpente ancienne, conservée au-dessus du plafond actuel nous renseigne sur le mode de couverture primitif. Elle compte une ferme maîtresse par travée, dressée dans l'axe des colonnes, et se compose de deux arbalétriers, assemblés à un entrait posé sur double sablière<sup>4</sup> (fig. 106). Chaque ferme est consolidée par deux faux-entraits dont l'inférieur est déchargé par deux vernes soutenues par des poteaux, raffermis par des contre-fiches et reliés entre eux par un lien horizontal. Les fermes intermédiaires, au nombre de sept par travée, ont une construction identique mais des blochets y occupent la place des entraits. Un lambrissage qui épousait la forme

1. *Ibidem*, p. 132, compte de 1338: „Item pro lapidibus emptis in Lizemeel, quadraginte novem gross. ant.; item pro lapidibus emptis erga Arnoldum de Bruxella, XXXII gross. ant. minus XI den’.

2. Le pavement actuel est à 1 m. 30 au dessus du sol primitif.

3. Cette décoration a été en grande partie enlevée pendant la guerre 1914-18.

4. Ces entraits furent sciés au XVIII<sup>e</sup> siècle pour permettre le placement du plafond cintré actuel.



polygonale déterminée par les potelets, la partie inférieure des arbalétriers et le faux entrait inférieur était cloués à cette charpente<sup>1</sup>.

Chaque travée des collatéraux est éclairée par une fenêtre en arc brisé. La première compte en plus, percée dans la façade, une baie plus haute que les autres et garnie d'un remplage ancien à deux lumières surmontées d'un œil de bœuf (fig. 107). Une résille du même type a probablement existé dans les fenêtres latérales<sup>2</sup>. Cependant les baies de la troisième travée faisaient exception à l'ordonnance générale. En effet, les deux baies actuelles de cette travée ont un arc en plein cintre. Elles doivent

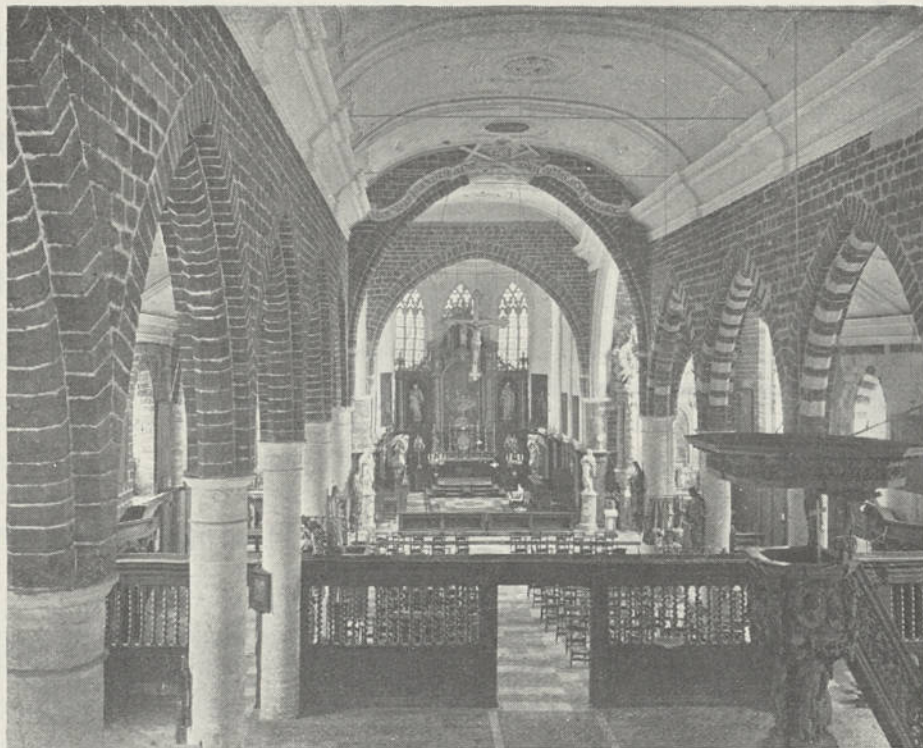


Fig. 105. Diest, Eglise du Béguinage, vue intérieure, vers le chœur

leur forme actuelle à un remaniement. Primitivement cette travée avait au nord et au sud une porte au-dessus de laquelle s'ouvrait une rose. Les pieds-droits des portes, murées aujourd'hui, existent encore; ils sont moulurés en tore posé sur des bases rudimentaires. A l'intérieur, on aperçoit encore les premiers claveaux des arcs surbaissés qui en fermaient les baies. A l'extérieur, celles-ci devaient être couronnées par un tympan en arc brisé comme la porte de la façade principale, sinon on ne saurait

1. On remarque encore en plus d'un endroit les traces des clous qui fixaient le lambrissage.
2. Ces fenêtres ont la même largeur et la même forme que celles de la façade. Rien ne s'oppose donc à ce qu'elles aient contenu un remplage identique.



expliquer pourquoi la rose est percée à une si grande hauteur. Le cintre des fenêtres actuelles est un reste des roses dont le bas a été détruit lorsqu'on mura les portes. Un berceau en segment de cercle, inscrit dans la charpente couverte en appentis, ferme chacune des nefs basses. La charpente est primitive; toutes les fermes, indé-

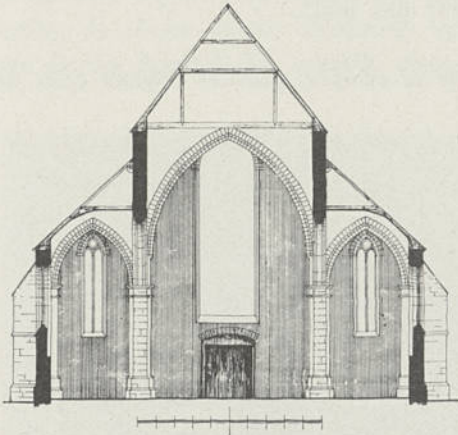


Fig. 106. Diest, Eglise du Béguinage, coupe transversale, reconstitution

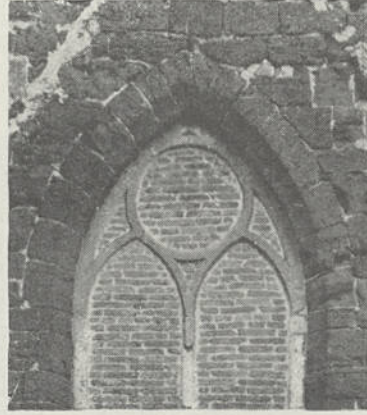


Fig. 107. Diest, Eglise du Béguinage, remplage d'une fenêtre latérale de la façade

pendantes les unes des autres, se composent d'un chevron dont l'extrémité supérieure repose sur une lambourde portée par des corbeaux de pierre; son pied s'engage dans un blochet et est renforcé par un potelet courbe. A mi-hauteur, chaque chevron est renforcé par un faux entrait consolidé par un aisselier courbe; les fermes sont distantes les unes des autres de 0.60 m.

La première travée de la nef diffère quelque peu des autres. Elle est portée par deux colonnes massives et était séparée de la suivante par un grand arc diaphragme dont la superstructure ne dépassait pas le sommet des hauts murs<sup>1</sup>. Cette arcade a été démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle; mais on voit sur les murs goutterots des arrachements qui prouvent son existence. Des arcs diaphragmes semblables existent encore dans les collatéraux de la même travée, où leurs retombées extrêmes reposent sur de fines colonnettes renforcées à l'extérieur par de légers contreforts qui meurent en bec-de-flûte, sous la corniche.

La façade occidentale exprime clairement la disposition intérieure de l'édifice (fig. 108). La partie centrale est délimitée par deux contreforts construits dans le prolongement des rangées de colonnes intérieures. Elle est percée par une grande baie, privée de son remplage et dont le sommet pénètre légèrement dans le pignon. Les rampants moulurés de ce dernier sont inclinés à 55°. Sous la fenêtre, qui assure à elle seule tout l'éclairage direct de la nef centrale, se voit une porte dont le tympan aveugle en arc aigu porte sur un linteau appareillé. A la clef de celui-ci est

1. La voûte en bardeau continue par dessus les arcades ce qui n'aurait pas été le cas si elles avaient été surmontées d'un pignon.



accrochée une console feuillagée qui devait porter une statuette. Des colonnettes auxquelles des anneaux tiennent lieu de chapiteaux, animent les pieds-droit de cette baie. Le larmier qui règne sous le seuil des fenêtres latérales, se prolonge sur le mur occidental et contourne cette porte. Les deux ailes de la façade sont percées par les baies déjà décrites; leurs angles sont renforcés par de légers contreforts peu saillants qui se terminent en un long glacis, à mi-hauteur des murs.

Dans le transept, les quatre grands arcs de la croisée, profilés comme ceux de la

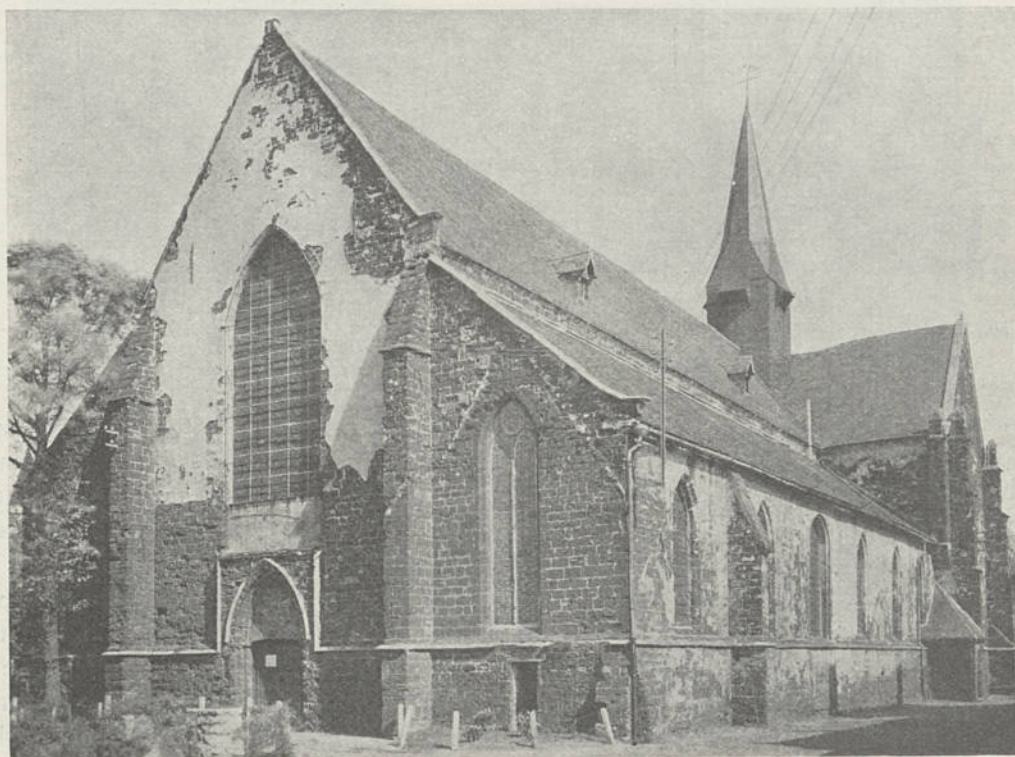


Fig. 108. Diest, Eglise du Béguinage, vue extérieure, du sud-ouest

nef, sont soutenus par de gros supports cylindriques comme à l'église voisine de Notre-Dame. Leur superstructure ne dépassait pas, en hauteur, le sommet des murs de la nef centrale et du chœur et, de ce fait, ils formaient avant l'existence du plafond actuel, des sortes de ponts intérieurs, en-dessous des berceaux lambrissés de la nef, du

1. Il ne subsiste que de rares vestiges de cette pénétration, qui a disparu en grande partie au XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la construction de la tourelle de croisée actuelle. Une autre a précédé celle-ci, semble-t-il. On lit en effet dans les comptes de 1336, F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 131: „Pro tectura ecclesie predictae II sol. gross. predict. Item pro tectura similiter tam ecclesia quam domus campanarum, V sol. gross.” Compte de 1345, *Ibidem*, p. 135: „Item, de una cruce ferrea cum pomo quo stat in parte altiori turris predictae ecclesie XVII flor. et XII gross.”



chœur et des croisillons qui se compénétraient au-dessus de la croisée.

Les deux bras du transept ont une travée unique, leur saillie sur les murs extérieurs des nefs basses est à peine marquée. Le croisillon nord reçoit la lumière par une grande fenêtre qui a perdu son remplage depuis longtemps; cette baie surmonte une porte en anse de panier. Les angles de la façade sont renforcés par des contreforts. Ceux du côté ouest se terminent par une bâtière, les autres contiennent une tourelle d'escalier de forme ronde construite sur des consoles arrondies à environ 1 m. 50 au dessus du sol primitif. La tourelle donne accès aux combles (fig. 109). Le croisillon



Fig. 109. Diest, Eglise du Béguinage, le chœur et le transept, vue du N.E.

était couvert par un berceau lambrissé, dont la charpente subsiste. Il n'y avait pas de communication immédiate entre le sommet de la tourelle et la partie supérieure de la charpente. Celle-ci était accessible comme dans l'église du Béguinage de Louvain par une échelle fixe, visible de l'intérieur du transept<sup>1</sup>. La charpente dont il est question ici, diffère de celle de la nef. Chaque ferme est rendue rigide par deux contrefiches courbes, en croix de Saint-André. Les fermes maîtresses étaient raidies par des entrails; les autres reposent sur des blochets et sont raffermies par des jambettes. Une

1. Il subsiste des traces de cette échelle



sous-faîtière soutient les faux entrails supérieurs (fig. 110). Le même type de charpente existe au-dessus du chœur et du croisillon sud.

Ce dernier concorde dans ses lignes générales avec le bras nord, sauf pour la tourelle d'escalier inexistante ici. Les contreforts sont couronnés par des pinacles, en très mauvais état. La paroi orientale conserve une fenêtre encore garnie de son remplage à deux lancettes surmontées par un carré curviligne redenté.

Il ne faut plus revenir ici sur le plan du chœur. Des ornements en stuc, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, recouvrent ses murs à l'intérieur, ce qui ne facilite guère son étude. Il a une hauteur égale à celle de la nef centrale et du transept. L'éclairage de la première travée est peu abondant. Ses parois sont élégées par un arc de décharge qui reporte le poids des murs sur les piliers de la croisée et sur les contreforts adjacents à l'est. La paroi septentrionale, contre laquelle s'adosse la sacristie, ne compte qu'une petite fenêtre formée par un arc en tiers-point dépourvu de montants, qui émerge à peine de la toiture en appentis de la sacristie. Cette baie renferme un remplage à deux

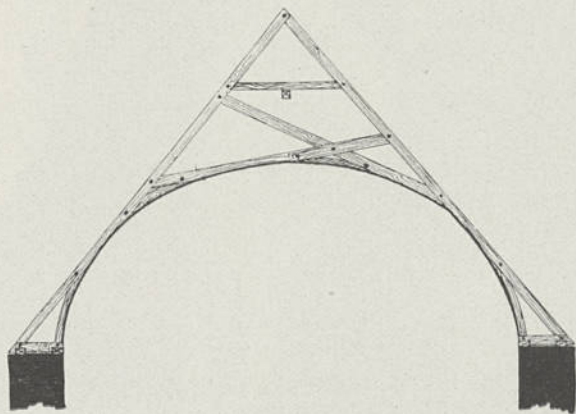


Fig. 110. Diest, Eglise du Béguinage, ferme de la charpente du transept

formes surmontées d'un quatrefeuille. Une fenêtre semblable mais descendant plus bas se voyait au sud; elle est murée et cachée en grande partie par la toiture d'une annexe accolée au chœur au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècles. L'abside et la travée étroite qui la précède sont éclairées par sept hautes fenêtres. L'embrasure des baies est moulurée en doucine; chaque fenêtre conserve une résille remontant à l'époque de la construction. Cinq d'entre elles ont trois lumières, formées par l'entrecroisement de plusieurs arcs d'un rayon semblable à celui des baies elles-mêmes. Chaque lumière ainsi formée contient

un petit arc en tiers-point redenté, surmonté d'un trèfle. Les écoinçons sont garnis de trilobes, sauf au sommet du tympan où l'on voit un quatrefeuille (fig. 111). Les baies de la travée qui précède l'abside ont deux lumières; leur remplage ressemble à celui que nous venons de décrire (fig. 112). L'exécution de ces remplages est peu soignée; les redents sont mal taillés et manquent d'achèvement, les trilobes et les quatrefeuilles sont généralement d'un dessin et d'une exécution très gauches.

Le chœur est recouvert par une voûte en berceau. Celle-ci n'est toutefois qu'un pis-aller, dû sans doute au manque de ressources, car le projet original prévoyait des voûtes d'ogives. Dans les angles de l'abside, derrière l'autel, on voit encore de frêles colonnettes, avec chapiteaux à double rang de feuillages, qui devaient en porter les nervures. Le plan du chœur permet de déterminer celui des voûtes (fig. 104). Par dessus la première travée droite on prévoyait une voûte barlongue, tandis que l'abside devait recevoir une voûte semi-décagonale équilibrée par une voûte à deux branches



lancée par dessus la seconde travée. Les contreforts extérieurs couronnés par deux bâtières, construites en escalier, puisent toute leur raison d'être dans l'intention de voûter le chœur.

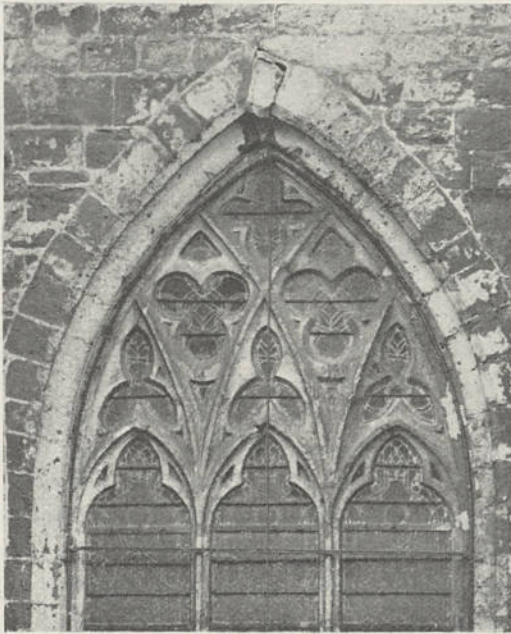


Fig. 111

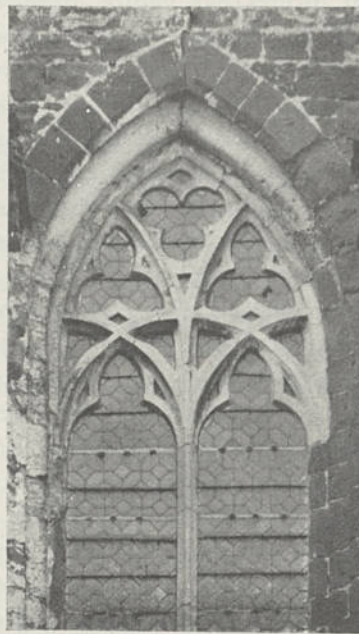


Fig. 112

Diest, Eglise du Béguinage. Fig. 111. Remplage d'une fenêtre de l'abside. Fig. 112. Remplage d'une fenêtre de la seconde travée droite, dans le chœur

La sacristie construite au nord du chœur est simplement plafonnée; elle est éclairée par trois lancettes dont l'ébrasement est profilé comme les fenêtres du chœur.

C'est chose aisée que d'établir la chronologie du monument, grâce aux comptes, en partie conservés. La construction de la nef fut commencée vers 1318<sup>1</sup>. En 1321 on signale la mise sous toiture de trois travées<sup>2</sup>. La même année furent jetées les fondations du collatéral de droite<sup>3</sup> et l'année suivante, celles du collatéral de gauche<sup>4</sup> dont les murs furent édifiés en 1323<sup>5</sup>. La même année la croisée fut achevée et on la couronnait d'une

1. F. S. RAYMAEKERS, *op. cit.*, p. 124-126.

2. *Ibidem*, p. 126, compte de 1321: „Item exposuit dicta Maria pro doliis lapidibus dictis „Scervestene“ clavis et operariis ad tegendas tres partes ecclesie dictis conventus, XVIII libras XVIII solid. IX den. gross.” En 1345 on chercha des ardoises à Liège pour couvrir le chœur: „Item pro petris theutonice scervestene, pro tectura petrarum et expensis vehenticum emptis in Leodio, VI, lib. gross. antiq.”, *ibidem*, p. 135.

3. *Ibidem*, p. 125: „Item, ad fundandum fundamentum in dextera parte ecclesie predictae VIII lib. grss. III sol. gross.”

4. *Ibidem*.

5. *Ibidem*, p. 127: „Item in estate tercii anni sequentis, ad aedificandum murum in sinistra parte ecclesie, pro lapidibus, cemento et operariis VIII lib. V. sol. gross.”



tourelle faisant office de clocher<sup>1</sup>. Le chœur a été entrepris en 1329<sup>2</sup> et il était sous toiture en 1345<sup>3</sup>.

Qui est l'architecte de l'église? On ne le sait pas avec certitude. En 1329 les travaux étaient dirigés par maître *Franco de Lintris*.<sup>4</sup> Mais ce nom n'apparaît pas dans les comptes antérieurs qui, il est vrai, sont très incomplets. On ne sait de ce fait si on lui doit les plans du monument ou s'il fut le successeur d'un architecte inconnu qui en serait l'auteur. Nous verrons plus loin que *Franco de Lintris* a probablement conçu les plans du chœur<sup>5</sup>. Maîtres Henri Tacke et Henri Vos lui succédèrent en 1337<sup>6</sup>.

Les croisillons semblent postérieurs au chœur. La décoration des pinacles le prouve pour le croisillon sud. La chose est moins claire pour celui du nord. La nature du joint continu que l'on remarque entre les maçonneries du chœur et celles du croisillon, semble démontrer toutefois que ce fut le transept qui fut accolé au chœur et non l'inverse. Il faut noter de plus que la plinthe de ce croisillon est encore partiellement visible, tandis que celle du chœur est totalement enterrée; le niveau du sol était monté pendant le laps de temps qui sépare les deux campagnes de construction. Les éléments font défaut pour déterminer avec précision la durée de cette période. Si l'on en juge par leurs styles respectifs, les deux croisillons furent construits successivement, celui du nord d'abord, l'autre ensuite, probablement entre 1345 et 1365. Le compte de cette année, le premier qui nous soit parvenu après 1345 ne relate en effet aucun travail de construction à l'église, alors que l'on consacrait des sommes importantes à l'exécution de peintures murales et de nouveaux vitraux<sup>7</sup>. Il est peu probable que l'on eut utilisé une grande partie des ressources du Béguinage pour la décoration de l'église si celle-ci n'avait pas été achevée.

---

1. Les comptes relatent en effet l'achat d'une grue (*quodam instrumento dicto crane*), ce qui laisse supposer que l'on travaillait aux parties hautes de l'église. Quant à la tourelle: „*Item pro carpentatione seu edificacione domus campanarum et similiter pro ligno quo campana pendit supra ecclesiam VI solid. VI denar.*”, *ibidem*. La tourelle ne fut toutefois pas achevée, on ne plaça la croix qu'en 1336; *ibidem*, p. 135.

2. En 1332 le livre des comptes rapporte: „*Item daerna deden sie wercken drie jaer ane den choer om stene, om calc ende wercklieden, dat coste meer dan drie hondert pond zwarte Tournoize*”, *ibidem*, p. 129.

3. *Ibidem*, p. 135, les comptes de la charpente, datés 1345.

4. „*Item exposierunt ad constructionem ecclesie in quarto et ultimo anno magistro Franconi de Lintris et similiter, pro lapidibus et cemento IIII lib. VIII sol. gross.*”, *ibidem*, p. 128. Le livre de compte dont nous transcrivons le paragraphe couvre quatre années et devait être soumis à l'autorité diocésaine.

5. Voir t. III.

6. *Item, Henrico dicto Tacke et Henrico Vos latomis pro labore et servicio XXXVI st. III, den. cum demidio gross. pag. valent XXIV st. III den. gross. antiq.*”, *ibidem*, p. 131. Les autres tailleurs de pierre ne sont jamais nommés, ce qui semble indiquer que ceux-ci jouent un rôle prépondérant. Ils sont d'ailleurs payés non seulement pour leur travail, mais aussi „*pro servicio*”.

7. *Ibidem*, p. 136.



## LE CHOEUR DE LA COLLEGIALE SAINT-SULPICE A DIEST

UNE inscription dans le livre des comptes de la fabrique d'église mentionne que la construction du chœur de Saint-Sulpice fut entreprise en 1321 par l'architecte Pierre de Savoie: *In den jare MCCC en XXI fundeerde ende begonste Meester Pierre de Savoie den choer van Sinte Plissis te Dieste*<sup>1</sup>.

Les travaux, décidés dès 1312<sup>2</sup>, durent progresser avec lenteur ou même être interrompus, car tout ce que l'on voit du monument actuel paraît postérieur à 1350<sup>3</sup>. Il est probable que Pierre de Savoie entreprit le creusement des fondations (*fundeerde*) et que, pour une raison inconnue, l'activité du chantier fut arrêtée pendant quelque temps. On peut admettre jusqu'à preuve du contraire, qu'on doit à cet architecte, tout au moins le plan terrier du chœur.

Ce plan, incomplet, mais facile à reconstituer dans sa forme initiale, présente des dispositions particulières et uniques (fig. 113)<sup>4</sup>. Il est formé par une nef centrale de trois travées barlongues, flanquées de bas côtés qui contournent une abside à cinq pans d'un octogone. Sur chacun des cinq côtés du déambulatoire s'ouvre une chapelle profonde d'une travée et fermée par un polygone semblable à celui du rond-point. Les angles qui séparent les chapelles sont occupés par de gros massifs triangulaires évidés en pentagone et reliés par des portes aux chapelles adjacentes. Chaque massif contient en outre une tourelle d'escalier. Les angles des chapelles et les murs des bas côtés sont renforcés par des contreforts. Les supports sont ronds. Une sacristie est annexée au sud de la première travée, dans l'angle du chœur et du transept. Les dimensions essentielles sont: 10 m. pour la largeur de la nef centrale; 5 m. pour celle des collatéraux et 5 m. pour la profondeur des travées.

Ce plan, si caractéristique est-il une création de Pierre de Savoie? Le déambulatoire greffé de chapelles très saillantes était connu depuis longtemps en France lorsque l'architecte traça son plan, et l'on peut admettre que c'est là qu'il chercha son inspiration. Cependant, dans les exemples plus anciens que celui de Diest, comme, par exemple, la cathédrale du Mans, la collégiale de Saint-Quentin, ou l'église des Jacobins de Toulouse, les chapelles sont indépendantes les unes des autres et greffées sur des polygones comptant au moins sept côtés, les massifs intermédiaires y sont inexistants.

1. F. J. RAYMAEKERS, *Notice historique sur l'église primaire de Saint-Sulpice à Diest*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1856, p. 43. Le nom de l'architecte est encore écrit à la française. Si „de Savoye” avait été le patronyme d'une famille d'origine étrangère probablement savoyarde, établie à Diest depuis un certain temps, son orthographe eut subi certainement l'influence du parler local. Il semble bien que Pierre de Savoie n'était à Diest que depuis peu, en 1321. Sans doute était-ce un de ces architectes ambulants et venait-il tout droit de France.

2. *Ibidem*, p. 42.

3. D. ROGGEN et J. WITTOF, *Grondleggers en grootmeesters der Brabantsche Gothiek*, dans *Gentsche bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. X, 1944, p. 121 et ss.

4. R. LEMAIRE, *La restauration des monuments anciens*, Anvers 1938, p. 118, fig. 40.



Il en est de même au chœur plus tardif de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel. Mais il est un exemple qui se rapproche davantage du chœur de Saint-Sulpice, c'est celui du chœur de Saint-Père-sous-Vézelay. Il se compose de trois nefs inégales, d'une abside à cinq pans d'un octogone, entourée d'un déambulatoire dont les trois travées centrales ont des chapelles pareilles à celles de Diest, séparées par d'énormes massifs triangulaires, non évidés toutefois. Les chapelles des deux premières travées du rond-point sont rectangulaires et unies à celles qui s'ouvrent sur la dernière travée droite. Ce chœur a été construit au XIII<sup>e</sup> siècle, et remanié au XV<sup>e</sup>; c'est d'ailleurs à cette époque que disparurent les colonnes qui formaient ses supports primitifs<sup>1</sup>.

La ressemblance de ce plan avec celui de Diest est frappante. S'agit-il de deux copies d'un même prototype ou de deux créations indépendantes? Ou bien le plan de Diest est-il une copie perfectionnée de celui de Saint-Père? Tout en évitant de donner à ce problème une solution qui pourrait paraître hasardeuse, il faut remarquer que si, comme semble le suggérer son nom, Pierre était originaire de Savoie, la route normale qui de là dut le mener en Ile-de-France et en Brabant, passait non loin de Saint-Père-sous-Vézelay.

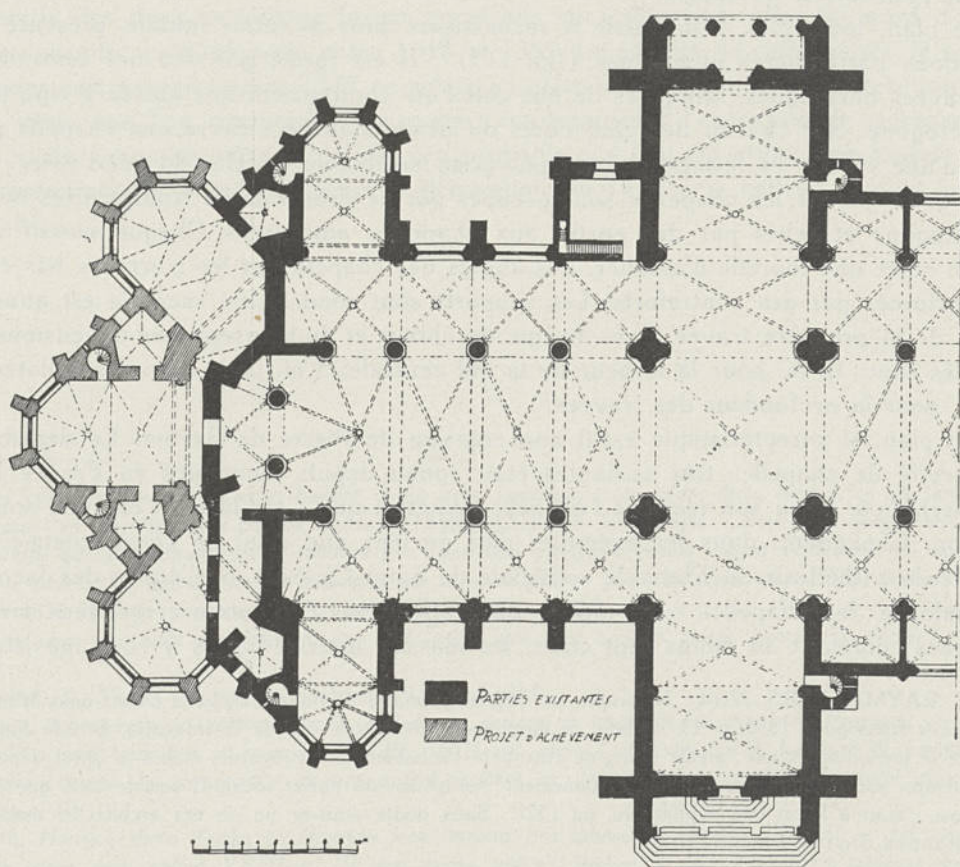


Fig. 113. Diest, Collégiale Saint-Sulpice, plan terrier

1. L. HAUTECOEUR, *L'architecture en Bourgogne*, t. I, p. 23-24, fig. 6.



# L'ANCIENNE ABBATIALE D'AVEROBODE

IL ne subsiste pas grand chose des bâtiments claustraux du moyen âge de l'abbaye d'Averbode, fondée par les Prémontrés de Saint-Michel à Anvers, à la demande du comte Arnould de Loos en 1135, car elle fut reconstruite presque toute entière au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'abbé Servais Vaes (1648—1698) réédifia l'abbatiale, d'après les plans de Jean Van den Eynde d'Anvers en 1664. L'œuvre fut achevée en 1672<sup>1</sup>.

L'ancienne abbatale s'appuyait contre l'aile méridionale du cloître. Son emplacement ne correspondait pas exactement à celui de l'église actuelle, il se trouvait à quelques mètres plus au nord. La construction de la nouvelle église, en 1664, nécessita uniquement la démolition des anciens chœur et transept; les nefs devenues inutiles furent abattues en 1674 après l'achèvement de l'église baroque<sup>2</sup>. Les deux abbatales coexistent encore sur une vue d'Averbode dessinée en 1674—1675, qui illustre un petit atlas des biens du monastère<sup>3</sup>: le mur goutterot septentrional de l'ancienne église en démolition apparaît au-dessus des toitures de la nouvelle (fig. 114). Deux autres vues nous renseignent avec plus de précision encore sur son aspect avant la démolition de 1674. La première est une miniature d'un livre cadastral du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Luc Vosterman grava la seconde pour illustrer la *Chorographia Sacra Brabantiae* de SANDERUS (fig. 115)<sup>5</sup>. D'autre part, les comptes d'une reconstruction du chœur vers 1464 et de la restauration de l'église après l'incendie du 15 octobre 1499<sup>6</sup> constituent une documentation importante.

L'ancienne abbatale d'Averbode était construite en grès ferrugineux<sup>7</sup> et avait une nef avec bas côtés, un transept et un chœur avec abside polygonale. D'après Vosterman, la nef comptait cinq travées; on n'en voit que trois sur la miniature, mais la partie antérieure de l'église cachée par une autre construction du monastère semble

1. PL. LEFEVRE, O. Praem, *L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne*, t. I, Louvain 1924, p. 21 et ss.

2. Pendant les travaux, la nef ancienne fut fermée par un mur provisoire: „*It. Servatio Caries coemeterio, qui struxit murum, ad antiquam ecclesiam in loco in quo fuerunt stalla chori antiqui, ad computum 27 flor.*” Idem, *Textes concernant l'histoire artistique de l'Abbaye d'Averbode aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* dans *Revue Belge d'Arch. et d'Hist. de l'Art*, 1936, p. 154. Les fondations des parties démolies furent arrachées — La démolition des anciennes nefs ne fut entreprise qu'en 1674: „*Item aen den schaliendeckers voor het afnemen van de oude kercke*”, Ibidem.

3. Arch. Abbaye d'Averbode, Fo. 42 Vo. Renseignements aimablement communiqués par M. le chanoine Lefèvre.

4. Conservé jadis aux archives de la famille d'Arenberg et reproduit dans E. VALVEKENS, *Arnold van Leeftael, prélaaat der Abdij van Averbode* († 1584), Bruges 1943.

5. 1<sup>ère</sup> édition, 1656, t. I, p. 156.

6. PL. LEFEVRE, *Textes concernant l'histoire artistique de l'abbaye d'Averbode* dans *Revue belge d'Arch. et d'Hist. de l'Art*, 1934-1935.

7. Les murs sont peints en brun sur le dessin de 1674-1675, illustrant l'Atlas, qui indique par d'autres couleurs les parties du monastère construites en pierre blanche ou en brique.



assez longue pour contenir les deux travées restantes, à en juger par la toiture restée apparente. Les deux vues ne s'accordent guère sur la longueur totale de l'ancienne abbatiale. La façade se trouve dans le prolongement de l'aile occidentale de l'abbaye sur la miniature tandis que, d'après Vosterman, elle l'aurait dépassé d'une travée. Il est impossible de trancher la question vu l'absence de fondations car l'église était construite sur une roche ferrugineuse affleurante. Toutefois, si l'on évalue la largeur de

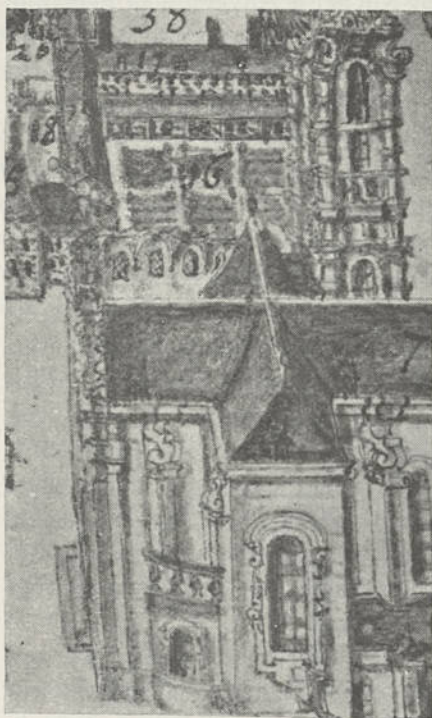


Fig. 114. Averbode, dessin de 1674/75, le mur goutterot de l'ancienne abbatiale apparaît au-dessus de la toiture de la nouvelle

la nef centrale à 9 ou 10 m. et le nombre de travées à cinq, et si l'on se souvient du fait que, dans les églises romanes ou gothiques primitives de la région, la profondeur des travées tend à égaler la moitié de la largeur de la grande nef, on en arrive à attacher plus de foi au dessin de l'atlas qu'à celui de Vosterman, qui suppose des travées plus longues.

Si l'on s'en réfère à la façade de l'abbatiale reproduite sur la gravure, l'église n'aurait qu'un seul bas côté, situé au sud; en effet, on ne voit pas le mur de cloison occidental du bas côté nord. Les comptes en renseignent cependant deux, mais le second devait avoir une forme particulière car, lorsque la basse nef méridionale reçut en 1504 cinq voûtes d'ogive, 5 *crucen*<sup>1</sup>, correspondant à ses cinq travées, celle du nord ne fut couverte que par quatre voûtes et demi<sup>2</sup>. Ce collatéral était-il, pour une raison jusqu'ici inconnue, moins long que l'autre et sa façade se trouvait-elle en retrait sur celle du vaisseau central, ce qui justifierait le dessin de Vosterman? Deux portes reliaient le bas côté septentrional au cloître, dont le pavement était à quelques degrés en contrebas de celui de l'église. L'une d'elle se trouvait sur le côté du jubé, qui séparait le chœur

des moines de la nef des convers<sup>3</sup>.

Sur la quatrième ou cinquième travée du collatéral sud s'ouvrait une chapelle rectangulaire, dédiée à Saint Jean-Baptiste et datant du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Les basses nefs étaient couvertes de toitures en appentis, qui finissaient sous le seuil des fenêtres hautes. La naissance du solin de la toiture qui couvrait le collatéral gauche existe encore à l'extrémité du vieux mur occidental du cloître, mis à nu après l'incendie qui ravagea le monastère en 1943. Vosterman représente le collatéral droit

1. *Ibidem*, 1934, p. 345.

2. *Ibidem*, 1934, p. 343.

3. *Ibidem*.

4. Le 5 avril 1541 on porte en compte un achat de pierres blanches „ad conficiendum harnas in fenestris nove capelle divi Johannis Baptiste”, Arch. Abbaye d'Averbode, I, reg. 46, fol. 22.



éclairé par des baies assez grandes et garnies de remplages. D'après les miniatures, ces baies étaient petites. Une même divergence se remarque pour les cinq fenêtres du clair-étage. Grandes et garnies de résilles à deux lumières sur la gravure, elles sont par contre petites et étroites sur la miniature ou leur aspect est franchement roman. Cette différence peut s'expliquer par le remaniement effectué aux fenêtres au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. A l'extérieur, les murs goutterots étaient divisés en cinq pan-

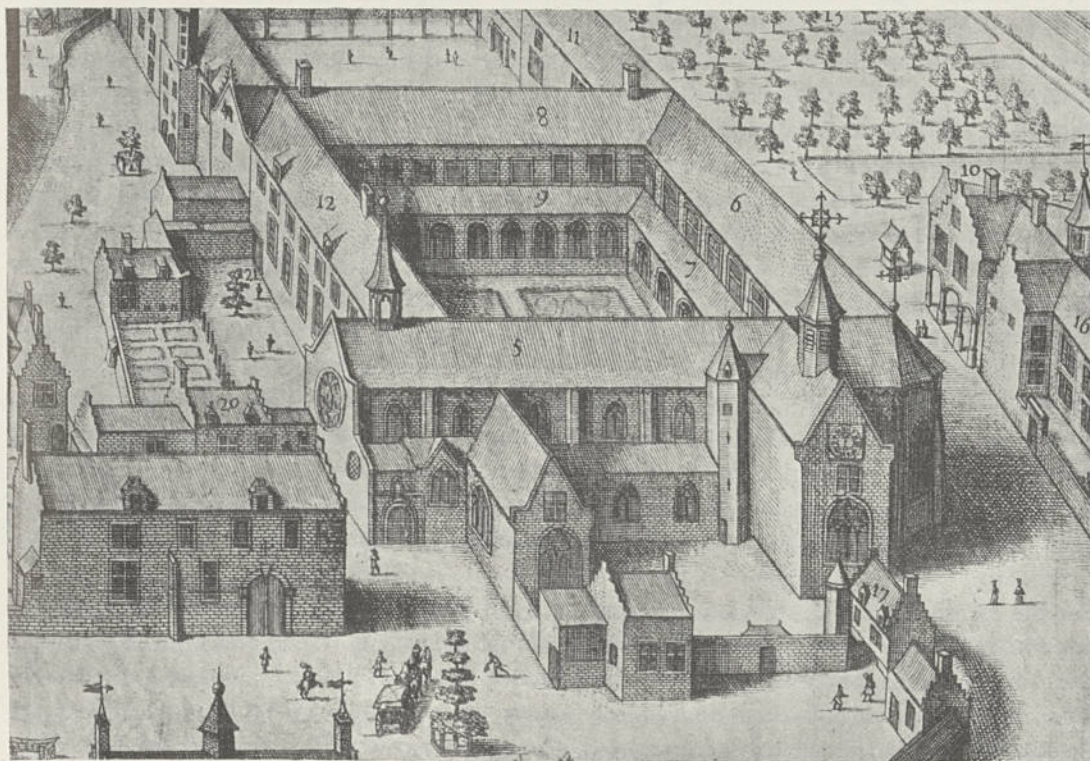


Fig. 115. Averbode, l'ancienne abbatale, d'après Luc. Vosterman

neaux égaux, par des bandes lombardes reliées par une frise d'arcatures, sous la corniche saillante. Un campanile de bois surmontait la toiture de la dernière travée.

La façade suivait la coupe transversale des nefs. Une grande rose, dont le remplage fut renouvelé en 1505<sup>2</sup> occupait la partie centrale et un œil-de-bœuf plus modeste s'ouvrait dans le mur terminal du bas côté droit. De l'extérieur on accédait à l'église par une porte en plein cintre, épargnée dans le mur latéral de la première travée, au sud. Il n'y a pas de trace d'une entrée en façade.

1. Arch. Abbaye d'Averbode, I, reg. 4, fol. 113 Vo, compte de 1502. Les comptes signalent douze fenêtres: „12 fenestras dictas harnas pro fenestris collateralibus in navi ecclesiae”. Sans doute faut-il compter outre les dix fenêtres percées dans les murs latéraux des basses nefs (cinq au nord et cinq au sud) les deux baies de la façade.

2. PL. LEFÈVRE, *Textes...*, 1935, p. 49: „Item anno quinto (1505) XXa maii, solvimus per camerarium uni aurige pro forma sive harnys magne fenestra retro in ecclesie, dicta spiegel, oft O...”



On ne connaît pas la forme exacte des supports de la haute nef. Un passage des comptes parle de *pilérne*<sup>1</sup>, piliers, mais il semble se rapporter à l'un des piliers de la croisée. De plus, au moyen âge ce mot peut aussi signifier „colonne”. On ne peut donc en tirer une conclusion. L'extrémité sud du mur occidental du cloître se termine par un pilastre, qui a appartenu à l'église primitive. Il porte la naissance d'un arc à deux rouleaux, qui coupait transversalement la basse nef gauche, comme le fait un arc diaphragme. Il n'est plus possible de déterminer si des arcs semblables existaient à chaque travée; cette hypothèse n'est pas exclue cependant car aucun motif spécial n'explique l'existence de cet arc en cet endroit. Il est plus probable cependant que seule la dernière travée était séparée des autres par des arcs transversaux comme à l'église du Béguinage de Diest<sup>2</sup> et à l'abbatiale de Parc<sup>3</sup>. Si cependant des arcs diaphragmes ont existé entre toutes les travées, les nefs étaient vraisemblablement portées sur des piliers composés qui recevaient à la fois les retombées des grandes arcades et celles des arcs transversaux.

Avant 1500, aucune des trois nefs n'était voûtée<sup>4</sup>. On n'observe en effet aucun organe de butée ni à la haute nef, ni à ses collatéraux. Si des voûtes avaient existé, l'incendie des charpentes de 1499 n'eût probablement point ravagé l'intérieur comme ce fut le cas, alors que grâce à une voûte, le nouveau chœur et son mobilier échappèrent à la destruction<sup>5</sup>. La hauteur relativement grande qui sépare sur le mur occidental du cloître la naissance de l'arc diaphragme du solin de la toiture en appentis qui couvrait le collatéral gauche, fait présumer que les bas côtés étaient plafonnés. Un berceau en segment de cercle n'eût point demandé une distance telle entre ces deux points. Sans doute, la nef centrale avait-elle aussi un plafond.

La gravure de Vosterman ne montre que le croisillon méridional du transept, dont la hauteur égalait celle de la grande nef et du chœur. Dans son chevet s'ouvrait une verrière surmontée d'un décor architectural qui occupait la partie haute de la façade et la zone inférieure du pignon. La toiture de ce croisillon était surmontée en son milieu d'un clocheton octogonal. On accédait aux combles par une tourelle d'escalier logée dans l'angle formé par le mur occidental du transept et le bas côté sud, comme dans l'ancienne abbatiale de Tongerlo. Les textes signalent aussi l'existence d'un croisillon nord dont la toiture n'apparaît pas sur la gravure de Vosterman. Ils mentionnent en effet un *chorus versus aquilonem* tout comme ils parlent du *chorus in latere meridionali*<sup>7</sup>. Il y avait donc certainement deux croisillons, mais étaient-ils

1. *Ibidem*, 1934, p. 344.

2. Voir p. 117.

3. Voir p. 78.

4. Les nefs furent voûtées après l'incendie de 1499; *ibidem*, 1934, p. 342 et ss.

5. *Ibidem*, p. 342: „Anno XIIIc, XCIX, feria VIa octobris, die sanctorum Crispini et Crispiniani de nocte, circa horam duodecimam, per terribilem usque terremotum tonitruum et fulgura vehementia, ardere cepit turris nostra superius, sub pede crucis deorsim, ad instar tedarum descendo per ecclesiam que cum suis pertinentiis totaliter fuit combusta et quasi funditus destructa, cum campanis in minutissimas partes dispersis, cum organis, stallis, tabulis, presertim summi altaris, ymaginibus et plurimis aliis”. La destruction était cependant moins tragique que l'auteur des comptes le prétend. Les comptes le prouvent.

6. *Ibidem*, 1934, n. 344, encore appelé: *cruyschoer, aen den pandt Noordwest*, *ibidem* 1935, p. 49.

7. *Ibidem*, 1934, p. 338.



pareils? S'ils avaient eu tous deux la même hauteur que la nef, on eut certainement construit le campanile au-dessus du centre de la croisée, c'est-à-dire au point d'intersection des toitures du vaisseau et du transept, et non au-dessus du croisillon méridional comme l'indique la gravure. La situation peu normale du clocheton semble donc avoir été occasionnée par une anomalie dans le transept. Ne pourrait-on supposer que le croisillon nord aurait eu une hauteur moindre que celle de la nef, comme c'est fréquemment le cas dans les églises romanes et gothiques primitives de la vallée de la Meuse et de l'est du duché? Dans ce cas, il en aura été primitivement de même avec le croisillon méridional, reconstruit au XV<sup>e</sup> siècle semble-t-il. Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que le chœur primitif avait aussi une hauteur moindre que la nef<sup>1</sup>. Chaque croisillon était greffé d'une chapelle au moins. La charte de consécration de l'église restaurée, datée de Noël 1504, affirme explicitement l'existence de petits chœurs<sup>2</sup> que l'on ne peut identifier avec les croisillons eux-mêmes. En 1470 les comptes relatent le placement d'un vitrail dans la „*capella sanctorum apostolorum*”<sup>3</sup>. La surface de ce vitrage égalait le quart d'une des fenêtres du chœur<sup>4</sup>. Il ne peut être question d'un vitrail placé dans la verrière du croisillon sud, qui était très grande et éclairait tout le transept<sup>5</sup>. D'autre part cette baie se trouvait dirigée vers le sud „*versus meridiem*”; le vitrail ne pouvait donc être destiné à l'une des fenêtres qui perçaient les murs latéraux des croisillons. Plus d'un passage des comptes fait d'ailleurs mention de "chœurs", au pluriel; il y en avait donc plusieurs<sup>6</sup>.

Le chœur, reconstruit de 1464 à 1468<sup>7</sup>, comptait une travée droite et une abside semi-décagonale, renforcée par de robustes contreforts. Les différents pans de l'abside étaient percés de grandes verrières avec remplages. La forme du chœur primitif est inconnue. Peut-être avait-il un chevet plat comme d'autres abbaciales prémontrées, inspirées visiblement de celles de l'ordre de Cîteaux. Sa hauteur semble avoir été inférieure à celle de la nef. Les comptes donnent une indication intéressante à ce sujet. Après l'incendie, les chanoines chargèrent quelques maçons d'abattre avec soin le pignon se trouvant devant le chœur: *neder leggen den gevel staende voer den choer*<sup>8</sup>. Il s'agit, du pignon qui surmontait l'arc triomphal. L'existence d'un pignon à cette place ne s'explique que dans une église dont le chœur est moins élevé que la nef centrale. Or, tel n'était plus le cas en 1499. À cette date la toiture du nouveau chœur prolongeait

1. *Ibidem*, 1934, p. 343.

2. *Ibidem*, 1935, p. 58: „*Ecclesiam Averbodiensem... Rus Pater... Egidius de Henrica, episcopus Bericensis suffraganeus Cameracensis... in honore Sancte Trinitatis, beate Marie Virginis, Sancti Johannis Baptiste et omnium Sanctorum de novo consecravit ante et retro, una cum appendiciis majori et minoribus choris...*”

3. *Ibidem*, 1934, p. 258.

4. *Ibidem*, 1934, p. 258-259.

5. Cette verrière reçut un nouveau vitrage en 1473 (*Ibidem*, 1934, p. 335). Elle mesurait 237 ½ pieds, tandis que celui de la chapelle n'en mesurait que 49.

6. *Ibidem*, 1934, p. 339.

7. *Ibidem*, 1934, p. 248 et suivantes. La première pierre de la construction fut placée en 1464; *ibidem*, p. 249, la première pierre de la couverture en 1468, *ibidem*, p. 253.

8. *Ibidem*, 1934, p. 343.



celle de la grande nef, comme plus tard au XVIIIe siècle. Ce pignon devenu inutile devait remonter à un état antérieur, à l'époque où le chœur de l'église était moins élevé que le vaisseau central.

De tout le monument, la nef est la seule partie assez bien connue. Ses petites fenêtres, ses bandes lombardes reliées par des arcatures, ses plafonds lui donnent encore un aspect roman. S'il est vrai qu'elle était dotée d'un transept réduit et d'un chœur moins élevé que la nef centrale, la silhouette romane de l'édifice devait être plus accusée encore. Le cartulaire de l'abbaye rappelle que l'évêque Walter de Rouen de passage à Averbode consacra l'église abbatiale en 1194<sup>1</sup>. Toutefois l'édifice n'était pas achevé à cette date car on y travailla encore pendant tout le XIIIe siècle<sup>2</sup>. Il est probable que la nouvelle abbatiale a été commencée par le chœur et le transept, comme c'est généralement le cas et que ces parties seules existaient en 1194; elles étaient sans doute encore romanes. La nef qui a subi une certaine influence du style gothique doit avoir été construite pendant une campagne postérieure. Celle-ci était sans doute terminée en 1301, lorsqu'un évêque suffragant de Liège vint bénir l'autel des Saints-Apôtres dont il a été question plus haut<sup>3</sup>.

---

1. Arch. Abbaye d'Averbode, I 2, fol. 20 vo.

2. reg. 2, fol. 19 vo.

3. *Ibidem*, fol. 32 vo.



## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE A ZICHEM

LE clocher de l'église de Zichem est du même type que celui de Notre-Dame à Diest. Il est également édifié en pierre ferrugineuse. En plan il s'agit d'une tour carrée accotée de deux bas côtés qui se prolongent dans la nef (fig. 117). Le rez-de-chaussée s'ouvre sur les bas côtés et sur la nef centrale par trois arcades brisées, pourvues d'un bandeau (fig. 116). L'arcade joignant le rez-de-chaussée de la tour à la nef repose sur des piliers composés et est plus haute que les deux autres; son sommet devait atteindre le plafond de la nef romane qui précéda le vaisseau actuel. On voit encore dans le mur oriental du premier étage la porte qui desservait les combles de cette nef et le solin de sa toiture. Comme à Diest, le mur ouest du rez-de-chaussée est élégi, vers l'intérieur, par une arcade aveugle d'une hauteur égale à celle qui s'ouvre sur la nef. Elle circonscrit un mur percé d'un oculus et d'une porte en arc brisé dont l'embrasure extérieure est cantonnée par plusieurs colonnettes en amandes séparées par des cavets (fig. 118). Les colonnettes ont des chapiteaux à corbeille lisse et des bases à deux tores inégaux séparés par un filet. L'arcade est pourvue d'un tympan porté sur un linteau appareillé en arc de cercle. Deux gros contreforts renforcent l'extrémité de la façade; une couture et la différence d'appareil sont des preuves de leur adjonction postérieure. Contrairement à ce qui existe à Diest, le rez-de-chaussée n'est pas voûté et il ne fut jamais destiné à l'être. Aussi, le plafond qui le couvre à l'heure actuelle répond-il au projet primitif.

Le premier étage délimité au dehors par deux cordons-larmiers est le seul qui soit contemporain du rez-de-chaussée. Ses quatre murs sont déchargés par des arcs en plein cintre qui n'occupent qu'une partie de la

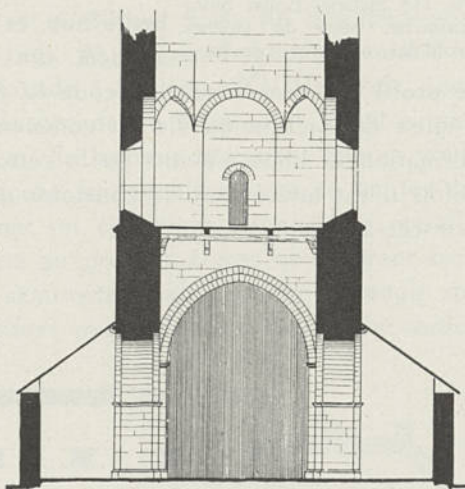


Fig. 116. Zichem, Eglise Saint-Eustache, coupe transversale du clocher

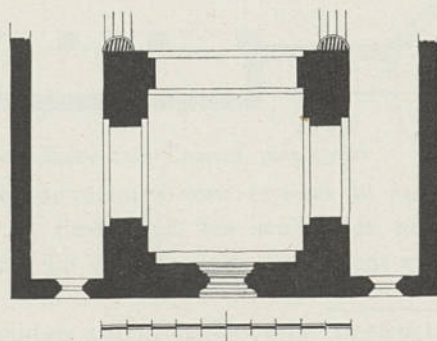


Fig. 117. Zichem, Eglise Saint-Eustache, plan terrier du clocher



surface, et les angles sont reliés par quatre autres arcades formant trompes d'angle. Le maître d'œuvre a obtenu de cette façon une base octogonale pour l'étage suivant auquel il a voulu donner huit pans. Toutefois son œuvre fut interrompue et achevée seulement vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par un étage de forme carrée, comme le premier.

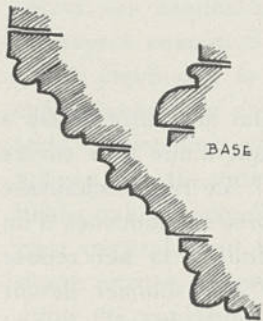


Fig. 118. Sichem, Eglise Saint-Eustache, porte du clocher, profil des voûtures et des bases

Les collatéraux du clocher étaient primitivement moins élevés que maintenant et leurs toitures en appentis à charpente apparente à l'intérieur, devaient prolonger celles des bas côtés de la nef romane. Les parois latérales de la tour montrent encore les corbeaux en pierre destinés à porter la lambourde supérieure de l'appentis. Il semble, d'après un relevé ancien<sup>1</sup> que les murs occidentaux des nefs latérales étaient percés d'un œil-de-bœuf.

Le clocher de Zichem fut copié sur celui de Notre-Dame à Diest, construit pendant le troisième ou le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les caractéristiques générales des deux clochers sont les mêmes; certains détails, comme les chapiteaux à corbeille nue, et le profil des bases, ont été imités servilement à Zichem. On remarque cependant une certaine évolution dans le profil qui orne l'embrasure de la porte de la façade. E. de Seyn dit à propos de l'église de Zichem qu'elle fut commencée en 1300<sup>3</sup>. Il ne cite pas la source de son information et nous n'avons pu la retrouver; on ne sait donc quelle foi y attacher. Toutefois il est intéressant de constater que l'examen archéologique confirme la date citée par cet auteur.

1. Conservé dans la documentation du Chanoine R. LEMAIRE, Louvain.

2. Voir p. 101.

3. *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, t. II, Bruxelles 1925, p. 384.



# L'EGLISE SAINT-LAURENT A MOLENBEEK

**S**ITUEE sur le versant d'une colline, l'église de Molenbeek serait très pittoresque si un malheureux cimentage ne cachait la belle pierre ferrugineuse de ses parements primitifs.

Elle se compose de plusieurs parties d'âges différents (fig. 119). La tour, le mur goutterot septentrional et le bas côté datent de l'époque qui nous intéresse ici, bien qu'étant l'œuvre de deux campagnes de construction. Le mur méridional de la grande nef, percé de grandes fenêtres en arc surbaissé fut édifié à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le chœur, date de 1648<sup>1</sup>.

La tour est légèrement oblongue et mesure 4 m. 80 sur 4 m. 30. Ses murs sont épais de 1 m. 30, sauf à l'ouest où on mesure 1 m. 50. Le rez-de-chaussée, dans lequel on pénètre par une porte percée dans la façade à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, communique avec le vaisseau central par une grande arcade en tiers-point. Quatre consoles moulurées, enchassées dans les angles à 3 m. de hauteur indiquent qu'une voûte a été prévue, sinon construite. Elles portent encore les premières assises en tas-de-charge des ogives et des formerets. Celles-ci ont un épanelage triangulaire, entaillé d'un cavet dans les deux faces obliques. On monte au premier étage, qu'éclairent trois étroites meurtrières, par une tourelle d'escalier semi-octogonale, accolée à l'angle sud de la façade. Cette tourelle s'abrite sous une toiture pyramidale au niveau du cordon qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage. Une porte, destinée à desservir les combles de la grande nef, autrefois couverte d'un plafond, s'ouvre dans le mur oriental. Le remplacement du plafond par une voûte en berceau, a entraîné sa condamnation. L'étage supérieur

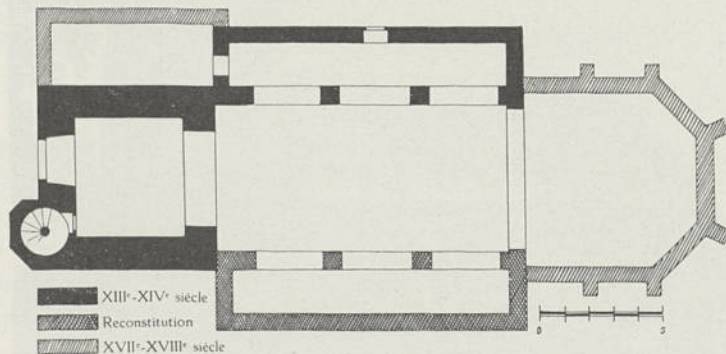


Fig. 119. Molenbeek, Eglise Saint-Laurent, plan terrier

du clocher compte une ouïe par face. Toutes les ouvertures sont étroites et en arc brisé très aigu. Leur embrasure est biseautée. A l'extérieur, les seuils des quatre ouïes sont reliés par un larmier qui forme cordon. La corniche est simplement chanfreinée (fig. 120).

Le clocher est couronné par sa flèche pyramidale primitive, dont la construction

1. D'après une pierre incrustée dans ses murs.



ne manque pas d'intérêt. Les arêtiers et chevrons reposent sur des entrails croisés ou sur des blochets, et sont consolidés à leur base par des potelets. Ils sont déchargés par un double étage de vernes portées sur des poteaux reliés entre eux par de grandes croix de Saint-André. Les vernes inférieures sont doublées et portent les blochets et potelets qui consolident les arêtiers et les chevrons à cette hauteur. A leur partie supérieure les arêtiers et chevrons médians de chaque face sont reliés par des faux entrails au gros poinçon central. Celui-ci est maintenu dans la verticale par huit liens qui le relient aux deux grands entrails entrecroisés sur lesquels il se dresse.

Le mur septentrional de la nef, le seul qui subsiste, compte trois travées (fig. 121). Il est porté sur des piliers carrés que des arcades en tiers-point relient entre eux. Le clair étage est très peu élevé et percé de deux baies dans l'axe des supports. Ces fenêtres ont une forme spéciale. Elles se composent, comme dans le chœur du Béguinage de Diest, d'une arcade brisée qui repose sur de petits pieds-droits égaux à peu de choses près à la hauteur du glacis de la baie. Elles ne sont pas ébrasées, mais elles possèdent un châssis de pierre qui réduit fortement leur ouverture pourtant déjà si petite. Une corniche en quart de rond couronne les hauts murs. Le vaisseau central est couvert par un berceau, nous avons vu qu'il était jadis fermé par un plafond.

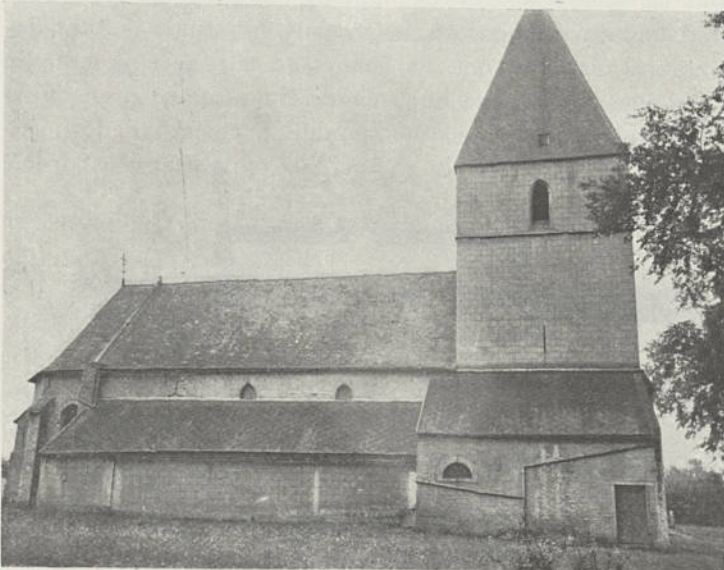


Fig. 120. Molenbeek, église Saint-Laurent vue du nord

Le collatéral est large de 1 m. 70 à peine et peu élevé. Un appentis apparent de l'intérieur le couvre. La lambourde sur laquelle reposent les sommets des chevrons est soutenue par des corbeaux à encoche. Le collatéral est actuellement obscur. Une porte en plein cintre s'ouvrait autrefois dans l'axe de la travée médiane. On en voit encore le tracé. Le plafonnage actuel des murs empêche de constater si le collatéral avait un éclairage direct. Le bas côté et le haut mur méridional de la nef ont été démolis au



XVIII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il. Ils étaient vraisemblablement identiques à ceux du nord.

On ne sait rien du chœur original.

Les détails architecturaux plus évolués dans la tour que dans la nef permettent de distinguer deux campagnes de construction. La nef est la partie la plus ancienne, on

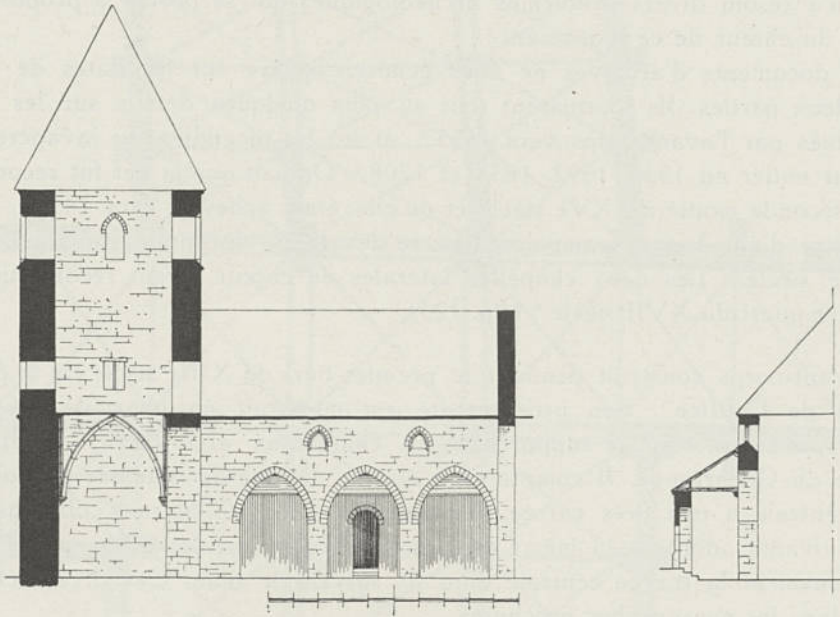


Fig. 121-122. Molenbeek, Eglise Saint-Laurent, coupes longitudinale et transversale

lui accola ultérieurement une tour. La façade primitive qui s'élevait dans le prolongement de celle des nefs basses semble n'avoir été démolie qu'après la construction du clocher, le décrochement très visible sur le plan l'indique (fig. 119). On ignore les dates de construction des deux campagnes. Les formes simples et la construction encore romane de la nef permettent de l'attribuer au milieu de XIII<sup>e</sup> siècle environ, tandis que le clocher est certainement postérieur à 1300. La parenté de profil de ses nervures, avec celles des voûtes de l'église Notre-Dame à Diest (bas côtés et transept)<sup>1</sup> et du chœur de Zichem commencé, dit-on, en 1347<sup>2</sup> confirme cette manière de voir.

1. Voir p. 103.

2. E. DE SEYN, *op. cit.*, t. II, Bruxelles 1925, p. 384.



## LA COLLEGIALE SAINT-GERMAIN A TIRLEMONT

LA collégiale Saint-Germain à Tirlemont a fait l'objet de plusieurs études, mais aucune n'a résolu divers problèmes archéologiques qui se posent à propos de l'avant-corps et du chœur de ce monument <sup>1</sup>.

Les documents d'archives ne nous éclairent guère sur les dates de construction de ces deux parties. Ils fournissent tout au plus quelques détails sur les transformations subies par l'avant-corps vers 1555 <sup>2</sup>, et sur les incendies qui ravagèrent le monument tout entier en 1536, 1592, 1638 et 1708 <sup>3</sup>. On sait que la nef fut reconstruite pendant la seconde moitié du XVe siècle et qu'elle était achevée vers 1490 <sup>4</sup>. Le transept est l'œuvre d'une longue campagne qui se développe durant les trois premiers quarts du XVIe siècle <sup>5</sup>. Les deux chapelles latérales du chœur furent reconstruites pendant le dernier quart du XVIIe siècle <sup>6</sup> (fig. 123).

L'avant-corps construit pendant le premier tiers du XIIIe siècle est la partie la plus ancienne de l'édifice <sup>7</sup>. Son gros oeuvre est construit en quartzite d'Overlaar, les éléments ouvragés, tels les supports, bases, chapiteaux, arcs, etc. . . . , sont taillés dans la pierre de Gobertange. Il compte cinq étages. Le rez-de-chaussée se compose d'une travée centrale à peu près carrée, flanquée de deux collatéraux oblongs. Les deux étages suivants adoptent la même disposition, tandis que les deux supérieurs surmontent uniquement la travée centrale dont ils suivent le plan. Ces divers étages seront étudiés dans les paragraphes prochains.

Le plan du rez-de-chaussée mérite une description détaillée. Il se compose, comme on sait, d'une travée centrale flanquée de collatéraux. La travée centrale mesure 10 m. 10 sur 11 m. 15. Quatre grandes arcades portées par des piliers à ressauts la limitent; les deux piliers occidentaux s'appuient contre un mur épais renforcé par des gros contreforts, et percé de deux baies ébrasées. Les collatéraux sont beaucoup moins larges

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Ville de Tirlemont*, Bruxelles 1858, p. 134—135; C. F. DERIDDER, *Thienen, Geschiedenis der collegiale Kerke van den Heiligen Germanus*, Tirlemont, 1906; R. LEMAIRE, *L'Eglise Saint-Germain à Tirlemont*, dans *Bull. des Métiers d'art*, t. V, 1905, p. 9—16 et 33—36.

2. *Comptes de la fabrique d'église de Saint-Germain à Tirlemont, années 1554—1555*. Arch. Archidiocèse de Malines.

3. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 235—244.

4. La seule preuve qu'on en possède est la représentation de la nef dans son état actuel, sur un tableau qui sert de fond à une *Mise au Tombeau* conservée dans la seconde chapelle méridionale de la collégiale Saint-Léonard à Léau. On sait que ce tableau a été peint vers 1490 par Jean Mertens d'Anvers, cfr. P. V. BETS, *Gids voor den bezoeker der kerk van Zout-Leeuw*, Tirlemont 1888, p. 11.

5. *Comptes de la fabrique d'église, années 1533—1534—1557*. Arch. Archidiocèse de Malines.

6. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 240—243.

7. R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 33—36



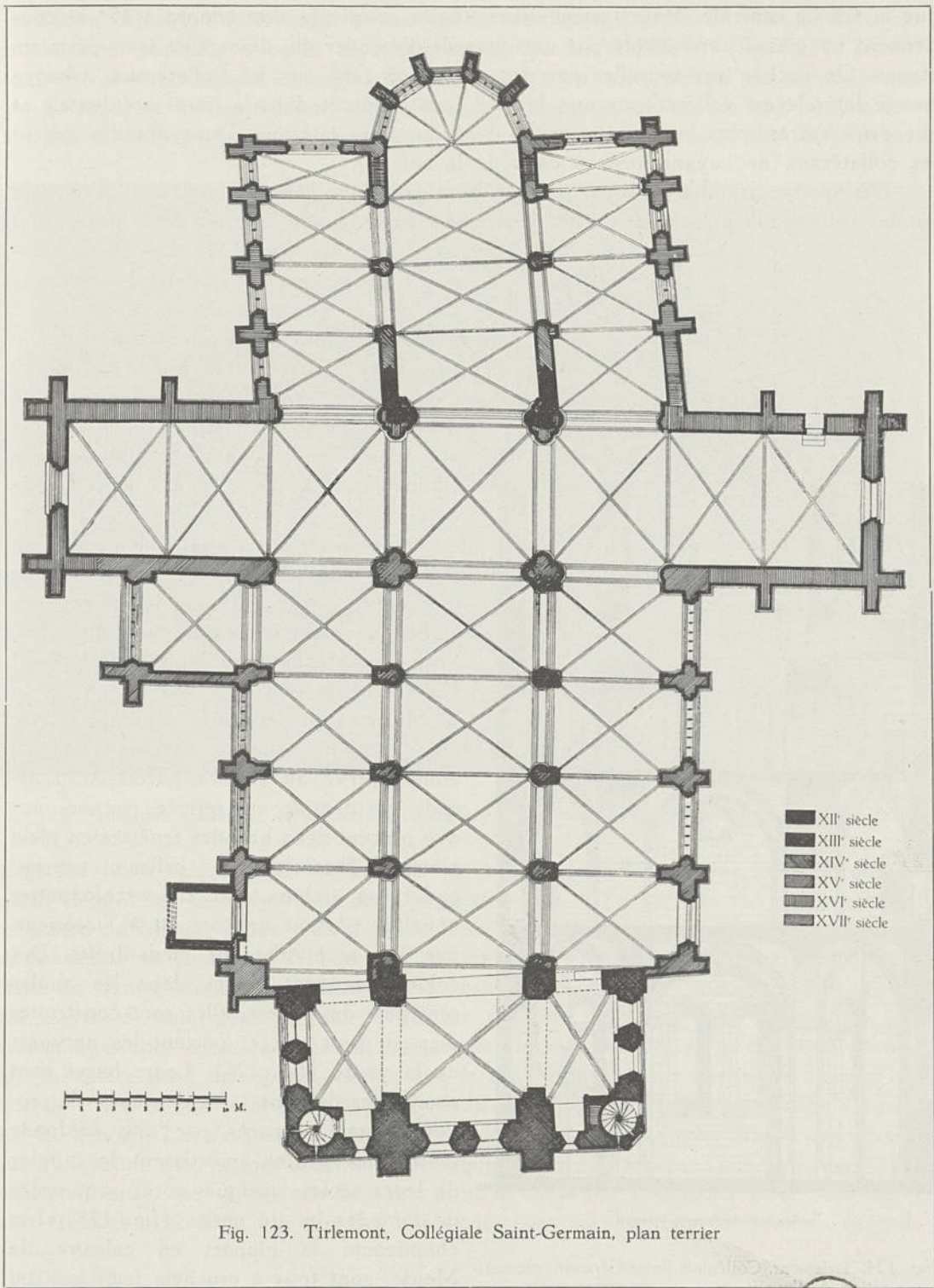


Fig. 123. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, plan terrier





que la travée centrale. Vers l'ouest, leurs angles extérieurs sont coupés à  $45^\circ$  et contiennent un massif carré évidé par une tourelle d'escalier qui dessert les trois premiers étages. On accède aux tourelles par des portes ouvrant sur les collatéraux. Chaque travée latérale est éclairée par une fenêtre étroite percée dans la paroi occidentale et par deux autres, plus larges, épargnées dans les murs latéraux. Deux arcades relient les collatéraux de l'avant-corps à ceux de la nef.

Des quatre grandes arcades qui encadrent la travée centrale, celles qui s'ouvrent sur les collatéraux présentent un arc légèrement brisé, tandis que les deux autres sont

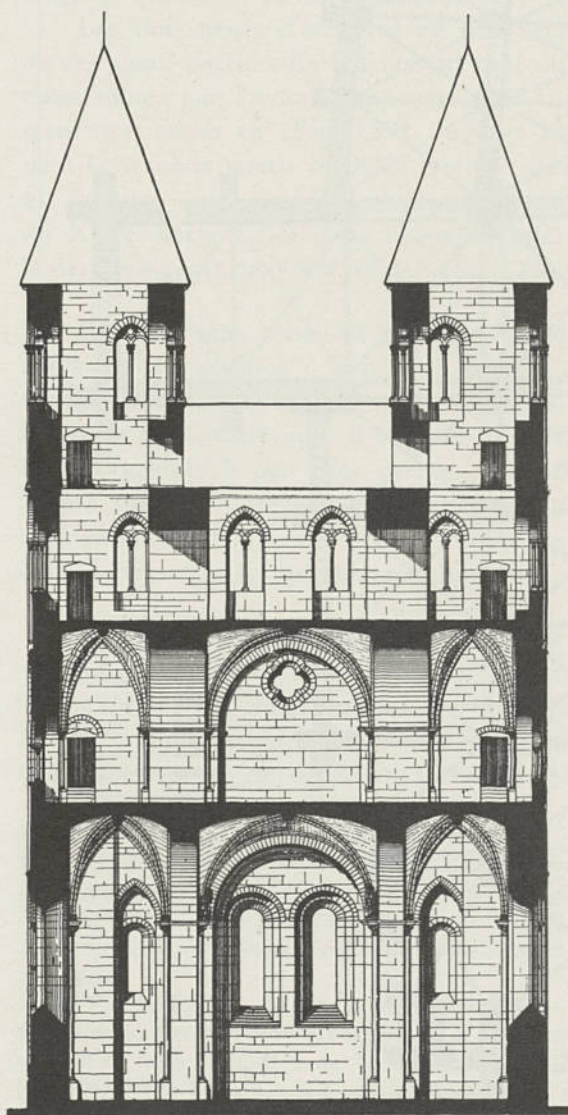


Fig. 124. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, reconstitution de l'avant-corps, coupe transversale

en plein cintre (fig. 124). Les piliers composés qui les portent ont des bases chanfreinées et des impostes en doucine. Le ressaut des piliers qui soutiennent l'arcade vers la nef s'arrête à environ 4 m. du sol, il y est repris par un encorbellement composé de consoles moulurées et de magots accroupis. Ces éléments portent une dalle chanfreinée, sculptée d'un rinceau de feuilles animé de bêtes stylisées (fig. 125). Un encorbellement semblable s'observe aux piliers de la croisée de l'église romane du prieuré de Celles; l'adossement des stalles y explique cette disposition. Y avait-il une cause semblable à Tirmont? Dans l'affirmative, la travée centrale du westbau aurait servi de chœur aux chanoines, tandis que le sanctuaire actuel était réservé au service paroissial. L'arcade occidentale est fermée par un mur que percent deux grandes fenêtres en plein cintre. L'ébrasement de celles-ci est encadré, au dehors, par deux colonnettes annelées portant un tore et, à l'intérieur, par une archivolte sur pieds-droits. Des colonnettes sont logées dans les angles rentrants des piliers, elles sont construites d'assise avec eux et portent les nervures de la voûte (fig. 126). Leurs bases sont composées de deux tores déprimés, de section inégale, séparés par une profonde scotie; des griffes amortissent les angles de leurs socles, quelques tores sont ornés de torsades ou de perles (fig. 128). Les chapiteaux, la plupart en calcaire de Meuse, sont tous à crochets feuillagés ou



entrelacés; certains s'amortissent en touffes de feuillages, d'autres en têtes stylisées ou grimaçantes, pareilles à celles signalées au chœur de Winksele<sup>1</sup> (fig. 129). L'existence de colonnettes dans les angles des piliers, vers les nefs, permet de supposer que l'on entrevoyait la construction d'un nouveau vaisseau voûté, au moment où l'on édifiait l'avant-corps. On ne peut rien conjecturer cependant au sujet des dispositions



Fig. 125. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, encorbellement de l'arcade vers la grande nef

projetées pour celui-ci. Les ogives de la voûte couvrant la travée centrale ont un profil élégant: un tore séparé de deux baguettes (fig. 127) par des cavets; la clef est en pierre de Meuse, ornée d'un Agneau Divin. Les voutains sont légèrement bombés et construits en pierre de Gobertange appareillées. Très caractéristiques sont assurément les quatre statues en calcaire de Meuse, qui décorent les sommiers. Il s'agit du roi David, de saint Jean Baptiste, d'un duc et d'une duchesse (fig. 130—131). Ces personnages sont assis, certains ont les jambes croisées. Le duc et la duchesse portent un philactère sans inscription, tandis que le roi David joue sur une harpe ornée d'une tête de chien et que saint Jean Baptiste montre du doigt un Agneau en gloire qu'il tient sur les genoux. Les détails des mains et des pieds sont sculptés avec maladresse, tandis que l'exécution des visages souriants ne manque pas d'expression. Tous les personnages sont couronnés, sauf saint Jean Baptiste, dont la chevelure abondante et la belle barbe sont tressées avec soin. Les plis des vêtements sont sobres; ils retombent en cascade

1. Voir p. 75.



dans la robe de la duchesse. La facture et la nature de la pierre prouvent que ces statues proviennent de la région mosane. Elles sont parentes, bien que plus évoluées, de celles qui peuplent les voussures du petit portail à l'intérieur du baptistère de la collégiale de Dinant.

Les deux collatéraux ont une hauteur égale à celle de la travée centrale. Leur éclairage est assuré par deux grandes fenêtres percées dans les murs latéraux, et en tous points semblables à celles de la travée centrale; une troisième baie plus étroite, moins haute et démunie de tout décor est percée dans le mur ouest. Les massifs avec les tourelles d'escaliers, sont reliés aux piliers occidentaux par un gros arc brisé. Les portes des tourelles sont sommées d'un arc en plein cintre fermé par un tympan uni et porté sur deux colonnettes. Les voûtes d'ogives, légèrement dômes, reposent sur des colonnettes pareilles à celles de l'espace central. Leurs nervures, de section carrée avec tore sur l'arête, retombent sur ces dernières par le truchement de sommiers sculptés, diversément décorés.

Certains ont la forme d'un chapiteau feuillagé, d'autres sont relevés d'entrelacs mêlés de masques, ou encore de chiens dont les queues s'enlacent comme dans les miniatures anglo-irlandaises (fig. 129). On y voit aussi un grossier buste de femme tenant un jeune chien dans les bras, et un mélange de masques grimaçants, tous issus d'une imagination fantaisiste. Toutefois, la qualité laisse fort à désirer, et elle ne peut être comparée à celle des quatre statues qui amortissent les retombées de la grande voûte. Les nervures se croisent en une clef en



Fig. 126. Tirléfont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, intérieur du rez-de-chaussée, vers le nord



losange ornée d'une grappe à quatre étages de feuilles stylisées, mêlées à des raisins (fig. 132).

A l'extérieur, les murs reposent sur un soubassement très accusé, légèrement en



Fig. 127. Profil des nervures, du rez-de-chaussée, de l'avant-corps



Fig. 128. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, base de colonnette au rez-de-chaussée



Fig. 129. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, chapiteaux du rez-de-chaussée



talus; ils sont décorés d'arcatures aveugles en plein cintre. Les murs latéraux en comptent trois, les deux premières contournent les fenêtres et la troisième revêt la paroi de la tourelle d'escalier. La façade principale est divisée en trois parties par les gros contreforts déjà signalés (fig. 133 et 134). La partie centrale est ornée de deux arcades qui encadrent les fenêtres, tandis que la paroi extérieure des collatéraux en compte deux également dont l'une entoure la petite baie située à l'ouest. Une arcade aveugle, mais en arc brisé cette fois, relève les deux angles coupés de l'avant-corps. Toutes ces arcades reposent sur des bandes lombardes dont les arêtes sont entaillées d'un cavet, ou sur des consoles ornées d'un masque. Une maladresse dans la disposition des bandes et le souci de

construire les arcades ornementales concentriquement avec les baies qu'elles circonscrivent, ont causé à plusieurs endroits des décrochements maladroits. Un cordon saillant limite l'étage à son sommet, mais le niveau de ce cordon ne correspond pas à celui des voûtes du rez-de-chaussée; il est à la hauteur du seuil d'une galerie qui existait autrefois à l'entresol.

La disposition du premier étage ressemble à celle du rez-de-chaussée. Il faut cependant noter quelques différences. Les travées sont moins profondes (fig. 135). Le mur



ouest s'élève, non pas dans le prolongement de celui du rez-de-chaussée, mais en porte-à-faux sur une arcade. Il est aussi moins épais. A l'extérieur, le ressaut important causé par le décrochement des deux murs était occupé autrefois par une petite galerie abritée sous une toiture en appentis; elle a presque totalement disparu aujourd'hui (fig. 136). Il en sera question plus loin. Une baie quadrilobée, actuellement condamnée, s'ouvrirait au-dessus de l'appentis de cette galerie et éclairait la travée centrale. Les ailes reçoivent la lumière de trois fenêtres en plein cintre, encadrant deux baies jumelées de même forme, séparées par une colonnette à chapiteau feuillagé. A l'extérieur un tore retombant au sommet des pieds-droits sur des consoles feuillagées ou à masques contourne



Fig. 130. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, statue du roi David, ornant la retombée d'une voûte, au rez-de-chaussée

les baies (fig. 137). Les murs latéraux comptent deux de ces fenêtres, tandis qu'une troisième perce le mur oriental de chaque travée collatérale. Les arcades qui séparent les trois travées ont une épaisseur exceptionnelle. Elles retombent sur des demi-piliers cruciformes, adossés aux murs extérieurs et garnis, dans leurs recoins, de colonnettes monolithes portant les nervures des voûtes. Ces colonnettes ont des chapiteaux et des bases à socle carré pareils à ceux du rez-de-chaussée, moins les griffes. La plupart des chapiteaux furent gravement endommagés par le feu. Il en est de même des magots et des consoles feuillagées qui reçoivent les arcs formerets. Au rez-de-chaussée ces derniers sont moulurés en cavet et retombent sur les mêmes chapiteaux que les ogives, toutefois sans former tas-de-charge avec elles. Au premier étage la construction des





Fig. 131. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, statue de duchesse, ornant la retombée d'une voûte au rez-de-chaussée

rez-de-chaussée. On pourrait en conclure qu'elle fut construite en même temps que cette dernière.

A l'extérieur un réseau de bandes lombardes reliées par des arcades surbaissées, épargnées dans des dalles et portées sur des consoles moulurées, orne les murs du premier étage, à l'exception de la façade. Leur division correspond à peu de choses près à celle des arcades aveugles du rez-de-chaussée. Les murs orientaux des travées latérales qui apparaissaient autrefois au-dessus des toitures des nefs basses romanes sont encadrés, eux aussi, de deux bandes lombardes et d'une frise d'arcatures. A l'ouest les deux tourelles d'escalier se dégagent de la masse de l'avant-

1. Voir p. 67.

voûtes des collatéraux est moins parfaite. Les formerets qui présentent ici une section carrée, reposent sur des supports indépendants des ogives dont ils sont même séparés par un fragment de voûtain grossièrement construit, comme au transept de Herent<sup>1</sup> (fig. 138). Les ogives ont également une section carrée, avec angles coupés; elles se croisent simplement, sans clef. La construction de ces voûtes marque un recul sérieux sur celles du rez-de-chaussée, tout en leur étant contemporaine, sinon postérieure. La voûte de la travée septentrionale subsiste seule, l'autre s'étant effondrée depuis longtemps. Celle de la travée centrale a subi le même sort. Certains vestiges prouvent qu'elle était d'une construction meilleure que les autres et qu'elle avait des ogives profilées comme celles de la voûte du





Fig. 132. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, clef-de-voûte des collatéraux

en aplomb sur celle du rez-de-chaussée. On laissa cependant subsister la façade ancienne qu'on doubla d'un mur nouveau dont la décoration, purement romane et réalisée avec des débris des clochers détruits, a induit les archéologues en erreur sur sa véritable époque de construction. Le noyau de ce mur nouveau est en brique, un matériau inconnu dans le Brabant méridional aux époques romane et de transition. Le format de ces briques est d'ailleurs celui en usage au XVI<sup>e</sup> siècle. Pour se représenter l'avant-corps dans sa forme primitive, il importe donc de faire abstraction de toutes les parties plus récentes construites en ce matériau. De cette manière, la façade occidentale des deux premiers étages se montrerait presque intacte, tandis que les deux étages supérieurs actuels disparaîtraient. On pourrait aussi reconnaître la disposition primitive de la galerie. La paroi extérieure des murs anciens conserve, dans des cachettes presque inaccessibles, les vestiges du solin de l'appentis qui la couvrait et l'ébrasement de la baie quadrilobée de la travée centrale qui s'ouvrait juste au-dessus. Les deux travées subsistantes de la galerie sont composées de baies jumelées séparées par une double colonnette et comprises sous un arc en plein cintre (fig. 139). L'arc porte sur des colonnettes adossées à un trumeau carré qui sépare chaque groupe de baies. Les colonnettes surmontaient des stylobates peu saillants adossés au mur d'appui de la galerie. La présence de stylobates sur la partie centrale de ce mur permet de conclure à la disparition de six travées de la galerie (fig. 134 et 140). Le stylobate central a une largeur double des autres, ce qui semble indiquer l'existence en cet endroit de deux colonnettes, au lieu d'une, pour recevoir la retombée des arcades encadrant les baies. Les bases et les chapiteaux qui ornent cette galerie sont de bonne qualité. Les feuillages des chapiteaux et leurs crochets sont parfaitement stylisés (fig. 141). Leur facture les rapproche des meilleurs chapiteaux de l'école mosane à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les sommiers des arcades extérieures sont ornés de têtes saillantes dont certaines ne manquent pas de caractère. Des traces révèlent que, sous l'appentis de la galerie, se cachaient de petites voûtes d'arêtes barlongues, séparées par des doubleaux en plein cintre dont des impostes accusaient la naissance.

Le second étage reprend en plan les dispositions du premier; cependant la travée centrale est séparée de ses ailes par des murs énormes, percés d'une haute porte à



linéaire triangulaire, et non par des arcades. Les tourelles d'escalier, qui finissent par une toiture pyramidale à mi-hauteur de cet étage, lui donnent accès. Quatre baies identiques à celles du premier étage, à cette différence près que le tore de leur ébrasement extérieur retombe sur des colonnettes et non sur des consoles, éclairaient la travée centrale, à savoir: deux dans chacun des murs est et ouest. Chaque collatéral reçoit le jour par deux fenêtres épargnées dans le mur latéral, une troisième dans la paroi orientale et une dernière dans le mur occidental, à côté des tourelles d'escalier. Le mur ouest de la tour de 1550 cache deux baies que l'on aperçoit uniquement de l'intérieur. Ce mur empiète aussi sur l'ébrasement de la fenêtre occidentale des ailes.

La décoration extérieure des murs diffère de celle des étages inférieurs. Les murs latéraux ont chacun deux grandes arcades aveugles posées sur des colonnettes monolithes, doublées sous la retombée commune. Les fenêtres s'ouvrent dans l'axe de ces arcades. Une décoration d'arcades aveugles orne la façade et le mur oriental qui est partiellement caché par la toiture de la nef du XVe siècle; autrefois elle apparaissait aussi sur les cinq côtés libres des tourelles d'escalier, les bases des colonnettes adossées à leurs angles existent encore. De plus, des arrachements prouvent que les tourelles atteignaient autrefois le sommet du troisième étage.

La reconstitution des clochers qui surmontaient les collatéraux aurait été impossible, si le peintre Jean Mertens n'avait représenté la ville de Tirlemont dans le fond d'un tableau de 1490 environ que possède la collégiale Saint-Léonard à Léau (fig. 142). Une grande église avec avant-corps doté de

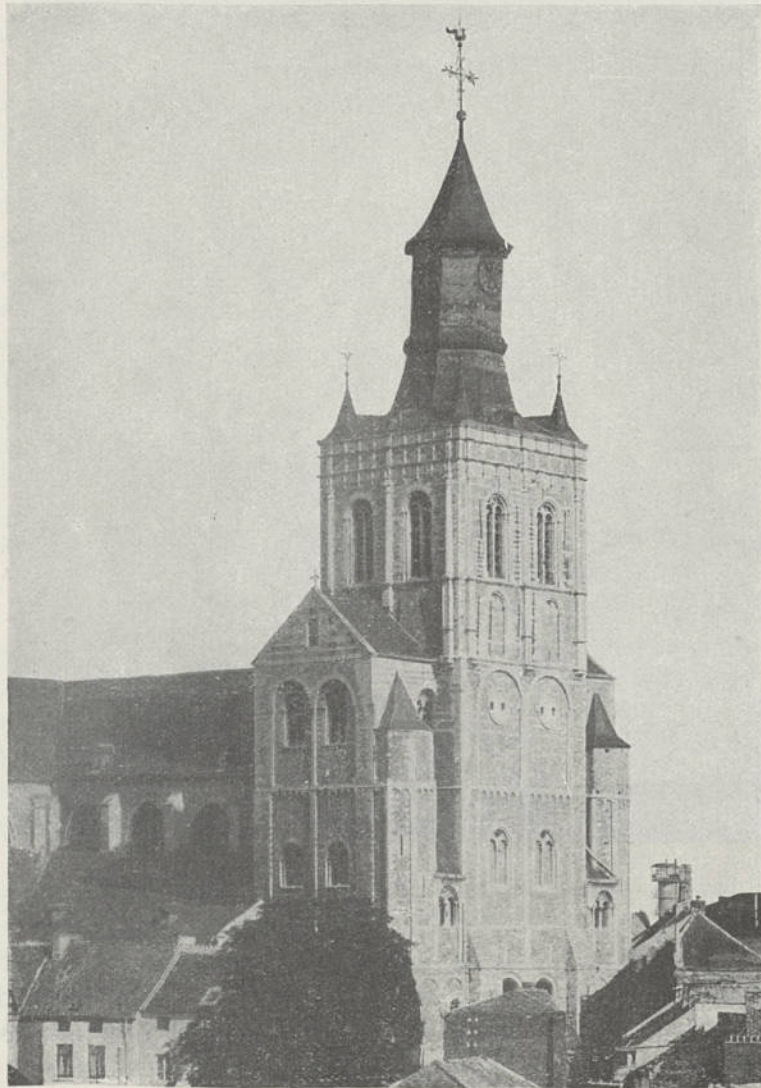


Fig. 133. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps vu du nord-ouest



deux clochers, accolés à une haute nef qu'un transept roman beaucoup moins élevé sépare d'un chœur encadré de deux tours, y émerge d'une ville toute hérissée de toitures. Nous démontrerons ailleurs l'identité de cette figuration avec la collégiale Saint-Germain de Tirmont telle qu'elle existait au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le tableau de Léau est précieux pour la reconstitution de l'avant-corps. Sans doute on ne peut y retrouver une grande fidélité dans

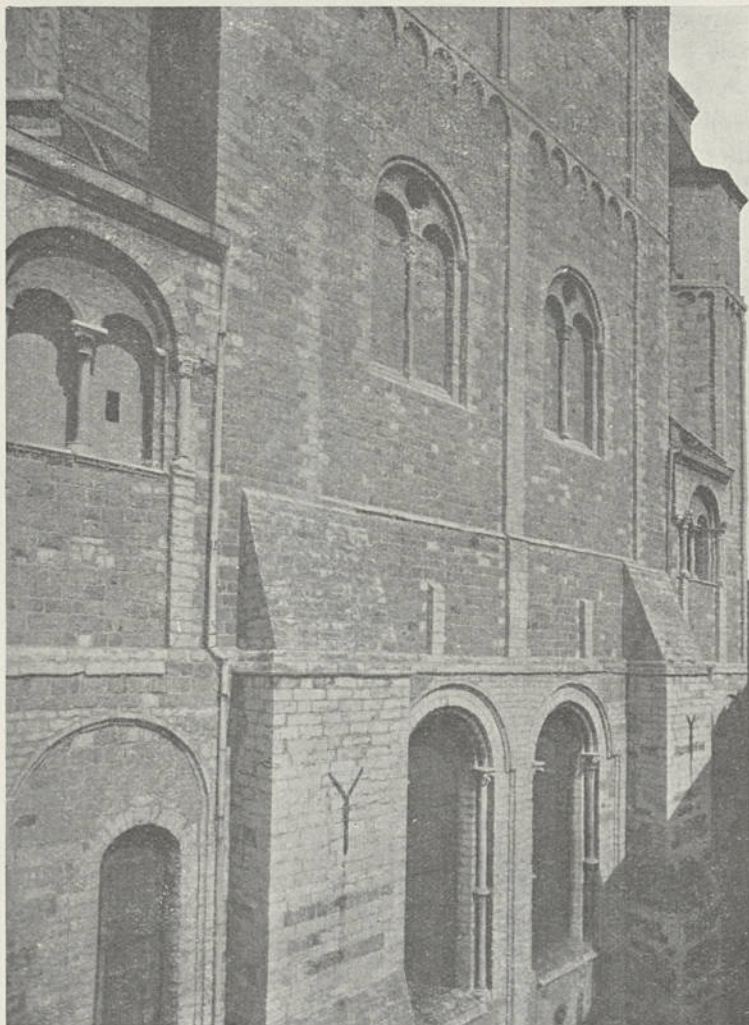


Fig. 134. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, façade du rez-de-chaussée et du premier étage

le rendu des détails mais les dispositions générales sont exactes. Les détails seront fournis par le monument lui-même, en effet, l'architecte de 1550 a remployé de nombreux éléments des clochers dans la façade nouvelle.

La travée centrale se terminait au dessus du troisième étage, par une toiture transversale qui s'appuyait contre les deux murs adjacents des deux tours, élevées au dessus des collatéraux. Ces murs existent encore, ils sont percés d'une ouverture qui facilitait l'accès de ce comble. Les tours ne comptaient qu'un étage, assez élevé il est vrai. Leurs murs étaient élegés par des baies qui, à l'exception de l'oeil qui perce leur tympan, étaient pareilles à celles de l'étage inférieur. Deux d'entre-elles furent remployées au XVI<sup>e</sup> siècle au premier étage de la nouvelle façade. Le seuil de ces ouïes s'élevait probablement à un niveau légèrement supérieur à celui du sommet de la toiture centrale. Le tableau de 1490 indique que les deux tourelles d'escalier desservaient également les clochers et qu'elles se terminaient sous leur corniche par une toiture pyramidale. L'ornementation des murs extérieurs était

1. R. M. LEMAIRE, *De Sint-Germinus Collegiale te Tienen*, (à paraître prochainement).



faite, comme à l'étage inférieur, d'arcs décoratifs portés par des colonnettes. En 1490 les clochers étaient surmontés de flèches octogonales aiguës, flanquées de quatre tourelles d'angle, mais il ne semble pas que cette couverture constituait le couronnement original. On peut supposer qu'ils étaient couverts primitivement de pyramides à quatre pans, comme les tours de la collégiale voisine de Léau, dont les étages supérieurs sont nettement copiés sur l'avant-corps de Saint-Germain<sup>1</sup>.

Le plan terrier et l'élévation générale de ce Westbau, avec sa grande salle voûtée à l'étage et ses deux tours, le rattachent au groupe des avant-corps mosans, issus de celui de Saint-Servais à Maastricht et imité, en réduction, à Saint-Barthélemy et à Saint-Jacques à Liège. Mais la galerie rhénane, à mi-hauteur entre le rez-de-chaussée et le premier étage, ainsi que les tourelles d'escaliers saillantes sur l'avant des tours, lui donnent une note personnelle très heureuse que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Plus qu'à Saint-Barthélemy et à Saint-Jacques à Liège, l'architecte a fait ici oeuvre créatrice; il a décidément abandonné le caractère fermé, presque défensif de ses modèles, pour donner à son oeuvre un aspect plus ouvert. Le modelé des masses, spécialement en ce qui concerne les tourelles d'escalier semi-octogonales, et la décoration des murs en fonction des ouvertures qui les percent, dénotent un essai de perfectionner davantage l'emploi des formes romanes courantes, tandis que les voûtes d'ogives et les quatre statues qui en amortissent les sommiers indiquent une influence de mieux en mieux marquée du style gothique.

Faute de documents précis, la chronologie de l'édifice est malaisée à établir. L'avant-corps révèle une grande unité, non seulement dans sa conception, mais aussi dans le détail de son exécution. Si l'on excepte les voûtes d'ogives des travées centrales et la décoration sculptée qui s'y rapporte, on est frappé par la ressemblance des chapiteaux et des bases, répartis dans tout l'édifice. Il semble en résulter que la

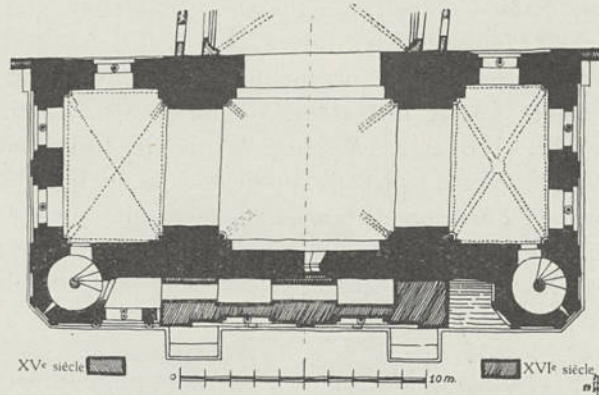


Fig. 135. Tirlémont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps plan actuel du premier étage

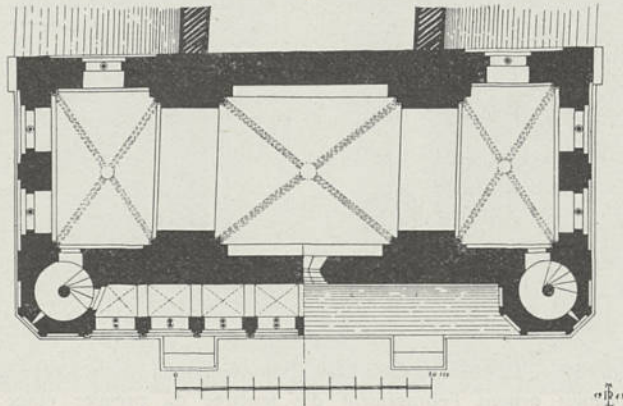


Fig. 136. Tirlémont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps plan du premier étage, reconstitution

1. Voir p. 213.



construction du monument tout entier fut menée à bien en un temps relativement court. Déter ce laps de temps peut se faire avec une certaine probabilité en comparant certains de ses éléments d'architecture avec d'autres semblables et situés dans des monuments datés<sup>1</sup>, comme l'abbatiale de Ruremonde (commencée en 1218)<sup>2</sup>, l'église Saint-Cunibert à Cologne 1210—1247<sup>3</sup> ou le portail de Saint-Servais à Maastricht (1240)<sup>4</sup>. On en arrive ainsi à la conclusion que l'avant-corps de Tirlemont fut construit pendant le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Or, les sources d'archives nous apprennent que le duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant fit une donation importante à la collégiale en 1221, probablement après le sac de Tirlemont, lors de la défaite de Steppes<sup>5</sup>: il dota de plus l'église de prébendes nouvelles. Une charte de 1225 constate que c'est après la donation d'Henri I<sup>er</sup> seulement, que l'église Saint-Germain est devenue une véritable collégiale<sup>6</sup>. On se rappellera que l'avant-corps servait peut-être de chœur pour les offices du chapitre. Ne peut-on mettre les deux faits en relation? N'est-ce pas



Fig. 137. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, consoles ornant l'ébrasement des fenêtres du premier étage

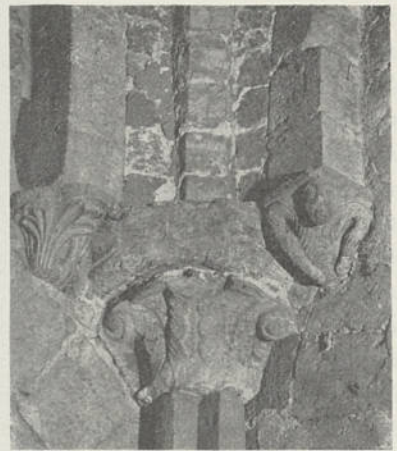


Fig. 138. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, retombée de voûte au premier étage

la donation du duc qui finança en partie cette construction importante? La coïncidence frappante des deux dates, fournies par le monument d'une part et par les textes de l'autre, était fortement cette supposition.

Le chœur de la collégiale Saint-Germain est une construction datant du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il prolonge, par delà le transept et sur une longueur de trois gran-

1. Voir à ce sujet: R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 33—36.

2. F. A. J. VERMEULEN, *Handboek tot de geschiedenis der Nederlandsche bouwkunst*, La Haye, 1928, t. I, p. 196.

3. G. DEHIO, *Geschichte der Deutschen Kunst*, Berlin 1921, t. I, p. 227.

4. F. A. J. VERMEULEN, *op. cit.*, p. 292.

5. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 107.

6. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 109.



des travées, trois vaisseaux de même largeur, correspondant à la nef et à ses bas côtés. Dans les deux dernières travées les vaisseaux s'ouvrent les uns sur les autres par des arcades, alors que dans la première ils sont séparés par des murs pleins. Le chœur central est fermé à l'est par une abside à cinq pans d'un décagone, précédée d'une travée très étroite; ses collatéraux s'achèvent par des murs plats (fig. 123). Tous les murs extérieurs renforcés par des contreforts sont percés d'une fenêtre à chaque travée.

Le plan actuel n'est pas celui du XIV<sup>e</sup> siècle. La disposition générale du chœur principal est primitive mais il n'en est pas de même pour les bas côtés. Des fouilles entreprises en 1944, avec l'aide du Service des fouilles de l'État, mirent à jour les fondations massives des deux clochers flanquant le chœur roman et révélèrent les changements apportés aux bas côtés<sup>1</sup>. Ceux-ci avaient à l'origine 3 m. 40 de large, alors qu'ils ont 6 m. 60 aujourd'hui. Ils étaient fermés par un chevet plat situé, non pas au niveau de l'abside, mais une travée en deçà. Cet agrandissement se fit pendant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle; on travaillait encore au chœur méridional en 1679<sup>2</sup>.

Actuellement le chœur central et les chœurs latéraux forment un édifice voûté, pseudo-basilical (fig. 143). La première travée est aveugle; elle est limitée latéralement par deux murs qui sont probablement, avec l'arcade triomphale en plein



Fig. 139. Tirlémont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, baie de la galerie

1. Une étude sera publiée à ce sujet sous peu.  
2. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 240—243.



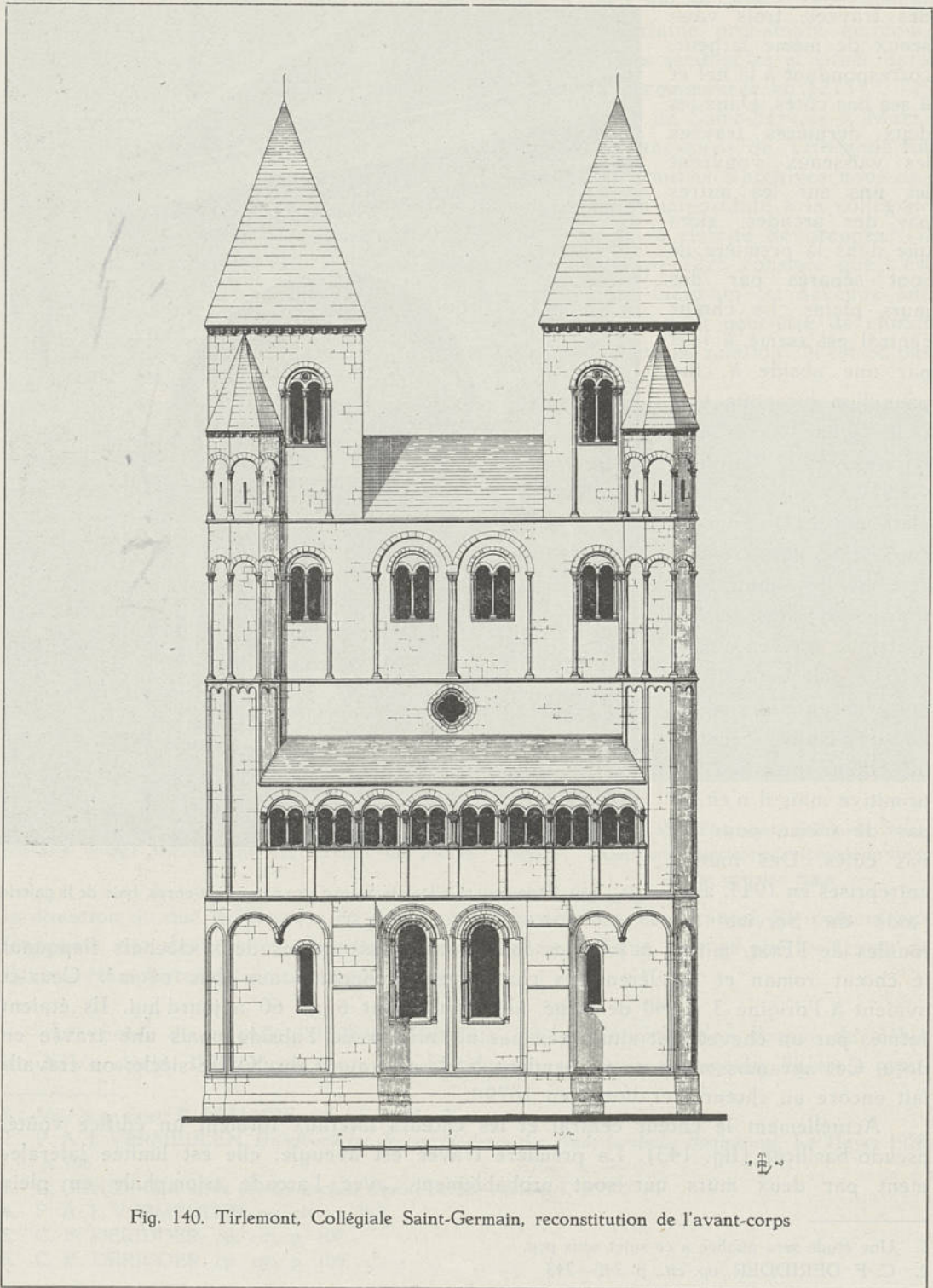


Fig. 140. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, reconstitution de l'avant-corps





Fig. 141. Tirlémont, Eglise Saint-Germain, d'après un tableau de la fin du XVe siècle par Jean Mertens (église de Léau)



cintre<sup>1</sup>, les seuls restes au-dessus du sol de l'ancien chœur roman et de ses deux clochers. Les deux travées suivantes sont ouvertes par des arcades sur les chœurs latéraux. Les moulures compliquées de leurs archivoltes se perdent dans le fût de grosses colonnes renforcées par de petits contreforts, comme dans les supports de la nef. Les murs de la dernière travée sont aveugles également, mais un oeil averti peut y voir les traces d'une baie qui égale en hauteur celles de l'abside. Ces dernières occupent la totalité de l'espace disponible; leur ébrasement s'orne d'un tore à listel sans bases, ni chapiteaux. Les remplages, renouvelés par l'architecte Van Assche à la fin du siècle dernier d'après des vestiges originaux, découpent trois lancettes avec triangle curviligne redenté à leur sommet. Le restant du tympan est occupé par trois roses quadrilobées<sup>2</sup>. La présence des voûtes a imposé des contreforts qui sont couronnés



Fig. 142. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, avant-corps, chapiteau dans la galerie

de deux bâtières disposées en escalier (fig. 145). Les voûtes elles-mêmes retombent sur des chapiteaux portés par des consoles. La sculpture des chapiteaux, la moulure de l'ébrasement des fenêtres et la composition des résilles, ressemblent étonnement à ceux de la nef et du chœur de l'église d'Oplinter<sup>3</sup>. Les chapiteaux ont une corbeille garnie de feuilles nervées qui s'épanouissent en de beaux bouquets de feuillages. Leur abaque est épaisse et se profile assez mollement comme au portail nord de l'église précitée, et les supports se composent d'un

bout de colonnette portée par une console (fig. 144). Celles-ci figurent des têtes couronnées de feuillage et sont identiques à celles qui reçoivent l'arcade séparant le bas côté sud de l'église d'Oplinter de l'annexe du clocher construite en même temps que le collatéral. Les voûtes et leurs nervures ont été renouvelées totalement au XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques sommiers originaux subsistent cependant qui permettent d'observer le profil des nervures primitives; elles avaient un tore en amande et leur naissance était amortie par un congé triangulaire, comme au chœur d'Oplinter. La disposition des sommiers prouve que le plan actuel de la voûte de l'abside — une demi-voûte décagonale équilibrée par une demi-sexpartite lancée par dessus la dernière travée — est originale.

Un texte curieux, retrouvé par De Ridder, l'historien de l'église et de son chapitre, affirme qu'après l'incendie de 1635 le chœur ne fut pas reconstruit tel qu'il était

1. La hauteur de cette arcade correspond à peu près à la hauteur du plafond de la nef romane. Le chœur roman aurait donc eu une hauteur égale à celle de la nef comme à Saint-Servais de Maastricht. L'arcade fut profilée lors de la construction du chœur actuel. Cette arcade a pu être observée de près, lors de travaux photographiques réalisés en 1943 et cet examen confirme cette supposition.

2. Voir à ce sujet le dossier de la restauration: Arch. Com. Roy. des Monuments, Bruxelles, dossier Tirlemont, église Saint-Germain.

3. Voir pp. 179 et ss.



auparavant<sup>1</sup>. Ce texte est antérieur aux agrandissements opérés durant le troisième quart du même siècle, il ne peut donc y être question des nouveaux chœurs latéraux. De quels changements s'agit-il alors? Un dessin inédit, conservé aux Archives Générales du Royaume<sup>2</sup>, complète et précise des indications fournies déjà par le tableau de Léau (fig. 146). Autrefois les deux travées médianes du grand chœur avaient des fenêtres hautes peu élevées divisées en deux lumières. Ces fenêtres n'existaient évidemment pas dans la première travée, serrée entre les deux tours romanes dont la démolition fut décidée au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. De plus le chœur central ne s'ouvrait sur ses annexes que par une seule arcade, l'emplacement actuel de la seconde était occupé par un mur plein percé d'une porte à tympan sculpté<sup>4</sup>.



Fig. 143. Tirlemont, Collégiale Saint-Germain, vue intérieure du chœur

On ne sait si ces portes desservait des sacristies ou les chœurs latéraux primitifs. Ceux-ci étaient voûtés, et leurs nervures soutenues par des consoles à tête humaine; certaines d'entre-elles furent remployées en 1679. Les voûtes étaient abritées

1. *Op. cit.*, p. 234.

2. Bruxelles, Arch. Gén. du Royaume, Cartes et plans, No. 40.

3. Les comptes de cette époque relatent la destruction des clochers, Arch. Archidiocèse de Malines, *Comptes de la fabrique d'église de Saint-Germain à Tirlemont, années 1533—1534*.

4. Ces portes (il y en avait une de chaque côté) étaient étroitement apparentées à la porte de paradis du chœur d'Oplinter.



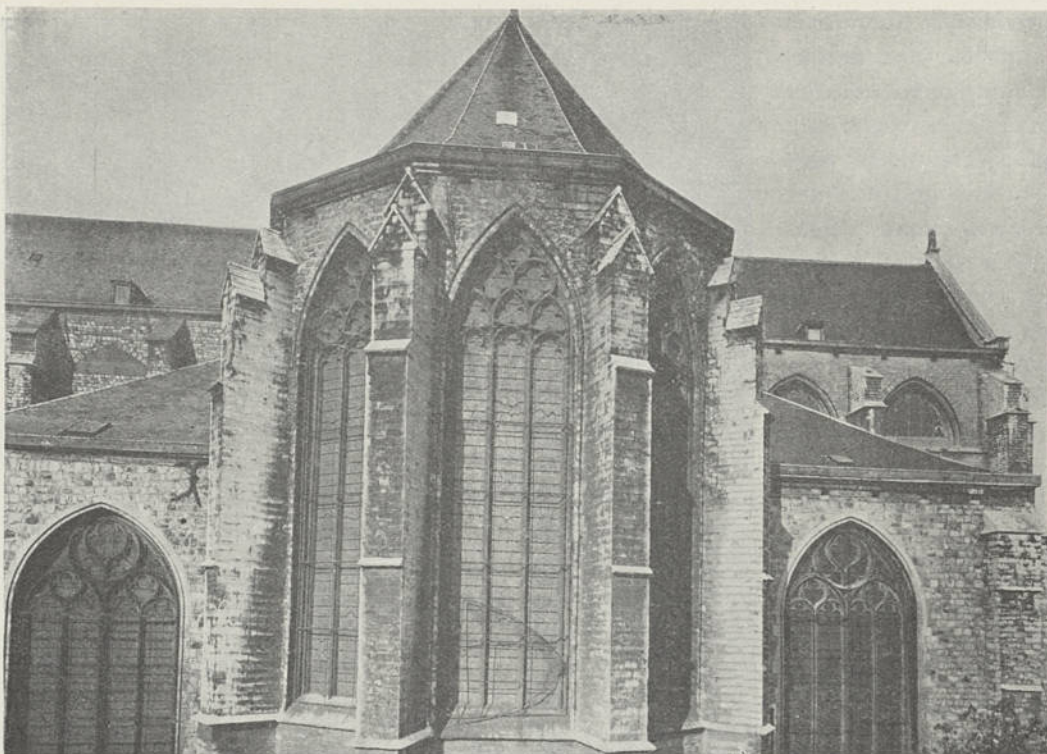


Fig. 144. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, le chœur vu de l'est

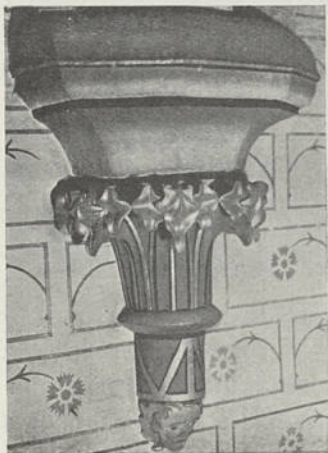


Fig. 145. Chapiteau dans le chœur

sous une toiture en appentis, dont émerge, sur le tableau de Mertens, un massif de pierre, dans lequel on peut reconnaître un contrefort ou un arc boutant raidissant les murs du grand chœur.

Sous le chœur s'étendait une crypte<sup>1</sup>. Elle était, semble-t-il, éclairée par des baies percées dans les pans de l'abside<sup>2</sup> et couverte de voûtes d'ogives surbaissées. On la découvrit une première fois en 1857, et à nouveau en 1903<sup>3</sup>. On n'en sait que fort peu de choses. S'agit-il de l'agrandissement d'une crypte romaine, réalisé lors de la

1. C. E. D. R. vic. et A. V. G., *La crypte de l'église Saint-Germain à Tirmont*, dans *Bull. Métiers d'Art*, 1903, p. 278—282.

2. C'est du moins ce que laisse présumer la présence de baies murées et presque entièrement enterrées à la base des murs de l'abside.

3. C. F. DERIDDER, *op. cit.*, p. 232.



reconstruction du chœur au XIV<sup>e</sup> siècle? Ou date-t-elle tout entière de cette époque? Impossible de résoudre ce problème tant que des fouilles sérieuses n'en révéleront davantage. Cette crypte avait sans doute déjà perdu sa destination primitive en 1579, car on la traitait alors de „cave ayant son entrée et sa sortie dans l'église uniquement”<sup>1</sup>.

Les archives sont muettes au sujet de l'âge du chœur, mais il est possible de le fixer grâce à la méthode archéologique. Sa parenté avec l'église Sainte-Geneviève d'Oplinter, édifiée probablement par Maître *Franco de Lintris* vers 1300—1320 est indéniable<sup>2</sup>. Le même architecte construisit le chœur de l'église du Béguinage de Diest dont il dirigeait les travaux en 1329<sup>3</sup>. La ressemblance des détails d'architecture

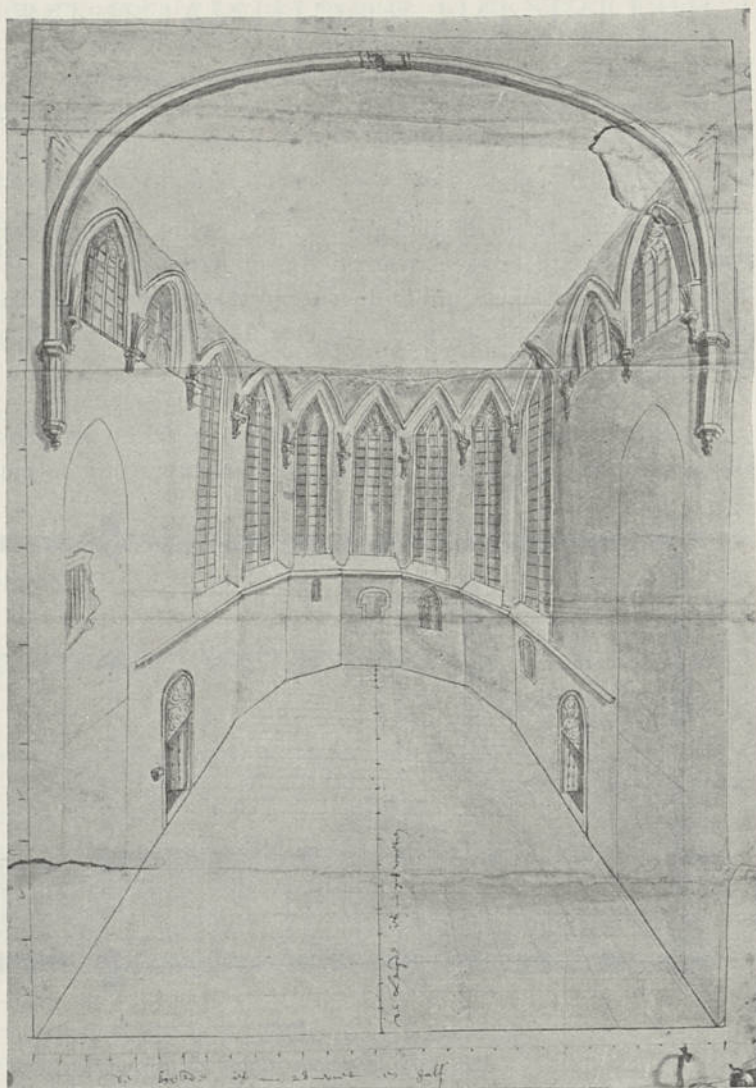


Fig. 146. Tirmont, Collégiale Saint-Germain, le chœur après l'incendie de 1635

indique que la construction du chœur de la collégiale Saint-Germain doit se situer entre ces deux dates, mais plus près de la première que de 1329. C'est pourquoi on peut attribuer avec grande vraisemblance sa mise en chantier aux années 1310—1320.

1 Tirmont, Arch. Coll. Saint-Germain, A, sect. I, No. 71.

2. Voir p. 189.

3. Voir p. 122.



# L'ÉGLISE DU BEGUINAGE DE TIRLEMONT<sup>1</sup>

LA paroisse du Béguinage fut séparée de celle de Saint-Germain en 1250<sup>2</sup> et il semble qu'à cette époque déjà on devait avoir entrepris la construction d'un édifice religieux, car la même année le curé d'Haekendover autorise certains de ses paroissiens à remplir leurs devoirs religieux dans l'église du Béguinage. Cette autorisation fut renouvelée en 1289<sup>3</sup>.

L'église actuelle a une nef large de 10 m. 50 et des bas côtés de 6 m. En longueur elle compte six travées de 4 m. 80 suivies d'une septième plus profonde qui s'ouvre sur

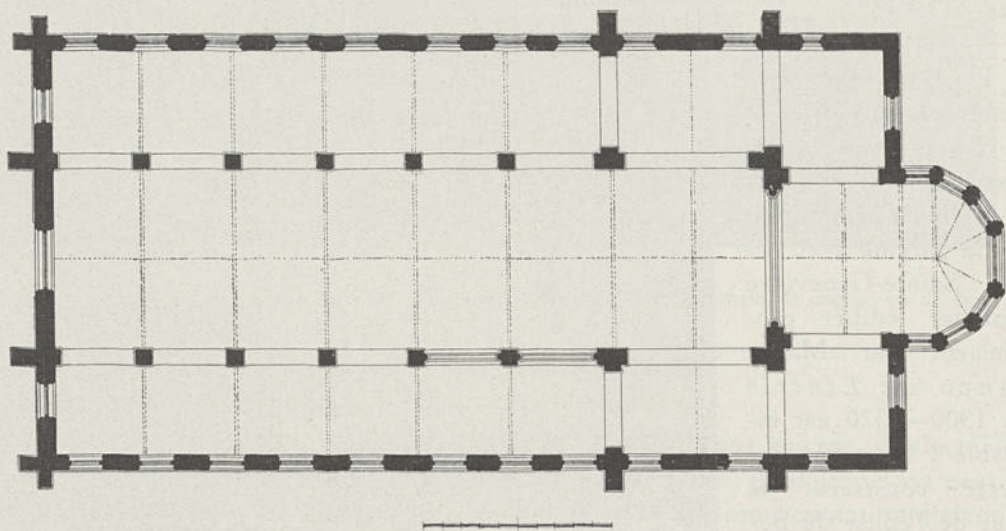


Fig. 147. Tirlemont, Eglise du Béguinage, plan terrier

deux croisillons d'un transept non saillant. Le chœur est légèrement plus étroit que la grande nef. Il comprend une travée barlongue et une abside à sept côtés d'un dodécagone; le pan central de l'abside est plus large que les six autres. La travée droite communique avec deux chœurs latéraux, à chevet plat, qui s'ouvrent également sur les croisillons (fig. 147).

Le gros œuvre du monument est édifié en quartzite d'Overlaar, mais tous ses éléments actifs et décoratifs sont en calcaire de Gobertange.

L'église est un édifice basilical couvert par des voûtes en bardeaux. Les piliers

1. Actuellement église conventuelle des PP. Dominicains.

2. C. F. DE RIDDER, *op. cit.*, p. 25; L. J. PHILIPPEN, *De Begijnhoven*, Anvers 1918, p. 128

3. P. V. BETS, *Geschiedenis der Gemeente Hakendover en van dezès mirakuleuze kerk*, Léau 1927, p. 45.



de la grande nef sont carrés et couronnés par une imposte; des arcades en tiers-point les relient (fig. 148—149). Ceux des cinquième et sixième travées du côté sud sont renforcés par des colonnettes engagées portant un bandeau chanfreiné, dont le tracé n'est pas concentrique à celui de l'arcade. Les colonnettes ont des bases rondes et des chapiteaux à volutes, sauf un dont la corbeille en crossette est ornée de feuilles lancéolées; il ressemble aux chapiteaux employés dans la vallée de la Meuse moyenne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (fig. 150). Les hauts murs sont percés par six fenêtres garnies d'un remplage à deux lumières surmonté d'un cercle. Ces résilles sont récentes et il n'est pas possible de déterminer si elles ont été renouvelées d'après des docu-

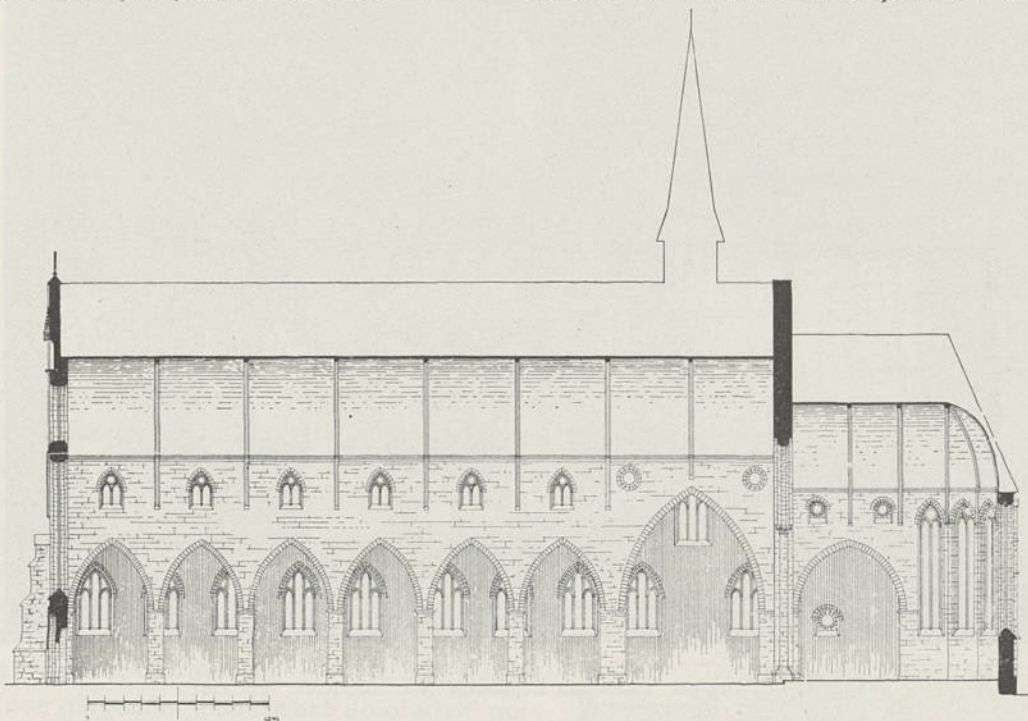


Fig. 148. Tirlemont, Eglise du Béguinage, coupe longitudinale

ments anciens; la même question se pose pour tous les fenestrages de l'église, car aucun ne remonte à l'époque de la construction. Il est de plus incertain que des résilles aient existé primitivement dans les fenêtres de la claire-voie supérieure. Ces fenêtres sont très petites et les demi-meneaux extérieurs des résilles ne sont pas construits d'assise avec les pied-droits des baies mais sont constitués par des pierres dressées en délit; cette technique, inconnue au XIII<sup>e</sup> siècle, fut adoptée fréquemment par certains architectes-restaurateurs maladroits du XIX<sup>e</sup>.

Les deux arcades de la dernière travée de la nef s'ouvrent sur les croisillons et sont beaucoup plus larges et plus hautes que les autres; leur sommet atteint presque celui des murs goutterots. Elles sont portées, à l'ouest par des piliers oblongs greffés d'un pilastre qui reçoit l'arcade reliant les bas côtés au croisillon adjacent. Un *oculus* perfore les hauts murs de la nef centrale de part et d'autre de deux grandes arcades,



rappelant les petites fenêtres qui éclairent la croisée de plusieurs transepts romans de la région mosane<sup>1</sup>. Un berceau lambrissé, de forme cintrée, dont le sommet s'élève à 18 m. au-dessus du sol couvre le vaisseau (fig. 151). Le lambrissage est cloué à une charpente qui compte par travée, un chevalet sans entrait, renforcé à la base par des jambes de force portées sur des consoles incrustées dans les hauts murs. Les chevrons



Fig. 149. Tirlumont, Eglise du Béguinage, vue intérieure vers l'est

ont deux étages de faux entrants, les inférieurs étaient soulagés par deux vernes qui relient les chevalets entre eux. Les autres sont soutenus par une sous-faitière.

L'ordonnance des murs latéraux des bas côtés ne correspond pas avec la division en travées de la nef centrale. Ils sont percés par huit grandes fenêtres à trois lumières alors que la nef ne compte que six travées. Le seuil de la dernière fenêtre au sud est plus élevé que les autres et sert de linteau à une porte de service. A l'extérieur les seuils des fenêtres sont reliés par un larmier qui masque un léger amincissement des murs. Ceux-ci sont moins élevés que le sommet des grandes arcades. Les nefs basses sont abritées par un plafond incliné, légèrement cintré et inscrit dans une toiture en appentis.

La façade occidentale rappelle fidèlement la disposition intérieure de l'église (fig. 152). Sa partie centrale est limitée par deux contreforts, dont trois ressauts diminuent

1. Celles, Hastière, Nivelles, etc. . .



progressivement la forte saillie. Elle est percée en son milieu d'une porte datant du XVIII<sup>e</sup> siècle qui remplace une plus ancienne, probablement en arc brisé. Une large verrière surmonte l'entrée; son arc est contourné par un larmier qui se prolonge horizontalement sur la façade. La partie inférieure du pignon est occupée par une arcade aveugle en plein cintre. A en croire un dessin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, cette archivolt



Fig. 150. Tirlémont, Eglise du Béguinage, chapiteaux de la nef

constituerait l'encadrement d'une baie avec remplage qui éclairait la partie haute de la nef centrale. Le sommet du pignon est orné d'une niche dont le socle repose sur une console garnie de crochets et dont le dais semi-hexagonal est orné de petits gables sur chacune de ses faces et surmonté d'une flèche aiguë hérissée de crochets. Deux meurtrières flanquent la niche, elles aèrent les combles. Le pignon est couvert par des rampants qui s'amortissent à leur base sur deux oreilles construites en encorbellement. Ces massifs sont couverts en bâtière et celui du côté sud est agrémenté d'une gargouille uniquement décorative, qui représente un animal grossier. Le pignon est couronné par une croix de pierre originale dont les bras se terminent en fleur de lys.

Les deux parties latérales de la façade sont percées par une fenêtre aiguë plus haute que celles des murs latéraux des bas côtés. Leurs angles sont renforcés par des contreforts à deux ressauts, couverts par une bâtière. Les gables de ces dernières sont ornés de motifs architecturaux variés: une croix et une rose inscrites dans un trilobe, deux arcs redentés surmontés d'un quatrefeuille, trois lancettes ou enfin un gable dont les rampants sont ornés de feuilles stylisées (fig. 154).

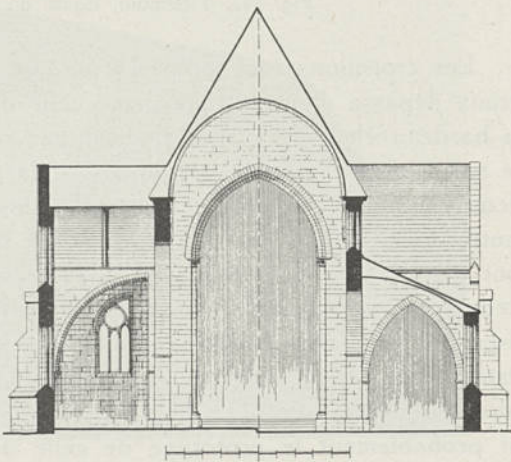


Fig. 151. Tirlémont, Eglise du Béguinage, coupes sur le transept et la nef

1. Conservé au couvent des RR. PP. Dominicains à Tirlémont.



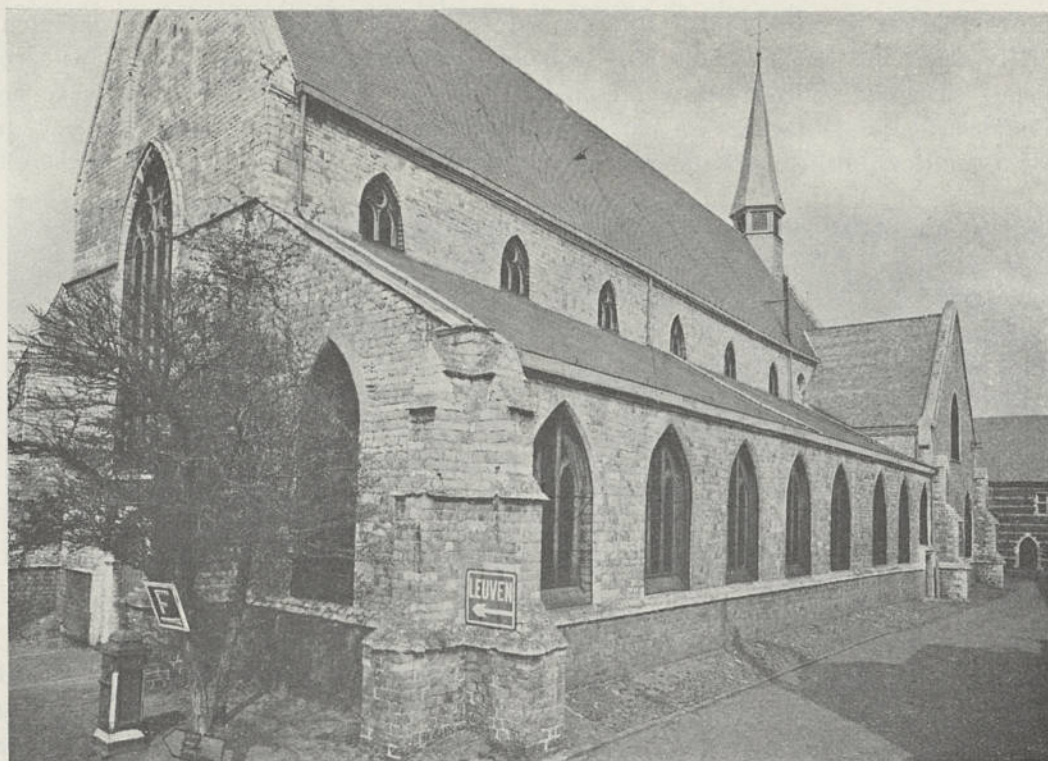


Fig. 152. Tirlemont, Eglise du Béguinage, vue extérieure du sud

Les croisillons sont moins élevés que la grande nef, la hauteur de leurs murs latéraux dépasse d'un mètre à peine celle des bas côtés. Ils sont couverts par une voûte en bardeau élevée transversalement par rapport à l'axe principal de l'église (fig. 151). Le sommet de la charpente qui inscrit la voûte s'engage dans la base de la toiture recouvrant la nef centrale. Les façades des croisillons, renforcées à l'extérieur par des contreforts sont percées par trois baies semblables à celles des nefs latérales, elles sont placées en quinconce. Les deux fenêtres inférieures sont originales, l'autre est l'œuvre du restaurateur; en effet, la partie supérieure de chaque mur de chevet avait disparu au cours des siècles et fut rebâtie par l'architecte Van Assche vers 1890<sup>1</sup>. Le restaurateur a peut-être trouvé des vestiges de ces baies, mais il peut aussi s'être inspiré d'une disposition analogue à l'église Saint-Christophe du Béguinage à Liège qui est probablement le prototype de celle de Tirlemont.

Le chœur communique avec la nef centrale par une grande arcade dont le bandeau chanfreiné retombe sur deux colonnettes engagées avec chapiteaux à crochets en volute. Ses murs latéraux, légèrement moins élevés que ceux de la nef, sont percés par une arcade en tiers-point qui s'ouvre sur les chœurs latéraux. La partie supérieure de ces murs est perforée par deux *oculi* ouverts à l'intérieur, dans un encadrement

1. Arch. Com. Roy. des Monuments, dossier Tirlemont, Béguinage.



chanfreiné à seuil horizontal; ces baies prennent jour au-dessus de la toiture en appentis qui abrite les petits chœurs.

Une grande fenêtre élancée et aiguë perce chaque pan de l'abside, celle du chevet est plus large et des meneaux modernes la divisent en trois lumières, tandis que les autres n'en ont que deux. L'ébrasement intérieur des trois fenêtres centrales est mouluré en doucine, celui des quatre autres est simplement chanfreiné; à l'extérieur, les ébrasements ont une gorge ou un chanfrein.

Des bandes murales qui dans leur élévation simulent des contreforts, renforcent les angles de l'abside à l'extérieur. Elles sont coupées par le larmier qui ceint le chœur sous le seuil des fenêtres, et par deux autres à des niveaux plus élevés. De petites bâtières les couronnent à un mètre environ de la corniche moulurée (fig. 153). Un berceau lambrisé qui, au-dessus de l'abside adopte la forme d'un cul-de-four, recouvre le chœur. La charpente est à peu près identique à celle de la nef centrale.

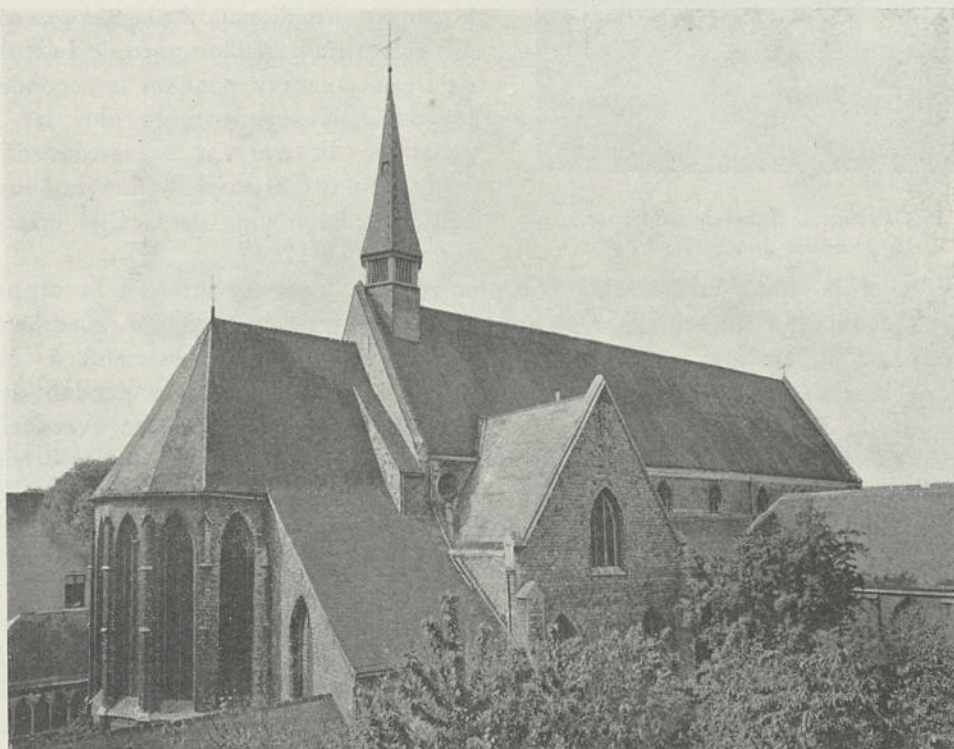


Fig. 153. Tirlémont, Eglise du Béguinage, vue extérieure du nord-est

Les chœurs latéraux communiquent avec les croisillons par de grandes arcades en quart-de-cercle, qui constituent des arcs-boutants intérieurs s'opposant à la poussée de l'arc triomphal. Les rouleaux intérieurs de ces arcs retombent sur des consoles accrochées aux murs extérieurs, renforcés par un contrefort en cet endroit. Le chevet des chapelles est percé d'une fenêtre de forme peu commune, composée par deux pieds-droits d'inégale hauteur reliés par un arc en quart-de-cercle. Ces baies qui ont été



modifiées avaient un remplage à trois lumières dont il reste des vestiges. Dans les murs latéraux apparaissent des œils-de-bœuf encadrés à l'intérieur par une arcade. Ces chœurs sont fermés par un plafond incliné.

L'église du Béguinage de Tirlémont semble avoir été construite en deux campagnes. Les travaux ont débuté par les nefs et le transept au moment de l'institution de la paroisse en 1250. On peut croire que le renouvellement de l'autorisation aux paroissiens du village voisin d'Hakendover d'accomplir leurs devoirs religieux en l'église



Fig. 154. Tirlémont, Eglise du Béguinage, couronnement de contrefort

du Béguinage de Tirlémont a été donnée en 1289, à l'occasion de l'achèvement de l'édifice, à l'exception des chœurs. Les caractères archéologiques de la nef et du transept s'accordent parfaitement avec cette hypothèse. Les chapiteaux qui ornent les demi-colonnes accolées à l'arcade triomphale et certains de la rangée méridionale de la nef ressemblent à d'autres du croisillon nord de la collégiale de Léau, construit pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. De plus les lignes générales du transept se retrouvent dans l'église Saint-Christophe à Liège, l'ancienne église du Béguinage de la Cité épiscopale, entreprise en 1241<sup>2</sup>.

Les chœurs sont d'une construction plus récente. Leur élévation, à l'exception de l'abside, est d'une architecture pareille à celle des nefs et des croisillons, mais leurs détails dénotent un art plus avancé. La modénature, entre autres, ressemble à celle du chœur de la collégiale Saint-Germain dans la même ville, construite pendant le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. L'élévation de l'abside offre une parenté avec celle du même monument. L'église du Béguinage a donc été achevée par ses parties orientales, probablement pendant le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais on semble avoir exécuté fidèlement le projet primitif, tout en y ajoutant une abside copiée sur celle de Saint Germain, et en suivant, pour les détails, la mode de l'époque.

1. Voir pp. 207-209.

2. G. HELBIG et A. VAN ASSCHE, *Monographie de l'église Saint-Christophe à Liège*, Bruges 1877, p. 4.

3. Voir p. 155.



## LA CHAPELLE SAINT-CORNEILLE A BREISSEM-SOUS-KUMPTICH

LA chapelle Saint-Corneille à Breissem dépend, depuis son origine, de la paroisse de Kumptieh<sup>1</sup>.

En plan, l'oratoire compte une nef unique large de 7 m. 45 et longue de 12 m. 80 que précède une tour carrée de 3 m. 20 de côté, flanquée par deux petites annexes, dont les murs latéraux prolongent ceux de la nef (fig. 155). Cette dernière communique par un arc en tiers-point avec un chœur qui s'achève par une abside polygonale édiflée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Deux matériaux de nature diverse ont été employés pour la construction de la

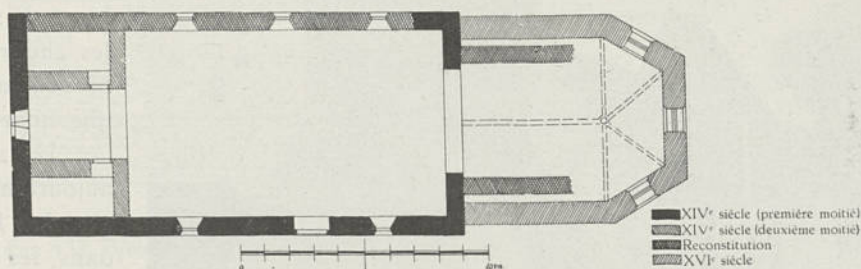


Fig. 155. Breissem, Eglise Saint-Corneille, plan terrier

chapelle. Le mur méridional de la nef, la base du mur nord et la partie inférieure du mur occidental de la tour et de ses annexes sont construits en quartzite d'Overlaar, débité en cubes d'environ 25 cm. de côté. Le calcaire local, taillé en assises régulières, s'observe par contre dans les étages supérieurs du clocher, ses murs intérieurs et la paroi nord de la nef. Les parties actives telles que: encadrements de portes et de fenêtres, larmiers, partie moulurée du soubassement, sont également en calcaire.

Le clocher, ouvert sur la nef par un arc brisé, compte trois étages en plus du rez-de-chaussée, auxquels on accède, aujourd'hui comme autrefois, par une porte percée dans le mur sud du premier étage et desservie par une échelle mobile. Les étages de la tour sont séparés par des plafonds. À l'exception de l'étage des cloches, aéré par quatre ouïes redentées fort étroites, ils reçoivent la lumière par des meurtrières ébrasées, percées dans le mur occidental. À l'extérieur un larmier ceint le clocher en dessous des ouïes et au sommet des toitures en appentis qui recouvrent les deux petites annexes (fig. 156). La flèche pyramidale primitive couronne toujours le clocher. Elle se compose de deux chevalets entrecroisés, de construction courante, posés sur

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Tirlemont*, 2<sup>me</sup> partie, Bruxelles 1876, p. 159—160.





Fig. 156. Breissem, Chapelle Saint-Corneille, vue extérieure du nord-ouest

dans la paroi septentrionale. On voit encore la trace de baies du mur sud mais au nord celles-ci ont disparu lors de la reconstruction de ce mur au XVIII<sup>e</sup> siècle. A la base des baies primitives règne un larmier qui contourne également le cintre de la porte originale, aujourd'hui murée, qui subsiste dans le mur sud. Le solin de la toiture ancienne est encore encastré dans le mur est du clocher et permet de déduire que cette couverture avait un angle un peu supérieur à 60°.

On distingue nettement les campagnes de construction de l'édifice. La première

des doubles sablières et reliés à leur partie supérieure par des vernes dont les entrecroisements sont soutenus par quatre sous-arêtières. Les chevalets portent un poinçon contre lequel s'appuient les arêtières. Ceux-ci reçoivent les chevrons, au nombre de sept par face, qui s'assemblent à des blochets renforcés par des potelets. Les assemblages sont tous à tenons et mortaise sauf aux potelets qui s'engagent dans les chevrons par un embrèvement consolidé par une fiche.

La nef est éclairée aujourd'hui par deux grandes fenêtres percées dans les murs latéraux, vraisemblablement en 1754 lorsqu'on restaura l'édifice<sup>1</sup>. Avant cette date, la lumière était distribuée parcimonieusement par des baies étroites, épargnées au nombre de deux dans le mur sud et de trois sans doute

1. Toutes les réfections faites au monument semblent contemporaines de la porte d'entrée occidentale qui porte la date de 1754.



comprend la nef, le mur occidental de la tour, jusqu'au premier étage, les parois extérieures de ses annexes et vraisemblablement le chœur primitif dont on ne connaît que la largeur. Pendant la seconde campagne on édifia la tour sauf le mur occidental du rez-de-chaussée, qui appartient à la campagne précédente. Les coutures entre les deux parties sont très visibles et de plus les matériaux employés sont différents, le quart-

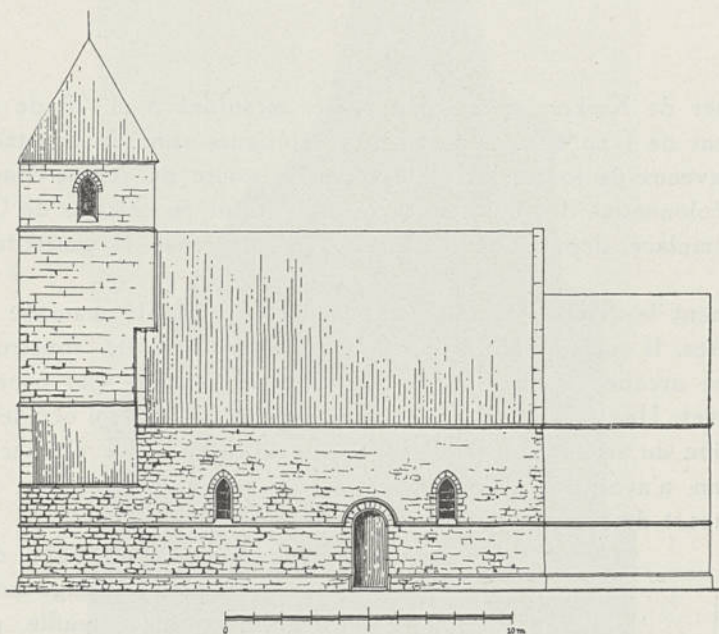


Fig. 157. Breissem, Chapelle Saint-Corneille, élévation extérieure, vue du sud, reconstitution

zite ayant servi aux constructions les plus anciennes, et le calcaire de Gobertange aux autres.

Primitivement, la chapelle de Breissem n'avait donc, qu'une nef et un chœur. Cet oratoire révèle des éléments assez tardifs, comme les larmiers d'une taille parfaite, et la porte du mur sud. Ces éléments sont apparentés au chœur d'Oplinter, qui fut construit au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> de même qu'aux chœurs de Hoxem, daté de 1345<sup>2</sup> environ, et de Houtem-Sainte-Marguerite de la même époque. Comparées aux grandes baies des deux derniers édifices cités, les fenêtres étroites de Breissem semblent cependant indiquer une plus grande ancienneté. Le clocher est évidemment postérieur à la nef, mais de peu seulement.

1. Voir p. 189.

2. J. TARLIER et A. WOUTERS, *op. cit.*, p. 45.



# LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A KERKOM

LE clocher de Kerkom a un plan carré, mesurant 3 m. 70 de côté, ses murs ont une épaisseur de 1 m. 10. Les parements extérieurs sont en quartzite d'Overlaar, toutefois les claveaux de toutes les archivoltas, la voûte du rez-de-chaussée, les chapiteaux et les colonnettes des ouïes et la corniche sont en calcaire de Gobertange. La même pierre remplace, depuis une restauration malheureuse, le quartzite primitif de la façade.

Intérieurement le clocher compte trois étages. Le rez-de-chaussée, haut de 4 m. est voûté d'arêtes. Il communique avec la nef centrale actuelle, construite au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, par une arcade en plein cintre dont les pieds-droits sont couronnés par des impostes en cavet. Une porte néo-gothique s'ouvre dans la paroi occidentale, elle date d'une restauration du siècle dernier. Il est vraisemblable que le clocher, dont l'aspect est encore roman, n'avait pas à l'origine d'issue directe sur l'extérieur, comme c'est le cas pour la plupart de ses contemporains<sup>2</sup>.

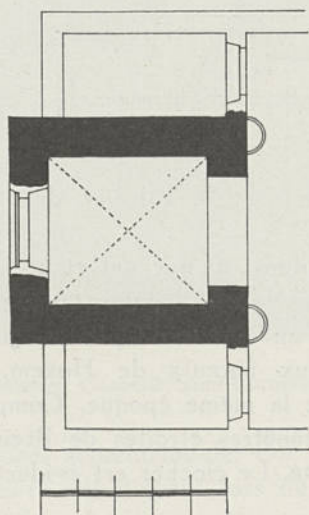


Fig. 158. Kerkom, Église Saint-Martin, plan terrier de la tour

Du XIX<sup>e</sup> siècle aussi datent l'arcade qui ouvre le premier étage sur le vaisseau et la fenêtre en quatrefeuille, percée dans le mur ouest. Il ne reste pas de traces de l'état primitif de cet étage. On peut supposer cependant qu'une meurtrière a précédé la fenêtre actuelle.

Les murs de l'étage des cloches sont construits légèrement en retrait sur ceux des étages inférieurs (fig. 159). A l'extérieur, ce ressaut est accusé par un cordon arrondi. Chaque face de cet étage est percée par deux ouïes géminées, sauf la façade qui n'en a qu'une seule. Les archivoltas des ouïes sont en plein cintre, mais les baies géminées, portées par une colonnette, à chapiteaux ornés de feuilles d'eau, ont des arcs brisés. La corniche, peu saillante, est biseautée et

soutenue par des modillons moulurés en cavet. La flèche actuelle, de forme octogonale date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Glabbeek*, Bruxelles 1882, p. 97—98.

2. R. LEMAIRE, *Les origines de l'architecture gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles 1906, p. 271—275.



Ce clocher est encore essentiellement roman. Seuls les arcs brisés des ouïes se ressentent de l'influence de l'architecture gothique; aussi peut-on présumer qu'il remonte au début de l'époque de transition c'est-à-dire au premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

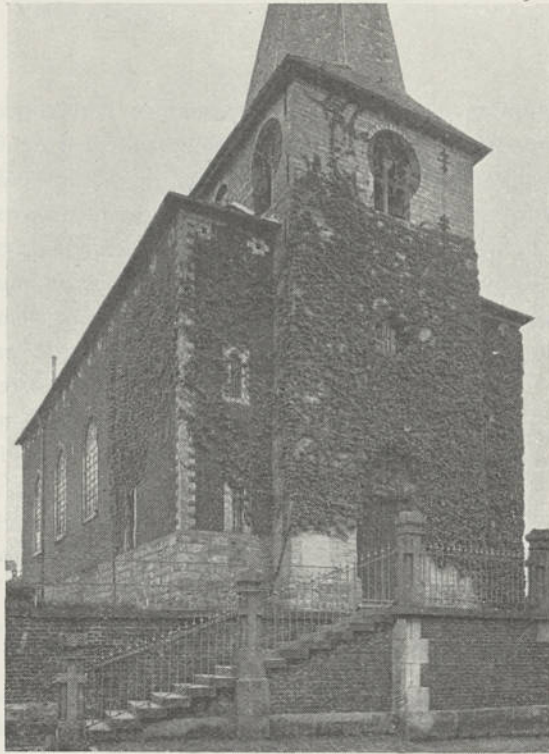


Fig. 159. Kerkom, Eglise Saint-Martin,  
le clocher vu du nord-ouest



## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME A BINKOM

LE clocher de Binkom est édifié avec les mêmes matériaux que le précédent. Il faut noter cependant que les pierres d'angle sont en calcaire de Gobertange.

Il compte trois étages, de plan carré mesurant 4 m. 60 de côté, séparés à l'extérieur par deux cordons, l'inférieur simplement chanfreiné, l'autre en profil de larmier. A l'extérieur, les parois de l'étage supérieur ressortent de quelques centimètres sur celles des deux autres. Une tourelle d'escalier ronde est accolée au mur méridional, jusqu'à mi-hauteur de l'étage des cloches, où elle s'achève en toiture semi-conique (fig. 161).

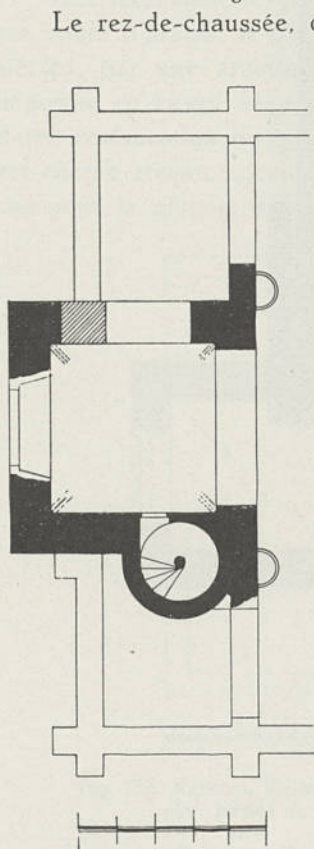


Fig. 160. Binkom, Eglise Notre-Dame, plan terrier de la tour

Le rez-de-chaussée, qui communique avec la nef centrale par une arcade brisée portée sur des pied-droits à impostes chanfreinées, était autrefois voûté d'ogives. Les consoles moulurées qui portaient la voûte subsistent ainsi que l'assise inférieure des grosses nervures biseautées. On aperçoit ces vestiges au-dessus de la voûte en bardeaux actuelle. Une étroite arcade ouverte dans le mur nord du rez-de-chaussée pourrait faire croire que les bas côtés devaient se prolonger à l'origine comme maintenant, sur les flancs du clocher. Il semble cependant que cette arcade ait été percée par après. Elle n'occupe que la partie orientale du mur, ce qui porterait à conclure que le mur de façade des collatéraux s'élevait en retrait sur celui de la tour comme dans certains clochers de la région anversoise<sup>1</sup>. Mais cette disposition serait unique dans la région de Tirlemont. De plus le mur du clocher contient à son extrémité ouest le pied-droit peu élevé d'une baie, aujourd'hui condamnée, qui le perçait en cet endroit. Cette baie s'ouvrait sur l'extérieur. En effet, il n'y a pas de traces d'arrachement d'un mur de façade de collatéral sur la paroi de la tour. Cette baie constituait donc probablement une porte qui a été condamnée lorsqu'on a construit des collatéraux sur les flancs du clocher et qu'on perça l'arcade dont il est question plus haut. La tour de Binkom était sans doute une sorte de clocher-porche, desservi par une porte percée, non dans la façade comme il eut été normal, mais dans le mur nord.

Le premier étage de la tour est éclairé par trois meurtrières ébrasées vers l'intérieur et son mur oriental est percé

1. A Walem, Borsbeek, etc. . . . , voir t. II.



d'une porte qui donnait accès aux combles de la nef primitive. Le gros-œuvre de l'étage supérieur est ancien mais les quatre ouïes qui l'éclairaient furent renouvelées au XVIII<sup>e</sup> siècle; aussi en ignore-t-on la forme originale<sup>1</sup>.

La parenté de la voûte d'ogive de la tour de Binkom avec celle des clochers de Grimde<sup>2</sup> et d'Oplinter<sup>3</sup> indique une même époque de construction, probablement antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 161. Binkom, Eglise Notre-Dame,  
le clocher vu du sud-ouest

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Glabbeek*, Bruxelles, 1882, pp. 85—86.

2. Voir p. 170.

3. Voir pp. 176-178.



# L'ÉGLISE SAINT-PIERRE A GRIMDE

L'ANCIENNE église Saint-Pierre à Grimde, désaffectée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fut transformée en nécropole militaire après la guerre 1914—18. Elle subit alors une malencontreuse restauration.

Le monument construit en quartzite d'Overlaar et en calcaire local comprend une tour occidentale carrée, une nef longue de quatre travées, dont la dernière, deux fois plus large que les trois autres, s'ouvre sur des croisillons, deux bas côtés et un chœur à chevet plat (fig. 162).

Le clocher mesure 3 m. 75 de côté et ses murs sont épais de 1 m. 20. Le rez-de-chaussée est peu élevé. Il communique avec la nef centrale par une arcade en plein cintre, portée sur des pieds-droits à imposte chanfreinée. Il est éclairé par une étroite meurtrière percée dans le mur de façade. Une voûte de pierre le couvre, dont les ogives biseautées sur deux côtés, reposent sur des consoles grossièrement travaillées et se croisent en

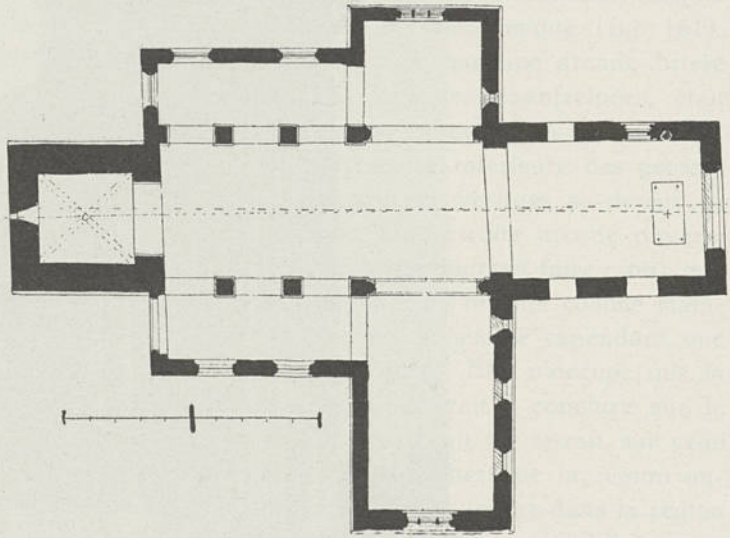


Fig. 162. Grimde, Eglise Saint-Pierre, plan terrier, avant la restauration

une clef-de-voûte ornée d'une croix; les angles rentrants de la clef sont renforcés par des pointes de diamant. L'étage suivant, que l'on atteint, suivant une coutume de l'époque romane, au moyen d'une échelle mobile<sup>1</sup>, comporte une porte percée dans la paroi orientale au-dessus de l'arcade et trois meurtrières. A l'extérieur, les murs sont en retrait sur ceux du rez-de-chaussée; de plus, la paroi occidentale est coupée, à mi-hauteur, par un larmier. Le dernier étage compte une ouïe en plein cintre par face; chacune d'elles contient deux baies jumelées, séparées par une colonnette. La corniche est chanfreinée et portée sur modillons. La flèche octogonale date de la fin de l'époque gothique (fig. 163).

Si la tour est encore intacte, la nef par contre a subi des transformations qui

1. R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 271—275.



ont altéré son caractère primitif. Elle est longue de 15 m. 25 et séparée de bas côtés étroits (2 m. 50) par des gros piliers carrés à bases et impostes biseautées (fig. 164). Les piliers sont reliés par des arcs en tiers-point qui portent les murs goutterots percés, non dans l'axe des travées mais dans celui des supports, par des fenêtres aiguës et étroites, ébrasées vers l'intérieur seulement. La dernière travée ne correspond plus à l'état primitif. Sa largeur égale celle de deux travées normales et ses supports, renforcés par des demi-colonnes, sont reliés par une arcade plus large et plus haute que les autres. Son état actuel est le résultat d'une transformation effectuée vers 1470<sup>1</sup> lorsqu'on édifia les croisillons qui n'existaient pas à l'origine. On réunit à cette époque les deux dernières travées en une

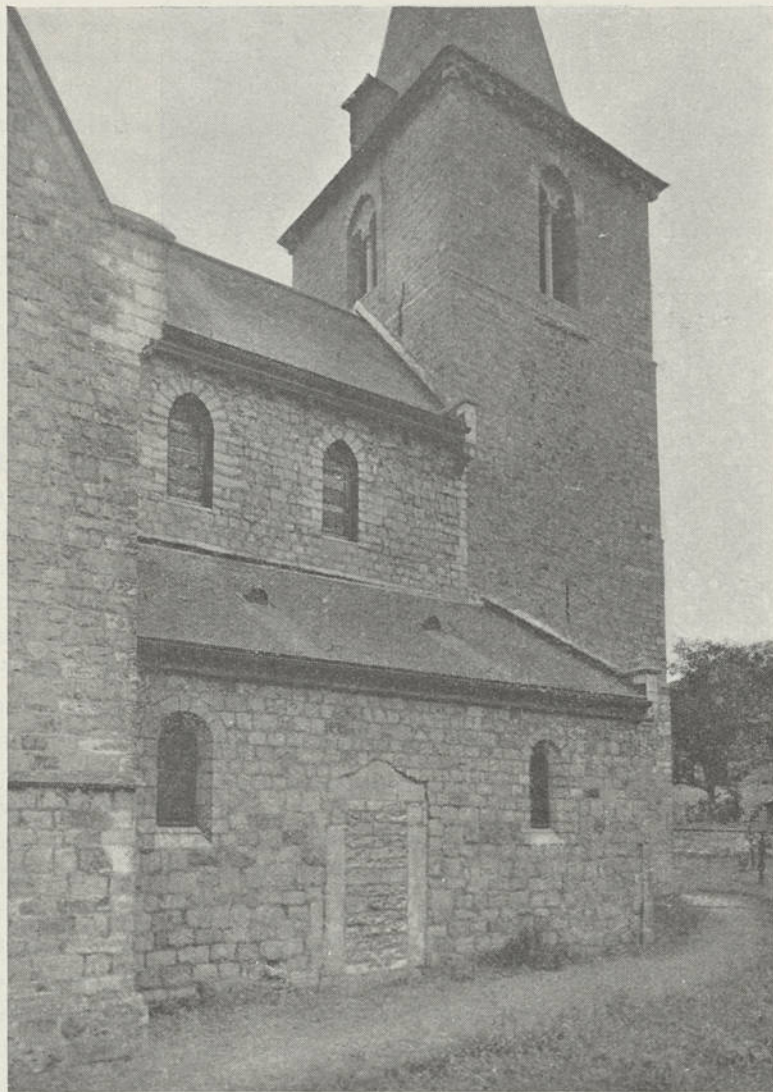


Fig. 163. Grimde, Eglise Saint-Pierre, vue extérieure du nord-est

seule en supprimant le pilier carré qui les séparait, perçant ainsi pour les croisillons nouveaux, une ouverture sur le vaisseau central aussi large qu'eux-mêmes. L'existence d'une fenêtre au-dessus du sommet des arcades actuelles et obturée par la voûte en berceau des croisillons est un témoignage de ce remaniement. La nef est couverte par un plafond, tel qu'il était prévu dans le plan primitif.

1. ... „ob profectum, ornatum et augmentationem dicte ecclesie, quandam unam pylernam seu columpnam lapideam juxta novum chorum et altare beate Katherine virginis in eadem ecclesia in antiquo edificio stantem et edificatam... jam deponi fecerunt et adnichilari”. Acte notarié du 13 mai 1470, publié par J. TARDIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, Arrondissement de Louvain, Bruxelles, 1875, p. 147.



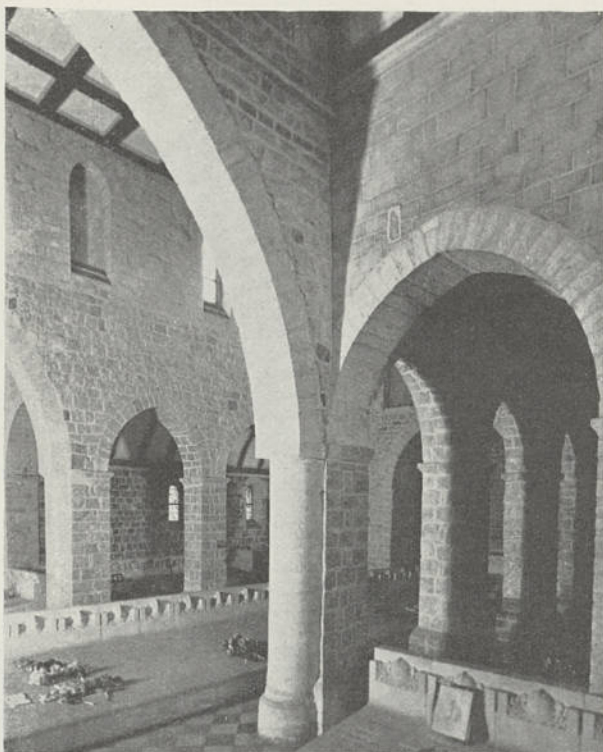


Fig. 164. Grimde, Eglise Saint-Pierre, vue intérieure, du nord-est

Les nefs basses furent remaniées au cours des siècles et seuls leurs murs de chevet et les assises inférieures des murs latéraux restèrent en place. Exhaussées à l'époque gothique, elles furent rabaissées lors de la restauration et leur hauteur fut réduite au point que le sommet de leurs murs se trouve actuellement en contre-bas de celui des grandes arcades. Le restaurateur les a recouverts par une voûte en segment de berceau qui semble fautive. En effet la partie du mur goutterot qui sépare le sommet des arcades du seuil des fenêtres supérieures est très haut et permet facilement la construction d'un plafond recouvert d'un appentis comme il en existe dans la plupart des églises de l'époque romane. L'emploi du berceau en segment de cercle se justifie difficilement ici; son usage ne se remarque, au XIII<sup>e</sup> siècle, que dans les cas où le sommet

des grandes arcades et l'appui des fenêtres hautes sont très rapprochés les uns des autres<sup>1</sup>. Aussi peut-on logiquement supposer que les bas côtés de cette église avaient des plafonds abrités sous des toitures en appentis. Les murs de chevet des collatéraux indiquent d'ailleurs que les murs latéraux atteignaient primitivement la même hauteur que les grandes arcades. Ces murs sont percés de fenêtres en plein cintre. Les baies qui éclairaient les bas côtés avant leurs diverses transformations devaient être pareilles. Une porte à linteau triangulaire épargnée dans la travée médiane, au nord, constituait l'entrée primitive de l'église.

Le chœur fut profondément remanié lors de la dernière restauration. Seul le gros-œuvre est ancien. Il est moins élevé que la nef centrale. D'anciennes photographies révèlent qu'il était éclairé par cinq fenêtres<sup>2</sup>. Il s'en trouvait deux dans chaque mur latéral, et une cinquième plus grande s'ouvrait dans le chevet, son arc pénétrant profondément dans le pignon. Toutes les fenêtres ont été modifiées et un triplet, né de l'imagination du restaurateur, pare actuellement le chevet. À l'intérieur, le chœur est couvert d'un berceau en bois, cloué à une charpente à chevrons portant ferme.

Le chœur, dont la grande fenêtre était primitivement garnie d'un remplage, sem-

1. Des exemples originaux subsistent aux églises des béguinages de Tirlemont, Louvain et Diest, à l'église de Corroy-le-Château, à celle de Laeken, etc. . . .

2. L. GOVAERTS, *De begraafplaats van Grimde*, Bruxelles 1928, p. 1 à 7.



ble postérieur à la construction de la nef et de la tour qui paraissent eux-même plus anciens que la nef de l'église du Béguinage de Tirlémont, commencée probablement vers 1250<sup>1</sup>. Si l'on excepte la voûte d'ogive et les arcs brisés des arcades et des fenêtres, tout dans la nef et la tour est encore purement roman. On n'y voit nul emploi d'une modénature empruntée à l'architecture gothique alors que dans certaines parties de la nef et du transept de l'église du Béguinage de Tirlémont, on en relève déjà les traces.

---

1. Voir p. 162.



## L'ÉGLISE DE HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE

CETTE église dédiée à Sainte Marguerite comporte actuellement une tour occidentale carrée, une nef unique oblongue et un chœur fermé par un chevet à trois pans, presque aussi vaste que le vaisseau. Elle date de trois époques bien distinctes.

Les murs latéraux de la nef sont construits en blocage irrégulier et sont les restes d'une église romane que la parenté de son appareil avec celui de l'ancienne collégiale de Looz permet de dater du milieu de XI<sup>e</sup> siècle. Il y avait donc déjà à cette époque un oratoire à nef unique, ouvert sans doute vers l'est sur un chœur dont on ignore la forme exacte.

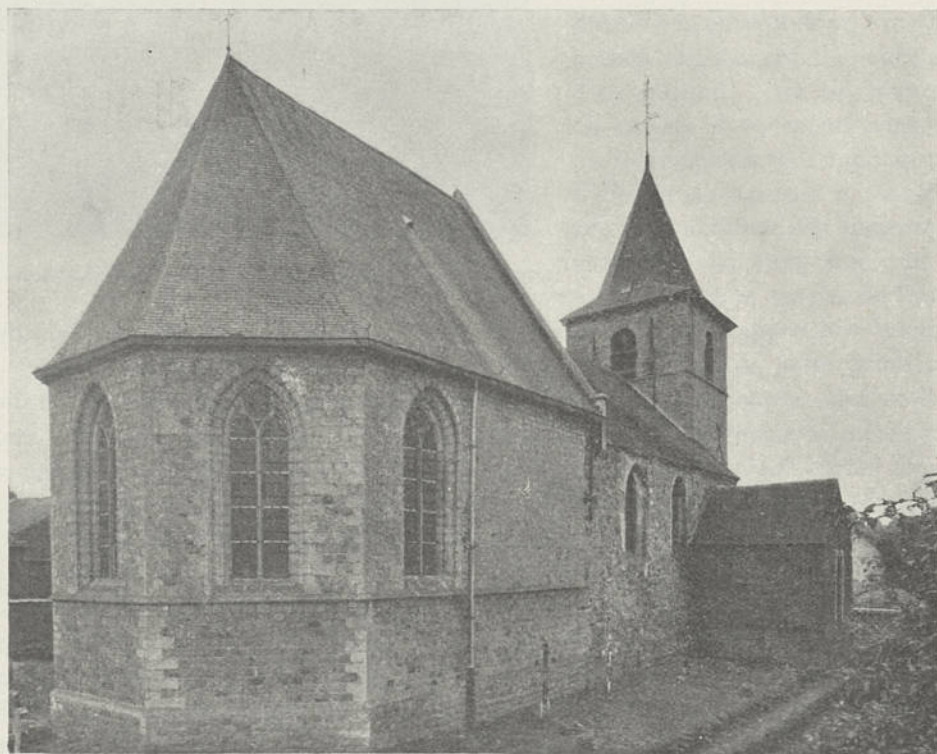


Fig. 165. Houtem-Sainte-Marguerite, l'église vue du nord-est

Cette église fut allongée de près de quatre mètres vers l'ouest, et pourvue d'un clocher carré isolé sur trois côtés, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Les nouveaux murs de la nef, construits comme ceux du clocher en petit appareil cubique de quartzite rose, furent élevés au même niveau que ceux du vaisseau roman et percés à leur sommet d'une petite fenêtre en arc brisé à profond ébrasement. La fenêtre méridio-



nale surmonte un épaississement extérieur du mur, de forme presque carré, qui semble avoir contenu l'ancienne porte de la nef, condamnée depuis longtemps. Un plafonnage empêche l'examen approfondi de ce mur. Une toiture à 45° protégeait l'oratoire ancien; son solin est conservé intact sur la paroi orientale de la tour et une console incrustée dans ce mur au sommet du solin permet l'hypothèse que la charpente, aujourd'hui disparue, aurait eu une faîtière, ce qui eût été une exception rare à la règle générale.

Le clocher a été fortement restauré en 1843<sup>1</sup>; son mur occidental fut percé à cette époque d'une porte et son parement totalement renouvelé. Il compte trois étages avec le rez-de-chaussée; il convient de noter que les niveaux des cordons qui ceignent le clocher à l'extérieur ne correspondent pas à celui des étages intérieurs (fig. 165). Le rez-de-chaussée, éclairé par deux meurtrières et ouvert par une arcade en plein cintre sur le vaisseau, était autrefois voûté d'arêtes. Cette voûte était construite sur des arcs formerets portés par des consoles cubiques encastrées dans les angles des murs. La porte actuelle, percée dans le mur occidental est, comme on l'a vu, de date récente. On atteignait l'étage par une porte, épargnée dans le mur oriental au-dessus de la voûte, et nettement désaxée vers le sud. Aujourd'hui cette ouverture dessert le jubé. Les quatre ouïes de l'étage supérieur sont en plein cintre; elles ont deux ouvertures jumelles, séparées par une colonnette à chapiteau orné de feuilles sagittaires. La corniche, à modillons incurvés, soutient une flèche octogonale récente.

Il pourrait paraître anormal de voir décrire ici un clocher si typiquement roman. Cette analyse se justifie cependant car ce clocher fut construit en même temps que la partie antérieure de la nef où l'on remarque l'emploi de l'arc brisé. Les mêmes raisons qui militent en faveur de l'attribution au premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle du clocher de Kerkom, sont valables ici<sup>2</sup>. Le caractère du monument est encore entièrement roman, l'influence du style nouveau se réduit au minimum: la forme des petites fenêtres de la nef.

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Tirlemont*, 1<sup>e</sup> partie, Bruxelles 1875, pp. 12-14.

2. Voir p. 167.



## L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIEVE A OPLINTER

DES avant 1290, Sainte Geneviève était l'objet d'un pèlerinage très suivi dans l'église d'Oplinter<sup>1</sup>. Le monument, auquel M. S. Brigode a consacré une bonne monographie<sup>2</sup>, fut endommagé à plusieurs reprises: en 1489 par les troupes d'Albert de Saxe lors du siège de Tirlemont, en 1506 par celles de Charles d'Egmont. Il se trouvait dans un état lamentable vers 1555. Un incendie le ravagea en 1597 et ses colonnes s'écaillèrent au feu<sup>3</sup>. On le restaura immédiatement après, les voûtes furent réparées et les piliers consolidés. Dès 1609, on peut consacrer le nouveau maître-autel et deux autels dans les chapelles latérales<sup>4</sup>. La tour également endommagée ne fut remise en état que vers 1632<sup>5</sup>. En 1676 on répare les plaies causées par un nouvel incendie<sup>6</sup>, et en 1782 on décore l'intérieur de l'édifice selon le goût de l'époque<sup>7</sup>. Une restauration entreprise en 1878 par l'architecte Auguste Van Assche se limita, dans sa première campagne au renouvellement des résilles des fenêtres et à l'enlèvement partiel des stucs néo-classiques de 1782<sup>8</sup>. Le chœur fut rétabli dans son état primitif au cours d'une seconde campagne de restauration commencée en 1931, sous la direction du Chanoine Lemaire.

M. Brigodé a longuement décrit ce monument remarquable, il l'a reconstitué dans ses aspects originaux et a établi sa chronologie. L'étude qui va suivre doit beaucoup à la sienne.

Le plan actuel de l'église comprend une tour occidentale carrée, mesurant 3 m. 80 de côté et flanquée de deux annexes, une nef large de 9 m. et longue de quatre travées de 4 m. 50, deux bas côtés larges de 3 m. 60 et un chœur de trois travées barlongues et abside à cinq côtés d'un décagone. Le sanctuaire est flanqué de deux chœurs latéraux à chevet plat. La première travée du vaisseau est enrichie de deux porches, l'un au nord et l'autre au sud, tandis que la dernière s'ouvre sur deux chapelles rectangulaires qui forment croisillon (fig. 166).

Le clocher est la partie la plus ancienne du monument (fig. 167). Il fut accolé à une église romane à trois nefs plafonnées dont l'existence est révélée par des traces de toitures et d'arrachements sur la paroi orientale<sup>9</sup>. Ses murs ont une épaisseur de 1 m. 60 à la base et ses angles occidentaux sont renforcés par des contreforts peu saillants mais

1. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, Arrondissement de Tirlemont, Bruxelles, 1875, p. 20.
2. S. BRIGODE, *L'église Sainte-Geneviève d'Oplinter*, dans *Annales de la Soc. Roy. d'Arch. de Bruxelles*, t. XL, 1936, p. 89—147.
3. S. BRIGODE, *op. cit.*, j. 92—93.
4. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 29.
5. D'après une inscription sur une pierre encastrée dans la paroi occidentale de la tour.
6. S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 94.
7. *Ibidem*, p. 94.
8. Arch. de la Com. Roy. des Monuments, Bruxelles, dossier Oplinter, no. 65.
9. S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 98—99.



aussi larges que l'épaisseur des murs. A l'angle sud, les contreforts sont renforcés par un massif oblique qu'évide une tourelle d'escalier.

La tour compte trois étages. L'inférieur communique avec la nef par une arcade en tiers-point portée par des pieds-droits avec impostes moulurées en cavet. Il est éclairé par une petite fenêtre en arc brisé percée dans le mur occidental. Une voûte couvre le rez-de-chaussée, elle date du XVII<sup>e</sup> siècle, mais remplace une plus ancienne dont les

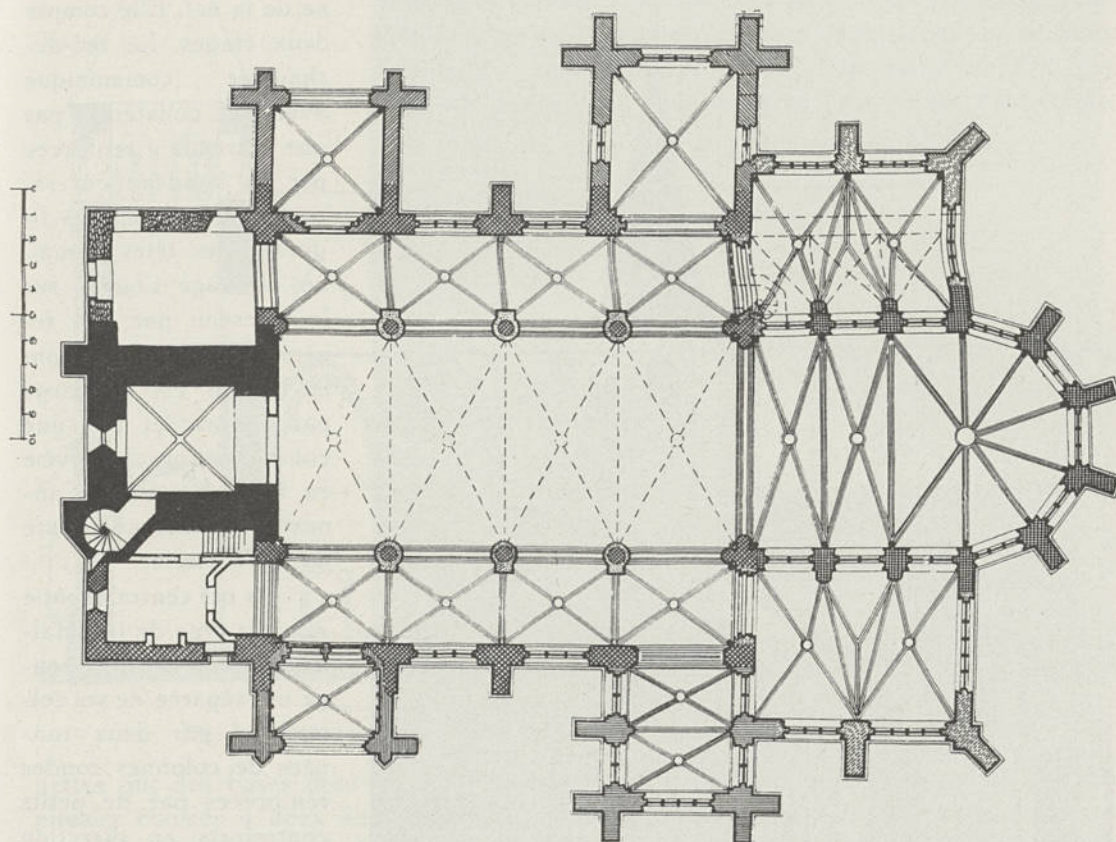


Fig. 166. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, plan terrier

ogives reposaient sur de frustes consoles qui subsistent en partie. A l'extérieur, les contreforts des angles, construits en fonction de cette voûte, se terminent par un glacis au sommet du rez-de-chaussée, accusé par un léger amincissement des murs. La tourelle d'escalier, couverte par une petite pyramide en pierre, s'arrête à la même hauteur, après avoir donné accès à l'étage suivant, par une ouverture épargnée au-dessus des reins de la voûte. Le mur oriental du premier étage est percé d'une porte qui s'ouvrait autrefois sur les combles de l'église romane. L'étage des cloches, souligné à sa naissance par un cordon torique, compte deux ouïes par face. Ces baies en plein cintre sont divisées en deux ouvertures géminées, par une colonnette avec base grossière à socle carré orné de griffes d'angles, et chapiteaux à crochets simples. La corniche moulurée



en cavet est soutenue par des modillons profilés. La flèche date de 1710<sup>1</sup>. On ignore la forme exacte du couronnement primitif, mais on peut supposer qu'il était pyramidal comme presque partout ailleurs aux époques romanes et de transition<sup>2</sup>.

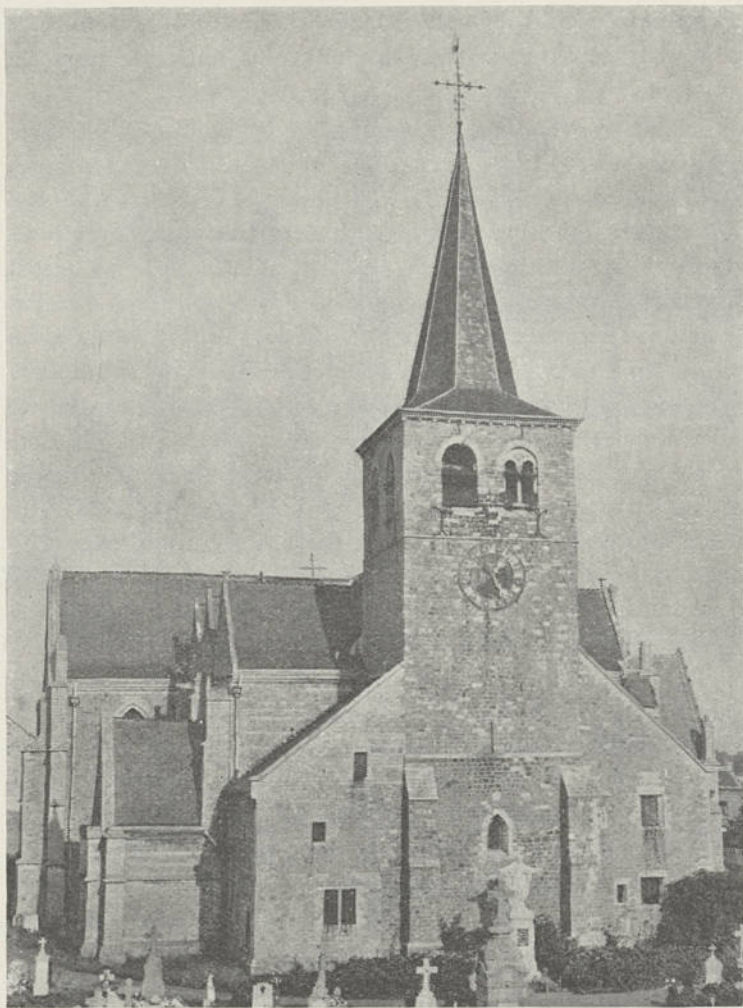


Fig. 167. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, clocher vu de l'ouest

voutés mais un plafond plat orné de stucs couvre la nef centrale depuis le XVIIIe siècle en remplacement d'une voûte dont il subsiste des traces.

La forme actuelle des colonnes est le résultat d'un renforcement opéré après l'incendie de 1577 qui endommagea fortement les colonnes et compromit leur stabilité<sup>3</sup>. Il est possible de déterminer leur état primitif. Les demi-colonnes qui reçoivent les retombées terminales des grandes arcades aux deux extrémités de la nef, sont restées

La tour est flanquée de deux annexes. Celle au sud est contemporaine de la nef. Elle compte deux étages. Le rez-de-chaussée communique avec le collatéral par une arcade renforcée par un bandeau qui repose sur des consoles figurant des têtes humaines. L'étage s'ouvre sur le vaisseau par une fenêtre rectangulaire dont le linteau est déchargé par un arc et par une colonnette qui le divise en deux lumières. L'annexe septentrionale date du XV<sup>e</sup> siècle.

La nef centrale, bâtie selon le type de la „Hallenkirche" westphalienne est séparée de ses collatéraux par deux rangées de colonnes rondes renforcées par de petits contreforts en direction des nefs basses (fig. 168—169). Les trois nefs ont donc la même hauteur. Les collatéraux sont

1. S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 94.

2. cfr. les flèches de Vieux-Heverlé, Woluwe-Saint-Lambert, Molenbeek, etc. . . .

3. Voir S. BRIGODE, *op. cit.*, pp. 26—27.



intactes et nous renseignent avec certitude au sujet des autres supports. C'étaient des colonnes rondes, d'un diamètre de 0.65 m. et hautes de 6 m. 50. Elles avaient des bases

moulurées en tore surmonté d'une doucine et des socles octogonaux taillés en talon (fig. 171). Les chapiteaux avaient des feuilles nervées et de beaux crochets à feuillages (fig. 172); on ne sait s'ils en avaient une ou deux rangées. Les tailloirs octogonaux étaient moulurés en un biseau surmontant une gorge. Les demi-colonnes sont flanquées de deux colonnettes, en calcaire de Meuse, construites en délit sur lesquelles s'appuient les retombées des voûtes. Ces colon-

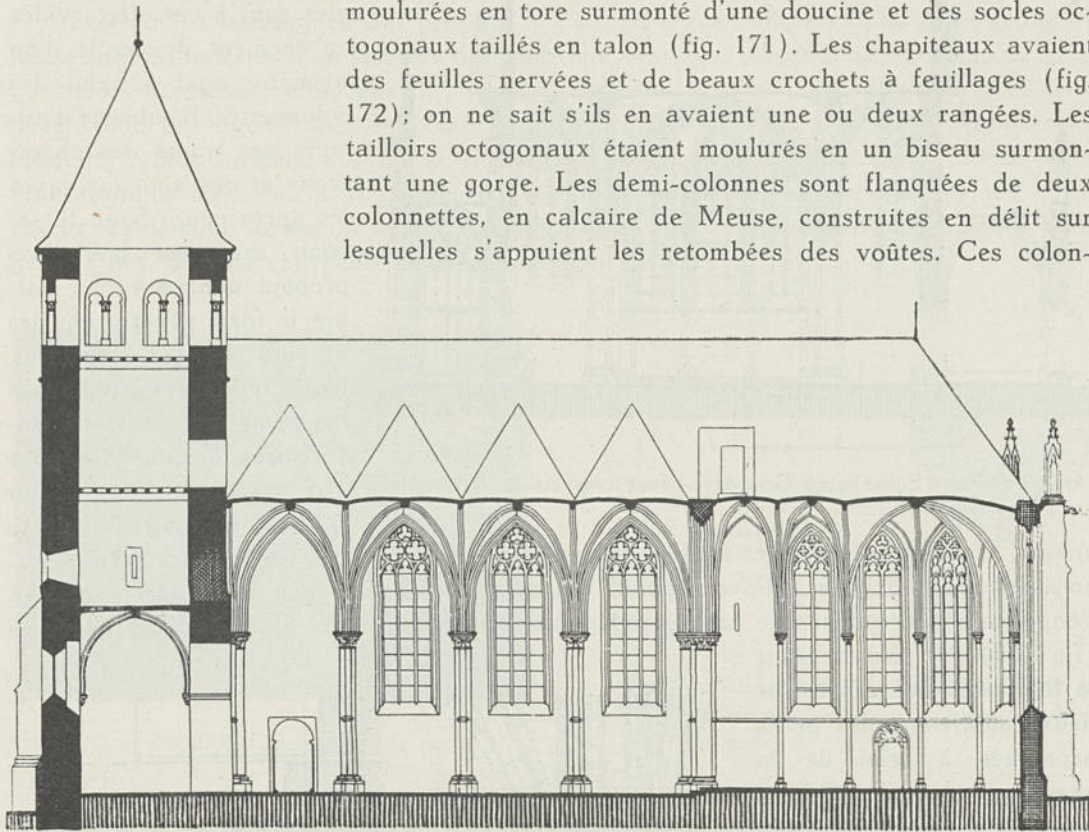


Fig. 168. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, coupe longitudinale, reconstitution

nettes ont des bases dont le profil prolonge celui des colonnes maîtresses et des chapiteaux élancés à deux étages de crochets. Elles sont reliées à mi-hauteur au massif central par des anneaux dont les profils variés se composent d'un jeu de doucines et de talons séparés par des biseaux. On peut se demander si des colonnettes semblables flanquaient les colonnes du vaisseau, pour y recevoir les nervures des voûtes. M. Brigode répond par la négative et il invoque à cet effet les deux raisons suivantes: les angles de la nef centrale vers la tour accusent un renforcement qui ne permet pas de placer une colonnette; ensuite les retombées des nervures et des grandes arcades sont sujettes à une si forte pénétration qu'elles semblent trahir la volonté de l'architecte d'éviter à tout prix la construction de soutiens accessoires aux colonnes maîtresses (fig. 170). La pénétration est moins importante dans les angles de la nef où les nervures sont portée par des colonnettes indépendantes<sup>1</sup>.

On peut retourner le premier de ces arguments contre l'hypothèse émise par M. Brigode. En effet, les angles en cause présentent de légers renforcements, mais ceux-

1. S. BRIGODE, *op. cit.*, pp. 109—110.



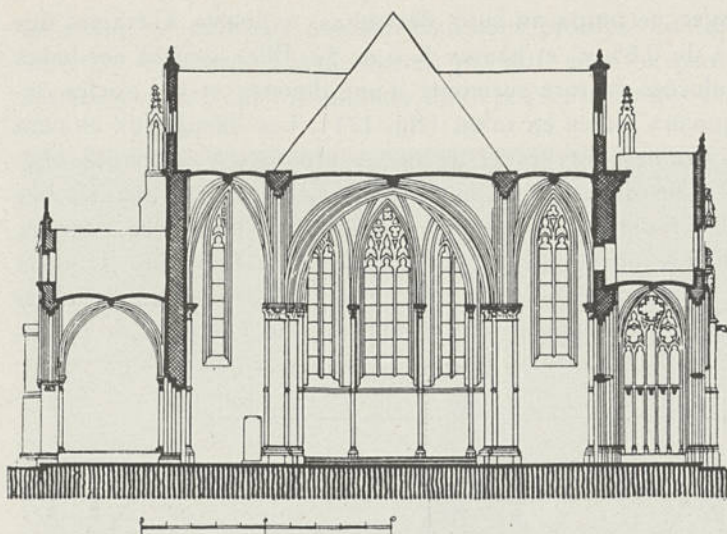


Fig. 169. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, coupe transversale, reconstitution

unique. On peut reconstituer avec ce qui en subsiste le plan de ces tailloirs. Ils se composaient d'une grande dalle octogonale entaillée de deux encoches dans lesquelles s'engageaient les queues de pierres indépendantes portant les retombées des nervures (fig. 173). Ne sont-ce point là les restes des tailloirs de deux chapiteaux plus petits accrochés à celui de la grande colonne? S'il y avait des chapiteaux sous les sommiers des nervures, il devait y avoir aussi des colonnettes pour les soutenir. Il est donc probable que les soutiens de la grande nef étaient flanqués vers la nef centrale et les collatéraux, de colonnettes en pierre de Meuse pareille à celles des supports terminaux.

Les grandes arcades sont aiguës. Elles se composent de deux rangs de claveaux et leurs angles sont amortis en biseau prolongé par un cavet finissant

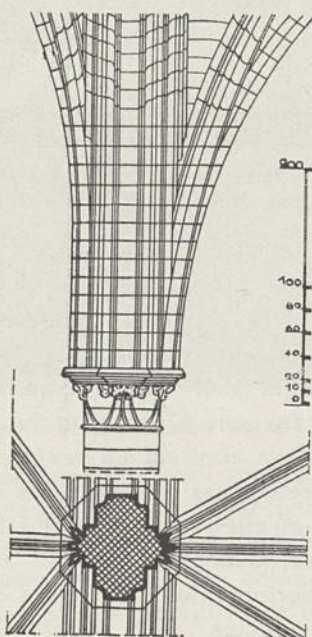


Fig. 171. Retombée des voûtes dans la nef

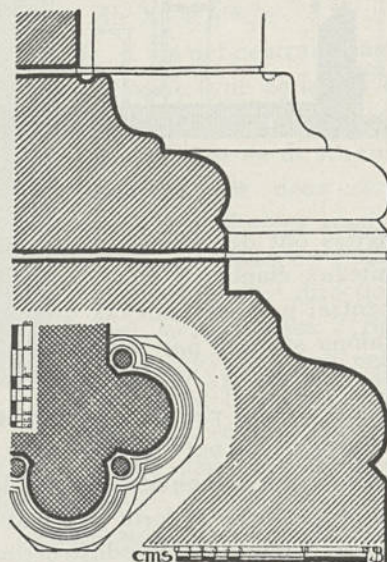


Fig. 170. Profil des bases dans la nef

ci servaient de dosserets aux colonnettes et leurs angles sont à cet effet évidés en segment de cercle d'un diamètre égal à celui des colonnettes. Il subsiste d'ailleurs des traces des chapiteaux et des anneaux ravalés après coup. Seul, le second argument n'est pas probant non plus, car malgré la forte pénétration des arcades et des nervures, leurs retombées communes couvrent une surface encore trop étendue que pour être posée toute entière sur le tailloir d'un chapiteau



en baguette (fig. 174). Le sommet de l'arc triomphal atteint la même hauteur que ceux de la grande nef et il a le même profil.

Des voûtes barlongues ont précédé le plafond actuel: on ne sait au juste quand elles se sont effondrées. Il en subsiste de nombreux vestiges: traces d'arcs formerets, murs goutterots grossiers, retombées de nervures ravalées, etc... (fig. 175). La forte compénétration des ogives, des doubleaux et des grandes arcades a déjà été signalée; ces éléments réunis forment des tas-de-charge aux assises extraordinairement nombreuses. Une tourelle d'escalier octogonale, édiflée dans l'angle septentrional de la nef et du chœur, et démolie lorsqu'on construisit la chapelle nord<sup>1</sup>, conduisait aux combles de la grande nef, dont la charpente primitive n'existe plus.



Fig. 172. Chapiteau de la nef

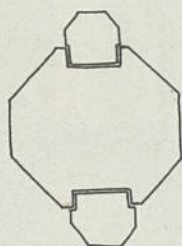


Fig. 173. Stéréotomie  
du tailloir des  
colonnes



Fig. 174. Profil de  
grandes arcades

Les deux collatéraux se ressemblent, bien que pour les détails ils présentent des divergences qu'on ne peut négliger (fig. 176). Leurs murs sont percés de grandes fenêtres en tiers-point, à raison d'une par travée; il n'y a pas de fenêtre dans la première travée où l'on avait prévu, dès le début, les porches qui y furent adossés par après. Les baies de la dernière travée furent remplacées par des arcades lorsqu'on édifia les deux chapelles-croisillons, au XVe siècle. Les fenêtres des chevets sont moins larges que celles des murs latéraux. Celle au nord a la forme peu commune d'une demi-fenêtre normale, le reste du mur dans lequel elle s'ouvrait était aveuglé par la tourelle d'escalier qui desservait les combles. Au sud, l'ébrasement des fenêtres latérales présente à l'intérieur une doucine délimitée à sa naissance par un biseau et à l'extérieur un tore en amande dégagé par deux cavets (fig. 177 a). L'embrasement des baies septentrionales a une large gorge comprise entre deux biseaux (fig. 177 b) tandis que les murs de chevet ont à l'intérieur le même tore en amande qu'à l'extérieur (fig. 177 c). Tous les remplages ont un dessin identique, œuvre de l'architecte Van Assche. Ils sont divisés en trois lumières et le tympan compte trois quadrilobes inscrits dans des roses. Les résilles originales dont on peut se faire une idée grâce à des restes de remplages conservés dans la demi-fenêtre du chevet au nord (fig. 178), comptaient, semble-t-il, trois lumières dont les arcs s'entrecroisaient dans le tympan; les menaux avaient un tore encadré par des cavets.

1. On a retrouvé des restes de cette tourelle lors de la restauration du chœur; cfr. S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 135.



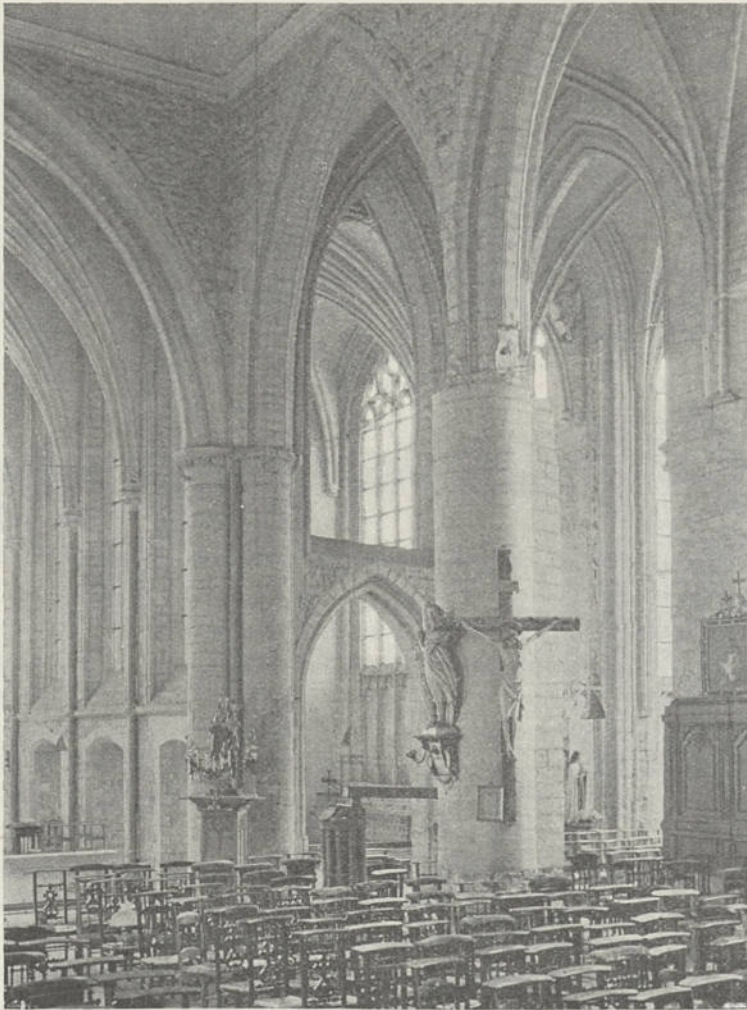


Fig. 175. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, vue intérieure de la nef, vers le sud-est

Les voûtes des nefs basses subsistent; elles furent restaurées à plus d'une reprise et certaines furent totalement refaites. Leurs nervures retombaient sur des colonnettes adossées aux colonnes maîtresses et sur d'autres accolées aux murs extérieurs. Toutes ont disparu, mais on relève sur les murs latéraux des vestiges de leurs bases, de leurs bagues et de leurs chapiteaux à crochets (fig. 179). Vu l'étroitesse des collatéraux, on suréleva de 1 m. 30 la naissance de l'arc des ogives et des doubleaux. Ceux-ci ont un profil composé d'un tore central avec listel, séparé de deux autres en amande par une gorge et un biseau; les deux tores latéraux sont épargnés par des cavets délimités par une baguette à leur partie supérieure (fig. 180). Les formerets ont

un tore. Doubleaux et ogives pénètrent profondément les uns dans les autres et sont appareillés en tas-de-charge sur douze assises de hauteur. Quelques clefs de voûte anciennes sont conservées. Elles ont la forme d'un disque orné d'une sculpture excellente. Toutes sont ornées de têtes expressives (sainte Geneviève, saint Jean-Baptiste, etc...) encadrées par une couronne de feuillages divers sculptés avec maîtrise, d'après nature (fig. 182).

Des contreforts s'opposent à la poussée des voûtes, à l'extérieur. Ils sont contournés à leur base par la plinthe en talon qui circule autour de l'édifice. Deux mètres plus haut il sont coupés par un larmier qui souligne aussi le seuil des fenêtres. Après deux ressauts successifs, ils se terminent brusquement en plate-forme au niveau de la corniche saillante des murs. Ils étaient couronnés autrefois par des pinacles carrés, ornés d'une arcature brisée et redentée sur chaque face et surmontés d'un dais avec arêtes



hérissées de crochets feuillagés. Un d'entre eux a été conservé au sud. Les pinacles étaient reliés entre eux par une balustrade dont on ignore la forme, mais dont une encoche dans l'exemplaire subsistant prouve l'existence. Elle servait de garde-corps à un chemin de ronde auquel on accédait par une tourelle d'escalier construite en encorbellement à l'angle sud-ouest de l'église. La partie supérieure de cette tourelle ne fut pas édiflée ou a disparu au cours des temps.

Derrière la balustrade s'élevaient des pignons qui fermaient les toitures transver-

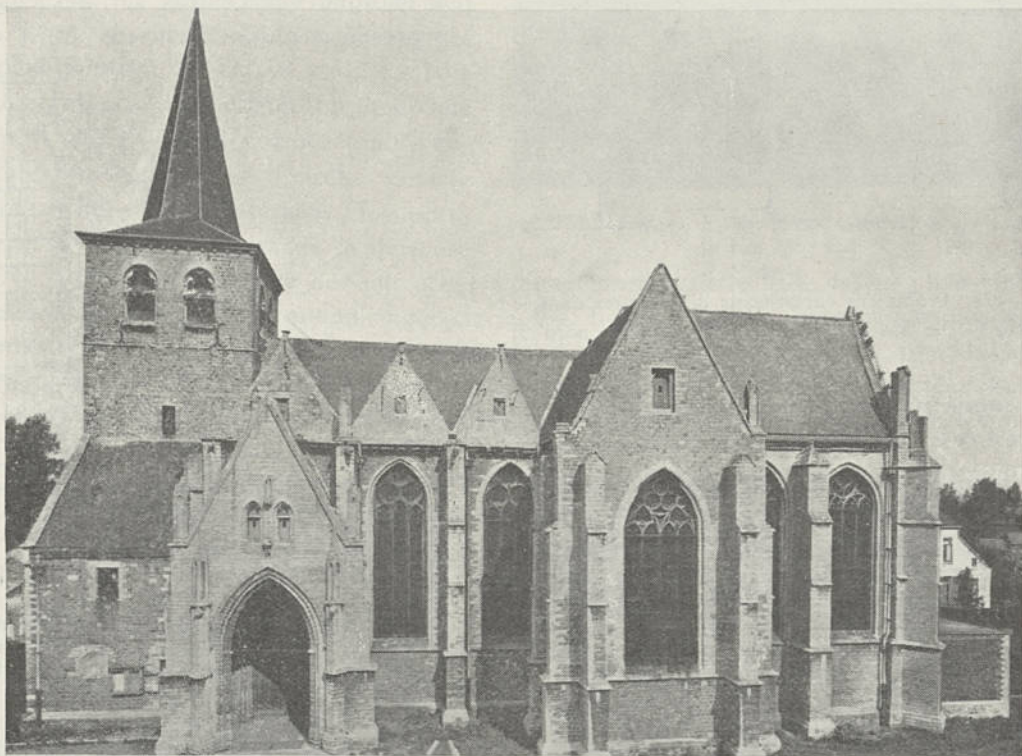


Fig 176 Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, vue extérieure, du sud

sales des différentes travées des nefs latérales. Ces pignons furent renouvelés en 1677<sup>1</sup> et on ne connaît pas leur forme primitive. Il est probable que leurs rampants étaient garnis de crochets, que l'architecte emploie couramment ailleurs. On ne sait s'ils étaient ornés. Les eaux de la toiture sont évacuées par des cheneaux, vers des gargouilles encastées dans les contreforts à quelques centimètres en contre-bas de la corniche. Plusieurs de celles-ci existent encore, ce sont des animaux ailés puissamment stylisés (fig. 181).

Un porche est accolé au sud et au nord de la première travée de la nef. Le porche méridional, bien que prévu lors de la construction de l'église, a été édifié vers 1350—1360 et tombe donc en dehors du cadre de cette étude. Par contre, le portail septentrional n'est que légèrement postérieur à la construction de la nef (fig. 183). Son plan

1. D'après des ancrages.



est carré et ses murs latéraux, qu'un banc de pierre longe à l'intérieur, prolongent les contreforts de la travée à laquelle il est accolé. Ce porche s'ouvre sur le cimetière par une grande arcade en tiers-point à deux rangs de claveaux. Celle-ci est profondément moulurée et est soutenue par deux culs-de-lampe sculptés, représentant d'une part un roi et ses deux serviteurs, de l'autre une châtelaine avec un fou et un chien. Un larmier orné de crochets qui s'épanouissent en trèfles contourne l'arcade; il s'amortit à la ligne des centres sur des culots représentant des musiciens et il est

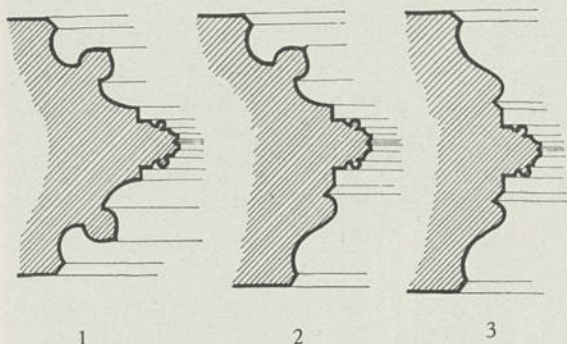


Fig. 177. Profils des ébrasements des fenêtres dans le chœur (1) le bas côté sud (2) et le bas côté nord (3)

couronné par un fleuron soutenant une console destinée à recevoir une statue, qu'un petit dais devait abriter. Les rampants du pignon surmontés d'une croix de pierre ancienne, sont garnis de beaux crochets. Les contreforts qui consolident les angles du porche sont couverts par une bâtière. La porte qui ouvrait le porche sur le collatéral nord est condamnée aujourd'hui. Son embrasure est moulurée en quatre tores en amande séparés par des gorges, et est coupée à la base de l'arc par des chapiteaux à deux rangs de crochets (fig. 184). Un larmier prolongeant celui



Fig. 179. Chapiteau dans le bas côté nord

qui relève le seuil des fenêtres de la nef, contourne partiellement son arc, fermé par un tympan trilobé. Le porche est voûté. Ses ogives profilées en doucines reposent sur des colonnettes monolithes avec chapiteaux à double rang de feuillage et tailloir qui épouse le plan des nervures. Une couture entre les contreforts et les murs du porche prouve que celui-ci est quelque peu postérieur, mais la porte qu'il abrite fut construite, semble-t-il, en même temps que le mur du collatéral.

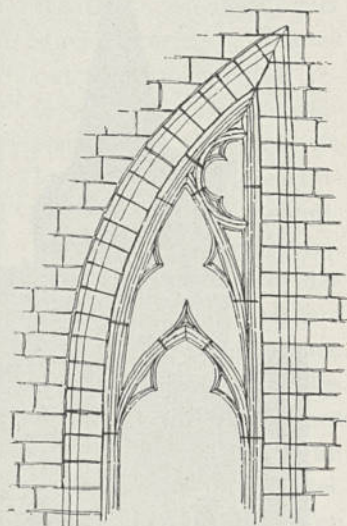


Fig. 178. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, reconstitution du remplage de la fenêtre est dans le bas côté nord

qui relève le seuil des fenêtres de la nef, contourne partiellement son arc, fermé par un tympan trilobé. Le porche est voûté. Ses ogives profilées en doucines reposent sur des colonnettes monolithes avec chapiteaux à double rang de feuillage et tailloir qui épouse le plan des nervures. Une couture entre les contreforts et les murs du porche prouve que celui-ci est quelque peu postérieur, mais la porte qu'il abrite fut construite, semble-t-il, en même temps que le mur du collatéral.

Le chœur a été rétabli dans son état primitif en 1931 (fig. 185). Les murs de chacune de ses travées sont percés d'une haute fenêtre dont le seuil taluté repose sur un cordon à tore en amande à l'intérieur, et sur un larmier au dehors. Il n'y a pas de fenêtres dans le mur nord de la première travée, auquel s'adossait la tourelle d'escalier signalée plus haut. Le profil



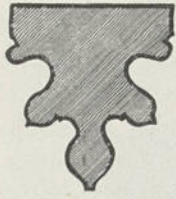


Fig. 180. Profil des nervures dans les bas côtés

des ébrasements est le même que celui des baies qui percent les murs de chevet des nefs latérales. Les fenêtres des travées ont deux formes, mais dans l'abside celles à deux lumières alternent avec d'autres plus larges et plus pointues qui en ont trois. La baie du chevet possède encore son remplage primitif avec tympan composé par l'entrecroisement d'arcs en fourche, comme autrefois dans les collatéraux. Une porte est percée sous la fenêtre de la dernière travée droite, au nord; elle donnait accès à l'ancienne sacristie. Elle est en plein cintre et sur le tympan sculpté, endommagé par le feu, figure l'Agneau entouré de pampres. L'encadrement de la porte est mouluré en doucine suivie d'un tore. Les arcades surbaissées qui s'ouvrent actuellement en dessous des fenêtres des travées droites datent de la restauration. Une d'entre elles est cependant originale, c'est celle de la seconde



Fig. 181. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, gargouille du bas côté sud



Fig. 182. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, clefs de voûte dans les bas côtés

travée au sud, qui est formée par la baie d'une ancienne porte de paradis, encadrée à l'intérieur par deux tores logés dans les voussures de l'arc surbaissé, et portés par des colonnettes avec chapiteux à crochets (fig. 186).

Deux voûtes barlongues et une voûte à six branches équilibrée par une demisixpartite recouvrent le chœur<sup>1</sup>. Ces voûtes sont nouvelles mais elles en remplacent de

1. Sur la valeur de la reconstitution des voûtes, voir S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 177—178.



plus anciennes qui furent détruites en même temps que celles de la nef centrale, mais en laissant de nombreuses traces. Les nervures, dont le profil était connu du restaurateur, grâce à quelques claveaux retrouvés, sont formées d'un tore à listel séparé de deux amandes par des gorges allongées (fig. 187). Elles retombent par l'intermédiaire d'un congé en talus sur des colonnettes en calcaire de Meuse. Ces supports, coupés à mi-hauteur par le cordon qui règne à la base des fenêtres, ont des bases semblables à celles de la nef et de magnifiques chapiteaux à crochets feuillagés dont la sculpture est apparentée à celle du chœur de l'église Saint-Germain à Tirlumont (fig. 188). Les tailloirs sont octogonaux et profilés en cavet et biseau. A l'extérieur, des contreforts, identiques à

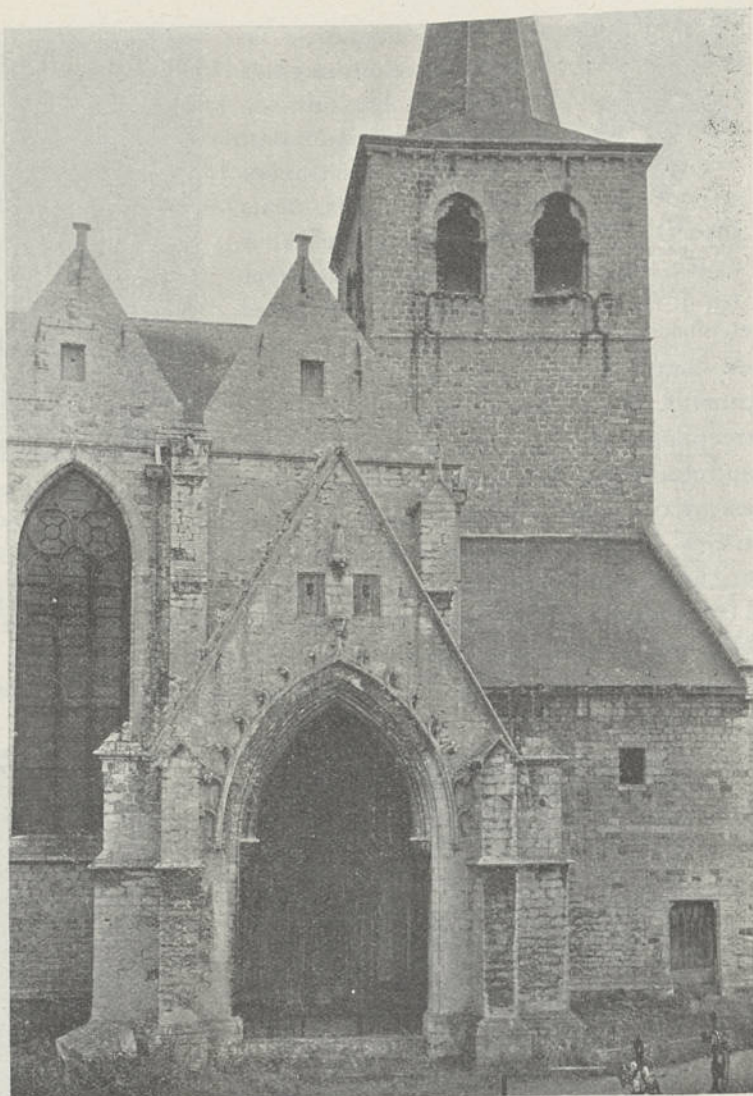


Fig. 183: Oplinter, Eglise Sainte Geneviève, le porche nord

ceux de la nef, retiennent la poussée des voûtes. Jadis, ils étaient également couronnés de pinacles reliés par une balustrade. Des gargouilles sont encastrées dans leur sommet, quelque peu en dessous du niveau de la corniche saillante, profilée par une succession de cavets.

Au nord du chœur était accolée la sacristie primitive. Des vestiges en furent retrouvés lors des derniers travaux de restauration. Elle comptait trois travées presque carrées, dont la première fortement entamée par la tourelle d'escalier. Des voûtes d'ogive les couvraient, dont les nervures se noyaient dans des sommiers octogonaux portés sur des consoles moulurées. Les contreforts du mur contigu du chœur portaient sur



les reins de la voûte. Le niveau du pavement de la sacristie se trouvait en contrebas de celui du sanctuaire. Les murs de la sacristie sont solidaires de ceux du chœur.

La chronologie proposée par M. S. Brigode peut être adoptée<sup>1</sup>. La tour fut accolée à une petite église romane existante dont il reste certains vestiges. Elle est encore romane si l'on excepte la voûte et les contreforts d'angle, mais elle est plus évoluée que les clochers de Houtem-Sainte-Marguerite<sup>2</sup> Binkom<sup>3</sup>, Grimde<sup>4</sup> et Kerkom<sup>5</sup> qui l'avoisinent; elle l'est moins cependant que ceux de Overhespen<sup>6</sup> et de Hakendover (après sa transformation)<sup>7</sup>. La rudesse des bases à griffes d'angle de ses ouïes, et le caractère primitif des chapiteaux sont caractéristiques de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais il faut

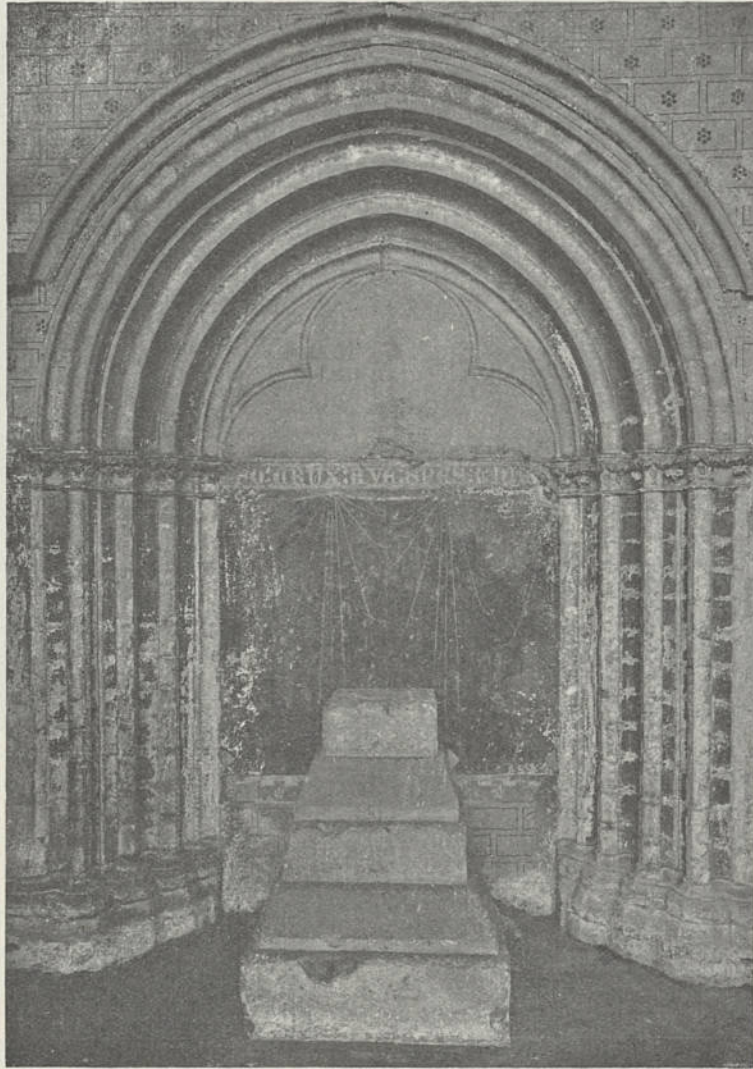


Fig. 184. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, porte sous le porche nord

être prudent en ce qui concerne la datation d'un monument qui est le produit d'une longue tradition romane restée vivace jusque bien avant dans le siècle. Le fait que ces éléments n'ont pas subi l'influence des chantiers voisins du Westbau de Tirlemont<sup>8</sup> et de la collégiale de Léau, commencés vers 1220<sup>9</sup> et 1231<sup>10</sup> où l'on pratiquait avec soin la sculpture décorative, peut être une indication quant à leur antériorité. Cependant, on sculptait la

1. *Op. cit.* pp. 101, 115, 122, 126, 129, 132, 134 et 135.

2. Voir p. 175. 3. Voir p. 168. 4. Voir p. 170. 5. Voir p. 166. 6. Voir p. 197. 7. Voir p. 190.

8. Cette influence se remarque dans certains édifices de la région, par exemple au clocher et au transept de Hakendover.

9. Voir p. 148.

10. Voir pp. 213-214.





Fig. 185. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, vue intérieure du chœur

sible de les préciser d'assez près. Les comptes de l'église du Béguinage de Diest mentionnent *Franco de Lintris* comme maître d'œuvre de l'église au moment de la construction du chœur, en 1329<sup>1</sup>. Or, au Moyen-Age on surnommait fréquemment un architecte ou un tailleur de pierre du nom de la dernière localité où il avait travaillé et vécu précédemment. C'est ainsi que Maître Jacques, un des architectes de l'église Notre-Dame-au-Lac à Tirlemont s'appelle jusque vers 1375—1380 *Jacop van Gubbertingen* du nom de la localité où il exploitait une carrière et exerçait son métier de tailleur de pierres avant de s'installer à Tirlemont. Passant à Bruxelles, où il dirige les travaux de construction de

Pierre avec art dès avant cette époque dans la région, à l'abbaye de Saint-Trond, mais sans influencer les chantiers voisins, semble-t-il.

La nef et le chœur actuels furent conçus en même temps mais leur réalisation est l'œuvre de deux campagnes très rapprochées. Les nefs furent construites en premier lieu. L'évolution que l'on remarque dans la mouluration des ébrasements de fenêtres permet de croire que le vaisseau fut entrepris par le sud et achevé par le nord. Le porche septentrional fut construit peu de temps après l'achèvement des nefs, tandis que l'autre et les différents ajouts à l'église primitive sont l'œuvre d'époques diverses, étrangères à l'objet cette étude.

Les dates exactes de la construction de la nef et du chœur ne sont pas connues, mais il est possible

1. Voir p. 122, cfr. aussi F. S. RAYMAEKERS, *Notice historique sur le Béguinage de Sainte-Catherine à Diest*, dans *Messenger des Sciences historiques*, 1862, p. 128.





Fig. 186. Oplinter, Eglise Sainte-Geneviève, porte du chœur

Il est probable qu'il en fut de même avec *Franco de Lintris*. Celui-ci venait sans doute de Linter, l'actuel Oplinter, lorsqu'il commença la construction de l'église Sainte-Catherine du Béguinage à Diest vers 1325. Cette hypothèse pourrait malgré tout sembler gratuite si elle ne s'appuyait sur une parenté étroite des formes des deux monuments.

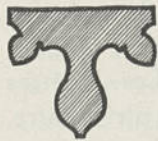


Fig. 188. Profil des nervures dans le chœur

Nous analyserons ailleurs, dans leur ensemble, les éléments de cette parenté<sup>2</sup>. Cependant il est opportun de remarquer ici que les éléments caractéristiques des nefs et du chœur d'Oplinter sont à un stade d'évolution moins poussée que ceux du chœur de Diest, ce qui est un argument de plus pour admettre que l'église d'Oplinter est antérieure à 1325 environ et doit avoir été construite pendant le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Sans doute fut-elle entreprise vers 1300—1310.

l'hôtel de ville et de la collégiale de Sainte-Gudule, il porte le nom de Jacques de Tirlemont: *Meester Jacob van Sint Goedelen dye men heet van Thyenen*. Il s'occupe ensuite sur le chantier de la cathédrale d'Anvers et devient *Jacobus de Bruxella*, Son frère Henri est appelé successivement *Henricus de Gubbertingen* et *Henricus de Thenis*. Un autre architecte presque contemporain de deux premiers, Sulpice van Vorst est mentionné comme *Meester Plissis van Vorst* au moment où il construit l'église Saint-Sulpice à Diest et devient *Meester Plissis van Diest*, lorsqu'il entreprend la construction de l'église Saint-Pierre à Louvain, vers 1428<sup>1</sup>.



Fig. 187. Chapiteau du chœur

1. D. ROGGEN et J. WITHOF, *Grondleggers en Grootmeesters der Brabantsche gothiek*, dans *Gentsche bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. XI, 1944, p. 107—138.

2. Voir t. III,



## L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR A HAKEDOVER

LE clocher d'Hakendover, dont le noyau roman a été étudié par M. le chanoine Lemaire<sup>1</sup>, fut au XIIIe siècle, l'objet d'un remaniement important. On y accola, à la même époque, une nef nouvelle suivie d'un transept.

Le clocher carré, mesurant 3 m. 90 de côté, comptait primitivement trois étages, séparés par des plafonds. Lors de la transformation du XIIIe siècle, un quatrième étage y fut ajouté et les parements extérieurs furent renouvelés en pierre de Gobertange. On les refit encore après l'incendie de 1859, époque où l'on accola aux angles de la tour des contreforts qui n'existèrent jamais auparavant<sup>2</sup> (fig. 187).

Le maître d'œuvre du XIIIe siècle respecta l'ordonnance simple des murs extérieurs des deux premiers étages. Par contre il orna de deux arcades aveugles en plein-cintre chacune les trois faces libres du troisième. Au centre de ces arcades aveugles s'ouvrait une ouïe géminée également cintrée et avec tympan perforé d'un œil-de-bœuf. Lors de la restauration ces ouïes furent refaites à un niveau plus élevé qu'elles ne l'étaient primitivement, mais un précieux relevé de la tour, fait avant 1859, permet de reconstituer l'état original<sup>3</sup> (fig. 190). La sobriété de l'étage des cloches, construit au même moment, contraste avec la richesse du précédent. Chacun de ses murs est percé d'une ouïe en arc brisé divisé en deux lumières par une colonnette soutenant un arc en épaule. Une fois de plus l'architecte restaurateur n'a pas respecté cette forme intéressante et originale; il l'a remplacée par deux petits arcs brisés surmontés d'un *oculus*.

La nef centrale comptait autrefois trois travées (fig. 191). Ce nombre fut réduit à deux en 1765. On démolit alors les deux piliers originaux de chaque rangée pour les remplacer par un seul<sup>4</sup>. Heureusement les murs goutterots furent conservés intacts, ce qui permet de reconstituer l'édifice tel qu'il était lors de sa construction. Les bas côtés furent également refaits au XVIIIe siècle.

Avant la transformation, l'élévation de la nef était pareille à celle d'une église romane (fig. 192). Elle avait probablement des piliers carrés, puisque les demi-souterrains accolés à la tour et aux piliers du transept ont cette forme. Dans le transept, qui est contemporain de la nef, tous les arcs sont en plein cintre, aussi peut-on supposer que les grandes arcades du vaisseau adoptaient le même tracé. Les fenêtres du clair étage, conservées intactes au-dessus du plafond actuel, sont aussi en plein cintre, elles sont ébrasées vers l'intérieur seulement, et leur vitrage se trouvait placé presque au ras du parement extérieur du mur. Les murs goutterots s'achèvent par une corniche

1. *Op. cit.*, p. 169—171.

2. Bruxelles, Arch. de la Com. Roy. des Monuments, dossier Haekendover.

3. *Ibidem*.

4. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Tirlemont*, Bruxelles 1875, p. 63.



à modillons, pareille à celle de la nef de Grimde. Un plafond couvrait la nef centrale, il était situé à un niveau plus élevé que l'actuel, puisque ce dernier obture en partie les fenêtres hautes.

Les bas côtés étaient aussi larges autrefois qu'ils le sont aujourd'hui, mais leurs murs furent haussés lors de leur reconstruction. Il est probable qu'ils étaient primitivement recouverts par un plafond comme la grande nef, et abrités par une toiture en appentis aboutissant sous le solin qui prolonge le seuil des fenêtres hautes.

Le transept, composé d'une croisée barlongue et de deux croisillons non saillants, est entièrement voûté (fig. 193). Le carré est délimité par quatre grands arcs en plein cintre portés par des piliers cruciformes dont les angles



Fig. 189. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur, vue extérieure du sud-ouest

rentrants contiennent les colonnettes qui portent les ogives des voûtes. Les piliers ont, comme au transept d'Herent<sup>1</sup>, de belles bases romanes à deux gros tores séparés par un cavet et sont couronnés par une imposte. Les colonnettes ont des bases identiques à celles des piliers et des chapiteaux sculptés en ronde bosse, inspirés de ceux qui ornaient le tombeau de Saint-Trudon construit dans l'abbatiale de Saint-Trond par l'abbé Werric vers 1170<sup>2</sup>. On y trouve des personnages, ailés ou non, penchés en avant vers l'astragale qu'ils saisissent à pleines mains, ou un oiseau, aux ailes large-

1. Voir pp. 65-66.

2. D. ROGGEN, *Het graf van den Hl. Trudo in de oude abdij kerk van Sint Truiden*, dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie, Klasse Schoone Kunsten*, 3e année, Bruxelles 1943.



ment déployées, semblable, quoique beaucoup plus rude, à celui que l'on voit sur le magnifique chapiteau que l'on conserve au Petit Séminaire de Saint-Trond (fig. 194 et 195).

Au nord et au sud les arcs formerets de la voûte, légèrement dômical, qui couvre la croisée ne sont pas concentriques aux grandes arcades, qui sont plus basses que celles à l'est et à l'ouest. Ils sont en arc brisé et l'on voit dans le pan de mur qui les

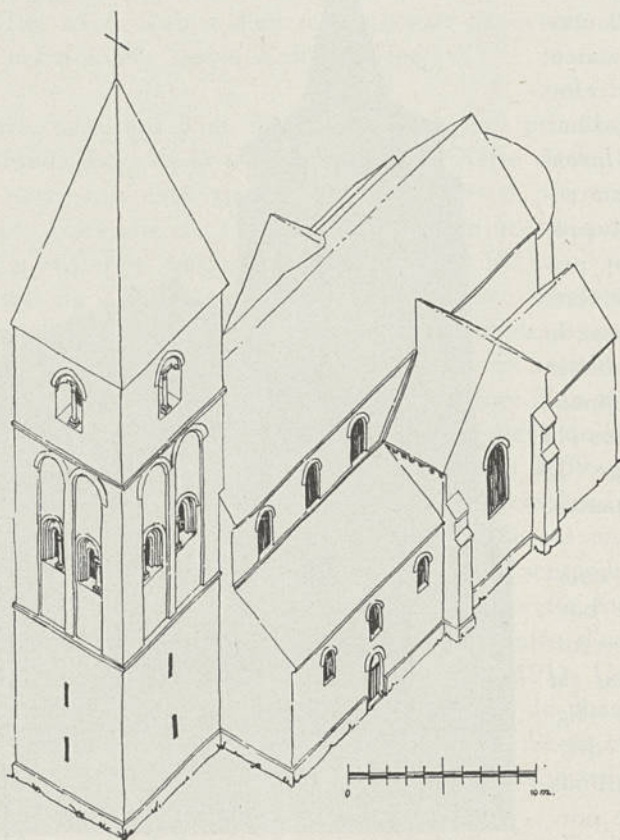


Fig. 190. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur, reconstitution

sépare de l'extrados du grand arc, les pieds-droits d'une fausse baie. Les ogives, profilées par deux tores séparés par un filet, se croisent simplement au sommet de la voûte. Elles portent de gros voûtains en pierre de taille.

L'arcade qui s'ouvrait sur le chœur est démolie aujourd'hui; elle était portée par deux consoles sculptées comme les chapiteaux, et elle avait une hauteur égale à celle qui relie la croisée au vaisseau. On peut en conclure que si le chœur était couvert par un plafond ou par une voûte, il devait avoir une hauteur égale à celle de la grande nef. Seul un berceau en bois pouvait le couvrir s'il était plus bas. Il n'est malheureusement plus possible de déterminer quel était le genre de couverture.



L'élévation des croisillons est semblable à celle de la croisée. Les murs latéraux furent démolis et remplacés par des arcades qui s'ouvrent sur des chapelles construites au XV<sup>e</sup> siècle. Les arcades qui relient les bras du transept aux nefs latérales ont été reconstruites et surhaussées. Les voûtes sont identiques à celles du carré, mais leurs nervures sont soutenues par des pilastres et non par des colonnettes. A l'est les croisillons communiquent par une haute arcade en plein cintre avec deux grandes chapelles go-

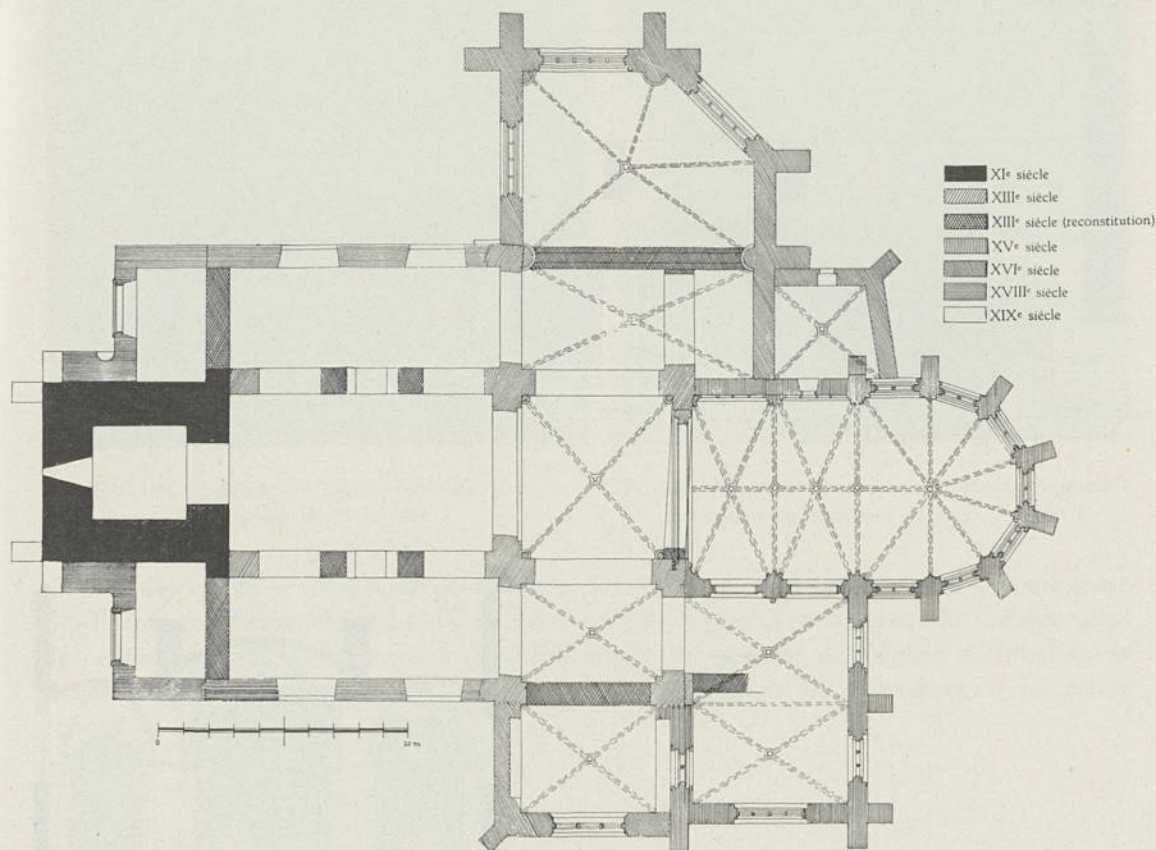


Fig 191. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur, plan terrier

thiques. Ces arcades s'ouvraient primitivement sur des chapelles plus petites mais presque aussi hautes que les croisillons. Pas plus que pour le grand chœur, on ne connaît leur plan, que seules des fouilles pourraient révéler.

Les recherches faites par P. V. Bets dans les archives de l'église sont restées presque infructueuses en ce qui concerne l'histoire du monument<sup>1</sup>. Les dîmes de l'église furent acquises en 1248 par l'abbaye de Parc-les-Dames, qui s'engagea à entretenir les nefs, le transept et une partie de la tour. Or ce sont précisément ces parties de

1. P. V. BETS, *op. cit.*, p. 43—45.



l'édifice qui furent reconstruites vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Aussi peut-on se demander si 1248 n'est pas une date importante pour l'histoire du monument, et si l'abbaye de Parc-les-Dames n'entama pas ces constructions, peu de temps après qu'elle devint bénéficiaire des dîmes.

Les nefs sont encore romanes, alors qu'elles ont été édifiées en même temps que le transept, qui manifeste au contraire une forte influence de l'art gothique. Certains

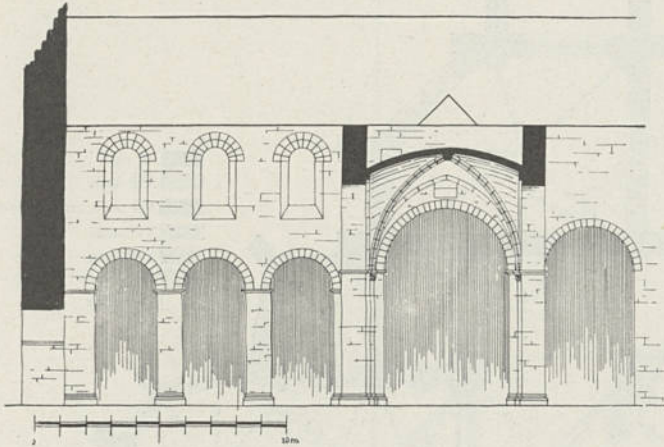


Fig. 192. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur, coupe longitudinale, reconstitution

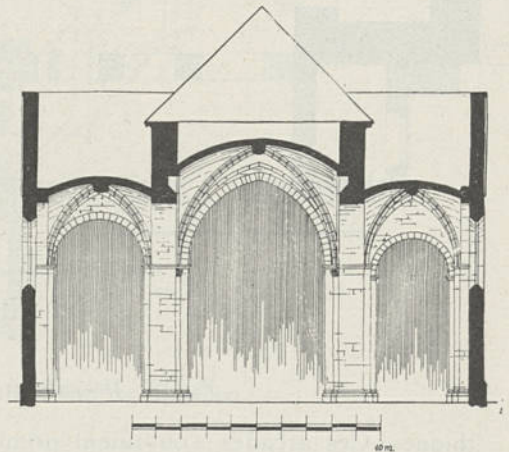


Fig. 193. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur, coupe transversale dans le transept

détails de sa construction sont identiques à d'autres existant dans l'église de Grimde, qui date de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part le transept présente une affinité incontestable avec le rez-de-chaussée du Westbau de Saint-Germain à Tirlemont. Ici et là, la structure des piliers est identique; pareilles aussi sont les bases et les nervures. Par contre la sculpture des chapiteaux rappelle celle du tombeau de Saint-Trudon dans l'abbatiale de Saint-Trond. L'influence du Westbau se remarque aussi dans les ouïes de la tour et les arcades aveugles sont sans doute imitées du même. Avec ses deux étages d'ouïes et ses arcades aveugles, le clocher a l'aspect particulier à la





Fig. 194. Hakendover, Eglise Saint-Sauveur,  
chapiteau de la croisée



Fig. 195. Saint-Trond, ancienne abbaye, chapiteau  
provenant du tombeau de saint Trudon

plupart des clochers romans et de transition de la partie du Limbourg qui s'étend entre St.-Trond et Maastricht<sup>1</sup>. Le Westbau de Saint-Germain et l'église de Grimde sont des monuments du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, la parenté de l'église d'Hakendover avec ces deux monuments est une indication permettant de l'attribuer à la même époque.

1. Par exemple les clochers de Kortessem, Hoesselt, Zepperen, Zichen-Sussen-Bolre, etc....





Fig. 196. Overhespen, Eglise Saint-Remacle, clocher vu du nord-ouest



## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-REMACLE A OVERHESPEN

LE clocher d'Overhespen est construit en deux matériaux différents. Le quartzite d'Overlaar, débité en petits blocs cubiques, a été employé pour le gros œuvre, tandis que les parements intérieurs sont en tuffeau de Lincet, taillé en belles assises de 0.25 à 0.30 de hauteur.

Le plan du clocher est carré et mesure 3 m. 30 de côté. En hauteur, on compte trois étages (fig. 196). Le rez-de-chaussée communique avec la nef par une grande arcade en tiers-point relevée à sa naissance par une imposte chanfreinée. Actuellement les pieds-droits de l'arcade ont à peine 0.65 m. de hauteur; ils étaient beaucoup plus hauts primitivement. L'extraordinaire surhaussement du sol, qui est au moins à deux mètres au-dessus du niveau primitif, a permis au XVIII<sup>e</sup> siècle, la construction d'une cave dans le rez-de-chaussée primitif. Trois étroites meurtrières, percées presque à ras du sol actuel, éclairent le rez-de-chaussée séparé du premier l'étage par un plafond. Ce plafond n'est qu'un pis-aller car on avait prévu, lors de la construction, une voûte d'ogive portée par des consoles arrondies.

Le premier étage est également éclairé par trois meurtrières tandis que l'étage des cloches a deux ouïes en plein-cintre dans les murs est et ouest, et une dans les murs nord et sud; l'ouïe méridionale a une ouverture presque double des autres. A l'extérieur les parois de la tour font un léger ressaut à la naissance du dernier étage, qui s'achève par une corniche chanfreinée.

On ne sait rien de la nef primitive qui a été reconstruite vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

L'intention de construire une voûte d'ogive est la seule trace d'art gothique relevée dans ce clocher, encore roman pour le reste. Si cette voûte avait été construite, peut-être eut-il été possible, grâce au profil des ogives et à la sculpture de la clef, de déterminer approximativement la date de construction. Dans la situation présente, on doit se contenter de situer ce clocher parmi ceux de Binkom, Kerkom et Houtem-Sainte-Marguerite construits durant le XIII<sup>e</sup> siècle. Il est difficile d'arriver à plus de précision, les procédés de l'architecture romane ayant eu la vie étonnamment longue dans la région de Tirlemont, où le quartzite d'Overlaar se prêtait mal aux finesses du style nouveau.

---

1. Peut-être était-ce une nef très ancienne, car on signale la consécration par Saint-Remacle d'une église à Overhespen en 650—660; cfr. D. GUILLAUME, *Quelques églises consacrées par Saint-Remacle*, dans *Leodium*, t. X, 1911, p. 56—60.



## LA COLLEGIALE SAINT-LEONARD A LEAU

LEAU a eu successivement deux églises paroissiales. La première, peut-être consacrée par Saint Remacle<sup>1</sup>, était dédiée à Saint-Sulpice et se trouvait en dehors de l'enceinte qui entourait la cité dès avant 1132<sup>2</sup>. Sa situation excentrique et le délaissement progressif de son voisinage furent, semble-t-il, les causes principales du transfert, en 1231, du siège de la paroisse en la chapelle Saint-Léonard, située au centre de la ville<sup>3</sup>.

Ne s'arrêtant point à une tradition, rapportant qu'une chapelle dédiée à Saint Léonard fut bénie en 804 par Ansegise de Maastricht, puis reconstruite en pierre de taille en 960 et consacrée par Eracle de Liège<sup>4</sup>, P. V. Bets suppose cependant qu'une simple chapelle a précédé l'église actuelle. Il en situe les origines aux environs de 1125 et la croit fondée par l'abbaye de Vlierbeek, où le culte de Saint Léonard était fort en honneur<sup>5</sup>. L'étude archéologique du monument semble confirmer partiellement l'hypothèse de cet historien local.

La construction de l'église actuelle fut entreprise par le chœur peu de temps après qu'on y eut transféré le siège de la paroisse; l'analyse architecturale du monument le prouve. Les travaux étaient en cours en 1293, lorsque les fonds vinrent à manquer; les marguilliers envoyèrent alors des messagers, pourvus de lettres de créance, pour collecter les sommes nécessaires à l'achèvement de l'œuvre, qu'ils reconstruisaient „*operae plurimum sumptuoso*”<sup>6</sup>. Sans doute l'édifice était-il très avancé, lorsqu'en 1308, l'évêque de Liège éleva l'église, au rang de collégiale, en y fondant neuf prébendes<sup>7</sup>.

Au cours des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on accola à l'édifice des chapelles et des porches qui en modifiaient profondément l'aspect primitif. Le monument eut fort à souffrir pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En 1600, les fenêtres étaient sans vitres et la fabrique d'église n'avait pas les moyens d'en rétablir. La voûte sous la tour menaçait ruine en 1711, elle n'était pas encore restaurée en 1735. En 1727 les voûtes du chœur et de la sacristie se trouvaient dans un délabrement complet<sup>8</sup>. La restauration trop radicale de la collégiale Saint-Léonard, fut entreprise en 1861 par M. Dumont, un des

1. E. DE MOREAU, *Histoire de l'église en Belgique*, Bruxelles 1940, t. II, p. 4, no. 2; P. V. BETS, *Zout-Leeuw, Beschrijving, geschiedenis, instellingen*, Tirlmont, 1887—1888, t. I, p. 19—22; G. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 56—60; J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Léau*, Bruxelles, 1887, p. 11.

2. C. PIOT, *Notice historique sur la ville de Léau*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1943, p. 339.

3. P. V. BETS, *op. cit.*, t. II, p. 85; J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 11

4. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 11.

5. P. V. BETS, *op. cit.*, t. II, p. 85.

6. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 52. Le texte d'une lettre de créance est publiée dans: *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 81—83.

7. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 50, également C. PIOT, *op. cit.*, p. 358.

8. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 33.



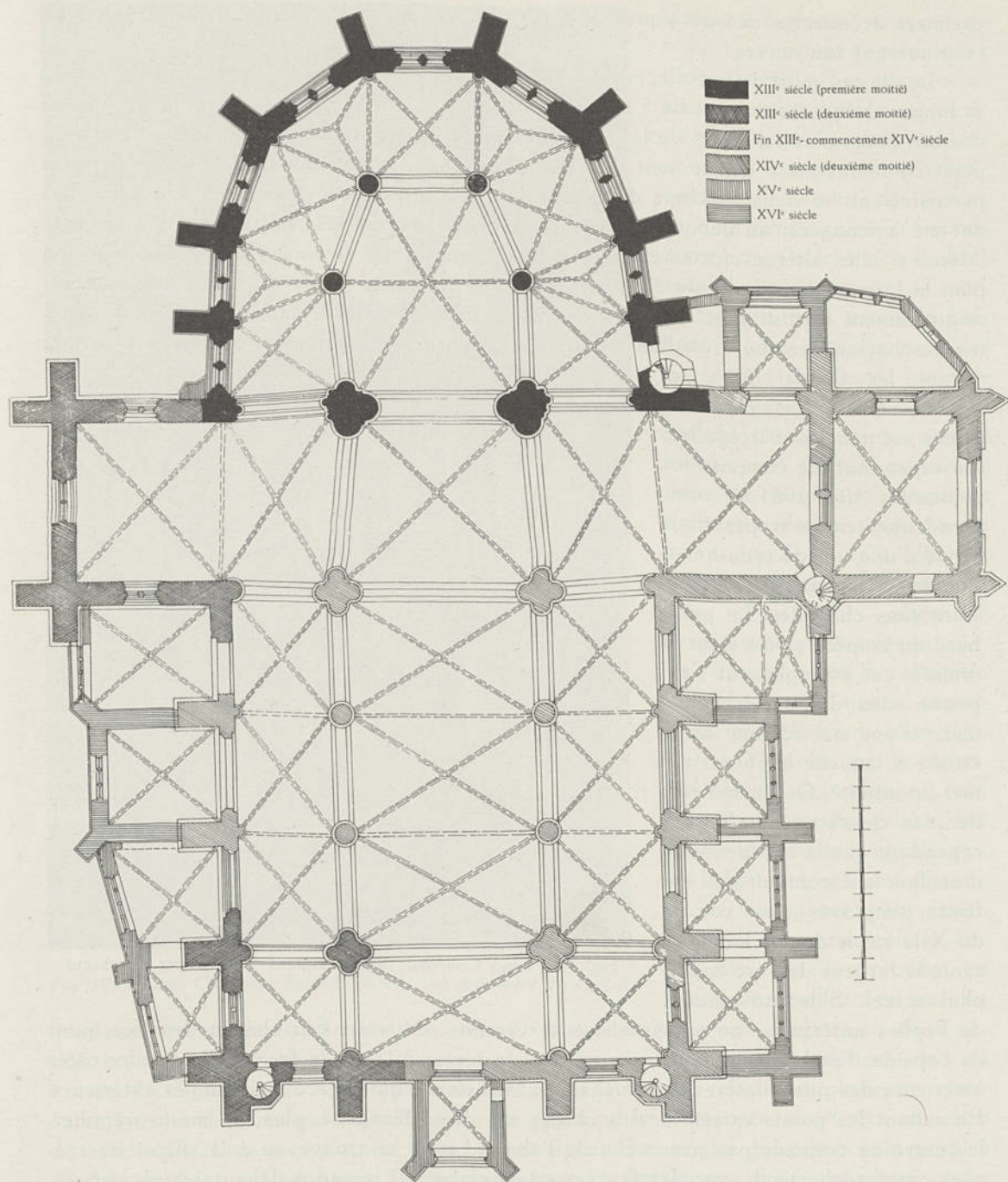


Fig. 197. Léau, Collégiale Saint-Léonard, plan terrier (la voûte de l'abside est reconstituée)



premiers architectes néo-gothiques du pays; les architectes C. Gérard et A. van Assche continuèrent son œuvre<sup>1</sup>.

Le plan primitif de la collégiale est en croix latine (fig. 197). La nef, large de 9 m. 50 et longue de quatre travées de 5 m. 50, est séparée par deux rangées de colonnes rondes, des bas côtés plus étroits et de largeur légèrement différente au nord et au sud. Les supports de la première travée sont plus importants que les autres parce qu'ils soutiennent partiellement les deux clochers de façade élevés au-dessus des bas côtés. Des chapelles ont été aménagées, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, entre les contreforts très saillants des nefs latérales; elles altèrent fortement le caractère primitif du monument et donnent à son plan la largeur démesurée de 32 m. 50 pour une longueur totale de 45 m. Le transept, originalement fort saillant, compte une croisée trapézoïdale et deux croisillons de deux travées barlongues. Le croisillon méridional est entouré de bâtiments annexes, construits durant les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le plan du chœur est gauche et irrégulier;

il a cependant été composé logiquement (fig. 198). Il comprend une travée trapézoïdale suivie d'une abside semi-hexagonale, et un large déambulatoire sans chapelles. La petite base du trapèze s'ouvre sur la croisée; cet étranglement s'explique sans doute par l'existence d'une nef romane assez étroite à laquelle le chœur actuel fut adapté. On ne sait rien du plan de cette nef. Notons cependant que la charpente du croisillon sud contient des entrails remployés d'un comble du XII<sup>e</sup> siècle dont la longueur égale la largeur de l'arc triomphal actuel. S'ils proviennent

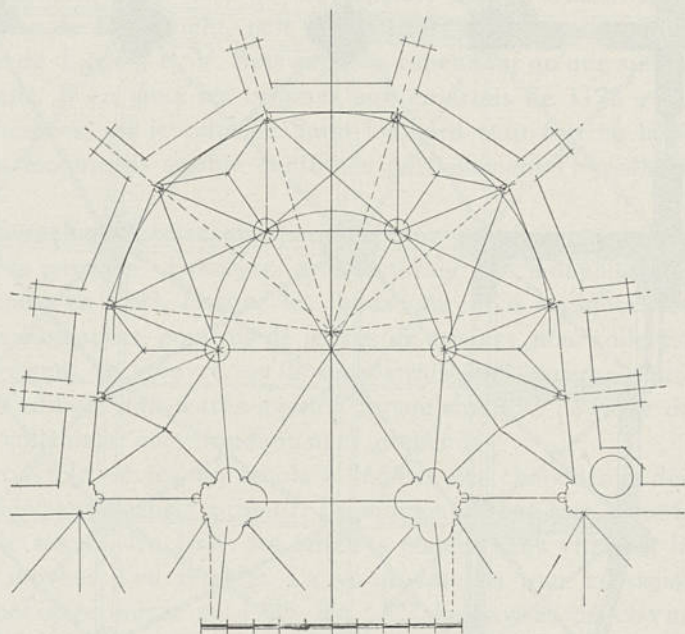


Fig. 198. Léau Collégiale Saint-Léonard, plan terrier du chœur

de l'église antérieure, notre hypothèse se verrait confirmée. Sur chacun des trois pans de l'abside, l'architecte a construit une travée rectangulaire, de façon telle que les côtés extérieurs des quadrilatères soient égaux à la distance qui sépare leurs angles extérieurs. En reliant les points extrêmes, il a obtenu un demi-décagone plus ou moins régulier, le centre ne coïncide pas avec celui de l'abside, mais se trouve au-delà. Ainsi les travées carrées alternent avec des travées triangulaires. Il restait à délimiter le déambulatoire le long de la travée droite. A cet effet, l'architecte a joint les extrémités du demi-décagone aux pieds-droits des arcades qui ouvrent le déambulatoire sur les croisillons.

1. Arch. Com. Roy. des Monuments, dossier Léau, église Saint-Léonard.



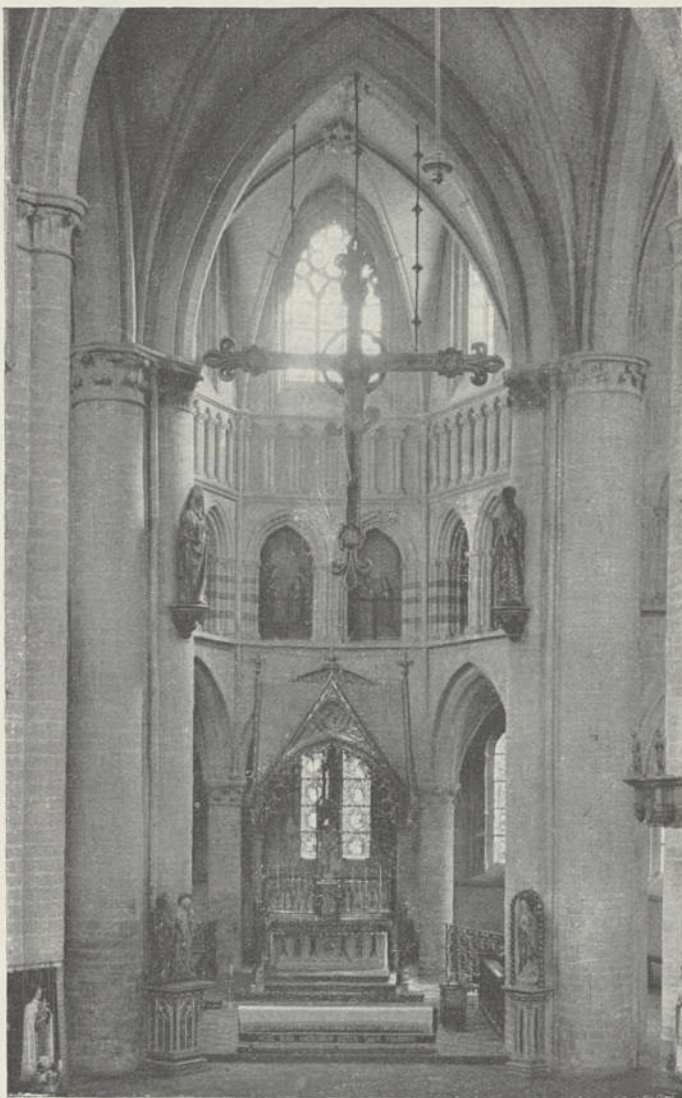


Fig. 199. Léau Collégiale Saint-Léonard, vue intérieure du chœur

bandeau aux angles chanfreinés. Le second étage s'ouvre sur une tribune par deux petites arcades en tiers-point dans chaque travée. Ces ouvertures sont comprises sous un arc de décharge visible à l'intérieur des tribunes seulement; elles ont plusieurs vousures garnies de tores qui retombent sur de petits piliers composés, construits en assise de tuffeau alternant avec d'autres de grès ferrugineux. Les angles des piliers sont peuplés de colonnettes avec chapiteaux à crochets et bases à deux tores séparés par une scotie. Le tore inférieur des bases présente sur le socle carré une saillie soutenue par un petit cul-de-lampe. Un cordon saillant sépare la tribune du troisième étage constituée par un faux-triforium. Celui-ci se compose d'une rangée d'arcatures en épaule portées sur des colonnettes accouplées. Le clair-étage est postérieur au reste de l'édifice; la mouluration

Il créa ainsi deux surfaces irrégulières ayant leurs pans posés de biais. Les murs extérieurs furent divisés en deux parties égales, et les surfaces en deux travées, l'une trapézoïdale, l'autre triangulaire.

Le gros-œuvre du monument est en calcaire de Goberlange et en quartzite d'Overlaar. Le tuffeau jaune de Lincen a été réservé pour les parements intérieurs, les parties sculptées et les colonnettes du chœur, tandis que le calcaire de Meuse est utilisé dans les chapiteaux des piliers orientaux de la croisée. On remarque de-ci delà, dans le chœur, quelques assises de grès ferrugineux alternant avec d'autres en tuffeau.

Le chœur de la collégiale Saint-Léonard a quatre étages et est partiellement voûté (fig. 199 et 200). Le rez-de-chaussée compte des colonnes rondes avec chapiteaux à deux rangs de crochets feuillagés; les bases sont enfouies dans le sol et on ignore leur profil. Les colonnes sont reliées entre elles par des arcades en tiers-point renforcées par un



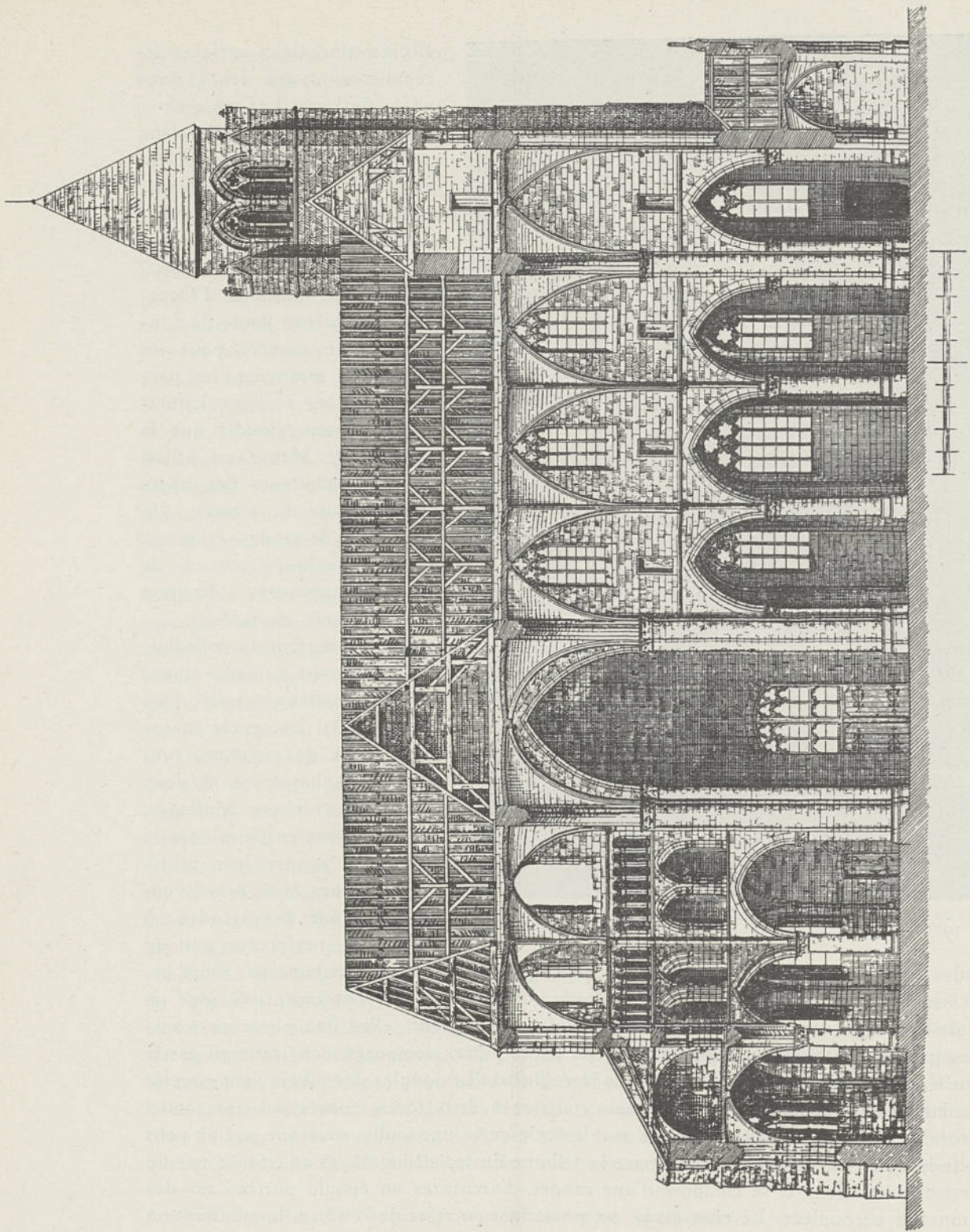


Fig. 200. Léau, Collégiale Saint-Léonard, coupe longitudinale



des embrasures de ses grandes fenêtres indique la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le chœur est recouvert par une fausse voûte en plâtre construite vers 1870 par l'architecte Van Assche, en remplacement d'un plafond plat que l'on aperçoit sur de vieux dessins et relevés<sup>1</sup>. Il a cependant été conçu pour être voûté. Les colonnettes engagées qui s'élèvent dans les angles de l'abside depuis les tailloirs des grosses colonnes jusqu'au sommet du triforium, en sont une preuve. Elles sont destinées à porter les nervures d'une voûte. Il semble même que cette voûte ait existé puisqu'on signale en 1727 que les voûtes du chœur et de la sacristie sont en très mauvais état. Cette remarque ne peut viser les voûtes du déambulatoire qui sont parfaitement conservées. De plus, le plafond qui précéda la fausse voûte actuelle datait du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à en juger sa décoration. Il y a donc lieu de croire que la voûte a été démolie au XVIII<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle était délabrée. Toutefois, elle ne devait probablement

dater que du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle, comme les hauts-murs. Il se peut qu'un clair-étage plus ancien, contemporain de la basse œuvre ait précédé l'actuel. Ce dernier est une des parties les plus récentes du monument et il est malaisé de croire qu'on ait achevé l'église entière avant de donner au chœur, par lequel l'édifice a été commencé l'éclairage direct et la voûte, prévus dès le début. Le vice de construction qui semble avoir causé la ruine de la voûte du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle, à savoir l'absence de murs ou d'arcs-boutant, peut avoir occasionné la destruction des hauts-murs et de la voûte primitive, s'il est vrai qu'elle a jamais existé.

Quelle était la forme prévue au XIII<sup>e</sup> siècle pour le clair-étage et la voûte? Certaines données permettent de répondre à cette question, mais d'une façon imprécise seulement. Les hauts-murs primitifs devaient avoir la même hauteur que les murs actuels, l'arc qui relie le chœur à la croisée le prouve; cet arc date en effet du XIII<sup>e</sup> siècle. Un trou d'homme percé dans la paroi d'une tourelle d'escalier, construite dans l'angle sud-est de la croisée et reliant la tribune aux combles du chœur, indique qu'on avait prévu une coursière extérieure devant les fenêtres. Quant à la voûte, son plan exact est inconnu. Trois solutions sont possibles. On a pu adopter la disposition de la fausse voûte actuelle: soit une voûte quadripartite sur la travée droite et une autre sur plan semi-hexagonal sur l'abside. Il n'est pas exclu non plus qu'on ait couvert l'abside par une voûte à quatre branches rayonnant autour d'une clef posée au centre du trapèze formé par le demi-hexagone. Toutefois, la solution la plus probable est celle qui prévoit une seule voûte pour couvrir le chœur tout entier (fig. 197). Celle-ci aurait eu sa clef pendue au dessus du centre géométrique de l'abside. Des voûtes de ce genre furent construites au XIII<sup>e</sup>

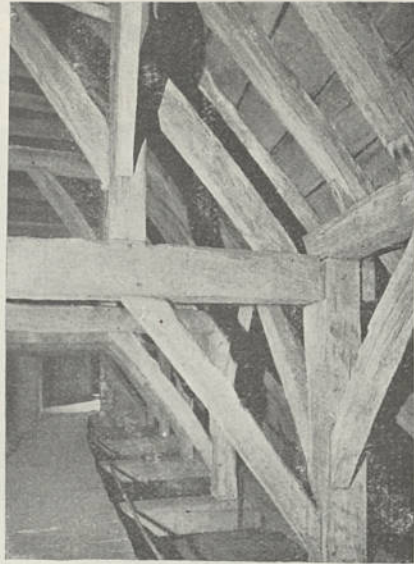


Fig. 201. Léau, Collégiale Saint-Léonard, charpente du chœur

1. Dessin de PUTTAERT, Bruxelles, Bibl. Roy., Cabinet des Estampes; relevés dans Arch. Com. Roy. des Monuments, dossier Léau, Eglise Saint-Léonard.



siècle, ou au début du XIV<sup>e</sup> dans les chœurs de Humelgem<sup>2</sup> et de Perk<sup>1</sup> qui ont tous deux une abside identique à celle du chœur de Léau. C'est aussi la solution adoptée à la collégiale de Limbourg-sur-la-Lahn, avec laquelle le chœur de Saint-Léonard présente tant de traits communs.



Fig. 202. Léau, Collégiale Saint-Léonard, vue intérieure du déambulatoire

porté sur deux colonnettes annelées. Les remplages qui les divisent en deux lumières surmontées d'une rose à six lobes, sont lourds et gauches; leurs écoinçons ne sont pas ajourés. Les nez des meneaux sont renforcés par des colonnettes annelées avec chapi-

La charpente primitive dont les versants s'inclinaient à 60° subsiste au-dessus de la fausse voûte actuelle<sup>3</sup> (fig. 201). Elle se compose d'une série de fermes maîtresses, comprenant deux robustes chevalets superposés, et distants l'un de l'autre de deux mètres environ. Les fermes sont reliées entr'elles par de grosses vernes sur lesquelles reposent les chevrons. Ceux-ci ont deux étages de faux entrails et sont renforcés à leur base par des potelets. Tous les assemblages sont à mi-bois ou à tenon et mortaise. On remarque cependant quelques queues d'aronde aux assemblages des vernes avec les aisseliers qui les consolident.

Chaque travée du déambulatoire est éclairée par une grande fenêtre en tiers-point (fig. 202). Ces baies sont encadrées à l'intérieur et à l'extérieur par un tore

1. Voir t. II.

2. Voir t. II.

3. Cette charpente fut probablement reconstruite après la construction du clair-étage actuel.



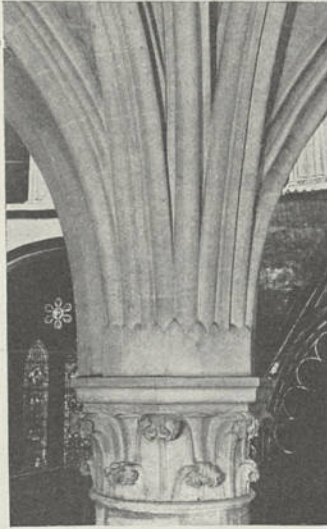


Fig. 203. Léau, Collégiale Saint-Léonard, retombée des voûtes du déambulatoire

teaux à crochets et tailloirs circulaires; les sommiers des tores qui ornent le tympan sont sculptés. Tous les ornements des fenêtres ont été renouvelés au XIX<sup>e</sup> siècle. Les seuils sont inclinés et s'appuient sur un larmier à l'extérieur et sur un cordon mouluré en tore à l'intérieur.

On connaît le plan des voûtes du déambulatoire. Les nervures en tuffeau de Lincet retombent sur les colonnes maîtresses du grand chœur d'une part, et sur des colonnettes engagées dans le mur extérieur de l'autre. Ces colonnettes, construites d'assise avec le mur, sont coupées par le cordon qui relève la base des fenêtres et ont des chapiteaux à deux rangs de crochets parfois entrelacés. Les nervures se réunissent en un tas-de-charge qui prend la forme d'un sommier semi-hexagonal (fig. 203). Les doubleaux ont une section carrée et des tores sur les angles, tandis que les

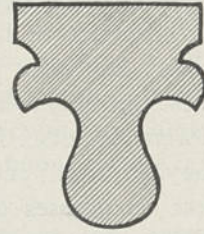


Fig. 204. Profil des nervures dans le déambulatoire

ogives se composent d'un gros tore séparé de deux baguettes par des gorges (fig. 204). La plupart des ogives sont coupées à mi-course par un anneau mouluré. Les clefs de voûte ont une ornementation de végétaux stylisés (fig. 205). A l'extérieur le mur du déambulatoire est renforcé par des contreforts construits au droit des colonnettes qui portent les voûtes. Ces contreforts sont assez saillants à la base, mais ils s'amincissent en une série de ressauts. Ils montent jusqu'au sommet du mur et y sont couronnés d'une bâtière surmontée d'un pinacle pareil à ceux que l'on remarque au chœur de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles<sup>1</sup>.

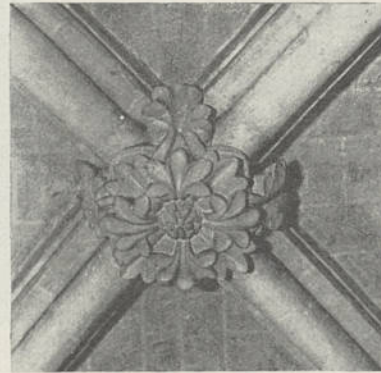


Fig. 205. Léau, Collégiale Saint-Léonard, clef de voûte du déambulatoire

La tribune est desservie par une tourelle d'escaliers élevée dans l'angle du croisillon sud et du déambulatoire. Chacune de ses travées est éclairée par une petite fenêtre en lancette qui prend jour dans une galerie de type rhénan occupant la partie haute du mur du déambulatoire (fig. 206). Les arcades de cette galerie imitent celle du faux-triforium et se composent de petits arcs en épaule, portés par des colonnettes accouplées. Les arcatures ont été refaites lors de la restauration et d'une manière fautive semble-t-il. En

1. On pourrait douter de l'authenticité de ces pinacles car tous ont été renouvelés. Mais une gravure antérieure à toute restauration, publiée dans J. B. SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles s.d., t. III, p. 160, et une lithographie de BORREMANS, datée de 1843 et publiée dans PIOT, *op. cit.*, p. 337, attestent que la restauration a respecté la forme ancienne.



effet, Schayes<sup>1</sup> et Wauters<sup>2</sup>, qui ont connu le monument avant sa restauration, affirment qu'à l'origine ces arcades avaient trois lobes, dont le supérieur surbaissé.

La tribune est couverte par une série de voûtes d'arête en plâtre. Celles-ci cachent la toiture en appentis apparente qui la fermait primitivement, le projet original ne comportant pas de voûtes en cet endroit.

La croisée de plan trapézoïdal est délimitée par quatre gros piliers, semblables deux à deux. Les deux piliers à l'est ont un noyau cruciforme; les deux faces du noyau sont renforcées par de grosses demi-colonnes portant deux arcades de la croisée, à la troisième est accolée une colonne de diamètre moindre recevant les arcades du chœur, la quatrième enfin est occupée par un groupe de trois colonnettes dont la médiane, renforcée par un dossier, porte l'arcade ouvrant le déambulatoire sur les croisillons. De fines colonnettes sont logées dans les angles rentrants du noyau; elles reçoivent les nervures des voûtes du transept, du chœur et du déambulatoire. Les piliers occidentaux comprennent un noyau circulaire renforcé



Fig. 206. Léau, Collégiale Saint-Léonard, extérieur

par quatre demi-colonnes de même diamètre. Ces deux groupes de piliers ont été construits au cours de plusieurs campagnes de construction, comme nous le verrons plus loin, ce qui explique leurs différences. L'influence de ces campagnes se remarque aussi dans l'ornementation des chapiteaux. C'est un fait remarquable, en effet, que les différents éléments des piliers n'ont reçu leurs couronnements qu'au moment où l'on achevait les parties adjacentes. Les deux piliers orientaux sont surtout intéressants à cet égard. Leurs chapiteaux les plus anciens sont ceux qui sont situés sous l'arcade ouvrant sur le chœur. Ils sont en calcaire de Meuse et présentent deux rangs de feuilles nervées

1. *Op. cit.*, t. III, p. 161.

2. *Op. cit.*, p. 48.



avec crochets couverts de feuilles de chêne. La demi-colonne du pilier nord-est, portant l'arc qui s'ouvre sur le croisillon septentrional, possède un chapiteau un peu plus récent que le précédent, il est pareil à ceux qui couronnent le pilier nord-ouest et présente deux zones de feuilles nervées avec crochets à feuillages sèchement stylisés (fig. 207). Le chapiteau du pilier sud-est s'apparente davantage à ceux de la grande nef et du pilier sud-ouest de la croisée. La même variété se remarque dans la modénature des bases et des tailloirs. Les bases des piliers orientaux ne sont pas connues, étant enfouies dans le sol.

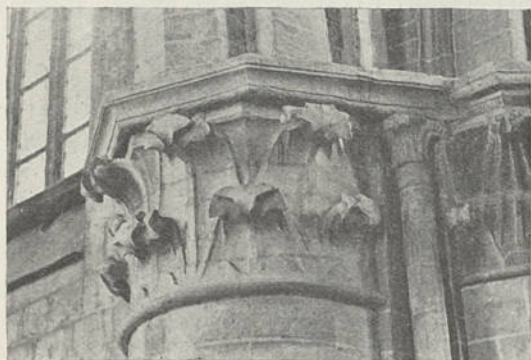


Fig. 207. Léau, Collégiale Saint-Léonard, chapiteau du pilier N-E. de la croisée



Fig. 208. Léau, Collégiale Saint-Léonard, base du pilier N-O de la croisée

Le pilier nord-ouest repose sur deux tores inégaux, séparés par une scotie (fig. 208); celui du sud-ouest sur un talon, comme les colonnes voisines de la nef. Les arcades de la croisée sont assez aiguës; elles ont deux rangs de claveaux superposés, dont l'inférieur chanfreiné. La voûte d'ogive est en pierre de taille. Le profil des ogives se compose d'un tore à listel encadré par deux talons dont les cavets s'amortissent en baguette. Les croisillons comptent chacun deux travées barlongues. Leur élévation est toute simple (fig. 209). La paroi orientale de leur première travée est percée au rez-de-chaussée par l'arcade qui relie le transept au déambulatoire, au premier étage, par deux baies plus petites qui s'ouvrent sur la tribune, enfin à son sommet, par une grande fenêtre garnie d'une résille. Les fenêtres percées dans les murs latéraux de la seconde travée ont leurs seuils à un niveau beaucoup plus bas que ces dernières. La façade du croisillon nord est percée dans sa partie inférieure d'une porte romane qui pourrait être un remploi. Elle a un tympan plat en plein-cintre et est encadrée par deux groupes de trois colonnettes avec bases circulaires, anneaux et chapiteaux à crochets et tailloirs circulaires. Les tores qui s'abritent dans les voussures sont également coupés par trois rangées d'anneaux. Au-dessus de la porte s'ouvre une grande fenêtre avec remplage renouvelé lors de la restauration. Au sud le mur de façade est aveuglé par un porche, surmonté de deux étages. Il est percé d'une grande porte avec tympan ajouré, mais celle-ci date du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, comme le porche lui-même. Des culots surmontés de petites colonnettes couronnées par des chapiteaux à crochets portent les nervures des voûtes (fig. 210 et 217). Le décor des chapiteaux et le profil des nervures diffèrent au nord et au sud. Dans le croisillon septentrional, les chapiteaux ont des crochets très stylisés et des nervures semblables à celles de la croisée, tandis que dans l'autre, les



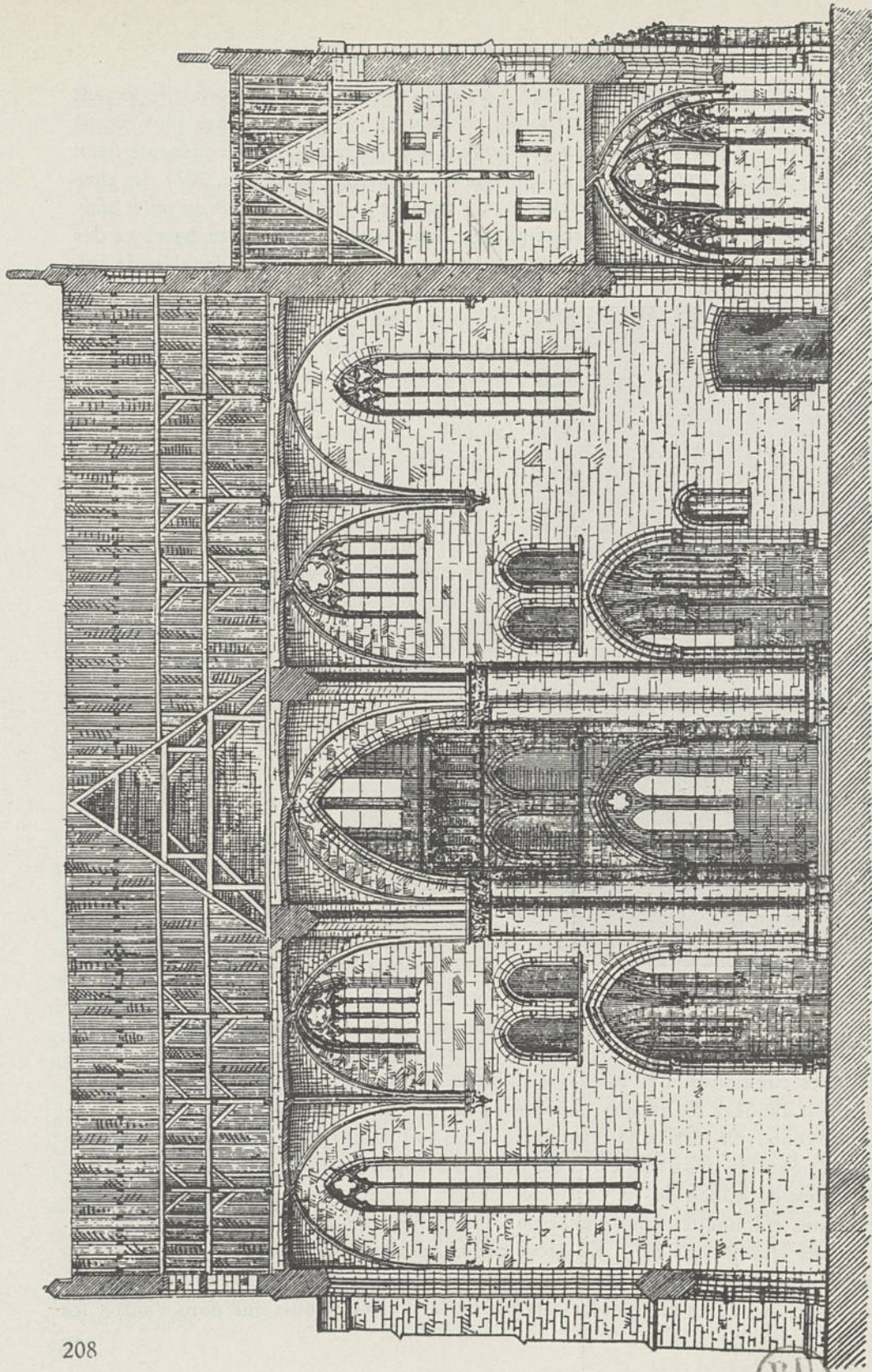


Fig. 209. Léau, Collégiale Saint-Léonard, coupe sur le transept





crochets sont remplacés par des bouquets de feuillages assez mous et les nervures ont un profil plus simple. La charpente des croisillons est identique à peu de choses près à celle du chœur. Dans le croisillon nord, on remarque quelques pièces de remploi d'une charpente romane du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

L'élévation de la nef est plus simple que celle du chœur. Elle ne compte que trois étages (fig. 200, 211 et 212). Les colonnes élancées ont des bases moulurées en talon (fig. 213). Des crochets feuillagés,



Fig. 210. Léau, Collégiale Saint-Léonard, support de voûte dans le croisillon nord



Fig. 211. Léau, Collégiale Saint-Léonard, la nef, vue de l'est

plus évolués au sud qu'au nord, ornent les chapiteaux (fig. 214). Les grandes arcades présentent deux rangs de claveaux, dont l'un biseauté comme à la croisée et au chœur. Au-dessous règne un cordon qui délimite la base du mur goutterot. Celui-ci est très élevé, et percé dans chaque travée

1. Les entrants des fermes et certains arbalétriers sont des éléments de remploi d'une charpente romane dont les fermes comprenaient un entrant, deux arbalétriers, un faux entrant et deux poteaux. Le type de charpente est celui que l'on rencontre communément en Brabant au XIII<sup>e</sup> siècle (Bierbeek, Vossem, Saventhem, etc. ...).



d'une baie rectangulaire ouvrant sur les combles et d'une grande fenêtre à résille renouvelée ici comme ailleurs dans l'église. Le projet primitif, abandonné en cours de construction prévoyait un chemin de ronde extérieur à la base des fenêtres hautes. On en trouve la preuve dans deux ouvertures percées dans le mur oriental des clochers de façade au niveau des seuils des fenêtres. La première travée diffère légèrement des autres. Elle a comme supports des piliers quadrilobés, pareils à ceux de la croisée et d'une hauteur

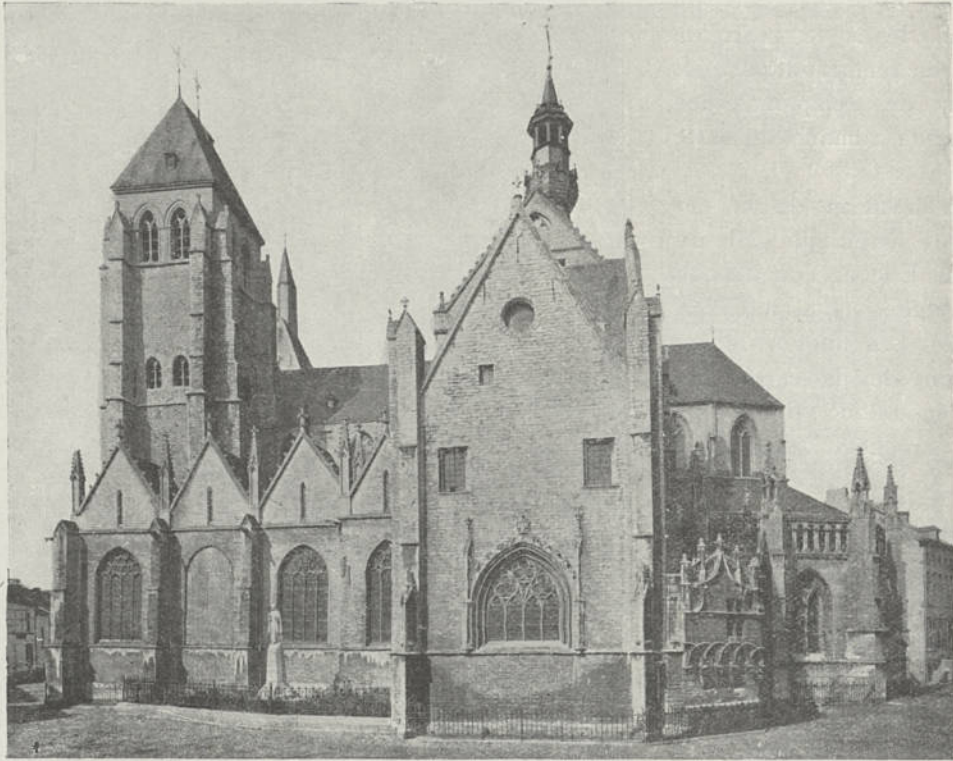


Fig. 212. Léau, Collégiale Saint-Léonard, vue extérieure, du sud

égale. Ses murs latéraux, flanqués par les deux clochers de façade, ont une baie en lancette, au niveau des ouvertures rectangulaires des autres travées; elles n'ont évidemment pas de fenêtres. La nef est voûtée d'ogive et les nervures pénètrent dans des colonnettes assez épaisses engagées dans les murs goutterots. Celles-ci sont reprises au niveau du cordon, par d'autres d'un diamètre moindre qui reposent par l'intermédiaire d'une base sur le tailloir des grosses colonnes. Les voûtes actuelles datent du XVI<sup>e</sup> siècle; il est certain cependant que la nef a été construite pour les recevoir. Toutefois le projet primitif offrait quelques différences d'avec l'exécution actuelle. Elles devaient, d'après la conception primitive, prendre naissance au niveau du cordon, sur les colonnettes inférieures, car l'amorce du tas de charge de leurs nervures est taillée dans la même assise de pierre que le tailloir des chapiteaux surmontant ces colonnettes (fig. 215). Des arcs-boutants ont été prévus pour équilibrer la poussée des voûtes: on remarque les encoches destinées à recevoir leurs abouts au sommet des murs goutterots.



Cette intention explique aussi la puissante saillie des contreforts-culées qui renforcent les murs des nefs latérales. En fait ce système de voûtaison est très imparfait, il présente des défauts graves que les constructeurs du XVI<sup>e</sup> siècle ont essayé de corriger. D'abord



Fig. 213. Léau, Collégiale Saint-Léonard, base de colonne, dans la nef



Fig. 214. Léau, Collégiale Saint-Léonard, chapiteau d'une colonne de la rangée sud, dans la nef

les points de retombée des voûtes ne se trouvent pas tous au même niveau. En effet, les nervures extrêmes devaient s'appuyer sur les tailloirs des piliers de la croisée et de la première travée, par contre les autres devaient reposer un mètre plus bas sur les colonnettes que l'on connaît. L'auteur des voûtes actuelles a pallié à ce défaut en intercalant entre ces



Fig. 215. Chapiteau recevant la retombée des voûtes, dans la nef



Fig. 216. Léau, Collégiale Saint-Léonard, clef de voûte du bas côté sud

colonnettes et la retombée des nervures, des supports intermédiaires. Le premier maître d'œuvre comptait rattraper la différence de niveau, en prolongeant verticalement les doubleaux et les ogives jusque sur les chapiteaux des colonnettes primitives. On peut déduire cette intention des traces de formerets ravalés qui ne correspondent pas avec ceux des voûtes actuelles et que l'on remarque encore partout sur les hauts-murs de la



nef. La construction prévue pour les arcs-boutants révèle un second défaut: les encoches destinées à recevoir leurs abouts se trouvent à un niveau beaucoup plus élevé que les points de poussée principaux de la voûte.

Les bas côtés ont une hauteur légèrement supérieure à la moitié de la nef centrale.

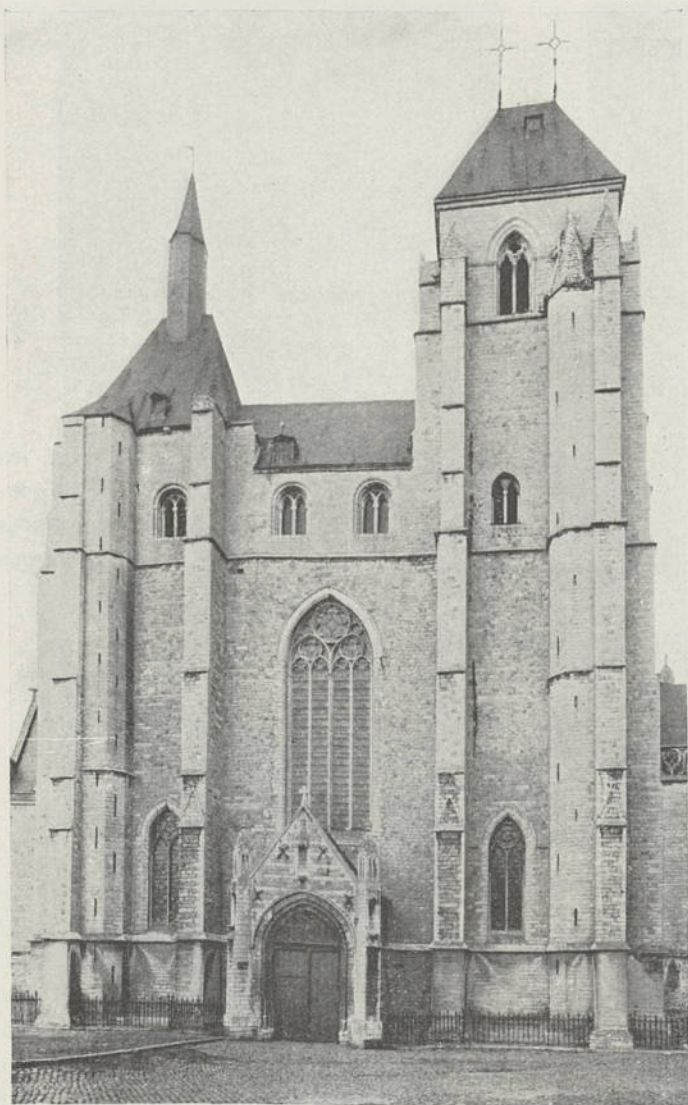


Fig. 217. Léau, Collégiale Saint-Léonard, façade occidentale

Leurs murs latéraux sont renforcés par des contreforts très saillants, mais la plupart d'entre eux ont été allongés à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe lorsqu'on a construit des chapelles en bordure des bas côtés. La construction de ces chapelles a occasionné la destruction de presque toutes les fenêtres primitives que l'on a remplacées par des arcades. Les fenêtres de la première travée ont été conservées, heureusement. Elles sont assez allongées, leur embrasure est encadrée par un tore et le remplage est à deux lumières surmontées d'une rose à six lobes<sup>1</sup>. Les nervures des voûtes retombent d'une part sur les colonnes maîtresses de la nef et sur des colonnettes engagées dans les murs extérieurs de l'autre. Elles se réunissent en tas-de-charge qui reposent sur des sommiers ornés de dents de scie comme à Oplinter et au chœur de Saint-Germain à Tirlemont<sup>2</sup>. Les nervures ont comme moulures un tore à filet, séparé par des doucines de deux baguettes. Les clefs sont ornées de

feuillages réalistes. Certains montrent une tête humaine encadrée d'une couronne de feuilles (fig. 215); elles semblent bien être une imitation des clefs-de-voûte de l'église d'Oplinter, mais elles n'ont pas la qualité de leurs modèles. La voûte de la première

1. Les résilles actuelles ont été renouvelées lors de la restauration mais d'après des documents primitifs: cfr. Arch. Com. Roy. des Monuments, dossier Léau, église Saint Léonard.

2. Voir pp. 186 et 152.



travée du bas côté nord diffère des autres: ses ogives sont profilées en tore en amande et la clef est dépourvue d'ornements. Tous les voûtains sont en pierre d'appareil.

La façade occidentale de la collégiale Saint Léonard se compose, comme les façades gothiques classiques françaises, d'un partie centrale fermant la grande nef et deux tours construites au-dessus des bas côtés de la première travée (fig. 217). La partie centrale est percée d'une porte très simple, enrichie d'un porche vers le milieu du XVe siècle, et d'une verrière. Elle est couronnée par un étage éclairé par deux baies géminées en plein cintre, et couverte par une toiture transversale. Cet étage qui est inspiré de l'avant-corps de Saint-Germain à Tirmont et donne à la partie occidentale de l'église une silhouette rappelant celle de certains avant-corps romans. Deux chenaux incrustés dans les murs des clochers tangeants à la nef au niveau de la corniche de celle-ci, prouvent que cet étage n'était pas prévu dans le projet initial. En effet, ces chenaux étaient destinés à collecter les eaux d'une toiture à deux versants, construite dans le prolongement de celle de la grande nef. Cette toiture devait être fermée par un pignon couronnant la façade.

Seule la tour du sud est achevée. Elle est divisée en trois étages. L'inférieur est constitué par une travée du bas côté de la nef. Une baie perce chacun des trois murs libres du second. Enfin, trois faces du dernier étage ont deux ouïes garnies d'un remplage à deux lancettes redentées, portant une rose quadrilobée. La quatrième, celle de l'ouest, n'en a qu'une seule, une partie de sa surface étant occupée par la toiture conique qui couvre la tourelle d'escalier. De puissants contreforts, aux multiples ressauts, consolident les angles des clochers. A l'angle sud-ouest est accolée la tourelle d'escalier semi-octogonale, dont il vient d'être question. Une flèche oblongue couronne la tour. Le clocher nord présente des dispositions identiques. Toutefois, l'étage supérieur manque.

C'est une chose très malaisée que d'établir avec exactitude la chronologie de la collégiale de Léau. S'il existe un *terminus post quem*, en l'occurrence l'année 1231, celle où la chapelle Saint-Léonard devint le siège de la paroisse de Léau, nous ne possédons cependant aucun document écrit relatant la construction de l'édifice, si ce n'est la lettre de recommandation confiée en 1293 aux quêteurs chargés de rassembler les sommes indispensables à l'achèvement du sanctuaire. Mais quelles étaient les parties achevées en 1293? On ne le sait exactement.

Tentons d'établir la succession chronologique des différentes campagnes de construction. Le chœur est assurément la partie la plus ancienne de la collégiale. Son niveau primitif est à 0,60 m. en contrebas de celui du transept et de la nef. Il semble avoir été commencé peu après 1231. Non seulement son plan avec déambulatoire sans chapelle et son élévation à quatre étages, mais aussi sa décoration sont encore archaïques. Les chapiteaux à crochets, tantôt à simple enroulement, tantôt couverts d'une touffe de feuillages stylisés, la sculpture de ses clefs-de-voûte et les profils de ses dif-



Fig. 218. Léau, Collégiale Saint-Léonard, support de voûte, dans le croisillon sud



férentes moulures dénotent des caractères différents de ceux que l'on rencontre généralement en Brabant pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils se ressentent par contre davantage de l'esprit qui régnait à cette époque à Cologne et sur les bords du Rhin. La galerie rhénane reflète la même influence. Nous établirons dans un prochain chapitre les liens archéologiques qui relie le chœur de Léau à celui de la collégiale de Limbourg-sur-la-Lahn, achevé vers 1235<sup>1</sup> au moment même où il semble que le chœur de Léau ait été entrepris. On remarque une étroite ressemblance non seulement dans les lignes générales du plan et de l'élévation de ces deux monuments, mais aussi dans leur décoration sculptée. Il est probable que le chœur de Saint-Léonard n'est pas beaucoup plus récent que celui de Limbourg.

Le croisillon nord avec sa porte romane, peut-être un remploi, et sa sculpture encore primitive paraît être la partie la plus ancienne de l'église après le chœur. Il est probable cependant que le clocher septentrional a été entrepris au même moment. En effet le pilier quadrilobé qui en porte l'angle sud-est, a une base semblable à celle du pilier nord-ouest de la croisée. Il a, de plus, été construit sur un même niveau, légèrement en contrebas de celui des autres colonnes de la nef. La voûte qui couvre le rez-de-chaussée de ce clocher est également plus archaïque que celles des autres travées. On aurait donc entamé la construction de la nef par le nord et à ses deux extrémités. Sans doute a-t-on voulu l'édifier autour de l'ancienne chapelle romane.

La campagne suivante vit élever la nef, que l'on semble avoir construite en deux fois. En effet on remarque des différences sensibles entre les parties nord et sud, celles du nord étant les plus anciennes. Les colonnes du rang septentrional ont des bases en talon et des chapiteaux à feuillages plus réalistes que ceux du transept, mais moins que ceux de la rangée de colonnes sud. Ils sont assez semblables à ceux de la nef d'Oplinter, commencés vers 1300—1310<sup>2</sup>. Mais les chapiteaux de Léau sont moins évolués et semblent appartenir encore à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les colonnes méridionales ont des bases identiques à celles de la rangée nord et situées à peu près au même niveau, mais la sculpture de leurs chapiteaux est plus avancée; certains de ceux-ci en rappellent d'autres de l'église du Grand-Béguinage à Louvain, commencée en 1305<sup>3</sup>. Les voûtes du bas côté sud présentent des clefs qui sont des imitations grossières de celles des collatéraux de l'église voisine d'Oplinter voûtée vers 1320<sup>4</sup>. La nef de Léau semble avoir été en voie d'achèvement à la même époque.

Une dernière campagne comprend la construction du croisillon méridional dont la sculpture est identique à celle du porche nord d'Oplinter, construit vers 1330—1340<sup>5</sup>. Le couronnement archaïque de la façade occidentale, imitée du Westbau de Tirlemont<sup>6</sup>, et le dernier étage de la tour sud, semblent, à cause des détails de la sculpture et des moulures, appartenir à la même entreprise.

La succession des campagnes est prouvée également par les charpentes. Quoique relevant toutes d'un même type, l'évolution de certains détails (travail du bois, assemblages, etc. . . .) permet de dire que celle du chœur est la plus ancienne, celle du croisillon sud la plus récente.

1. G. DEHIO, *Geschichte der Deutschen Kunst*, Berlin et Leipzig 1921, t. I, p. 288.

2. Voir p. 189. 3. Voir p. 54. 4. Voir p. 189. 5. Voir p. 184. 6. Voir pp. 145-146.



## L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD A JODOIGNE

L'ÉGLISE Saint-Médard à Jodoigne a des origines très anciennes. Église domaniale, appartenant à Gilles de Duras, elle fut cédée en 1173 par ce seigneur aux Hospitaliers de Saint-Jean, appelés par lui dans le bourg. Le duc de Brabant, Henri Ier, annexa Jodoigne au domaine ducal en 1184, et l'éleva peu après au rang de ville. Lui aussi favorisa les Hospitaliers et les aida probablement à reconstruire leur église. Son fils, Henri II, y fonda vers 1235 un obit à la mémoire de son père défunt. Les gueux incendièrent le monument le 24 octobre 1568. Dix ans plus tard, il fut saccagé à nouveau par les troupes du Prince d'Orange et le contrat pour la restauration fut passé en 1599 seulement; les travaux semblent avoir duré jusque vers 1606<sup>1</sup>.

Le plan de l'édifice présente la forme d'une croix latine (fig. 219). La nef centrale, large de 8 m., est flanquée de deux bas côtés plus étroits. Les murs renforcés et les piliers plus robustes de la première travée doivent soutenir deux tours de façade dont l'une, celle du sud, fut seule réalisée. Le transept est enrichi de deux absidioles orientées, greffées sur les extrémités de ses croisillons trapézoïdaux.

Le gros-œuvre est en quartzite d'Overlaar et en calcaire de Gobertange; on remarque cependant l'emploi du calcaire mosan pour certains éléments actifs du chœur, tels les fûts des colonnettes, les bases, les anneaux et les chapiteaux.

Des piliers de formes variées, reliés par de gros arcs en tiers-point, bordent la nef centrale (fig. 220). La première travée possède, de part et d'autre, un gros pilier en T, dont la forme est exigée par les deux clochers que l'on voulait élever sur les collatéraux de cette travée. La travée suivante est délimitée par deux piliers carrés greffés vers les bas côtés d'élégantes colonnettes annelées avec chapiteaux à crochets, qui portent les nervures de la voûte. Le clair-étage compte, à chaque travée, une fenêtre large et basse, avec ébrasement mouluré. La nef centrale est couverte par des voûtes en briques, datant de 1757<sup>2</sup>; il subsiste des traces évidentes du plafond plat qui le couvrait à l'origine.

Les bas côtés sont éclairés par de grandes fenêtres dont le seuil a été surélevé d'un mètre après coup; ces baies étaient garnies de remplages à deux lumières. Une porte, dont l'encadrement fut renouvelé au XV<sup>e</sup> siècle, perce le mur nord de la seconde travée. Les voûtes des collatéraux sont contemporaines d'une partie du gros-œuvre. Leurs nervures s'unissent en tas-de-charge et retombent, comme on sait, sur des colonnettes logées dans les angles des piliers composés, adossés aux supports carrés et aux murs extérieurs. Il existe des différences entre les éléments décoratifs des collatéraux. Au sud, les tailloirs des chapiteaux sont carrés et les crochets s'épanouissent en bouquets

1. J. HANON DE LOUVET, *Histoire de Jodoigne*, Gembloux 1940, t. II, pp. 556, 562, 568, 583.

2. D'après une inscription contemporaine sur les voûtes.



de feuillage (fig. 221a). Les bases ont des socles ronds et sont profilées en cavets séparés d'un tore déprimé par un filet très mince. Ces bases se trouvent à une hauteur différente de celles des piliers auxquels elles sont accolées mais cependant leurs profils sont sensiblement les mêmes. Dans le bas côté nord, les tailloirs des chapiteaux sont octogonaux et leurs crochets s'enroulent en volutes serrées contre une corbeille très élevée (fig. 221b). Les nervures sont également dissemblables. Au nord, elles ont un

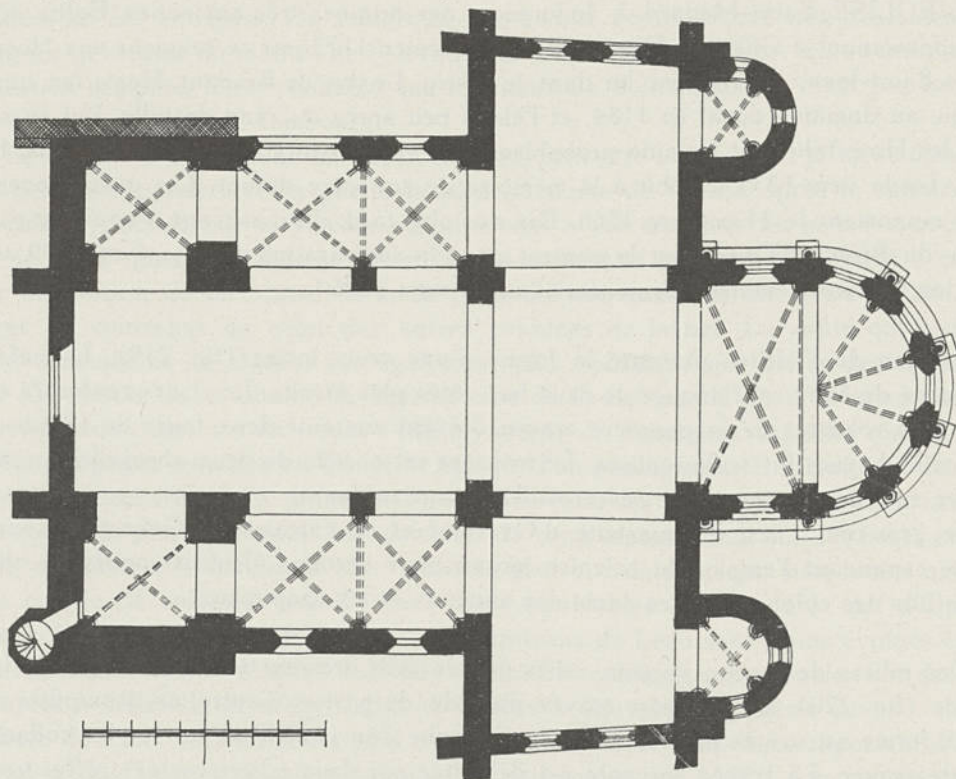


Fig. 219. Jodoigne, Église Saint-Médard, plan terrier, reconstitution

épannelage triangulaire et ne possèdent pour tout ornement qu'une gorge taillée dans les deux faces obliques. Celles du sud ont deux profils différents (fig. 222). La mouluration des nervures amorcées dans le tas-de-charge est moins évoluée que celle des éléments semblables dans les voûtes. Cette constatation nous permet de conclure à une interruption des travaux.

Le larmier qui, à l'extérieur, souligne le seuil des fenêtres de la nef centrale, se retrouve après un décrochement d'une cinquantaine de centimètres, sur la façade principale de l'église qu'il divise en deux parties de hauteur quasi égale (fig. 223). L'étage inférieur était autrefois percé par trois lancettes, dont deux subsistent, quoique condamnées aujourd'hui. La partie inférieure de la baie centrale, quelque peu désaxée, fut amputée en 1822, lorsqu'on perça la porte d'entrée occidentale, non prévue dans la façade primitive<sup>1</sup>. L'étage supérieur compte une fenêtre avec ébrasement mouluré en cavet

1. La date est taillée dans le linteau de la porte.



encadré d'un tore. La façade est couronnée par un pignon percé d'une étroite meurtrière.

On sait que, des deux clochers, celui du sud fut seul construit. Il compte, à l'intérieur, un rez-de-chaussée porté sur des murs et des arcs très massifs, et quatre étages de hauteur sensiblement égale. Les trois étages inférieurs, auxquels on accède par une tourelle d'escalier octogonale accolée à l'angle sud-ouest, se ressemblent; ils sont éclairés par d'étroites meurtrières très ébrasées vers l'intérieur. L'étage des cloches compte une ouïe par face, chacune était autrefois divisée en deux lumières par un remplage dont il ne subsiste que les pieds-droits. A l'extérieur, la face occidentale du clocher est divisée en cinq étages et les trois autres en quatre, délimités par des cordons dont la répartition ne correspond guère à la subdivision intérieure de l'édifice. Le clocher se termine par une corniche portée, à l'ouest seulement, sur une frise d'arcatures redentées, taillées dans des dalles. Un puissant contrefort adossé comme pendant à la tourelle d'escalier à l'autre extrémité de la face occidentale de la tour, diminue de saillie et de largeur à chacun des étages et s'achève en forme de pinacle sous le larmier supérieur. Plusieurs éléments prouvent le projet d'élever une tour similaire au nord. Cette travée

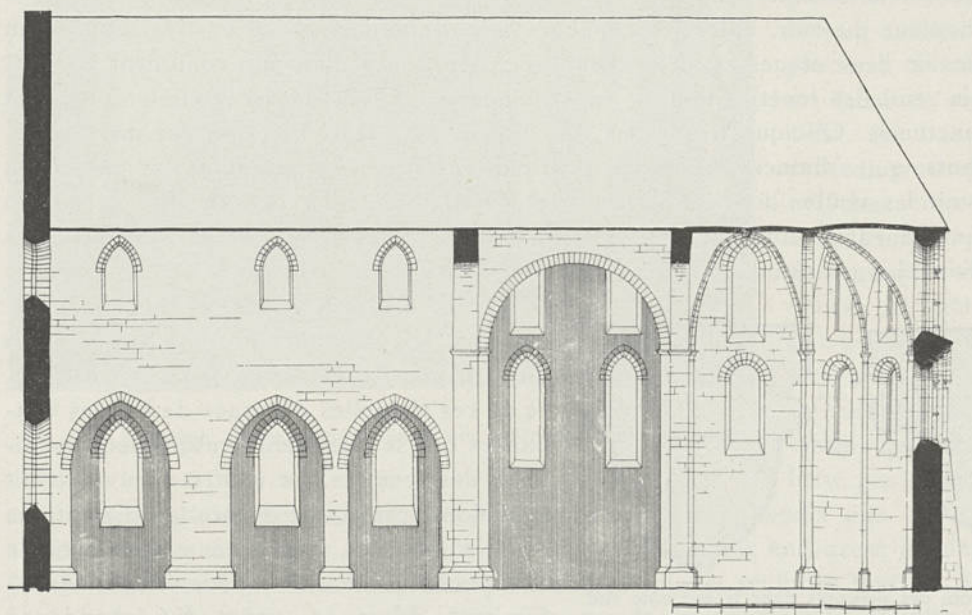


Fig. 220 Jodoigne, Eglise Saint-Médard, coupe longitudinale

est également délimitée par de gros arcs portés sur un robuste pilier composé. De plus le mur occidental du bas côté a une grande épaisseur, égale à celle des murs du clocher sud. Le même mur présente à son sommet la base d'une meurtrière restée inachevée et placée à la hauteur d'une ouverture semblable dans le clocher méridional. L'intention de construire ce clocher fut cependant abandonnée avant l'achèvement de l'église. Le décrochement des assises de pierre prouve en effet que la paroi septentrionale de la basse-nef est postérieure au mur de la façade. Celui-ci n'a plus, à l'endroit de la première travée, l'épaississement très marqué que l'on observe dans la travée correspondante au sud.



La croisée est délimitée par quatre grands arcs en plein cintre portés par des piliers cruciformes pourvus de bases chanfreinées et d'impostes moulurées en doucine.

Les bras du transept sont abondamment éclairés. Leurs façades ont deux rangs de fenêtres superposées; les baies sont munies d'un encadrement intérieur formé par des pierres placées en délit. Le mur oriental des deux croisillons est percé d'une baie au-dessus de l'absidiole, et d'une autre, actuellement bouchée, placée à mi-hauteur du mur, entre les chapelles et le chœur. A l'extérieur, la subdivision des lumières en deux étages est accentuée par un cordon saillant qui contourne le transept sous le seuil des fenêtres hautes, en prolongement d'une fausse coursière existant dans le sanctuaire. Quoique les angles des croisillons soient renforcés par des contreforts saillants, qui s'amincissent en de multiples ressauts, le transept ne fut pas conçu pour recevoir les voûtes dont l'architecte du XVIII<sup>e</sup> siècle l'a pourvu. Il n'existe, en effet, aucun élément destiné à les porter. De plus, les combles recèlent ici également des vestiges d'un plafond primitif<sup>1</sup>.

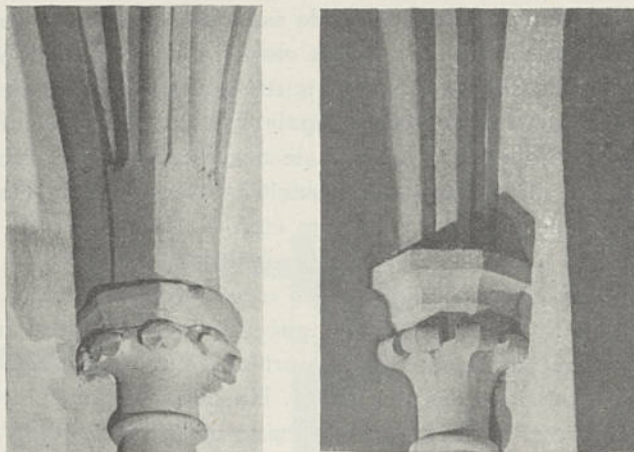


Fig. 221. Jodoigne, Eglise Saint-Médard, chapiteaux a. du bas côté sud, b. du bas côté nord

Deux baies, dont une percée dans l'axe, éclairent les absidioles greffées sur les bras du transept. A l'extérieur, la partie inférieure de ces chapelles est ornée de bandes lombardes qui se terminent brusquement au niveau des fenêtres. Le maître-d'œuvre avait sans doute prévu une décoration d'arcatures sous la corniche, comme aux absidioles de Kumptich<sup>2</sup>, et à l'abside de Tourinnes-la-Grosse<sup>3</sup>. Mais ce projet fut abandonné lorsqu'il décida de couvrir les chapelles de voûtes à nervures. En effet, les fenêtres percées en fonction des voûtes empiètent sur les bandes lombardes. On peut conclure aussi, de l'existence de ces dernières, que le mode de couverture prévu à l'origine pour les absidioles était, non point des voûtes d'ogives, mais un plafond ou un cul-de-four,

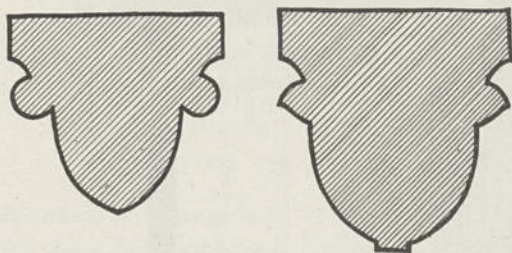


Fig. 222. Profil des nervures dans le bas côté sud

lorsqu'il décida de couvrir les chapelles de voûtes à nervures. En effet, les fenêtres percées en fonction des voûtes empiètent sur les bandes lombardes. On peut conclure aussi, de l'existence de ces dernières, que le mode de couverture prévu à l'origine pour les absidioles était, non point des voûtes d'ogives, mais un plafond ou un cul-de-four,

1. Le mur occidental du croisillon nord garde la trace d'une arcade, visible surtout de l'extérieur. Cette archivolt fut percée après-coup, vers 1478—1487, lorsqu'on construisit dans l'angle formé par ce croisillon et le collatéral adjacent une chapelle dédiée à St. Médard, appelée par après „le petit Saint-Médard”. Elle fut abattue vers 1750. Cfr. J. HANON de LOUVET, *op. cit.*, t. II, p. 586—588.

2. R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 159—160.

3. Voir p. 229.





Fig. 232. Jodoigne, Eglise Saint-Médard, vue extérieure, du nord-ouest

comme à l'époque romane. Les voûtes d'ogives à quatre branches sont d'une construction primitive, les nervures et les formerets se réunissent gauchement sur les tailloirs carrés des chapiteaux qui les portent (fig. 224).

Le chœur est la partie la plus remarquable de l'édifice (fig. 225 et 226). Son architecture primitive est malheureusement cachée en grande partie à l'intérieur par un décor en stuc daté de 1751. Sa hauteur égale celle du transept et de la nef. Les murs, épais de 1 m. 15, sont percés par deux rangées de fenêtres situées au même niveau que celles des croisillons. Les baies de la rangée inférieure sont en plein cintre, les autres en arc brisé peu prononcé. Elles

sont pourvues d'un ébrasement très profond à l'intérieur, tandis que des colonnettes annelées, avec chapiteaux à crochets et bases à griffes, les encadrent au dehors. Une fausse coursière contourne le chœur à l'extérieur sous le seuil des fenêtres hautes, elle porte sur des arcades surbaissées, soutenues par des colonnettes en calcaire de Meuse, reposant elles-mêmes sur des contreforts en talus. Les murs du chœur sont couronnés par une corniche à modillons profilés. L'abside et l'avant-chœur sont également couverts par des voûtes en briques construites au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ici cependant une couverture de pierre a été prévue dès l'origine. En effet, des colonnettes en délit, coupées à deux reprises par des anneaux profilés en amandes, sont adossées aux murs intérieurs, au droit des contreforts. Ces colonnettes divisent l'abside en cinq secteurs égaux. Elles sont cachées partiellement aujourd'hui par des pilastres en plâtre. A en juger par la forme de ceux-ci, la naissance de l'abside devait être accusée primitivement par un pilastre large et peu saillant. Des colonnettes existent également dans les angles de l'avant-chœur. Ces données permettent non seulement de conclure à l'intention de



voûter le chœur dès l'origine, mais aussi de déterminer avec une certaine précision la forme de la voûte prévue. Le pilastre qui sépare l'abside de l'avant-chœur était, sans doute, destiné à porter un arc de même largeur. Ce devait être un doubleau contre lequel se seraient appuyées les nervures de la voûte semi-décagonale de l'abside. Cette voûte ne pouvait avoir d'autre forme. En effet, les angles formés par les pilastres et le mur de l'abside ne sont pas garnis de colonnettes, aucune nervure ne devait donc retomber en cet endroit. Si l'architecte avait prévu pour l'abside une voûte à six branches, semblable, par exemple, à celle du chœur assez voisin de Tourinnes-la-Grosse, il eut vraisemblablement élevé dans ces angles des colonnettes destinées à recevoir les deux branches supplémentaires de la voûte. On peut donc supposer, en toute vraisemblance, que l'on avait l'intention de couvrir l'abside par une voûte d'ogive semi-décagonale, à contour cintré, dont les nervures devaient s'appuyer contre un gros arc doubleau séparant l'abside de l'avant-chœur; une voûte d'ogive quadripartite semble avoir été prévue pour ce dernier.



Fig. 224. Jodoigne, Eglise Saint-Médard  
voûte des absidioles du transept

L'église Saint-Médard n'est pas l'œuvre d'une seule campagne. Le chœur très archaïque et le gros-œuvre du transept encore roman, semblent être les parties les plus anciennes. Il se peut que les piliers carrés et les rudes arcades de la nef, ainsi que la



Fig. 225. Jodoigne, Eglise Saint-Médard, vue intérieure, vers le chœur  
220

partie inférieure de la façade appartient également à la même campagne. Ces divers éléments dénotent clairement l'esprit de l'époque de transition. Le plan de l'église, l'emploi simultané d'arcs brisés et en plein cintre, les piliers cruciformes et carrés, les bandes lombardes et les voûtes en cul-de-four prévues dans les chapelles du transept sont surtout caractéristiques à cet égard. Le plan de l'édifice est proche de ceux des églises



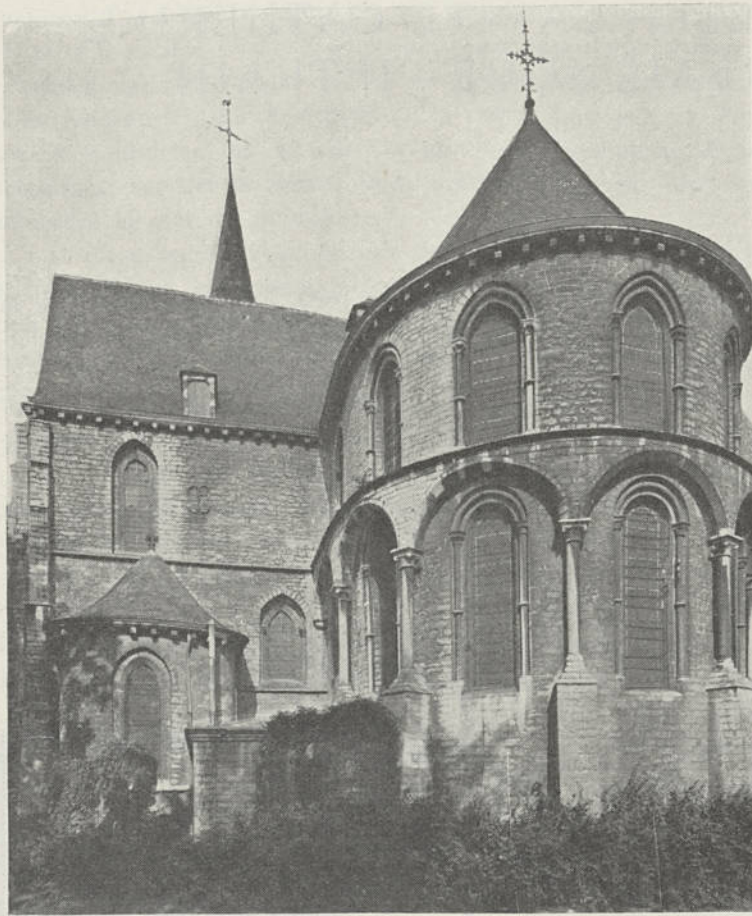


Fig. 234, Jodoigne, Eglise Saint-Médard, vue du sud-est

à celui de l'abbatiale de Villers-la-Ville, achevé vers 1215—1217<sup>4</sup>. En effet, la fausse coursière qui le contourne sous le seuil des fenêtres hautes est incontestablement une copie maladroite de la corniche de cet important monument. Il n'est pas impossible que cette première campagne ait été achevée vers 1235, lorsque Henri II fonda un obit à la mémoire de son père. A cette première campagne pendant laquelle les travaux semblent avoir avancé rapidement, succède une longue période d'activité restreinte qui a duré, semble-t-il, jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. On construisit successivement les murs extérieurs des bas côtés sud et nord et on décida de voûter ces parties. A cet effet, on adossa aux piliers des colonnettes non prévues dans le projet initial. Enfin, on acheva la nef en construction par le clair-étage dont les fenêtres présentent un profil d'ébrasement apparenté à ceux que l'on rencontre au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans les chœurs des églises Saint-Germain<sup>5</sup> et du Béguinage à Tirlemont<sup>6</sup>. La tour paraît avoir été achevée vers la même époque.

de Kumptich<sup>1</sup>), Orp-le-Grand<sup>2</sup>, de l'ancienne collégiale romane de Tirlemont et d'autres édifices dépendant de l'ancienne abbatale de Saint-Trond, et construits vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Cependant l'église Saint-Médard est la plus récente de cette série. Certains détails du chœur, comme les fenêtres et les bases des colonnettes, ressemblent à d'autres de l'avant-corps de Saint-Germain de Tirlemont<sup>3</sup> et il semble donc qu'on peut attribuer les parties les plus anciennes de l'église à la même époque que le Westbau de Tirlemont, c'est-à-dire au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut noter, d'autre part, que le chœur est certainement postérieur

1. R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 171. 2. *Ibidem* p. 96. 3. Voir p. 148. 4. Voir t. II. 5. Voir p. 152. 6. Voir p. 161.



## LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE A HERBAIS SOUS PIETRAIN

LA chapelle Sainte-Catherine à Herbais est, depuis 1608, une dépendance de la paroisse de Piétrain. Son origine semble remonter au XIII<sup>e</sup> siècle seulement. Un desservant y est signalé en 1263<sup>1</sup>.

Le plan de la chapelle de Herbais est typique des petites églises démunies de clocher. La nef rectangulaire, large de 6 m. sur 12 m. s'achève par un chœur carré de 4 m. 80 de côté que ferme une abside à trois côtés d'un hexagone (fig. 227).

Parmi les matériaux employés pour la construction, on remarque le quartzite rose d'Overlaar pour le gros-œuvre, le calcaire de Gobertange pour les arcs et les embrasures de fenêtres, et le calcaire de Meuse pour les colonnettes, y compris leurs chapiteaux et leurs bases.

La nef a été remaniée, mais les traces de son état primitif sont si nombreuses qu'il n'y a aucune difficulté à reconstituer celui-ci. Les murs latéraux furent percés de deux grandes fenêtres au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ils conservent à leur sommet les encadrements intacts de trois petites lancettes condamnées à la même époque (fig. 228). Une fenêtre surmontée par une ouverture plus petite donnant jour sur les combles s'ouvrait dans la façade; ces deux baies ont été murées lorsqu'on perça, également au XVIII<sup>e</sup> siècle, la porte d'entrée actuelle tout en condamnant l'entrée primitive dont les pieds-droits se voient encore dans le mur nord. Le plafond, couvert de grosses moulures en stuc, appartient à la même campagne de réfection que les grandes fenêtres et la porte de la façade, mais il est vraisemblable qu'il en remplace un autre datant de l'époque de la construction.

Le chœur communique avec la nef par une arcade en tiers-point relevée à sa naissance par des impostes profilées sur l'intrados de l'arc seulement. Il est éclairé par cinq fenêtres ouvertes dans les murs latéraux et les trois pans de l'abside. Celles-ci sont en arc brisé, une arcade concentrique et en retrait relève leurs embrasures. La corniche est portée sur des modillons sauf aux angles de l'abside où elle est soutenue par des colonnettes dressées sur des contreforts à longs glacis. Ces colonnettes ont des bases gothiques classiques et des chapiteaux à crochets rudimentaires pareils à ceux du chœur de Saint-Médard à Jodoigne dont toute la décoration de l'abside est d'ailleurs

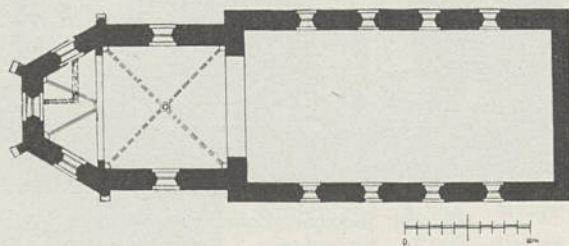


Fig. 227. Herbais, Chapelle Sainte-Catherine plan terrier, reconstitution

1. J. TARRIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Jodoigne*, Bruxelles 1872, p. 243—245.



inspirée. Le chœur est couvert par un plafond qui ne correspond pas à l'état prévu; en effet le maître — d'œuvre projeta l'érection d'une voûte, les consoles profilées accrochées dans les angles de la travée droite le prouvent. La disposition de ces consoles permet de refaire le plan de la voûte. Les quatre consoles du presbyterium devaient supporter les nervures d'une voûte ordinaire, séparée par un doubleau épais retombant sur des pilastres, de la voûte de l'abside dont les deux branches devaient rejoindre la clef du doubleau.

Il n'est point nécessaire de faire ressortir davantage les points de ressemblance entre les deux monuments. Il paraît certain que le chœur de Herbais est une réduction à peu près contemporaine de celui de Saint-Médard, construit pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La nef appartient à la même campagne de construction que le chœur.

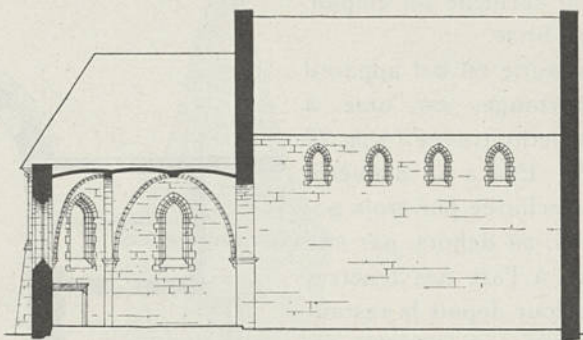


Fig. 228. Herbais, Chapelle Sainte-Catherine, coupe longitudinale, reconstitution



# L'ÉGLISE SAINT-PIERRE A SAINTE-MARIE-GEEST<sup>1</sup>

L'ÉGLISE de Sainte-Marie-Geest a été partiellement reconstruite vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. A. Wauters a connu et décrit l'ancienne nef romane démolie à cette époque. Le clocher élevé sur l'avant-chœur et l'abside qui complétaient ce pittoresque petit monument ont heureusement été conservés<sup>2</sup>. Le clocher est roman et fut construit en même temps que la nef disparue, l'abside par contre montre dans ses fenêtres et les arcatures sous la corniche un emploi, encore timide, de l'arc brisé.

Cette abside, construite en bel appareil de calcaire de Gobertange, est unie à l'avant-chœur par une petite travée (4 m. 20 sur 2 m. 25) (fig. 229). Elle a un diamètre de 4 m. environ et est éclairée par trois petites lancettes encadrées, au dehors, par une archivolte concentrique à l'arc des fenêtres et est voûtée en cul-de-four depuis la restauration<sup>3</sup>. La travée droite est ajourée par des baies semblables à celle de l'abside; une voûte en berceau également nouvelle la recouvre. Les parois extérieures de l'abside sont ornées d'arcatures en tiers-point, taillées dans des dalles de tuf de Lincet et portées sur des bandes lombardes et des consoles moulurées ou sculptées en têtes fantasques et bouquets de feuillages. Les bandes lombardes sont couronnées de chapiteaux à feuilles lancéolées et jaillissent du soubassement torique qui ceinture le monument à sa base (fig. 230).

Les emprunts fait à l'art gothique se

1. Le village de Sainte-Marie-Geest a été rattachée à celui de Saint-Remy-Geest par décret impérial en 1811, cfr. E. DE SEYN, *op. cit.*, t. II, p. 336.

2. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Jodoigne*, Bruxelles 1872, p. 243.

3. cfr. relevés conservés dans Arch. Com. Roy. des Monuments, dossier église de Sainte-Marie-Geest.

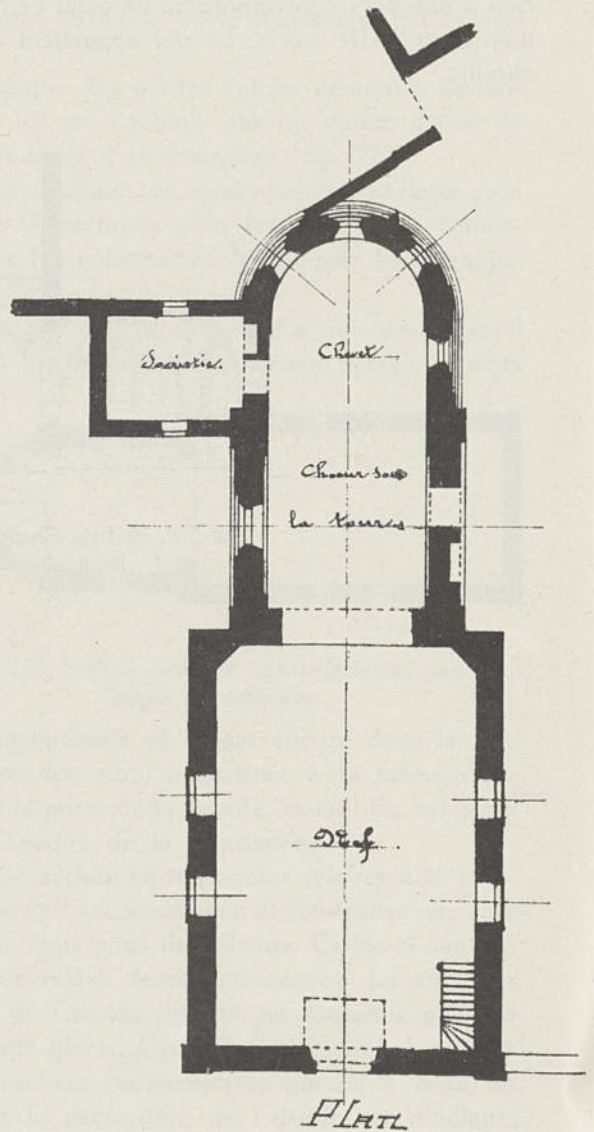


Fig. 229. Sainte-Marie-Geest, Eglise Saint-Pierre, plan terrier avant l'agrandissement



résumé dans le chœur à l'emploi de l'arc brisé dans les fenêtres et les arcatures, les formes générales du plan et de l'élévation restant encore romanes. Aucun texte ne précise la date de construction de ce monument de transition. On remarque dans les environs des fenêtres semblables au chœur de Saint Médard à Jodoigne, construit vers 1230—1235<sup>1</sup>, à celui de Herbais<sup>2</sup> et au chœur de Tourinnes-la-Grosse qu'il faut attribuer, semble-t-il, au troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Aussi est-il probable que le chœur de Sainte-Marie-Geest a été élevé pendant le second ou le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

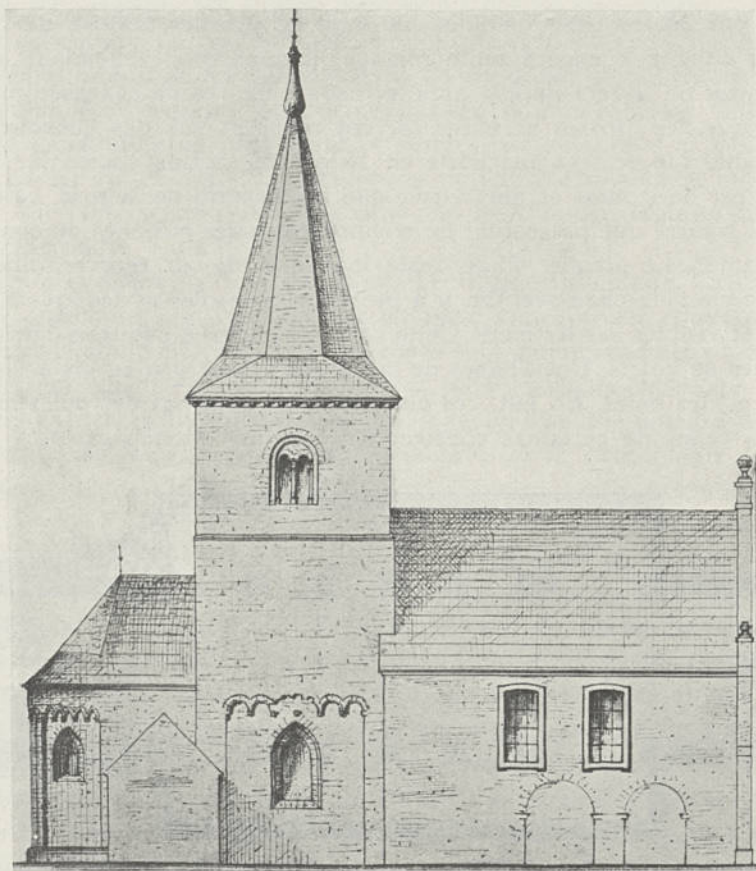


Fig. 230. Sainte-Marie-Geest, Eglise Saint-Pierre, état avant la reconstruction des nefs

1. Voir p. 221.
2. Voir p. 222.
3. Voir p. 229.



# L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A TOURINNES-LA-GROSSE

LE lourd clocher occidental qui précède les nefs romanes de cette église a été décrit et étudié par M. le chanoine Lemaire dans le premier volume de cet ouvrage<sup>1</sup>. Quoique d'une silhouette encore toute romane, il appartient cependant à l'époque de transition à cause de divers détails architecturaux. Le rez-de-chaussée, de plan carré, est voûté d'ogives, les grosses nervures carrées reposent sur des consoles sans décor. Le mur occidental fut percé d'une porte en 1656<sup>2</sup>, un oculus ancien la surmonte, son seuil intérieur est horizontal et plus étroit que le diamètre de la rose, ce qui lui donne l'aspect un peu bizarre que présentent de nombreuses baies romanes de construction tardive, en Rhénanie<sup>3</sup>. Le premier étage, resté inachevé, devait recevoir une voûte semblable à celle du rez-de-chaussée. On y a prévu des consoles et des arcs formerets dont les amorces sont visibles sur les murs. Cette salle est éclairée par trois fenêtres jumelées, autrefois garnies de volets. Deux bancs de pierre sont construits en vis-à-vis dans le profond ébrasement des baies. En fait, ces ouvertures ne sont pas des ouïes mais des fenêtres pareilles à celles de certaines constructions civiles contemporaines.

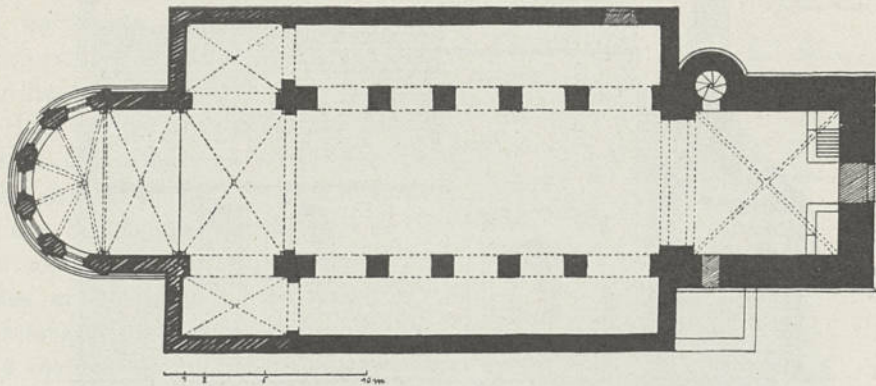


Fig. 231. Tourinnes-la-Grosse, Eglise Saint-Martin, plan terrier

Le mur oriental est muni d'une grande porte par laquelle on accède aux combles de la nef. Un troisième étage destiné aux cloches a certainement été prévu comme couronnement de la tour; on aurait dû y parvenir par la tourelle d'escalier construite au

1. *Op. cit.*, t. I, p. 192—195.

2. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 188.

3. Selon WAUTERS, la forme actuelle de la fenêtre serait due à une transformation opérée en 1650, *ibidem*.



sud de l'édifice et qui dessert le premier étage. Cette tourelle est inachevée comme le clocher lui-même.

Le chœur est sans aucun doute la partie de l'église la plus intéressante pour cette étude. Contemporain du transept non saillant qui le précède, son plan compte une travée rectangulaire, longue de deux mètres et large de cinq, plus une abside semi-circulaire à la base, mais polygonale à partir du seuil des fenêtres (fig. 231). L'abside est divisée à l'extérieur en cinq pans égaux par des bandes lombardes qui se terminent en glacis à environ un mètre en-dessous de la corniche. Une fenêtre en lancette s'inscrit dans chaque côté. La travée rectangulaire est éclairée par deux baies en plein cintre.

Le chœur est couvert de voûtes d'ogives en partie originales<sup>1</sup>; les nervures retombent sur des consoles arrondies ou des culots dans la travée droite du chœur où elles sont portées par des colonnettes à socle carré et chapiteaux sans décor (fig. 232). Les voûtes anciennes sont construites en grès local et portées par des nervures moulurées à deux tores séparés par un cavet (fig. 233); les ogives de l'abside rayonnent autour d'une clef simple, placée sur l'intersection des deux branches les plus occidentales de la voûte. Les formerets sont arrondis.

Le transept a la même hauteur que la nef centrale et le chœur. La croisée communique avec les croisillons par deux arcades en plein cintre et est couverte d'une voûte d'ogive, également refaite en 1668. Les croisillons sont ajourés par deux grandes fenêtres, épargnées dans leur façade et refaites en 1658 et 1684<sup>2</sup>. Jadis ils étaient plafonnés comme les nefs et leurs chevets se terminaient par des pignons disparus aujourd'hui.

Le dérochage des nefs a permis de mieux préciser la chronologie de l'église. Les nefs construites assez grossièrement avec des matériaux très irréguliers, forment la partie la plus ancienne de l'édifice. Le chœur primitif devait être à peu près contemporain de celle-ci. Il en subsiste les extrémités orientales des murs nord et sud qui servent actuellement de parois latérales à la travée droite du sanctuaire. Il existe des différences frappantes entre les murs de cette travée et ceux de l'abside, notamment dans l'emploi des matériaux: la pierre de Gobertange, bien équarrie en assises régulières est utilisée pour l'abside, tandis que les murs de l'avant-chœur sont édifiés en pierre ferrugineuse et en grès local grisâtre, comme la nef, et ces matériaux sont disposés en „*opus incertum*”. Les formes des fenêtres sont aussi différentes. Ce sont des lancettes simples avec ébrasement extérieur dans l'abside et des baies en plein cintre relevé d'un tore dans la travée droite. Les murs latéraux du chœur primitif ont été surhaussés d'une cinquantaine de centimètres lors de la construction de l'abside. Le premier sanctuaire devait donc être légèrement plus bas que la haute nef romane, ce qui est d'ailleurs de règle dans la région à cette époque; et il se terminait sans doute par un chevet plat, ce qui expliquerait l'agrandissement du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le transept est, lui aussi, postérieur au chœur primitif, comme il apparaît non seulement par la différence des matériaux, mais aussi par la couture qui existe entre les deux parties. Il semble par contre que le transept a été édifié en même temps que l'abside nou-

1. La voûte de la croisée et celle de la travée rectangulaire du chœur furent refaites en 1668. Elles s'effondrèrent peu auparavant; J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 188.

2. *Ibidem*.



velle, malgré certaines différences de détails comme le type de corniche, plus simple dans le transept. Toutefois les murs de l'abside de la partie surélevée de la travée rectangulaire et du transept sont intimement liés. En conclusion, il semble qu'on puisse adopter la chronologie suivante: la partie la plus ancienne est la nef de plan basilical, longue

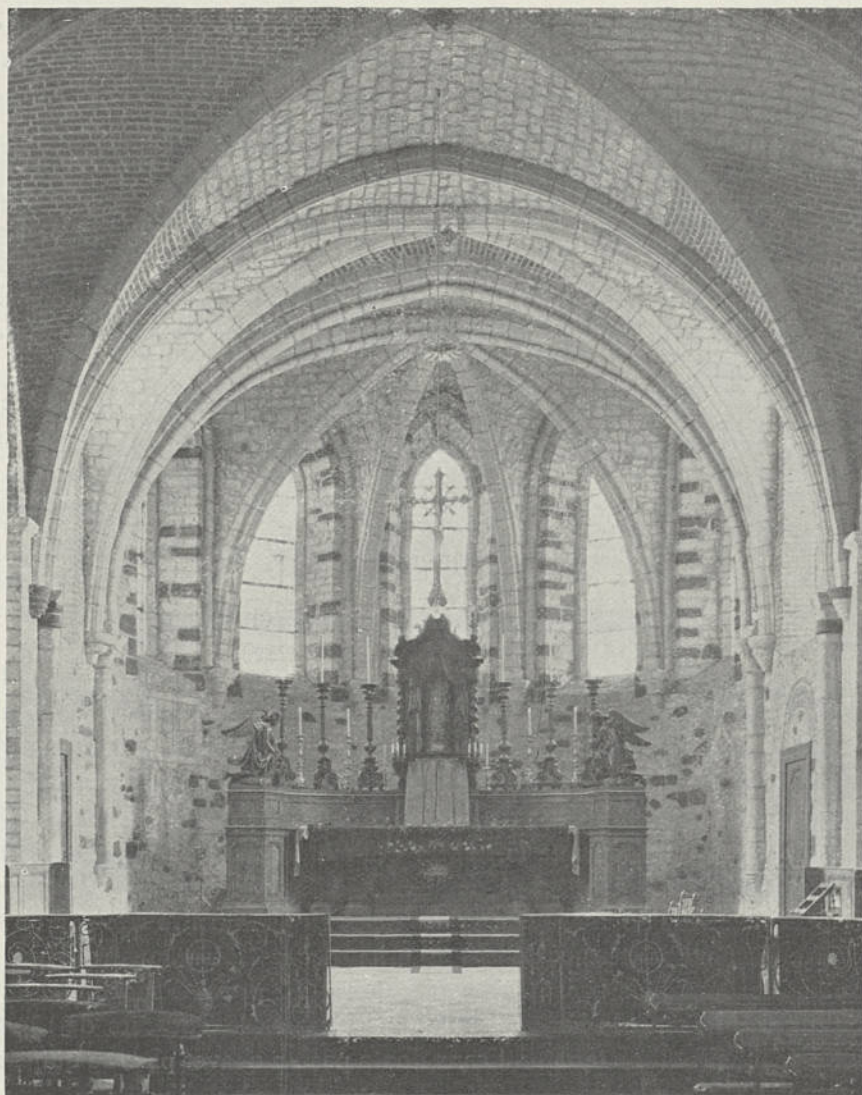


Fig. 232. Tourinnes-la-Grosse, Eglise Saint-Martin, vue intérieure du choeur

de cinq travées et portée sur des piliers carrés aux coins chanfreinés. Cette nef se joignait à l'est à un chœur rectangulaire aussi large que la nef centrale et long de six mètres environ. Il est probable que ce chœur se terminait par un chevet plat. Ces parties furent construites à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ou au début du XII<sup>e</sup>.

1. R. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 195.



La basse-œuvre de l'abside actuelle est encore romane; elle fut entreprise en même temps que le clocher, si l'on tient compte de l'identité des matériaux et de leur taille. Comme nous l'avons vu plus haut, son tracé est semi-circulaire à la base. Il est très vraisemblable que les bandes lombardes étaient destinées à porter une frise d'arcatures sous la corniche de l'édicule, comme aux chœurs de Vossem et de Bierbeek<sup>1</sup>, et comme on l'avait prévu d'abord aux chœurs latéraux de Jodoigne<sup>2</sup>. Cette abside semi-circulaire semble bien avoir été conçue comme agrandissement de l'église primitive, à la suite de la construction du transept dont la croisée occupe l'emplacement des deux tiers antérieurs



Fig. 233. Profil des nervures dans le chœur

du chœur primitif<sup>3</sup>. Ce n'est qu'à hauteur du seuil des fenêtres que l'on voit apparaître les premières traces de construction gothique; c'est alors que le maître d'œuvre a abandonné le tracé circulaire de l'abside, à l'extérieur tout au moins. Il a décidé de la voûter d'ogives et a prévu à cet effet des culots destinés à porter des nervures, il a adossé des colonnettes aux murs de l'ancien chœur et placé des consoles dans les angles des piliers de la croisée. Dès ce moment, les bandes lombardes firent office de contreforts, elles ont été terminées en glacis sous la corniche.

Il semble que l'achèvement du clocher a été abandonné, au moins provisoirement, au moment où l'on terminait le chœur. Et c'est peut être la raison pour laquelle ces deux parties sont couronnées d'une corniche identique.

Il n'est pas superflu d'insister ici sur l'influence qu'exerça le chœur de Notre-Dame de Diest sur celui de Tourinnes. Les profils des nervures et la structure des supports sont identiques, de même que le plan de la voûte et la forme des fenêtres. C'est de Diest et non de Villers-la-Ville, comme pourrait le faire croire l'influence prédominante de cette abbatale sur le chantier proche de la collégiale de Jodoigne, que sont venus ce plan à cinq pans d'un décagone et les chapiteaux à corbeille lisse portés par des culots. À part le plan général et les chapiteaux et consoles sans décor, il n'est pas un détail du chœur de Tourinnes que l'on puisse retrouver dans l'ancienne abbatale brabançonne, tandis qu'ils existent tous dans le chœur de Notre-Dame de Diest, construit, comme on le sait, sous l'influence de monuments gothiques cisterciens. Le chœur de Diest était achevé en 1253<sup>4</sup>. Celui de Tourinnes fut construit à la même époque, ou peu après, car on n'observe aucune évolution entre les formes des deux monuments.

1. *Ibidem*, p. 109 et 17.

2. Voir p. 218.

3. La construction de la tour a occasionné certaines réfections dans la première et la dernière travée de la nef; les arcades et les murs supérieurs ont été partiellement refaits en matériaux réguliers comme le sont ceux employés dans le transept et le clocher.

4. Voir p. 107.



# L'ÉGLISE SAINT-BAVON A CHAUMONT<sup>1</sup>

LES nefs anciennes de l'église de Chaumont furent démolies en 1912 pour être remplacées par une construction fort banale de l'architecte Cochaux-Ségard<sup>2</sup>. On laissa, heureusement, subsister le chœur surmonté d'un clocher, un des rares vestiges d'architecture de transition du Brabant wallon. Ce chœur forme un rectangle de 6 m. 20 sur 8 m. 70, divisé en deux travées presque égales (fig. 234 et 235). La première, au-dessus de laquelle s'élève le clocher, est séparée de la nef par un gros arc en tiers-point, reposant sur deux pieds-droits couronnés par des impostes sur la face intérieure seulement. Le mur latéral sud de cette travée fut percé en 1912 d'une arcade ouverte sur un jubé, situé

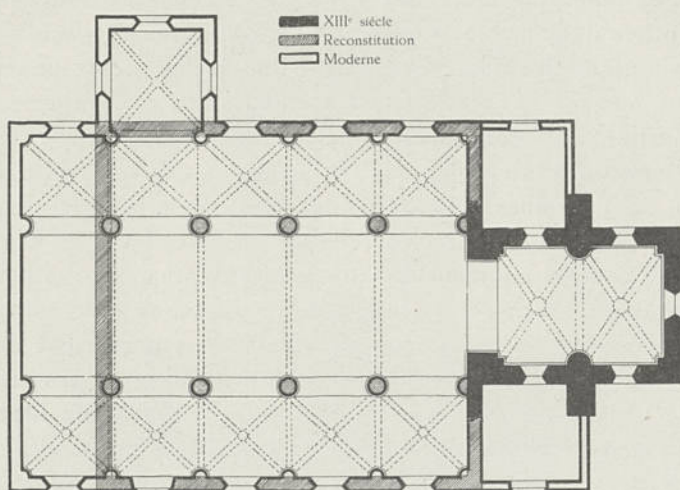


Fig. 242. Chaumont, Eglise Saint-Bavon, plan terrier

au-dessus de la sacristie, accolée au chœur de ce côté. Cette arcade a défoncé une fenêtre en lancette, dont l'arc subsiste encore<sup>3</sup>. A l'extérieur, cette baie était entourée par une bande cintrée qui se prolonge horizontalement à hauteur de la naissance de l'arc. Cette bande est décorée de rinceaux de feuilles de vignes et de grappes de raisin, elle est construite à l'aide de pièces de remploi qui s'ajustent difficilement. La forme bombée des pierres laisse supposer que ces matériaux proviennent de fonts baptismaux romans, d'origine mosane. Une fenêtre semblable mais murée, existe dans la paroi septentrionale de

1. L'autel de Chaumont appartient jusqu'au Régime français, à l'abbaye de Bonne-Espérance, à laquelle il fut donné vers 1195 par Godefroid de Chaumont et son fils Jacques. J. TARLIER et A. WAUTERS, *op. cit.*, *Canton de Wavre*, Bruxelles 1864, p. 268, 269.

2. Arch. de la Comm. Roy. des Monuments, dossier Chaumont.

3. Les traces de cette baie se remarquent dans les combles de cette sacristie.



la même travée, contre laquelle s'appuie une annexe, mais on ne peut déterminer si elle est décorée comme celle du sud. Les trois fenêtres qui éclairent la seconde travée et percent les deux murs latéraux et le chevet sont également en lancette.

A l'extérieur les murs du chœur sont construits en talus et leur appareillage est très caractéristique: à deux assises de grès-calcaireux local correspond une assise de grès-ferugineux. Ces matériaux sont taillés en petits blocs presque cubiques et sont maçonnés avec de gros joints de mortier blanchâtre (fig. 236).

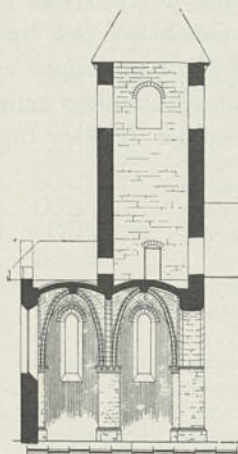


Fig. 243. Chaumont, Eglise Saint-Bavon, coupe longitudinale du chœur

Deux voûtes d'ogives, très bombées séparées par un doubleau aux angles taillés en cavet, couvrent le sanctuaire. Les grosses ogives profilées en double tore, rayonnent autour de clefs-de-voûte, ornées d'un disque nu et se réunissent, sur deux robustes colonnes renforcées à l'extérieur par de puissants contreforts talutés comme les murs (fig. 237). Ces contreforts sont coupés par deux larmiers superposés et se terminent en glacis. Les retombées extrêmes de la voûte sont reçues par de petits pilastres aménagés dans les quatre angles du chœur. Des chapiteaux trapus garnis de crochets simples couronnent les colonnes et les pilastres. Cette décoration fut totalement renouvelée lors de la restauration, elle semble inspirée de témoins primitifs.

On remarque une piscine en arc-brisé redenté dans la paroi méridionale.

On sait que la première travée est surmontée par le clocher. La seconde travée est couverte d'une toiture en croupe, très débordante. Autrefois le chevet avait un pignon, percé d'une meurtrière, dont la naissance subsiste.

Le clocher est construit sur un plan carré. Ses parois nord et sud sont élevées dans le prolongement des murs latéraux du chœur, la paroi occidentale est portée sur le gros arc séparant le chœur et la nef, tandis que le mur oriental est construit sans l'intermédiaire d'un arc de décharge, sur le doubleau des voûtes du sanctuaire. Les murs du premier étage sont percés de trois portes; une à l'est permettant l'accès aux combles du chœur, une autre à l'ouest desservant ceux de la nef primitive, la troisième enfin dans le mur méridional. Cette dernière est munie d'une bâtie vers l'extérieur, elle est recouverte par un arc en segment de cercle construit assez grossièrement. C'est par cette porte que l'on accédait autrefois à l'étage de la tour, avant la construction de la sacristie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle donnait directement sur l'extérieur.

Les quatre faces de l'étage des cloches sont percées d'une ouïe en plein cintre. Une corniche saillante, sur consoles, couronne le clocher.

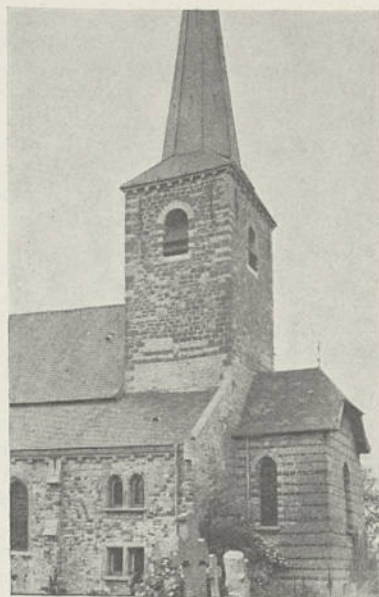


Fig. 244. Chaumont, Eglise Saint-Bavon, vue extérieure





Fig. 237. Profil  
des nervures  
dans le chœur

Aucun monument de la région ne s'apparente directement au chœur de Chaumont. Le chœur rectangulaire voûté, constitue une tradition romane introduite au XI<sup>e</sup> siècle dans la région par les chœurs de Nivelles et de Gembloux. Mais on n'y connaît aucun monument dont les moulures soient pareilles à celles qui se rencontrent ici, ce qui rend malaisé la fixation de la chronologie. Il n'est pas impossible que les profils adoptés à Chaumont soient une imitation de ceux que l'on employa lorsqu'on voûta d'ogives l'abbatiale de Gembloux peu après l'incendie de 1198<sup>1</sup>. Le caractère malhabile et très primitif des éléments gothiques employés donne à cette hypothèse une certaine vraisemblance. Il faut reconnaître cependant qu'aucun profil de ce genre n'a été retrouvé à Gembloux lors des fouilles faites en 1938<sup>2</sup>.

1. V. MORTET, *Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen-Age*, t. II, Paris 1929, p. 154—155.

2. Voir t. II.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig.		Page
1.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , plan terrier . . . . .	22
2.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , le clocher vu du nord-ouest . . . . .	23
2. bis	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , coupe sur la tour et la nef, reconstitution . . . . .	24
3.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , tas de charge sous la voûte du clocher . . . . .	24
4.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , nervure de la voûte du clocher . . . . .	25
5.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , reconstitution de la face occidentale du clocher . . . . .	25
6.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , une des consoles portant les arcatures du clocher . . . . .	26
7.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , coupe sur la nef, état actuel . . . . .	26
8.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , profil des grandes arcades de la nef . . . . .	27
9.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , console soutenant les supports de la voûte dans la nef centrale . . . . .	27
10.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , vue intérieure du bas côté nord . . . . .	28
11.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , profils des arcs doubleaux et des nervures dans les bas côtés . . . . .	29
12.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , portail sud . . . . .	30
13.	LOUVAIN, <i>Collégiale Saint-Jacques</i> , portail du clocher, et restes de la rosace . . . . .	32
14.	LOUVAIN, <i>Hôpital Saint-Pierre</i> , porte donnant sur la rue de Bruxelles . . . . .	33
15.	LOUVAIN, <i>collégiale Saint-Jacques</i> , console dans le bas côté nord . . . . .	34
16.	LOUVAIN, <i>ancienne église Saint-Michel</i> , d'après Van Even . . . . .	35
17.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , plan terrier . . . . .	38
18.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	39
19.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , vue intérieure vers l'est . . . . .	40
20.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , extérieur des nefs, vu du sud . . . . .	41
21.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , profil des nervures . . . . .	41
22.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , chapiteaux de la nef centrale, d'après un dessin de Vincent Lenertz . . . . .	42
23.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , coupe transversale, reconstitution . . . . .	42
24.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , vue extérieure de l'abside, d'après un dessin de Vincent Lenertz . . . . .	43
25.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , support de voûte dans les nefs basses . . . . .	44
26.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , clef de voûte de l'abside, d'après un dessin de Vincent Lenertz . . . . .	44
27.	LOUVAIN, <i>église Notre-Dame</i> , charpente du chœur . . . . .	45
28.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , plan terrier, d'après Dom van Humbeek . . . . .	47
29.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , vue intérieure de la nef, vers l'est . . . . .	48
30.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , base d'une colonne de la rangée nord, dans la nef . . . . .	49
31.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , chapiteau du chœur . . . . .	49
32.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , les nefs, vues du nord . . . . .	50
33.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , profil des embrasures des fenêtres, dans le chœur . . . . .	51
34.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , charpente de la nef centrale . . . . .	51
35.	LOUVAIN, <i>église Sainte-Gertrude</i> , reconstitution du clocher primitif, d'après Dom Van Humbeek . . . . .	52
36.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , plan terrier, reconstitution . . . . .	54
37.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	55
38.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , vue intérieure des nefs, vers l'est . . . . .	56
39.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , profil des bases . . . . .	57
40 et 41.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , profil des grandes arcades et des embrasures des fenêtres hautes . . . . .	57
42.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , chapiteau de la nef centrale . . . . .	57
43.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , fenêtre du chevet . . . . .	58
44.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , coupe transversale, reconstitution . . . . .	59
45.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , vue extérieure de la nef, vers le nord . . . . .	60
46.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , remplage de fenêtre du bas côté nord . . . . .	61



Fig.		Page
47.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , portail du bas côté nord . . . . .	62
48.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , chapiteaux du portail . . . . .	63
49.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , portrait ornant un des chapiteaux de la nef centrale . . . . .	63
50.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , chapiteau de la nef centrale . . . . .	63
51.	LOUVAIN, <i>église du Grand Béguinage</i> , console ornant le larmier du portail . . . . .	64
52.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , plan terrier, d'après le Chanoine Lemaire . . . . .	65
53.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , coupe longitudinale, reconstitution, d'après le Chanoine Lemaire . . . . .	66
54.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , chapiteau ornant un des piliers de la croisée . . . . .	67
55.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , profil des nervures de la croisée . . . . .	68
56.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , vue extérieure sud, reconstitution, d'après le Chanoine Lemaire . . . . .	68
57.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , consoles portant les arcatures des croisillons . . . . .	69
58.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , vue extérieure du chœur et du croisillon nord . . . . .	70
59.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , profil des nervures du chœur . . . . .	70
60.	HERENT, <i>église Notre-Dame</i> , chevet de chœur . . . . .	71
61.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , plan terrier, d'après le Chanoine Lemaire . . . . .	72
62.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , extérieur de l'église, vu du nord-ouest . . . . .	73
63.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , vue intérieure du porche . . . . .	74
64.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , profil de la plinthe du porche . . . . .	75
65.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , console portant un arc formeret dans le porche . . . . .	75
66.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , extérieur de l'église, vu du nord-est . . . . .	76
67.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , élévation intérieure du chœur, d'après E. D'Huicque . . . . .	77
68.	WINKSELE, <i>église Notre-Dame</i> , cul-de-lampe portant les retombées des voûtes dans le chœur. dessin du Chanoine Lemaire . . . . .	77
69.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , plan terrier, reconstitution, d'après le chanoine Lemaire . . . . .	78
70.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , coupe longitudinale, reconstitution, d'après le chanoine Lemaire . . . . .	80
71.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , vue extérieure nord, reconstitution, d'après le chanoine Lemaire . . . . .	80
72.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , profil des nervures dans la première travée de la nef . . . . .	81
73.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , voûtes du bas côté sud . . . . .	81
74.	HÉVERLÉ, <i>abbatiale de Parc</i> , reconstitution de la façade d'après le chanoine Lemaire . . . . .	82
74bis.	BIERBEEK, <i>église Saint-Hilaire</i> , plan terrier, d'après le chanoine Lemaire . . . . .	83
75.	BIERBEEK, <i>église Saint-Hilaire</i> , le clocher vu du sud . . . . .	84
76.	BIERBEEK, <i>église Saint-Hilaire</i> , profil des nervures de la voûte du clocher . . . . .	85
77.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , coupe longitudinale, état actuel, d'après l'architecte Langerock . . . . .	88
78.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , plan terrier, d'après l'architecte Langerock . . . . .	89
79.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , profil des grandes arcades du chœur . . . . .	89
80.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , le chœur vu du sud . . . . .	90
81.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , l'abside et le portail . . . . .	91
82.	AARSCHOT, <i>collégiale Notre-Dame</i> , portail adossé au chœur méridional . . . . .	92
83.	BETEKOM, <i>église Saint-Laurent</i> , le clocher, vu du nord-ouest . . . . .	93
84.	BETEKOM, <i>église Saint-Laurent</i> , ouïe du clocher . . . . .	94
85.	WEZEMAAL, <i>église Saint-Martin</i> , plan terrier . . . . .	95
86.	WEZEMAAL, <i>église Saint-Martin</i> , le chœur vu du sud . . . . .	96
87.	WEZEMAAL, <i>église Saint-Martin</i> , profil de la corniche du chœur . . . . .	97
88.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , plan terrier, reconstitution . . . . .	100
89.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	102
90.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , vue intérieure de la nef centrale et du chœur . . . . .	103
91.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , vue intérieure du croisillon nord . . . . .	104
92.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , vue extérieure, du sud-est . . . . .	105
93.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , frise d'arcatures au sommet des murs du chœur . . . . .	106
94.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , voûtes du chœur . . . . .	106
95.	DIEST, <i>église Notre-Dame</i> , fenêtre du transept et amorce de la coursière du chœur . . . . .	107
96.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , plan terrier . . . . .	108
97.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , chapiteau du bas côté nord . . . . .	109
98.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , vue extérieure du chœur de l'est . . . . .	110
99.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , vue intérieure de l'abside, coupe sur les murs du chœur, vue extérieure d'un contrefort et remplage d'une fenêtre de l'abside, d'après un dessin de Vincent Lenertz . . . . .	111



Fig.		Page
100.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , profil des nervures du chœur . . . . .	112
101.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , profil de l'arc séparant le chœur du transept . . . . .	112
102.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , chapiteau du pilier sud-est de la croisée . . . . .	112
103.	DIEST, <i>collégiale Saint-Jean</i> , chapiteau du pilier nord-est de la croisée . . . . .	112
104.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , plan terrier, reconstitution . . . . .	115
105.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , vue intérieure de la nef, vers le chœur . . . . .	116
106.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , coupe transversale, reconstitution . . . . .	117
107.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , remplage d'une fenêtre latérale de la façade . . . . .	117
109.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , le chœur et le transept, vu du nord-est . . . . .	119
110.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , ferme de la charpente du transept . . . . .	120
111.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , remplage d'une fenêtre de l'abside . . . . .	121
112.	DIEST, <i>église du Béguinage</i> , remplage d'une fenêtre de la seconde travée du chœur . . . . .	121
113.	DIEST, <i>collégiale Saint-Sulpice</i> , plan terrier, reconstitution d'après le Chanoine Lemaire . . . . .	124
114.	AVERBODE, <i>ancienne abbatiale</i> , dessin de 1674—1675, montrant l'ancienne abbatiale en démo- lition . . . . .	126
115.	AVERBODE, <i>ancienne abbatiale</i> , gravure de Luc Vosterman . . . . .	127
116.	ZICHEM, <i>église Saint-Eustache</i> , coupe transversale du clocher . . . . .	131
117.	ZICHEM, <i>église Saint-Eustache</i> , plan terrier du clocher . . . . .	131
118.	ZICHEM, <i>église Saint-Eustache</i> , porte du clocher, profil des voussures et des bases . . . . .	132
119.	MOLENBEEK, <i>église Saint-Laurent</i> , plan terrier . . . . .	133
120.	MOLENBEEK, <i>église Saint-Laurent</i> , l'église vue du nord . . . . .	134
121.	MOLENBEEK, <i>église Saint-Laurent</i> , coupe longitudinale . . . . .	135
122.	MOLENBEEK, <i>église Saint-Laurent</i> , coupe transversale . . . . .	135
123.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , plan terrier . . . . .	137
124.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , reconstitution de l'avant-corps, coupe transversale . . . . .	138
125.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, encorbellement . . . . .	139
126.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, vue intérieure du rez-de-chaussée vers le nord . . . . .	140
127.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, profil des nervures au rez-de-chaussée . . . . .	141
128.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, base de colonnette, au rez-de-chaussé . . . . .	141
129.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, chapiteaux du rez-de-chaussée . . . . .	141
130.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, statue du roi David, ornant la retombée de la voûte au rez-de-chaussée . . . . .	142
131.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, statue de duchesse, ornant la retombée de la voûte au rez-de-chaussée . . . . .	143
132.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, clef de voûte dans les collatéraux, au rez-de-chaussée . . . . .	144
133.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, vu du nord-ouest . . . . .	145
134.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, façade du rez-de-chaussée et du premier étage . . . . .	146
135.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, plan actuel du premier étage . . . . .	147
136.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, plan du premier étage, reconstitution . . . . .	147
137.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, consoles ornant l'ébrasement des fenêtres du premier étage . . . . .	148
138.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, retombée de voûte au premier étage . . . . .	148
139.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, baie de la galerie . . . . .	149
140.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , reconstitution de l'avant-corps . . . . .	150
141.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , d'après un tableau de Jean Mertens (église de Léau) . . . . .	151
142.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , avant-corps, chapiteaux de la galerie . . . . .	152
143.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , vue intérieur du chœur . . . . .	153
144.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , le chœur, vu de l'est . . . . .	154
145.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , chapiteau dans le chœur . . . . .	154
146.	TIRLEMONT, <i>collégiale Saint-Germain</i> , le chœur après l'incendie de 1635 . . . . .	155
147.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , plan terrier . . . . .	156
148.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , coupe longitudinale . . . . .	157
149.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , vue intérieure, vers l'est . . . . .	158
150.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , chapiteaux de la nef . . . . .	159



Fig.		Page
151.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , coupes sur le transept et la nef . . . . .	159
152.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , vue extérieure, du sud . . . . .	160
153.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , vue extérieure, du nord-est . . . . .	161
154.	TIRLEMONT, <i>église du Béguinage</i> , couronnement de contrefort . . . . .	162
155.	BREISSEM, <i>église Saint-Corneille</i> , vue extérieure du nord-ouest . . . . .	164
157.	BREISSEM, <i>église Saint-Corneille</i> , élévation extérieure vue du sud, reconstitution . . . . .	165
158.	KERKOM, <i>église Saint-Martin</i> , plan terrier de la tour . . . . .	166
159.	KERKOM, <i>église Saint-Martin</i> , le clocher vu du nord-ouest . . . . .	167
160.	BINKOM, <i>église Notre-Dame</i> , plan terrier de la tour . . . . .	168
161.	BINKOM, <i>église Notre-Dame</i> , le clocher, vu du sud-ouest . . . . .	169
162.	GRIMDE, <i>église Saint-Pierre</i> , plan terrier, avant la restauration, d'après l'architecte Govaerts . . . . .	170
163.	GRIMDE, <i>église Saint-Pierre</i> , vue extérieure, du nord-est . . . . .	172
165.	HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE, l'église vue du nord-est . . . . .	174
166.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , plan terrier d'après Simon Brigode . . . . .	177
167.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , le clocher, vu de l'ouest . . . . .	178
168.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , coupe longitudinale, reconstitution, d'après Simon Brigode . . . . .	179
169.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , coupe transversale, reconstitution, d'après Simon Brigode . . . . .	180
170.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , retombée des voûtes dans la nef, d'après Simon Brigode . . . . .	180
171.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , profil des bases dans la nef, d'après Simon Brigode . . . . .	180
172.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , chapiteau de la nef . . . . .	172
173.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , stéréotomie du tailloir des colonnes . . . . .	172
174.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , profil des grandes arcades . . . . .	172
175.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , vue intérieure de la nef, vers le sud-est . . . . .	182
176.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , vue extérieure, du sud . . . . .	183
177.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , profils des ébrasements des fenêtres dans le chœur (1), le bas côté sud (2) et le bas côté nord (3) . . . . .	184
178.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , reconstitution du remplage de la fenêtre est dans le bas côté nord . . . . .	184
179.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , chapiteau dans le bas côté nord . . . . .	184
180.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , profil des nervures dans le bas côté . . . . .	185
181.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , gargouille du bas côté sud . . . . .	185
182.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , clefs de voûte dans les bas côtés . . . . .	185
183.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , le porche nord . . . . .	186
184.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , porte sous le porche nord . . . . .	187
185.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , vue intérieure du chœur . . . . .	189
186.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , porte du chœur . . . . .	189
187.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , chapiteau du chœur . . . . .	189
188.	OPLINTER, <i>église Sainte-Geneviève</i> , profil des nervures dans le chœur . . . . .	189
189.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , vue extérieure du sud-ouest . . . . .	191
190.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , reconstitution . . . . .	192
191.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , plan terrier . . . . .	193
192.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	194
193.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , coupe transversale dans le transept . . . . .	194
194.	HAKENDOVER, <i>église Saint-Sauveur</i> , chapiteau de la croisée . . . . .	195
195.	SAINT-TROND, <i>ancienne abbaye</i> , chapiteau provenant probablement du tombeau de saint Trudon . . . . .	195
196.	OVERHESPEN, <i>église Saint-Remacle</i> , clocher vu du nord-ouest . . . . .	196
197.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , plan terrier, (la voûte de l'abside est une reconstitution) . . . . .	199
198.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , plan terrier du chœur . . . . .	200
199.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , vue intérieure du chœur . . . . .	201
200.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , coupe longitudinale, d'après l'architecte Van Assche . . . . .	202
201.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , charpente du chœur . . . . .	203
202.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , vue intérieure du déambulatoire . . . . .	204
203.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , retombée des voûtes du déambulatoire . . . . .	205
204.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , profil des nervures dans le déambulatoire . . . . .	205
205.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , clef de voûte du déambulatoire . . . . .	205
206.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , vue extérieure, de l'est . . . . .	206
207.	LÉAU, <i>collégiale Saint-Léonard</i> , chapiteau du pilier nord-est, de la croisée . . . . .	207



Fig.		Page
208.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , base du pilier nord-ouest, de la croisée . . . . .	207
209.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , coupe sur le transept, d'après l'architecte van Assche . . . . .	298
210.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , support de voûte dans le croisillon nord . . . . .	208
211.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , la nef, vue de l'est . . . . .	209
212.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , vue extérieure, du sud . . . . .	210
213.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , base de colonne, dans la nef . . . . .	211
214.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , chapiteau d'une colonne de la rangée sud, dans la nef . . . . .	211
215.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , chapiteau recevant la retombée des voûtes, dans la nef . . . . .	211
216.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , clef de voûte du bas côté sud . . . . .	211
217.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , façade occidentale . . . . .	212
218.	LÉAU, collégiale <i>Saint-Léonard</i> , support de voûte, dans le croisillon sud . . . . .	213
219.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , plan terrier, reconstitution . . . . .	216
220.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	217
221.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , chapiteaux: a. du bas côté sud, b. du bas côté nord . . . . .	218
222.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , profil des nervures dans le bas côté sud . . . . .	218
223.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , vue extérieure, du nord-ouest . . . . .	219
224.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , voûte des absidioles du transept . . . . .	220
225.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , vue intérieure, vers le chœur . . . . .	220
226.	JODOIGNE, église <i>Saint-Médard</i> , le chœur vu du sud-est . . . . .	221
227.	HERBAIS, chapelle <i>Sainte-Catherine</i> , plan terrier reconstitution . . . . .	222
228.	HERBAIS, chapelle <i>Sainte-Catherine</i> , coupe longitudinale, reconstitution . . . . .	223
229.	SAINTE-MARIE-GEEST, église <i>Saint-Pierre</i> , plan terrier avant l'agrandissement . . . . .	224
230.	SAINTE-MARIE-GEEST, église <i>Saint-Pierre</i> , état avant la reconstruction des nefs . . . . .	225
231.	TOURINNES—LA GROSSE, église <i>Saint-Martin</i> , plan terrier . . . . .	226
232.	TOURINNES—LA GROSSE, église <i>Saint-Martin</i> , vue intérieure du chœur . . . . .	228
233.	TOURINNES—LA GROSSE, église <i>Saint-Martin</i> , profil des nervures dans le chœur . . . . .	229
234.	CHAUMONT, église <i>Saint-Bavon</i> , plan terrier . . . . .	230
235.	CHAUMONT, église <i>Saint-Bavon</i> , coupe longitudinale du chœur . . . . .	231
236.	CHAUMONT, église <i>Saint-Bavon</i> , vue extérieure . . . . .	231
237.	CHAUMONT, église <i>Saint-Bavon</i> , profil des nervures dans le chœur . . . . .	232

Toutes les photographies ornant cet ouvrage ont été prises par le Service photographique des Archives Centrales Iconographiques d'Art National, 1°, Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Sauf indication contraire, les plans, profils et dessins ont été relevés et tracés par l'auteur.



# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>Introduction</i> . . . . .	5
Préliminaires . . . . .	9

## LES EGLISES DE L'ANCIEN QUARTIER DE LOUVAIN

### LOUVAIN

La Collégiale Saint-Jacques . . . . .	21
L'ancienne Eglise Saint-Michel . . . . .	35
L'Eglise Notre-Dame-aux-Dominicains . . . . .	37
L'Eglise Sainte-Gertrude . . . . .	46
L'Eglise du Grand Béguinage . . . . .	54

### HERENT

L'Eglise Notre Dame . . . . .	65
-------------------------------	----

### WINKSELE

L'Eglise Notre-Dame . . . . .	72
-------------------------------	----

### HEVERLE

L'Abbatiale prémontrée de Parc . . . . .	78
------------------------------------------	----

### BIERBEEK

La tour de l'Eglise Saint-Hilaire . . . . .	83
---------------------------------------------	----

### PELLENBERG

Le clocher de l'Eglise Saint-Pierre . . . . .	85
-----------------------------------------------	----

### AARSCHOT

Le chœur de la Collégiale Notre-Dame . . . . .	86
------------------------------------------------	----

### BETEKOM

Le clocher de l'Eglise Saint-Laurent . . . . .	93
------------------------------------------------	----

### WEZEMAAL

L'Eglise Saint-Martin . . . . .	95
---------------------------------	----

### DIEST

L'Eglise Notre-Dame . . . . .	99
L'ancienne Collégiale Saint-Jean . . . . .	108
L'Eglise du Béguinage . . . . .	114
La Collégiale Saint-Sulpice . . . . .	123



	Page
AVERBODE	
L'ancienne Abbatale . . . . .	125
ZICHEM	
Le clocher de l'Eglise Saint-Eustache . . . . .	131
MOLENBEEK	
L'Eglise Saint-Laurent . . . . .	133
TIRLEMONT	
La Collégiale Saint-Germain . . . . .	136
L'Eglise du Bèguinage . . . . .	156
BREISSEM sous KUMPTICH	
La Chapelle Saint-Corneille . . . . .	163
KERKOM	
Le clocher de l'Eglise Saint-Martin . . . . .	166
BINKOM	
Le clocher de l'Eglise Notre-Dame . . . . .	168
GRIMDE	
L'ancienne Eglise Saint-Pierre . . . . .	170
HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE	
L'Eglise Sainte-Marguerite . . . . .	174
OPLINTER	
L'Eglise Sainte-Geneviève . . . . .	176
HAKENDOVER	
L'Eglise du Saint-Sauveur . . . . .	190
OVERHESPEN	
Le clocher de l'Eglise Saint-Remacle . . . . .	197
LEAU	
La Collégiale Saint-Léonard . . . . .	198
JODOIGNE	
L'Eglise Saint-Médard . . . . .	215
HERBAIS	
La Capelle Sainte-Catherine . . . . .	222
SAINTE-MARIE-GEEST	
L'Eglise Saint-Pierre . . . . .	224
TOURINNES-LA-GROSSE	
L'Eglise Saint-Martin . . . . .	226
CHAUMONT	
L'Eglise Saint-Bavon . . . . .	230
Table des illustrations . . . . .	233
	239



100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200









PRINTED IN THE NETHERLANDS BY FIRMA H. TULP / ZWOLLE

